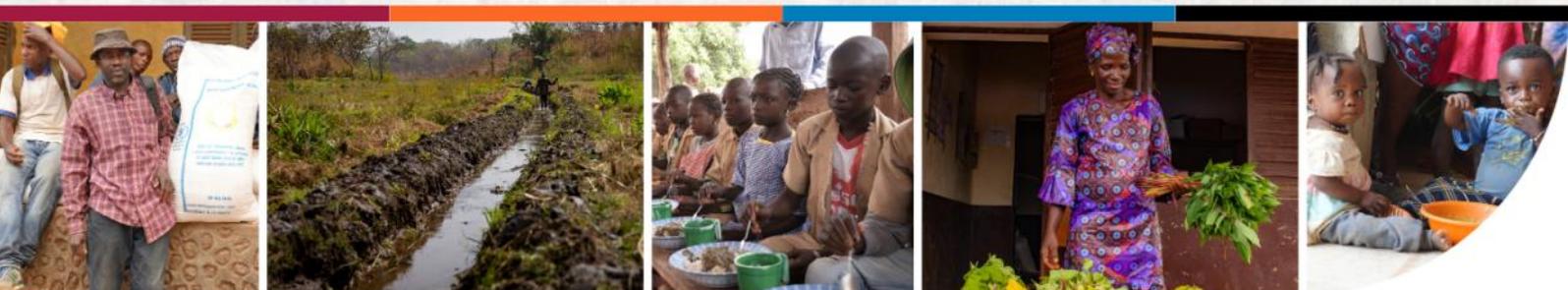




République de Guinée

ANALYSE GLOBALE DE LA VULNERABILITE, DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (AGVSAN), GUINÉE 2024



Partenaires :



OCTOBRE 2024

Table des Matières

Remerciements.....	6
Résumé exécutif.....	7
Introduction.....	13
I. Contexte.....	15
1.1. Situation socio-économique de la Guinée.....	15
1.1.1. Structuration de l'économie.....	15
1.1.2. Croissance économique et développement.....	15
1.1.3. Finances publiques.....	16
1.1.4. Dette publique.....	16
1.1.5. Politiques économiques et sociales.....	16
1.1.6. Pauvreté en Guinée.....	16
1.2. Assistance alimentaire.....	17
1.2.1. Programmes nationaux d'aide.....	17
1.2.2. Changement climatique et environnement.....	17
1.3. Agriculture.....	18
1.4. Elevage.....	19
1.5. Pêche/aquaculture.....	19
II. Méthodologie de l'enquête.....	21
2.1. Objectifs de l'enquête.....	21
2.2. Type d'enquête et outils.....	21
2.3. Echantillonnage.....	22
2.3.1. Plan de sondage.....	22
2.3.2. Bases de sondage.....	22
2.3.3. Taille et répartition de l'échantillon.....	23
2.3.4. Procédure de tirage de l'échantillon.....	24
2.4. Organisation de l'enquête et Formation des agents.....	25
2.5. Echantillon final et qualité des données.....	25
2.6. Limites de l'étude.....	27
III. Situation socio-démographique de la population et handicap.....	29
3.1. Profil socio-démographique de la population enquêtée.....	29
3.2. Handicap.....	30
3.2.1. Impacts des handicaps sur les conditions de vie des ménages.....	30
3.2.2. Types de handicaps.....	31
IV. Consommation et insécurité alimentaire.....	34
4.1. Consommation alimentaire.....	34
4.1.1. Score de Diversité Alimentaire des Ménages.....	34
4.1.2. Catégories de la faim dans les ménages.....	35
4.1.3. Score de consommation alimentaire.....	37
4.2. Situation de l'insécurité Alimentaire.....	38
4.2.1. Présentation méthodologique du CARI.....	38
4.2.2. Situation de la sécurité alimentaire en Guinée.....	38
4.2.3. Tendance de l'insécurité alimentaire.....	39
4.2.4. Zones en insécurité alimentaire.....	40
4.2.5. Situation de la région de N'zérékoré.....	42
4.2.6. Situation de la région de Faranah.....	45

4.2.7. Situation de la région de Boké	49
4.2.8. Situation de la région de Mamou.....	52
4.2.9. Situation de région de Labé.....	55
4.2.10. Situation de la région de Kindia	57
4.2.11. Situation de la région de Conakry.....	59
4.2.12. Situation de la région de Kankan	61
4.3. Profil des ménages en insécurité alimentaire.....	63
4.4. Les causes sous adjacentes de l'insécurité alimentaire	64
V. Nutrition.....	67
5.1. Définition des concepts	67
5.1.1. Périmètre brachial	67
5.1.2. Diversification alimentaire minimale.....	67
5.1.3. Fréquence Alimentaire minimum et Minimum Alimentaire Acceptable.....	67
5.1.4. Evaluation de la qualité des données nutritionnelles	67
5.2. Description de l'échantillon.....	69
5.3. Situation nutritionnelle chez les enfants de 6-59 mois.....	71
5.3.1. Malnutrition aiguë selon le périmètre brachial (PB)	71
5.3.2. Fréquence Alimentaire Minimum et Diversité Alimentaire Minimale	73
5.3.3. Minimum Alimentaire Acceptable	74
5.3.4. Consommation d'aliments spécifiques	74
5.4. Situation nutritionnelle des femmes de 15-49 ans.....	75
5.5. Poursuite de l'allaitement jusqu'à 1 an et 2 ans	76
5.6. Conclusions sur la nutrition	76
VI. Facteurs influençant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.....	78
6.1. Education	78
6.1.1. Niveau d'instruction des chefs de ménages	78
6.1.2. Scolarisation des enfants du ménage	79
6.1.3. Cantine Scolaire.....	80
6.2. Santé	80
6.2.1. Maladie des membres du ménage.....	80
6.2.2. Traitement des maladies	80
6.2.3. Accès aux établissements de Santé.....	82
6.2.4. Contrainte liée à l'accès à une assistance Sanitaire	83
6.3. Logement et accès à l'énergie.....	84
6.3.1. Logement	84
6.3.2. Les caractéristiques du logement.....	85
6.3.3. Type de logement.....	86
6.4. Energie	87
6.4.1. Eclairage	87
6.4.2. Source d'énergie pour la cuisson	88
6.5. Eau et source d'approvisionnement en eau de boisson	89
6.6. Possessions du ménage	90
6.7. Assainissement	91
6.8. Migration	92
6.8.1. Taux de migration	92
6.8.2. Raisons de la migration	92
6.8.3. Types de transfert effectué par les migrants	93

VII. Moyens d'existence des ménages, chocs et stratégies d'adaptation	96
7.1. Moyens d'existence des ménages	96
7.1.1. Agriculture	96
a- Maraîchage	96
b- Type de cultures pratiquées	96
c- Mode d'accès à la terre	97
d- Utilisation des intrants	98
7.1.2. Elevage.....	98
a- Pratique de l'élevage et type de cheptel.....	99
7.2. Chocs	99
7.2.1. Contexte et type du choc	99
a- Prévalence des chocs	99
b- Types de chocs	101
7.3. Stratégies d'adaptation	102
7.3.1. Stratégies liées à l'alimentation	102
7.3.2. Stratégies basées sur les moyens d'existence.....	103
7.4. Assistance reçue par les populations	104
VIII. Conclusion et recommandations	105
Annexe	109
Equipe de rédaction	116
Acronymes	117
Liste des tableaux	118
Liste des graphiques	119
Liste des cartes	119
Crédits photographique	120

Remerciements

L'analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) 2024 en Guinée a permis de mettre en lumière les tendances de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que leurs causes sous-jacentes, aux niveaux national, régional et préfectoral, mettant à jour les données de la dernière Analyse Globale de la Vulnérabilité de la Sécurité Alimentaire collectées en 2018. Au total, 12 679 ménages ont été interrogés dans 850 grappes, réparties sur les 33 préfectures de la Guinée ainsi qu'à Conakry. Les données analysées et présentées dans ce rapport ont été collectées du 15 mai au 15 juin 2024, à l'intersaison. La collecte a été précédée par un long travail participatif en amont, impliquant les Ministères clés concernés dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les agences onusiennes, la Banque Mondiale et les organisations non gouvernementales, tous membres à part entière du Comité de Pilotage mis en place à cet effet. Cette AGVSAN 2024 n'aurait pu être réalisée sans la participation active et continue du Gouvernement de la République de Guinée, à travers les Ministères en charge de la Planification et de la Coopération Internationale, de la Santé, de l'Agriculture et de l'Élevage, de la Santé, du

Commerce, de la Pêche ainsi que celui en charge de la Promotion féminine et des Personnes vulnérables. Nous remercions le Gouvernement guinéen, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC), pour leurs soutiens technique et financier à la réalisation de cette enquête.

Nous remercions également les cadres de l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA), des Bureaux de Stratégies et de Développement ainsi que de la Division Alimentation et Nutrition (DAN) pour leur implication dans la réalisation de cette enquête. Leur implication et disponibilité a été la clé du succès de cette activité.

Enfin, notre reconnaissance va aux staffs du Bureau Régional du PAM à Dakar, des sous-bureaux du PAM à Boké, Kankan et N'zérékoré, et des antennes du PAM à Kissidougou et Labé, pour leur contribution à la réussite de cette activité.

Résumé exécutif

Contexte

La République de Guinée est située au Sud-ouest de l'Afrique occidentale avec une superficie de 245 857 km². Elle dispose de richesses hydrographiques importantes et d'un riche potentiel minier encore sous-exploité.

L'économie nationale, tiraillée entre développement économique et préservation environnementale, est essentiellement portée par les secteurs agricole et minier.

L'agriculture contribue à hauteur de 27,32 % au PIB (27,320 milliards USD en 2022) et emploie environ 60 % de la population active. L'économie informelle représente 41 % du PIB et 96 % des emplois. Le contexte national actuel est marqué par une transition politique. Malgré son exposition aux chocs socio politiques, aux crises sanitaires, et la guerre russo-ukrainienne, l'économie guinéenne s'est montrée résiliente avec une croissance du PIB réel par habitant qui est passée de 2,4 % en 2020 à 3,3 % en 2021 puis à 3,6 % en 2023, soutenue par les bonnes performances du secteur minier et par la mise en œuvre du vaste programme de construction et de rénovation des infrastructures. Cependant, la lutte contre la pauvreté demeure une préoccupation surtout en milieu rural qui concentre 80% des personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté et 95% de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Le Gouvernement, avec le soutien de ses partenaires au développement, a mis en place plusieurs instruments, qui couvrent le volet non contributif de la protection sociale, tels que le programme national de réadaptation à base communautaire, l'assistance sociale, l'action humanitaire, l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES), le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) qui ciblent en priorité les populations les plus démunies, en particulier les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes d'albinisme afin que ces dernières ne soient pas laissées-pour-compte. En dépit des efforts, les impacts de ces initiatives restent encore limités, au vu des immenses besoins.

L'élimination de la faim et la lutte contre la malnutrition sont encore loin de la cible visée en 2030, surtout en zone rurale, malgré la baisse de 9 points de pourcentage entre 2012 et 2018.

En termes de croissance économique, l'économie guinéenne a démontré une remarquable résilience face à la pandémie de COVID-19. Cette résilience s'appuie sur les leçons tirées du Plan National de Riposte contre Ebola et sur la mise en œuvre efficace de la Stratégie Nationale de

Lutte Contre la COVID-19 (SNLC 2020-2022). En 2020, la croissance économique a atteint 7 %, en hausse par rapport aux 5,6 % de 2019. Cette croissance est principalement attribuable aux performances robustes des secteurs minier (32,3 %) et énergétique (13,8 %). Toutefois, des secteurs tels que le transport, le commerce et l'hôtellerie, qui contribuent à plus de 35 % du PIB, ont subi des impacts négatifs significatifs. Malgré les répercussions de la pandémie et les tensions dues à la guerre en Ukraine, la Guinée a maintenu une dynamique de croissance économique, principalement soutenue par le secteur minier, bien que ce dernier ne favorise pas suffisamment la création d'emplois décents.

Entre 2021 et 2023, la croissance économique s'est stabilisée autour de 5 %, et l'économie, peu diversifiée, reste largement dominée par le secteur informel. Le revenu annuel moyen par habitant a atteint 1 180 USD, plaçant ainsi la Guinée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure depuis juillet 2023.

Méthodologie de l'enquête

Mise en œuvre par le Gouvernement Guinéen à travers le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale en collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage, de la Santé et de l'Hygiène Publique, de la Pêche et de l'Economie Maritime, du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, et de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, les agences du Système des Nations Unies (PAM, UNICEF, PNUD, OMS et FAO) et la Banque Mondiale. L'enquête est financée conjointement par le PAM et la Banque Mondiale.

L'enquête s'est déroulée sur l'ensemble du territoire, couvrant les 33 préfectures du pays, ainsi que dans la région spéciale de Conakry. Au total, 34 strates ont été constituées.

Plusieurs années après la dernière Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (ENSAV) publiée en 2014, l'Évaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (EFSU) de 2015 réalisées avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Analyse globale de la vulnérabilité de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN) en 2018, cette nouvelle étude a pour but de fournir des informations actualisées à l'ensemble des acteurs travaillant dans la sécurité alimentaire et la nutrition en Guinée.

Cette enquête a consisté en une collecte de données quantitatives et qualitatives à travers des groupes de discussion et des entretiens avec les ménages et d'autres informateurs clés. Elle a été réalisée auprès de 12 679 ménages interrogés sur 29 sections abordant, entre autres ; démographie, éducation, santé, migration, habitat et équipement du ménage, énergie, agriculture, élevage et pêche, source de revenus et moyens d'existence, crédit et dépenses, consommation alimentaire et source des aliments, score de diversité alimentaire, chocs, stratégies de de survie basée sur les moyens d'existence et basée sur l'aliment, assistance et priorités, et nutrition.

Une enquête de nutrition auprès des enfants de 0 à 59 mois de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer (15-49 ans) a été conduite. Des indicateurs anthropométriques (PB ou MUAC (Mid-Upper Arm Circumference) et d'alimentation (MAD (Minimum Acceptable Diet) et MDDW (Minimum Dietary Diversity for Women) ont été collectés chez les enfants et les femmes. Au total, 11537 enfants et 8998 femmes ont été enquêtés.

L'échantillonnage a été défini par l'INS à travers un tirage aréolaire, stratifié à deux degrés. Au premier degré, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées par sondage en grappes avec probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Les ménages ont ensuite été sélectionnés au second degré. Des coefficients de pondération ont été appliqués afin d'obtenir une représentativité nationale, régionale mais également préfectorale.

La supervision rapprochée de la collecte de terrain a été assurée par 16 superviseurs de terrain, soit une équipe conjointe de 2 superviseurs par région. La plupart des superviseurs sont des membres du Comité technique à savoir l'ANASA, la DAN et autres BSD. Ces derniers étaient secondés par 7 superviseurs numériques dont le rôle consiste à contrôler numériquement la qualité des données collectées à distance (à partir du bureau), remonter aux équipes et aux agent enquêteurs les anomalies constatées lors des contrôles tout en proposant des solutions, s'assurer que les observations faites sont prises en compte et régler les problèmes techniques.

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 15 mai 2024 au 15 juin 2024 afin d'éviter d'enquêter pendant ou après la fête de tabaski (16 juin 2024), pour éviter d'entacher la qualité des données de l'insécurité alimentaire et de la nutrition. Elle s'est déroulée en deux phases : une première phase à Conakry et la seconde à l'intérieur du pays.

La formation des agents enquêteurs et celle des superviseurs ont été couplées. Elle a duré 8 jours et l'enquête pilote un jour. Au total, 200 agents enquêteurs

(150 agents enquêteurs et 50 chefs d'équipe) ont été retenus pour l'enquête. Chaque équipe comprenait quatre personnes (un chef d'équipe et trois agents).

Combien de personnes y a-t-il en insécurité alimentaire et en malnutrition ?

Les résultats de AGVSAN 2024 révèlent un niveau d'insécurité alimentaire particulièrement alarmant. En effet, l'analyse du tableau 4-1 indique qu'au niveau national, 35,8 % des ménages sont en insécurité alimentaire, dont 33,4 % en situation modérée et 2,4 % en état sévère. Cette prévalence élevée indique qu'environ 4 846 641 personnes n'ont pas ou ont un accès restreint (physique ou économique) à une alimentation suffisante, les empêchant ainsi de satisfaire leurs besoins énergétiques et préférences alimentaires pour mener une vie active, saine et stable. Par ailleurs, environ cinq ménages sur huit (64,3 %) vivent en sécurité alimentaire, bien que la moitié de ces ménages se trouve en sécurité alimentaire limitée. En comparaison à la situation de 2018, on observe une détérioration notable de la situation alimentaire en Guinée. Le taux d'insécurité alimentaire a augmenté de manière significative, passant de 21,8 % en 2018 à 35,8 % en 2024, soit une hausse de 14 points.

La situation de nutrition pour les enfants de moins de 6 à 59 mois reste précaire : la prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 4 % dont sa forme sévère est de 1,7 %.

Chez les femmes en âge de procréer 15 à 49 ans, 7,6 % souffrent de dénutrition aiguë au niveau national, 5 % ont un risque de dénutrition.

Où vivent les populations en insécurité alimentaire et en malnutrition ?

Sur le plan régional, l'insécurité alimentaire est particulièrement marquée dans les régions de Faranah (47,8 %) et de N'Zérékoré (47 %), avec respectivement 1,2 % et 2,4 % de ménages en situation sévère. Dans ces régions les conditions socio-économiques et les infrastructures de base sont souvent déficientes. Par ailleurs, les régions de Boké, Mamou, Kankan et Kindia présentent respectivement des niveaux de 45,5%, 40,5%, 36,63% et 36,48 %. Dans ces quatre régions, le niveau d'insécurité alimentaire sévère est au-dessus de la moyenne nationale.

Au niveau préfectoral, la situation de l'insécurité alimentaire est particulièrement préoccupante dans les préfectures de Yomou, Kérouané et Dinguiraye, où

respectivement 77 %, 68 % et 63 % des ménages sont touchés. Dans ces préfectures, la consommation alimentaire est pauvre pour respectivement 29 %, 14,5 % et 39,2 % des ménages (cf. annexe tableau 4A-3). En outre, on constate que la consommation alimentaire est moins diversifiée pour 22,3 %, 10,6 % et 9,1 %, c'est-à-dire ces ménages consomment moins de quatre groupes d'aliments. En analysant l'ampleur du phénomène, il ressort que la préfecture de Forécariah enregistre la plus forte proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère, avec 13,52 %. Les préfectures de Boké, Kérouané et Yomou demeurent également dans des situations relativement similaires. En termes absolus, sur les 4 846 641 personnes en situation d'insécurité alimentaire en Guinée, la région de N'Zérékoré compte 1 010 368, suivie des régions de Kankan (922 977 personnes), Conakry (626 201 personnes), Boké (614 258 personnes) et Kindia (613 746 personnes). Les effectifs les plus faibles sont observés dans les régions de Labé (336 031 personnes), Mamou (337 786 personnes) et Faranah (482 375 personnes). Ces disparités régionales doivent être interprétées en tenant compte des particularités démographiques, notamment la densité de population dans chaque région.

En termes de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois, les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions administratives de Faranah (7,5 %) dont la forme sévère est de 1,2 % et Kindia (6,6%) dont la forme sévère est de 2,2 %. La prévalence la plus faible est enregistrée dans la région de Conakry, avec 1,2 % dont 0,4 % sous la forme sévère. Pour la dénutrition des femmes de 15 à 49 ans, les régions de Boké (14,3%) et Conakry (14,8%) ont les proportions les plus élevées. La proportion la plus faible de femmes souffrant de dénutrition aigüe est enregistrée dans la région de Kankan, avec 3,2 %.

Qui sont les personnes qui vivent en insécurité alimentaire ?

Les personnes en insécurité alimentaire en Guinée vivent en majorité dans les ménages ruraux, particulièrement localisés dans les régions de Faranah et N'Zérékoré. Ces ménages, représentent 43,3 % de la population rurale, et 75,4 % d'entre eux vivent dans des zones rurales éloignées, où l'accès aux services et ressources est limité. Ces ménages dépendent largement de l'agriculture de subsistance (63,5 %), cultivant des produits locaux comme le riz, l'arachide et le maïs, mais manquent de stocks alimentaires suffisants : 75 % n'en possèdent pas ou les voient s'épuiser après 2,9 mois en moyenne. Ces caractéristiques les rendent particulièrement vulnérables, notamment durant les périodes de soudure.

Socio-économiquement, ces ménages présentent un profil de grande précarité. Ils comptent en moyenne 8,43 personnes et consacrent plus de 65 % de leurs revenus aux besoins alimentaires, limitant leur accès à d'autres services essentiels comme l'éducation et la santé. Près de 75 % de ces ménages ont une qualité de consommation alimentaire qualifiée de "pauvre" ou "limite", et 88,5 % adoptent des stratégies de survie extrêmes en cas de crise, comme le retrait des enfants de l'école ou la réduction des dépenses de santé. Avec un accès limité aux soins (42,5 % rapportent des difficultés) et un faible niveau d'éducation chez les responsables de ménage (60,8 % sans scolarisation), ces ménages manquent des ressources nécessaires pour améliorer leur situation et sont en grande partie dépendants de stratégies de résilience à court terme qui risquent de compromettre leur avenir.

Quelles sont les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire ?

Les causes de l'insécurité alimentaire sont variées et peuvent jouer de façons différentes selon le contexte agroécologique de la zone dans laquelle vivent les populations, les moyens d'existence de ces populations, l'accès des populations au marché, les pratiques et règles locales, les chocs subis dans les zones et les stratégies développées par les ménages. Cependant, dans le cas de l'insécurité alimentaire en Guinée, les grandes tendances suivantes peuvent être dégagées :

L'insécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables :

Les résultats montrent que les ménages touchés par l'insécurité alimentaire (que ce soit en contexte urbain ou rural) présentent un score de consommation alimentaire pauvre liée à un déséquilibre de leur régime alimentaire. Il en est de même des ménages qui ont consacré plus de 75 % de leur revenu aux dépenses alimentaires (79 %). Ce constat est aussi valable pour 83,5 % de ceux ayant adopté des stratégies d'adaptation d'urgence de leurs moyens d'existence.

Au niveau préfectoral, la situation de l'insécurité alimentaire est particulièrement préoccupante dans les préfectures de Yomou, Kérouané et Dinguiraye, où respectivement 77 %, 68 % et 63 % des ménages sont touchés. Dans ces préfectures, la consommation alimentaire est pauvre respectivement chez 29 %, 14,5 % et 39,2 % des ménages. En analysant l'ampleur du phénomène, il ressort que la préfecture de Forécariah enregistre la plus forte proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère, avec 13,52 %.

Le recours aux emprunts pour subvenir aux besoins alimentaires est fréquent dans la région de N'Zérékoré, avec un taux de 12,45 %, supérieur à la moyenne nationale de 8,7 %. La préfecture de Yomou se distingue particulièrement, avec 35 % des ménages ayant recours aux emprunts, suivie de Beyla (14 %) et de N'Zérékoré (11,7 %). Les ménages les plus pauvres, contraints de s'endetter pour acheter des aliments de base, hypothèquent souvent leurs récoltes à venir ou vendent leur main-d'œuvre pour rembourser leurs dettes, qui s'étalent en moyenne sur une période de 2 à 6 mois (INS, 2018). Cette situation conduit certains ménages à un endettement chronique, compromettant davantage leur sécurité alimentaire à long terme.

Causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire

D'un point de vue plus macro, l'insécurité alimentaire en Guinée peut s'expliquer par plusieurs facteurs indiqués ci-après.

La production agricole et la productivité sont faibles, en raison des sols dégradés, peu fertiles et d'une faible mécanisation et utilisation des intrants par les agriculteurs.

Les pertes au niveau des récoltes sont importantes, en lien avec les mauvaises conditions de stockage et le manque de transformation des produits notamment les produits de maraîchage.

Le mauvais état des routes, leur dégradation régulière suite aux inondations ou aux pluies intenses limitent également l'accès aux marchés et freinent la commercialisation des produits.

Ensuite, la pauvreté reste un facteur majeur : environ 50,1 % de la population guinéenne vivait sous le seuil de pauvreté en 2022, avec des disparités marquées entre les zones rurales (55,4 %) et urbaines (22,4 %). Cette précarité affecte l'accès à une alimentation suffisante, notamment dans des régions comme Labé, où 66 % de la population est en situation de pauvreté, et Kankan, avec un taux de 31 %.

Les ménages sont également vulnérables aux chocs économiques et environnementaux : 33,5 % des ménages signalent des maladies graves ou des accidents comme facteurs perturbateurs, tandis que 13,4 % mentionnent la hausse des prix alimentaires, et 14,5 % déplorent les retards dans les saisons des pluies, qui nuisent aux récoltes. Par ailleurs, 52,8 % des ménages pratiquent une agriculture de subsistance, et 89,8 % de ces agriculteurs dépendent d'une agriculture vivrière à faible rendement, ce qui les rend très vulnérables.

Enfin, l'accès limité aux infrastructures de base joue un rôle crucial dans l'insécurité alimentaire : 42,5 % des ménages n'ont pas un accès facile aux services de santé, principalement à cause du coût des soins (61,96 %) et de l'éloignement (44,25 %). L'absence d'infrastructures de base dans les zones rurales limite également leur capacité à produire suffisamment de nourriture et à maintenir un revenu stable, contribuant ainsi à un taux élevé d'insécurité alimentaire dans les régions les plus vulnérables du pays.

Quelles interventions ?

Les mesures pour combattre, réduire ou atténuer l'insécurité alimentaire sont de plusieurs ordres. Si des politiques et plans ont été développés pour combattre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée, leur financement et leur mise en place demandent encore à être effective pour des interventions permettant de réduire l'insécurité alimentaire à grande échelle.

Sur la base des résultats de cette étude, les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'intention des organes ci-dessous :

Ministère de l'Agriculture, FAO, ONG locales

- Améliorer l'accès aux intrants agricoles dans les zones les plus vulnérables à travers des programmes de soutien agricole et par exemple la vulgarisation de semences à cycle court avec un focus sur les zones rurales des zones de Faranah, N'zérékoré, Yomou, Dinguiraye et Kérouané.
- Faciliter l'accès à des crédits et à des modalités de remboursement adaptées, en particulier pour les petits agriculteurs, les jeunes, et les femmes en établissant des partenariats avec des institutions financières pour créer des produits de crédit spécifiques et accessibles, accompagnés de formations sur la gestion financière pour aider les bénéficiaires à comprendre et à gérer les modalités de remboursement.

Ministère du Commerce, Ministère de la Pêche, Ministère de l'Agriculture, PNUD, PTF

- Améliorer les infrastructures de stockage, conservation et transport pour les produits agricoles en investissant dans la construction et la réhabilitation d'entrepôts et de silos équipés de systèmes de conservation modernes, en collaboration avec les producteurs locaux pour garantir l'adéquation aux besoins spécifiques des communautés ;

Ministère de l'Environnement, FAO, ONG environnementales, PTF

- Sensibiliser au changement climatique, restauration du couvert végétal, et bonnes pratiques environnementales dans les programmes gouvernementaux en intégrant des modules de sensibilisation sur le changement climatique et les pratiques durables dans les programmes éducatifs à tous les niveaux

Ministère de l'Action Sociale, Banque Mondiale, PNUD, PAM

- Établir un système de ciblage basé sur des données géographiques et socio-économiques pour identifier les ménages vulnérables et garantir que les transferts monétaires sont distribués de manière appropriée, notamment pendant les périodes critiques de soudure.

Ministère de l'Éducation, PAM, FAO, Ministère de la Santé

- Fournir un appui alimentaire dans les zones à forte insécurité alimentaire telle que les régions de Faranah et de N'zérékoré surtout les préfectures de Yomou, Kérouané et Dinguiraye, en priorisant les productions locales.
- Mettre en place un système d'alerte et de surveillance pour suivre la sécurité alimentaire et adapter les interventions selon les besoins régionaux en établissant des comités locaux de surveillance de la sécurité alimentaire qui collectent et analysent des données sur les conditions alimentaires, permettant ainsi d'ajuster les programmes d'aide en fonction des évolutions des besoins des communautés.

Ministère de la Santé, UNICEF, PAM

- Mettre en œuvre des programmes de nutrition spécifiquement adaptés aux régions les plus touchées, notamment Faranah et Kindia, en priorisant la distribution de compléments nutritionnels et la sensibilisation des mères aux pratiques de nutrition infantile.
- Investir dans l'amélioration des infrastructures de santé dans les régions à forte prévalence de malnutrition, avec un accent particulier sur Kindia et N'zérékoré, afin d'assurer un dépistage rapide et une prise en charge adéquate des cas de malnutrition aiguë.

- Mener des études supplémentaires pour identifier les causes spécifiques de la malnutrition dans chaque région. Les résultats de ces études doivent orienter les interventions adaptées aux besoins locaux.
- Encourager le développement de partenariats entre les secteurs public et privé pour soutenir la mise en place de programmes nutritionnels durables, prenant exemple sur les initiatives réussies à Conakry.
- Établir un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des interventions mises en place dans chaque région et ajuster les programmes en conséquence.
- Renforcer les campagnes de sensibilisation sur l'importance de la nutrition infantile, impliquant les leaders communautaires pour une meilleure portée et acceptabilité des messages de santé.
- Orienter au mieux les interventions en mettant en place un système de surveillance, d'alerte et de collecte de données sur la malnutrition qui inclut des enquêtes régulières et des évaluations des besoins alimentaires, afin d'orienter les interventions en fonction des tendances et des priorités locales.

Ministère du Commerce, FAO, Banque Centrale

- Mettre en place un système de surveillance des prix des denrées et de contrôle des flux commerciaux pour suivre les conditions d'importation et d'exportation en établissant une plateforme de suivi des prix et des flux commerciaux en collaboration avec les acteurs du marché, incluant des agents économiques, des producteurs et des consommateurs, pour collecter et analyser régulièrement les données sur les prix des denrées ;

INS, PAM, FAO, Ministère de l'Agriculture

- Mettre en place un système de surveillance et d'alerte et de collecte de données nutritionnelles standardisé à travers des enquêtes régulières, telles que les enquêtes SMART, afin de recueillir des informations précises et actuelles sur la nutrition.



Introduction

Pays très riche en terres cultivables avec une pluviométrie appréciable, le cas de la Guinée est un paradoxe. D'un côté, son potentiel agricole est estimé à 13,7 millions d'hectares, soit 24% de la superficie totale du territoire national, et de l'autre, environ deux guinéens sur cinq (43,7%) vivent encore sous le seuil de la pauvreté selon la dernière évaluation de la pauvreté en 2019. En outre, 15,8% de la population sont exposés au risque de sous-alimentation (AGVSAN, 2018).

Premier employeur de l'économie nationale, le secteur de l'agriculture joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et le développement rural. Plus de la moitié des ménages ruraux (57%) tirent leurs revenus des activités agricoles et 52% de la main-d'œuvre y trouve de l'emploi (RNAE, 2022).

En prenant la direction du pays le 5 septembre 2021, le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), a clairement affiché sa volonté de refonder l'Etat pour : (i) définitivement tourner la page de l'autocratie qui minait dangereusement la stabilité des institutions nationales ; (ii) alléger les souffrances des populations ; et (iii) rattraper les retards injustifiés de la Guinée sur le plan du développement socio-économique.

Ainsi, pour alléger les souffrances des populations, un programme de référence intermédiaire (PRI) a été élaboré pour la période 2022-2025 dont ses interventions contribueront à : (i) créer les conditions de paix et de sécurité ainsi qu'un environnement institutionnel et macroéconomique stable durant la Transition ; et (ii) permettre l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes à la satisfaction de toutes les parties prenantes.

Pour y parvenir le PRI articule sa stratégie d'intervention autour des cinq (5) axes de la feuille de route du Gouvernement, à savoir : (i) rectification institutionnelle ; (ii) cadre macroéconomique et financier ; (iii) cadre légal et gouvernance ; (iv) action sociale, emploi et employabilité ; (v) infrastructures, connectivité et assainissement.

En outre, le PRI devra servir de tremplin pour maintenir le pays sur la trajectoire définie par : (i) la Vision 2040 d'une Guinée émergente et prospère ; (ii) par les agendas internationaux de développement, à savoir les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, la Vision 2050 de la CEDEAO et l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) ; ainsi que sur (iii) les évolutions constatées dans ces agendas à la suite des évaluations réalisées à l'échelle nationale.

L'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition, est un volet important qui contribue à l'axe « action sociale, emploi et employabilité » dont l'objectif est entre autres de réduire les inégalités socio-économiques ainsi que les disparités de genre, tout en créant les conditions nécessaires au renforcement de l'action sociale, à la création de l'emploi. Les actions prioritaires prévues à travers cet axe, doivent permettre de : (i) mettre en place un cadre incitatif favorable à l'emploi ; (ii) promouvoir la formation à l'auto-emploi des jeunes ; (iii) promouvoir l'autonomisation des femmes ; (iv) organiser la protection sociale publique ; (v) renforcer l'employabilité et l'inclusion des personnes vulnérables.

Les problèmes de nutrition, souvent mal perçus et considérés comme un problème de santé simple ou d'insuffisance d'alimentation surtout pour les plus pauvres, sont le reflet et la manifestation d'un ensemble de déterminants multisectoriels. Sous toutes ses formes, les problèmes alimentaires et nutritionnels constituent à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté. Dans les formes les plus graves, ils se présentent comme des pathologies graves qui exacerbent la mortalité chez les groupes vulnérables. La lutte contre la sous-alimentation et la malnutrition s'insère dans le cadre global de la lutte contre la pauvreté. Face à ces différents constats, il était impérieux de concevoir et de mettre en œuvre une approche intégrée des problèmes de lutte contre la pauvreté. C'est dans un tel contexte que cette enquête pour l'analyse de la vulnérabilité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée a été réalisée par l'Institut national de la statistique (INS). Cette enquête a pour objectif général est de mettre à jour des indicateurs et la base de données pour le suivi et la localisation de la sous-alimentation et la malnutrition dans toutes les préfectures du pays, la gestion et la planification des actions appropriées ainsi que l'information au Gouvernement et ses partenaires au développement.

Ce rapport est subdivisé en onze (7) chapitres. Ainsi, après une présentation du contexte guinéen, la méthodologie de l'enquête sera détaillée. La situation socio-démographique des ménages y sera présentée, ainsi que les limites de l'étude. La partie suivante traitera de la consommation des ménages et dressera le portrait de l'insécurité alimentaire dans chaque préfecture. L'état nutritionnel des enfants et femmes en âge de procréer sera ensuite détaillé dans le chapitre suivant. Le chapitre d'après présentera les facteurs influençant la sécurité alimentaire et la nutrition, en dressant un constat de la

situation dans les domaines de l'éducation, de la santé, des conditions d'habitation et d'hygiène des populations, la migration. Enfin dans le dernier chapitre nous abordons les moyens d'existence des populations à travers les activités des ménages, avant d'aborder. Les chocs subis par les ménages des différentes zones et les stratégies

d'adaptation des populations sont également détaillés dans ce chapitre.. A l'issue de tous ces développements, des recommandations seront formulées quant aux types d'interventions pertinentes au regard des différents contextes et les personnes à cibler dans les futures interventions.

I. Contexte

Ce chapitre présente le contexte du pays Ce chapitre présente un aperçu contextuel essentiel pour comprendre l'état de la sécurité alimentaire des ménages en Guinée. Dans un premier temps, il explore la situation socio-économique nationale, un facteur clé qui influence directement les capacités d'accès et de disponibilité alimentaire. Ensuite, il aborde les différentes formes d'assistance alimentaire mises en place pour soutenir les ménages vulnérables et améliorer leur résilience face aux crises. La section examine également le contexte environnemental, en soulignant les défis climatiques et les conditions écologiques qui impactent la production agricole. Enfin, une analyse des secteurs agricoles, d'élevage et de pêche est présentée. Ce panorama offre ainsi une vision globale des forces et des contraintes du pays dans sa quête d'une sécurité alimentaire durable.

1.1. Situation socio-économique de la Guinée

1.1.1. Structuration de l'économie

La Guinée est un pays riche en ressources minières (bauxite, or, fer et diamants), avec un potentiel hydrologique et agricole considérable, mais seulement 25 % des terres cultivables sont effectivement exploitées. En 2023, l'agriculture a contribué à hauteur de 20 % au PIB et emploie environ 60 % de la population active⁴. Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 34 % dont 21,5 % pour le sous-secteur minier portant sur les industries extractives. Le sous-secteur de l'industrie agroalimentaire et manufacturière ne représente que 9,8 % et caractérise la faible transformation et diversification de l'économie.

L'agriculture contribue à hauteur de 27,32 % au PIB (27,320 milliards \$ en 2022) et emploie environ 60 % de la population active⁵. L'économie informelle représente 41 % du PIB et 96 % des emplois.

1.1.2. Croissance économique et développement

La Guinée présente de très nombreux atouts naturels : une façade maritime, un important potentiel hydrologique et agricole, des frontières partagées avec 6 pays et un sous-sol très riche en minerais (bauxite : 1ère réserve mondiale avec 25% du stock et 2ème producteur mondial), 4 Mds T de réserves de fer, 700 T d'or et 30 à 40 M T de carats de réserves prouvées de diamants. Toutefois, son économie demeure relativement peu diversifiée et structurellement vulnérable aux chocs exogènes, notamment sur les matières premières : (i) la contribution du secteur primaire au PIB est relativement modeste (29% du PIB en 2021), mais celle-ci devrait

augmenter grâce notamment à la valorisation en 2022 de près de 14 M d'hectares de terres arables possédées par l'Etat ; (ii) le secteur secondaire (31% du PIB) est dominé par les activités minières qui, avec la bauxite, l'or et le diamant, représentent 18% du PIB du pays ; enfin, (iii) le secteur tertiaire (40% du PIB) est quant à lui porté par le commerce, le transport, les télécommunications, l'immobilier et les services aux entreprises. Le renforcement de l'activité agricole s'est ainsi imposé comme l'une des priorités du gouvernement afin de réduire la dépendance du pays à l'exploitation minière.

Malgré l'incertitude politique et l'augmentation des prix des denrées alimentaire et de l'énergie, l'économie guinéenne s'est montrée résiliente, avec une croissance à 4,0% en 2022. La croissance économique a poursuivi son augmentation, atteignant 5,7% en 2023, portée par le secteur minier, qui a bénéficié d'une hausse des demandes indienne et chinoise en bauxite et en aluminium, et dont la croissance s'est établie à 9,4%. La croissance du secteur non-minier, tirée vers le haut par l'agriculture, a également cru en 2023, s'établissant à 4,8%. Toutefois, malgré les financements d'urgence accordés à la Guinée suite à l'explosion du dépôt de carburant de Conakry, la croissance économique devrait ralentir en 2024 et s'établir à 4,1%. Celle-ci demeurerait déterminée par le secteur minier qui devrait enregistrer une croissance à 7,6% en 2024, grâce notamment à la concrétisation du giga-projet minier de Simandou. A moyen terme, l'activité économique devrait poursuivre son accélération (5 à 6% par an entre 2025 et 2028), toujours grâce au secteur minier en pleine expansion (+10% par an en moyenne).

En dépit de ses atouts, les indicateurs socio-économiques de la Guinée demeurent faibles. Avec une population estimée 13,6 millions d'habitants et un PIB de 23,0 Mds USD en 2023 selon le FMI, la Guinée se situe au bas du classement IDH, occupant le 181ème rang sur 193 pays en 2022. Selon les autorités, un peu moins de la moitié des Guinéens (43%) vivent en dessous du seuil national de pauvreté qui est estimé à 16 423 GNF/ personne/jour (1,6 EUR) en 2020. Par ailleurs, l'économie reste encore en grande partie informelle, avec une part estimée à 57,5% du PIB en 2021 et 96% des emplois en 2019. En outre, l'espérance de vie à la naissance se situe à 59,5 ans en 2023. La Guinée souffre également de récurrent délestage en lien avec des pénuries d'eau qui limitent la capacité de production hydroélectrique du barrage de Souapiti et de difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures depuis l'exposition du dépôt pétrolier de Conakry en décembre 2023.

1.1.3. Finances publiques

Le déficit budgétaire s'est établi à 1,6% du PIB en 2023, après s'être résorbé à 0,8% en 2022. En 2024, le déficit budgétaire devrait continuer de se creuser du fait de la baisse des recettes publiques et de dépenses supplémentaires, en particulier liées à l'explosion du dépôt de carburant dans le cadre du plan de réponse des autorités (plan de 1 500 Mds GNF en 2024, 5 000 Mds GNF au global en pluriannuel). Ainsi, le déficit budgétaire devrait ainsi s'élever à 3,0% du PIB en 2024, contre 2,4% prévu avant l'explosion.

1.1.4. Dette publique

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette du FMI, le pays demeure en risque de surendettement modéré avec une certaine marge de manœuvre pour absorber les chocs. En effet, en 2023, l'encours de la dette publique totale a enregistré une légère augmentation de 0,2 points de PIB par rapport à 2022 pour s'établir à 40,3% du PIB, et devrait retomber à 39,3% du PIB en 2024. Cette tendance reflète une augmentation de la dette intérieure à 20,6% du PIB en 2023, contre 18,6% en 2022. La dette extérieure a quant à elle diminué de 1,7 point de PIB pour s'établir à 19,7% en 2023. Cette situation se justifie par une pause temporaire du soutien des bailleurs depuis l'avènement du CNRD en Septembre 2021, mais également par l'appréciation du franc guinéen, conjuguée à une croissance dynamique du PIB.

L'économie guinéenne se distingue par sa résilience au sein de l'Afrique de l'Ouest. Porté par l'agriculture et l'exploitation minière, le PIB a connu une croissance estimée à 5,7 % en 2023, contre 4 % en 2022. L'inflation est passée de 10,5 % à 7,8% entre 2022 et 2023 (la Guinée en chiffres ,2022).

1.1.5. Politiques économiques et sociales

A la suite du PNDES, un PRI (Programme de Référence Intérimaire) a été élaboré et est en train de se mettre en œuvre. Ce programme présente un déficit de financement annuel de 1,125 milliard de dollars, en plus des 1,39 milliard de dollars par an requis sur la période 2020–2030 pour la résilience climatique. Pour combler ce déficit, la Guinée doit renforcer son cadre macroéconomique, améliorer l'environnement des affaires, accroître la mobilisation des ressources intérieures, stimuler les

financements privés dormants (marché boursier, fonds de pension, finance verte) et attirer davantage d'investissements directs étrangers. La signature d'un programme avec le FMI serait également un signal utile pour mobiliser les quelque 7 milliards de dollars de financement de la table ronde de Dubaï sur les principes de l'ONU pour l'investissement responsable. À court terme, les banques multilatérales de développement devraient permettre à la Guinée de bénéficier d'un plus grand nombre de droits de tirage spéciaux et de garanties partielles de risque et de crédit. À moyen et long terme, il serait utile de passer à des guichets et à des financements non concessionnels.

Bien que dominée par les services à faible productivité, l'économie se diversifie vers l'industrie. La part de l'industrie dans le PIB est passée de 32,1 % au cours de la période 1990–1999 à 39,4 % au cours de la période 2010–2019, tandis que la part de l'agriculture, peu diversifiée et à forte intensité de capital, est passée de 19,6 % sur la période 2010–2019 à 25,6 % sur la période 2020–2021, grâce à l'introduction de semences et d'engrais améliorés. Cette dynamique bénéficie des incitations à l'investissement, d'une plus grande offre d'hydroélectricité, qui doit être consolidée, de l'infrastructure de connectivité avec les marchés régionaux. Elle est également soutenue par la stratégie de substitution des importations promue par le Plan national de développement économique et social 2016–2020 et le Programme intérimaire de référence pour la transition 2022–2025.

1.1.6. Pauvreté en Guinée

Selon les résultats de l'EHCVM-2018/2019, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, c'est-à-dire disposant d'un revenu annuel par tête inférieur à 5 006 533 GNF, est de 43,7%. Cet indicateur représente le taux de pauvreté ou l'incidence de pauvreté nationale. L'écart moyen des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté (P1) représente la profondeur de pauvreté, il est de 12,5% au niveau national. La sévérité de pauvreté (P2) qui prend en compte l'intensité de la pauvreté et les inégalités entre les pauvres, représente 5 % de la ligne 141 de pauvreté au niveau national. Avec une population totale de 12 046 031 habitants, l'effectif de la population pauvre en Guinée est de 5 264 038 en 2019.

Tableau 1 - 1: Population et montant nécessaire pour éradiquer la pauvreté

Rubrique	Population	Seuil de pauvreté	Incidence de pauvreté (%)	Profondeur de la pauvre et (%)	Population pauvre	Montant pour éradiquer la pauvreté en Milliards (GNF)	Montant par pauvre
Seuil national	12 046031	5006533	43,7	12,5	5264877	75386065	1431868
Seuil international de pauvreté en 2018 (\$3,2 PPA 2011)	12 046031	5947113	56,00	18,5	6751096	1323649	1960643

1.2. Assistance alimentaire

Dans le cadre de la sécurité alimentaire et en réponse aux impacts de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire en Guinée, le PAM a apporté une assistance alimentaire et nutritionnelle auprès de 20 000 ménages vulnérables via le projet RESIGUI, financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 8 Millions d'euros. Les financements d'urgence du FMI ont aidé la Guinée à faire face aux effets des chocs macroéconomiques, grâce à l'engagement des autorités en faveur de la transparence dans l'utilisation de ces fonds

Le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022 a provoqué une forte hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires et des engrais, exacerbant l'insécurité alimentaire dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne. La Guinée comptait parmi les pays les plus touchés. Fin 2022, 11 % des Guinéens, soit 1,2 million de personnes, se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. En décembre 2022, la Guinée a reçu 71 millions de dollars au titre du guichet « chocs alimentaires » de la facilité de crédit rapide du FMI ; cette aide visait à soulager les populations les plus vulnérables, en proie au choc sur les cours des denrées alimentaires.

À peine un an plus tard, la Guinée subissait un choc de plus. En décembre 2023, l'explosion du principal dépôt de carburant à Conakry s'est soldée par des morts, des blessés et des dégâts matériels. Pour aider le pays à se relever, le conseil d'administration du FMI a récemment approuvé une nouvelle aide de 71 millions de dollars au titre du guichet « chocs exogènes » de la facilité de crédit rapide. L'explosion a compromis encore davantage la sécurité alimentaire, en raison des pénuries de carburant et du niveau élevé des coûts de transport. Des organisations comme la BM (Banque Mondiale) le Fonds de développement agricole (FODA), L'Agence nationale pour l'inclusion économique et sociale (ANIES) et le Fonds de développement social et de l'indigence (FDSI) ont aidé à l'utilisation des fonds du guichet.

Sources Réduire l'insécurité alimentaire en Guinée : le guichet « chocs alimentaires » du FMI

1.2.1. Programmes nationaux d'aide

En Guinée, plusieurs programmes nationaux d'aide sont en place pour soutenir le développement et améliorer les conditions de vie des populations. Voici quelques exemples :

1. Programme conjoint sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) : Mis en œuvre par le PNUD, l'UNICEF et l'UNCDF, ce programme vise à accélérer la réalisation des ODD en Guinée. Il inclut des initiatives pour améliorer la planification, la

budgetisation et le suivi des projets de développement au niveau local¹.

2. Guichet « chocs alimentaires » du FMI : Ce programme a été mis en place pour aider la Guinée à faire face aux chocs macroéconomiques, notamment ceux liés à l'insécurité alimentaire. Il a permis des distributions de nourriture, des achats d'engrais et des transferts monétaires aux populations vulnérables².
3. Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) : Ce plan soutient les priorités du gouvernement guinéen en matière de développement économique et social, en alignement avec les politiques sectorielles nationales³.

Ces programmes visent à renforcer les capacités locales, améliorer la sécurité alimentaire, et promouvoir un développement durable et inclusif. Le Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO) est un projet phare pour la réalisation et la lisibilité des politiques publiques.

1.2.2. Changement climatique et environnement

La Guinée à travers le ministère de l'environnement, a élaboré en septembre 2019 une stratégie nationale sur le changement climatique. Cette stratégie était articulée autour de 9 (neuf) axes stratégiques qui facilitent l'identification des solutions alternatives et pérennes à savoir :

AXE STRATEGIQUE 1 : Promotion des mesures de renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation de différents secteurs aux risques climatiques ;

AXE STRATÉGIQUE 2 : Promotion des mesures sectorielles d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ;

AXE STRATÉGIQUE 3 : Renforcement des capacités des acteurs, des institutions et de la recherche en matière de lutte contre le changement climatique ;

AXE STRATÉGIQUE 4 : Promotion du développement, du transfert et de l'adoption de technologies en matière de lutte contre le changement climatique ;

AXE STRATÉGIQUE 5 : Prise en compte du changement climatique dans les politiques, stratégies sectorielles et plans de développement ;

AXE STRATÉGIQUE 6 : Renforcement de l'information, l'éducation, la communication et de la sensibilisation sur le changement climatique ;

AXE STRATÉGIQUE 7 : Renforcement des services météorologiques et du suivi du climat de la Guinée ;

AXE STRATÉGIQUE 8 : Prévention, gestion et réduction des risques et catastrophes climatiques, y compris l'immigration ;

AXE STRATÉGIQUE 9 : Promotion de l'accès aux financements liés au climat.

Le développement de ces axes stratégiques ont permis de disposer d'informations pertinentes et fiables pour orienter les décisions des décideurs et différents partenaires bi et multilatéraux.

Toutefois il importe de noter que les impacts significatifs du changement climatique sur l'environnement sont non négligeables. Ces impacts sont entre autres :

Élévation des températures : Les prévisions indiquent une augmentation de la température d'environ 5°C en moyenne et haute Guinée, et de 4°C en Basse et Guinée Forestière d'ici 2100.

Précipitations irrégulières : Les changements climatiques modifient la répartition et le volume des précipitations, ce qui peut entraîner des périodes de sécheresse plus longues et des inondations plus fréquentes.

Déforestation et dégradation des terres : La déforestation, souvent due à l'exploitation minière et à l'agriculture, exacerbe les effets du changement climatique en réduisant la capacité des écosystèmes à absorber le CO₂.

Élévation du niveau de la mer : Les zones côtières, comme Kaback, sont particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, entraînant des déplacements de populations et la perte de terres agricoles.

Initiatives locales : Des projets comme Terra Africa encouragent les journalistes et les médias à sensibiliser le public aux enjeux climatiques et environnementaux.

1.3. Agriculture

Le recensement national de l'agriculture et de l'élevage de 2022 a dénombré au total 1 186 924 ménages (ANASA, 2021). Parmi ces ménages, 1 170 197 pratiquent au moins une des activités agricoles à savoir l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie ou l'aquaculture.

La taille moyenne des ménages agricoles est de 7,1 personnes au niveau national. Elle passe de 5,5 pour la région de Mamou à 8,3 personnes pour les ménages de la région de Kankan. L'âge moyen des chefs de ménages agricoles est de 45,3 ans avec des disparités dans la distribution entre les régions. En général, les chefs de ménage les moins âgés sont plus fréquents dans les régions de Kankan et Kindia.

Les chefs de ménage agricoles mariés constituent la majorité, suivis par les veufs. La plus forte proportion de

chefs de ménages se trouve à Kankan (96,7% de mariés), et la plus faible proportion est constatée à N'zérékoré (82,5%). La part des chefs de ménages mariés est relativement plus importante parmi les hommes (96,9%) que les femmes (57,4%).

Bon nombre des chefs de ménages agricoles n'ont aucun niveau d'instruction. Ceux-ci sont tout de même plus nombreux à pratiquer l'école coranique (43%).

Comme on pouvait s'y attendre, 97% de la population agricole vit en milieu rural et elle réside principalement dans les régions de Kankan (23%) et N'zérékoré (19%) représentent près de la moitié des populations comptées dans les ménages agricoles. Parmi les 8 345 134 personnes vivant dans les ménages agricoles, 97,1% sont du milieu rural. Sur l'ensemble des 1 170 179 ménages agricoles recensés, 99,9% pratiquent l'agriculture. Ils sont composés de 81,6% ménages dirigés par des hommes et 18,4% ménages dirigés par des femmes.

Les céréales sont pratiquées par 95,3% de l'ensemble des ménages agricoles dont 17,5% de ménages dirigés par des femmes contre 77,8% de ménages dirigés par des hommes. Les ménages agricoles qui font des légumineuses représentent 83,6% des ménages agricoles du pays. Cette proportion est de 15,3% de ménages dirigés par des femmes contre 68,3% de ménages dirigés par des hommes. En ce qui concerne les tubercules et racines, 77,5% de ménages agricoles les pratiquent.

Les ménages agricoles pratiquent également un certain nombre d'activités non agricoles. Il s'agit notamment de l'artisanat, du commerce, du transport, l'orpillage, la carbonisation, le bois de chauffe, la saliculture, la saponification, le karité, le miel et l'huile rouge. Toutes ces activités occupent les ménages agricoles et leur rapportent des revenus supplémentaires en plus de l'activité agricole proprement dite.

La culture sur brûlis est pratiquée par 77,5% des ménages agricoles. La jachère est pratiquée 65,5% des ménages agricoles, l'assolement par 59,9% des ménages dont 49,2% dirigés par des hommes et 10,7% dirigés par des femmes. En ce qui concerne la rotation, 66,5% de ménages adoptent cette technique avec 54,5% dirigés par des hommes et 12% dirigés par des femmes. Cette proportion est seulement de 11,4% de ménages agricoles pratiquant les cultures en couloirs avec 9,4% dirigés par des hommes et 2% dirigés par des femmes.

Les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage nécessitent beaucoup plus des terres, et la majeure partie des ménages agricoles (83,6%) exploite des terres situées sur les coteaux pour pratiquer l'agriculture. En termes d'accès aux terres, l'héritage est le principal mode d'accès à la terre. Il concerne 87,1% de l'ensemble des ménages agricoles qui ont au moins une terre acquise par héritage.

Ce groupe de ménages se répartit en 70,8% de ménages sous la responsabilité d'hommes et 14% sous celle de femmes.

Près d'un tiers des ménages agricoles appartiennent à des groupements, associations et coopératives. C'est dans la région forestière que plus de ménages agricoles sont constitués en groupements et associations. Les ménages agricoles sont souvent encadrés par les projets, les ONG ou l'Etat à travers des formations et conseils afin d'améliorer leur production et accroître in fine leur revenu. Au total, 6,3% de l'ensemble des ménages agricoles ont au moins un membre encadré dans les activités agricoles exercées.

Les ménages agricoles ont accès aux crédits avec une proportion de 18,6% de l'ensemble des ménages agricoles du pays. Les ménages dirigés par les hommes sont relativement plus nombreux à accéder aux crédits que ceux dirigés par les femmes. Au niveau des régions administratives, la région de N'Zérékoré enregistre plus de la moitié des ménages agricoles ayant accès au moins à un type de crédits agricoles accordés aux acteurs. Cette région est suivie de Faranah, puis Kindia. En revanche, les régions de Labé et de Mamou sont celles où peu de ménages agricoles ont accès aux crédits.

1.3.1. Elevage

Les activités d'élevage occupent 59,7% des ménages agricoles. Cette dernière proportion est de 39,4% chez les ménages dirigés par des hommes contre 44,5% chez ceux dirigés par une femme. Au niveau des régions, elle varie de 11,1% à Mamou à 51,6% à N'zérékoré. En termes d'effectifs des animaux, les ménages agricoles possèdent 4 199 122 bovins au niveau de l'ensemble des éleveurs de la Guinée, dont 90,9% sont possédés par des ménages dirigés par des hommes et 9,1% par ceux dirigés par des

femmes. Sur un total de 2 611 053 ovins, on note 88,2% possédés par des ménages sous la responsabilité d'hommes et 11,8% sous celle de femmes. Près de 3 millions de caprins sont élevés par les ménages agricoles qui se répartissent en 85,3% dans les ménages avec des chefs de ménage hommes et 14,7% dans des ménages dirigés par des femmes.

1.3.2. Pêche/aquaculture

La pêche/aquaculture (1,5%), la foresterie (1,1%) et l'apiculture (0,1%) sont les sous-secteurs les moins sollicités par les exploitants modernes du secteur de l'agriculture. Ces résultats indiquent également que, dans le secteur moderne, les femmes sont en majorité des salariées temporaires. Par contre, les salariés permanents sont majoritairement des hommes avec un effectif de 2 638 contre 999 femmes au niveau national. Il faut noter que l'activité de la foresterie la plus pratiquée est le reboisement avec une proportion de 31,1% du personnel exerçant l'activité forestière.

En dépit de ces performances, le sous-secteur enregistre des sérieuses difficultés qui retardent son décollage. Il s'agit principalement : (i) de l'absence d'équipements de navigation et d'infrastructures modernes, notamment l'absence de port de pêche industrielle, de chaîne de froid, d'infrastructures de débarquement, de traitement, et de conservation ; (ii) du niveau très limité des compétences humaines, leur mauvaise répartition géographique, et le vieillissement de l'expertise nationale ; (iii) de la faible structuration de la pêche artisanale ; (iv) de la faiblesse des moyens navigants de surveillance ; (v) du laxisme dans la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée ; (vi) du non aménagement des débarcadères de pêche artisanale ; (vii) de la non vulgarisation des textes réglementaires...



II. Méthodologie de l'enquête

Le chapitre consacré à la méthodologie de l'étude présente en détail les bases techniques et pratiques de cette enquête sur la sécurité alimentaire des ménages. Il débute par une présentation des objectifs de l'enquête, clarifiant les intentions principales et les questions de recherche qui guident cette investigation. La section aborde ensuite le processus d'échantillonnage, décrivant les méthodes utilisées pour sélectionner un échantillon représentatif de la population et garantir la fiabilité des résultats. L'organisation de l'enquête pratique est également abordée, incluant les protocoles de collecte de données et les ressources mobilisées pour sa mise en oeuvre sur le terrain. Enfin, le chapitre examine les limites de l'étude, reconnaissant les biais ou contraintes potentielles qui pourraient influencer l'interprétation des résultats. Ainsi ce chapitre offre une compréhension approfondie des étapes méthodologiques suivies pour assurer une analyse précise et pertinente de la sécurité alimentaire au niveau des ménages.

2.1. Objectifs de l'enquête

2.1.1. Structuration de l'économie

L'objectif de l'enquête AGVSAN 2024 est d'évaluer la vulnérabilité ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Plus spécifiquement, elle vise à répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les personnes en insécurité alimentaire et en malnutrition ?
- Combien sont-elles ?
- Où vivent ces personnes ?
- Quel est le profil de ces personnes vulnérables ?
- Quelles sont les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ?

Cette enquête a été réalisée par le Gouvernement Guinéen à travers le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale en collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et d'élevage, de la Santé et de l'Hygiène publique, de la Pêche, du Commerce et de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, les agences du Système des Nations Unies (PAM, UNICEF, PNUD, OMS et FAO) et le projet PHASAO de la Banque Mondiale. Elle est financée conjointement par le PAM et la Banque Mondiale.

L'enquête a été réalisée sur l'ensemble du territoire, couvrant les 33 préfectures du pays, ainsi que dans la région spéciale de Conakry. Au total, 34 strates ont été constituées.

2.2. Type d'enquête et outils

L'AGVSAN est une méthodologie standard développée par le PAM¹ reposant principalement sur des données collectées sur le terrain auprès des ménages. La spécificité de l'AGVSAN 2024 réside dans le fait que les aspects de sécurité alimentaire et nutrition sont combinés dans une même enquête ménage. Les données relatives à la nutrition ont été ajoutées au questionnaire sur la sécurité alimentaire. Ces données ont ensuite été complétées par des informations secondaires rassemblées auprès d'informateurs clés, sur le terrain, à travers des groupes de discussion.

Une revue documentaire a également été effectuée ainsi qu'une collecte de données secondaires auprès de bailleurs de fonds, de représentants de l'administration et de membres de la société civile afin de contextualiser l'analyse et de croiser les informations.

Ainsi, dans le cadre de cette étude un questionnaire ménage quantitatif a été élaboré, structuré en 29 sections traitant divers sujets tels que la démographie, l'éducation, la santé, la migration, l'habitat et les équipements du ménage, l'énergie ; l'agriculture, l'élevage et la pêche, les sources de revenus et les moyens d'existence, l'accès au crédit et les dépenses, la consommation alimentaire, les sources des aliments, le score de diversité alimentaire, les chocs, les stratégies de survie basée sur les moyens d'existence et basée sur l'alimentation, l'assistance et la nutrition. La collecte des données nutritionnelles a été réalisée selon la méthodologie SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions), qui est une méthode d'enquête rapide, standardisée et simplifiée avec saisie et vérification quotidienne des données anthropométriques. Les données collectées en se basaient sur le périmètre brachial (PB) pour les enfants de moins de 5 ans et pour les femmes en âge de procréer (15-49 ans), à l'aide de brassards (MUAC) fournis par la Division Alimentation Nutrition (DAN) du ministère de la santé et de l'hygiène publique.

- De plus, un questionnaire village a été administré lors de groupes de discussions réunissant des informateurs clés des communautés visitées (ie. chef de village, personnel de l'éducation et de la santé et /ou représentants des associations de femmes et de jeunes, et agriculteurs). Ce questionnaire comportait 7 sections : identification du village, démographie et migration, transport et communication, éducation, marchés agricoles, assistance et aide alimentaire, chocs et sécurité alimentaire.

1 PAM, 2009 : Comprehensive, Food Security and Vulnerability Analysis Guidelines.

- Fiche de dénombrement des ménages : Cette fiche sert à faire le listing des ménages dans chaque zone de dénombrement de l'échantillon. Elle sert aussi d'outils de tirage de l'échantillon des ménages à enquêter et de référence pour le calcul du poids de pondération pour l'extrapolation.

La revue documentaire conduite portait sur des études nationales et régionales antérieures et des documents de recherche. Les documents clés nationaux et outils des différentes stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition ont été considérés. Des statistiques officielles, en particulier des données démographiques, économiques et socioculturelles, ont également été collectées. La bibliographie à la fin de ce document présente les documents consultés dans le cadre de cette revue.

2.3. Echantillonnage

L'échantillonnage est un moyen qui nous permet de sélectionner une partie représentative de la population sur laquelle portera le recueil des informations sur l'AGVSAN.

2.3.1. Plan de sondage

Le plan de sondage désigne l'ensemble des méthodes utilisées pour regrouper les unités dans la base, déterminer la taille de l'échantillon, répartir celui-ci dans les différentes classifications des sous-sections de la base de sondage et enfin sélectionner l'échantillon. Pour l'AGVSAN le plan de sondage repose sur une enquête par grappe stratifié à deux degrés de tirage. Au premier degré sont sélectionnées les unités primaires de sondage appelées zone de dénombrement (ZD) qui sont choisies proportionnellement à leur taille. Au deuxième degré, les unités secondaires qui correspondent aux ménages sont sélectionnés par un tirage systématique simple. Cette approche facilite la détermination de la probabilité d'inclusion dans l'échantillon et le calcul des coefficients d'extrapolation.

La strate d'étude de l'enquête est la préfecture, ce qui permet d'améliorer la précision des indicateurs grâce à l'homogénéité des strates constituées.

L'échantillon est représentatif à l'échelle nationale, régionale et préfectorale, ainsi qu'au niveau urbain et rural garantissant ainsi que l'AGVSAN puisse fournir des résultats fiables sur l'insécurité alimentaire à ces différents niveaux.

2.3.2. Bases de sondage

Une base de sondage est un fichier informatique comprenant l'ensemble de la population étudiée lors d'une enquête quantitative et au sein duquel sont prélevés par échantillonnage les individus à interviewer (échantillon) :

- il ne doit y avoir aucune duplication ;
- chaque unité doit être bien définie ;
- distincte des autres unités (elle doit être unique) ;
- être à jour.

La principale base de sondage retenue pour cette opération statistique est la base de données des zones de dénombrement établie après le troisième Recensement Général de la Population de l'Habitation (RGPH-3) de 2014 et mise à jour en 2017 par l'Institut National de la Statistique. Cette base de sondage est un fichier informatique de 9668 zones de dénombrement (ZD).

Dans cette base, chaque Zone de Dénombrement (ZD) apparaît avec tous ses identifiants (région administrative, région naturelle, préfecture, sous-préfecture, Numéro de la ZD, milieu de résidence, nombre de ménage, taille de la population résidente).

En résumé, la base de sondage comprend 9668 ZD, 1 505 805 ménages et 10 806 529 résidents en 2017. Plus de sept dixième (71,9%) des zones de dénombrement de la base se situent en milieu rural et ses zones abritent deux tiers (66%) des ménages (voir ci-dessous).

Une fois les unités primaires de sondage sélectionnées, l'ensemble des ménages se trouvant dans la ZD sont dénombrés. Cette étape vise à recenser l'ensemble des ménages habitant la ZD sélectionnée afin de disposer d'une liste actualisée servant de base pour le tirage des ménages à enquêter.

Tableau 2 - 1: Répartition du nombre de ZD, ménage et de la population totale de la base de sondage par région administrative et milieu de résidence

Région administrative	Milieu de résidence	ZD	Ménage	Population
Boké	Urbain	189	39 559	280 161
	Rural	835	112 180	833 205
	Total	1 024	151 739	1 113 366
Conakry	Urbain	1 241	236 736	1 682 728
	Total	1 241	236 736	1 682 728
Faranah	Urbain	152	25 499	207 334
	Rural	729	102 566	751 687
	Total	881	128 065	959 021
Kankan	Urbain	267	43 726	403 247
	Rural	1 495	172 351	1 674 145
	Total	1 762	216 077	2 077 392
Kindia	Urbain	399	75 684	555 791
	Rural	976	152 351	1 047 418
	Total	1 375	228 035	1 603 209
Labé	Urbain	91	18 387	113 483
	Rural	941	148 448	892 398
	Total	1 032	166 835	1 005 881
Mamou	Urbain	89	16 617	101 056
	Rural	763	123 454	638 671
	Total	852	140 071	739 727
Nzérékoré	Urbain	289	49 817	374 798
	Rural	1 212	188 430	1 250 407
	Total	1 501	238 247	1 625 205
Milieu de résidence				
Urbain		2 717	506 025	3 718 598
		28%	34%	34%
Rural		6 951	999 780	7 087 931
		72%	66%	66%
Total		9 668	1 505 805	10 806 529

2.3.3. Taille et répartition de l'échantillon

L'échantillon se compose de 34 strates incluant chacune des 33 préfectures et la zone spéciale de Conakry. Pour garantir des estimations fiables à travers les différentes variables qui seront observées dans l'enquête, il est nécessaire que chaque strate (préfecture) dispose d'un effectif suffisamment important pour répondre aux critères de validité statistique. Dans ce cadre, un échantillon conjoint a été établi pour la nutrition et la sécurité alimentaire. La taille de l'échantillon final correspond au maximum entre la taille de l'échantillon pour la nutrition et la taille de l'échantillon pour la sécurité alimentaire.

Pour le calcul de la taille de l'échantillon, la formule de Neyman ci-dessous a été appliquée au niveau de chaque strate :

$$n = \frac{z^2 \cdot r(1-r) \cdot f \cdot k}{p \cdot e^2 \cdot \bar{n}}$$

n : est la taille de l'échantillon des ménages dans chaque domaine.

Z : est la statistique qui définit le niveau de confiance requis. Z est donc égal à 1,96 lorsque le seuil de confiance accepté est de 95%. Dans notre cas, on a fixé Z=2.

r : est le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë fixé à 20% dans un premier temps à l'instar d'AGVSAN 2018. Dans un second temps, le pourcentage des ménages en insécurité

alimentaire a été fixé à 80%. Le pourcentage de la malnutrition n'étant pas connu au niveau préfectoral, les valeurs au niveau régional vont correspondre pour chaque préfecture de la région. Le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition est obtenu à partir du rapport de EDS 2018, le maximum étant de 11,1% à Conakry. Quant au pourcentage des ménages en insécurité alimentaire, il est obtenu à partir du rapport AGVSAN 2018 et le maximum est de 79,4 à Guéckédou. De ce qui précède, le maximum a été considéré pour r avec une majoration.

f : est l'effet imputable à la conception de l'échantillon (deff). On l'a fixé à 1,5 ;

k : est le multiplicateur visant à tenir compte du taux prévu de non-réponse ; il est estimé à 1,03 soit 3% de taux de non réponse ;

p : est la proportion dans la population totale représentée par la population cible sur laquelle est fondé le paramètre r ;

\bar{n} : est la taille moyenne (nombre de personnes par ménage). La taille de ménage en Guinée au niveau de chaque domaine (préfecture) est obtenue à partir des résultats préliminaires du RGPH-3 de 2014. La taille des ménages est calculée au niveau de chaque préfecture ;

e : est la marge d'erreur que l'on est prêt à accepter. Afin d'assurer un niveau de représentativité suffisant, celle-ci a été fixée à 5% dans le calcul de l'échantillon ci-dessous.

Tableau 2 - 2 : Taille de l'échantillon ménage attendu par préfecture

Préfecture	Taille d'échantillon en nombre d'enfants	Taille d'échantillon en nombre de femmes en âge de procréer 15-49 ans	Taille d'échantillon en nombre de ménages	Taille d'échantillon en nombre de grappes	Nombre de ménages par grappe	Nombre de jours de collecte
CONAKRY	339	722	375	25	15	3
BOFFA	552	676	375	25	15	35
BOKE	453	683	375	25	15	35
FRIA	362	561	375	25	15	35
GAOUAL	446	618	375	25	15	35
KOUNDARA	447	678	375	25	15	35
DABOLA	490	603	375	25	15	35
DINGUIRAYE	503	615	375	25	15	35
FARANAH	521	725	375	25	15	35
KISSIDOUGOU	428	644	375	25	15	35
KANKAN	715	851	375	25	15	35
KEROUANE	540	622	375	25	15	35
KOUROUSSA	689	766	375	25	15	35
MANDIANA	1167	1221	375	25	15	35
SIGUIRI	822	901	375	25	15	35
COYAH	424	726	375	25	15	35
DUBREKA	489	663	375	25	15	35
FORECARIAH	520	691	375	25	15	35
KINDIA	438	633	375	25	15	35
TELIMELE	388	525	375	25	15	35
KOUBIA	374	523	375	25	15	35
LABE	329	538	375	25	15	35
LELOUMA	347	526	375	25	15	35
MALI	418	596	375	25	15	35
TOUGUE	353	480	375	25	15	35
DALABA	288	422	375	25	15	35
MAMOU	326	482	375	25	15	35
PITA	291	476	375	25	15	35
BEYLA	630	741	375	25	15	35
GUECKEDOU	379	591	375	25	15	35
LOLA	387	578	375	25	15	35
MACENTA	375	583	375	25	15	35
NZEREKORE	393	617	375	25	15	35
YOMOU	405	589	375	25	15	35
Total	16028	21866	12750	850 chacune		

La collecte des données a été effectuée par 50 équipes, chacune composées d'un chef d'équipe et de trois agents. Trois équipes ont été allouées à deux préfectures à l'exception de la ville de Conakry, où toutes les équipes ont été déployées. Pour atteindre le nombre total de 50 équipes prévues, cinq équipes ont été affectées aux préfectures de Lola, Nzérékoré et Yomou. Cette répartition a tenu compte de la proximité entre les préfectures.

2.3.4. Procédure de tirage de l'échantillon

La procédure de tirage de l'échantillon de l'enquête s'est déroulée comme suit :

- L'échantillonnage au premier degré a consisté à sélectionner les 25 grappes à enquêter pour chaque domaine (préfecture). Cette sélection a été réalisée par l'INS, qui possède de la base de sondage des ZD, de manière indépendante pour chaque domaine.
- Au second degré, dans chaque ZD échantillon, un dénombrement exhaustif des ménages a été effectué qui a fourni la liste des ménages à partir de laquelle a été tiré un échantillon de 15 ménages avec un tirage systématique à probabilité égale.

- Le processus de sélection des ménages à enquêter dans la ZD a été fait comme suit :
- Reconnaissance des limites des ZD (en se référant à la carte des ZD) avec les autorités du village ou secteur ;
- Dénombrement exhaustif de tous les ménages de la ZD a été effectuée en une journée (tous les ménages de la ZD ont été numérotés de 1 à n à l'intérieur de la ZD) ;
- Le pas (P) de tirage des ménages a été calculé en divisant le nombre total de ménages dénombrés dans la ZD par 15 (échantillon de ménage à enquêter dans chaque ZD)
- un nombre aléatoire N compris entre 1 et le pas P a été choisi. Ce nombre correspond au numéro du premier ménage à enquêter dans la ZD ;
- Pour identifier le numéro du deuxième ménage à enquêter, on ajoute le pas P au premier numéro ; ainsi de suite ;
- Finalement, les 15 ménages à enquêter dans chaque ZD ont été déterminés selon cette méthode.

Pour l'administration du questionnaire village, les chefs d'équipes ont organisé des focus group dans chaque localité/village composée de 10 à 15 personnes (chef de village, personnel de l'éducation, de santé, de l'Agriculture et de l'Elevage, les conservateurs de la nature, les transporteurs, commerçant, etc.). L'un des villages se trouvant dans la ZD échantillon, en l'occurrence le plus grand, est sélectionné pour le focus group.

2.4. Organisation de l'enquête et Formation des agents

Un Comité technique composé de représentants des différents ministères impliqués, de bailleurs et d'organisations non gouvernementales a également été créé afin d'assurer le suivi technique des différentes étapes de l'enquête. Ce comité s'est réuni de manière régulière avant, pendant et après l'enquête.

La supervision rapprochée de la collecte de terrain a été assurée par 16 superviseurs de terrain, soit 2 superviseurs par région provenant d'institutions différentes. La plupart était issue des membres du comité technique. Ces derniers étaient secondés par 7 superviseurs numériques dont le rôle principal consiste à contrôler numériquement la qualité des données collectées à distance (à partir du bureau), remonter aux équipes et aux agents enquêteurs les anomalies constatées lors des contrôles tout en proposant des solutions, s'assurer que les observations faites sont prises en compte et régler les problèmes techniques.

Tout au long de la collecte, ces équipes de supervision conjointes servaient d'intermédiaire entre les équipes de collecte et la coordination à Conakry afin de garantir la qualité des données collectées, de faciliter les contacts avec les autorités locales, et de fournir un appui technique et logistique sur le terrain au moment opportun.

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 15 mai 2024 au 15 juin 2024. Elle a débuté à Conakry avec l'ensemble des équipes, puis s'est poursuivie à l'intérieur du pays en respectant la répartition des équipes par région.

La formation des agents enquêteurs et celle des superviseurs ont été couplées. Elle a duré 8 jours et l'enquête pilote, un jour. Au total, 259 personnes ont participé à la formation. A l'issue d'un test d'évaluation, 150 agents enquêteurs et 50 chefs d'équipe ont été retenus pour l'enquête proprement dite. Chaque équipe comprenait quatre personnes (un chef d'équipe et trois agents).

Les thèmes abordés portaient sur la méthodologie et l'éthique de l'enquête, ainsi que le remplissage du questionnaire avec une attention particulière sur les indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La méthodologie du test de standardisation des mesures anthropométriques a également été expliquée aux participants.

2.5. Echantillon final et qualité des données

Le tableau 2-3 ci-dessous montre la répartition de l'échantillon final. Au total, 12 679 ménages ont été enquêtés au lieu des 12 750 initialement prévus, soit un taux de couverture de 99,0%. Concernant la nutrition, le niveau de couverture est de 77%. On constate que le taux de couverture dépasse 50% dans la plupart des strates pour les enfants. Ainsi, le niveau de représentativité est relativement atteint dans toutes les strates pour le nombre d'enfants attendus. On peut donc conclure que la qualité des données pour le volet ménage de l'enquête AGVSAN est satisfaisante.

Par ailleurs, il faut noter que certaines ZD sélectionnées n'ont pas pu être enquêtées. Il s'agit de :

Une ZD à Fria centre et une ZD dans Toubia dans la préfecture de Gaoual. Cela s'explique par le fait que la collecte s'est arrêtée avant la fête de Tabaski.

Quatre ZD à Kalinko dans la préfecture de Dinguiraye, pour des raisons liées au conflit communautaire. Cependant, cela n'affecte pas la représentativité de l'échantillon dans ces préfectures car les taux de couverture atteignent dépassent 80%.

Tableau 2 - 3 : Taille de l'échantillon ménage par préfecture

Préfecture	Nombre de ménages prévus	Nombre de ménages atteints	Niveau % de réalisation (ménages)	Nombre d'enfants prévus	Nombre d'enfants atteints	Niveau % de réalisation (Enfants)
Boké	375	370	98,7	453	254	56,07
Fria	375	343	91,5	362	184	50,83
Gaoual	375	339	90,4	446	267	59,87
Koundara	375	375	100,0	447	267	59,73
Conakry	375	376	100,3	339	331	97,64
Dabola	375	435	116,0	490	407	83,06
Dinguiraye	375	315	84,0	503	230	45,73
Faranah	375	375	100,0	521	408	78,31
Kissidougou	375	378	100,8	428	259	60,51
Kankan	375	375	100,0	715	603	84,34
Kérouané	375	373	99,5	540	534	98,89
Kouroussa	375	373	99,5	689	423	61,39
Mandiana	375	374	99,7	1167	409	35,05
Siguiri	375	380	101,3	822	476	57,91
Coyah	375	373	99,5	424	193	45,52
Dubreka	375	377	100,5	489	361	73,82
Forécariah	375	376	100,3	520	335	64,42
Kindia	375	376	100,3	438	391	89,27
Telimele	375	375	100,0	388	283	72,94
Koubia	375	366	97,6	374	222	59,36
Labé	375	374	99,7	329	296	89,97
Lelouma	375	377	100,5	347	202	58,21
Mali	375	375	100,0	418	454	108,61
Tougue	375	374	99,7	353	316	89,52
Dalaba	375	375	100,0	288	105	36,46
Mamou	375	372	99,2	326	121	37,12
Pita	375	378	100,8	291	223	76,63
Beyla	375	375	100,0	630	542	86,03
Gueckedou	375	376	100,3	379	264	69,66
Lola	375	376	100,3	387	401	103,62
Macenta	375	377	100,5	375	527	140,53
Nzérékoré	375	375	100,0	393	512	130,28
Yomou	375	376	100,3	405	390	96,30
Total	12 750	12 679		16 028	11 537	

Au terme de la collecte, les données ont été converties au format SPSS et stata pour les besoins d'analyse selon la méthodologie élaborée. Le travail d'apurement a été réalisé en deux étapes:

- D'abord au niveau géographique, pour corriger les niveaux administratifs mal codés
- Ensuite, au niveau des réponses contenues dans la base de données afin de revoir les valeurs aberrantes dans les différentes sections du questionnaire. Ces contrôles ont été réalisés par des équipes de travail composées de représentants des Ministères impliqués dans l'enquête. Tous les changements ont été effectués à l'aide du logiciel SPSS et stata et archivés dans une syntaxe compilée afin de conserver une trace de la base de données originale.

Les indicateurs nutritionnels ont été calculés sur la base de la population de référence de l'OMS 2006, en utilisant la dernière version du logiciel ENA. Les données nutritionnelles ont fait l'objet d'un suivi quotidien, comme expliqué dans la section précédente, et la qualité des données a été appréciée à l'aide du rapport de plausibilité produit par ce logiciel.

La répartition de l'échantillon par strate étant non proportionnelle à celle de la population, les coefficients de pondération ont été utilisés pour pouvoir obtenir des résultats valables pour l'ensemble du pays. Le calcul des coefficients de pondération a pris en considération le taux de réponse et a permis de corriger le poids de chaque grappe et le poids de chaque région pour les estimations au niveau national, régional et préfectoral. Les analyses ont ensuite été faites à l'aide du logiciel SPSS et Stata en vue d'obtenir les prévalences.

2.6. Limites de l'étude

Malgré les limites évoquées ci-dessous, il est important de souligner que les données collectées dans le cadre de cette étude restent de bonne qualité, grâce à une planification rigoureuse et à un suivi adéquat tout au long du processus. Néanmoins, certains facteurs ont pu impacter la robustesse des résultats.

- Premièrement, l'enquête a été réalisée pendant la période de soudure, une période où les stocks de denrées alimentaires sont épuisés chez plusieurs ménages. Cette situation pourrait potentiellement influencer le niveau d'insécurité alimentaire au niveau national.
- Deuxièmement, le retrait du questionnaire marché de l'enquête a empêché d'appréhender certaines dynamiques liées à la compréhension de l'insécurité alimentaire dans certaines zones où les ménages sont fortement dépendants des marchés.
- L'enquête a été menée dans un contexte où les routes étaient défectueuses, ce qui a entravé l'accès à certaines localités par les agents de collecte.

- En outre, le nombre élevé d'enquêteurs et la diversité des langues locales parlées en Guinée ont conduit certains chefs d'équipe et enquêteurs à recourir à des traducteurs à certains moments de l'enquête. Ce recours aux traducteurs peut potentiellement augmenter le risque de mauvaise interprétation des questions. Enfin, il est à noter que toutes les données relatives à la santé des membres des ménages et aux maladies affectant les communautés visitées sont rapportées par les ménages ou les informateurs clés, sans confirmation par un diagnostic médical. Cette méthode de collecte de données repose sur la mémoire et la perception des répondants, ce qui peut introduire des biais, notamment en cas de réticence à discuter de problèmes de santé ou de manque de connaissances sur certains aspects médicaux.

Ces limites ont été prises en compte lors de l'interprétation des résultats et des recommandations qui en découlent.



III. Situation socio-démographique de la population et handicap

Dans ce chapitre, nous décrivons le profil socio-démographique des ménages, incluant des éléments clés tels que la structure familiale, la composition par âge, le genre et d'autres caractéristiques fondamentales de la population guinéenne. Nous abordons également la question du handicap, en analysant son impact sur les conditions de vie des ménages et les défis supplémentaires que cela représente pour les foyers concernés. Ces éléments fourniront une compréhension détaillée des réalités sociales et démographiques qui influencent les modes de vie des ménages étudiés.

3.1. Profil socio-démographique de la population enquêtée

Le tableau 3.1 montre que la majorité des ménages (77,8 %) résident en milieu rural, tandis que 22,2 % vivent en

milieu urbain. La taille moyenne des ménages est de 7,5 membres, avec des chefs de ménage ayant en moyenne 49 ans, la plupart étant mariés (86,5 %). Les résultats indiquent que les ménages sont majoritairement dirigés par des hommes, particulièrement en milieu rural où ils représentent 82,6 % des chefs de ménage. En milieu urbain, les femmes dirigent environ un quart des ménages (26,5 %). Les ménages dirigés par des hommes sont en moyenne plus grands (environ 8 membres) que ceux dirigés par des femmes (6 membres). La plupart des hommes chefs de ménage sont mariés (96,3 %). Chez les femmes, on note que 46% sont chef de ménage car elles sont veuves.

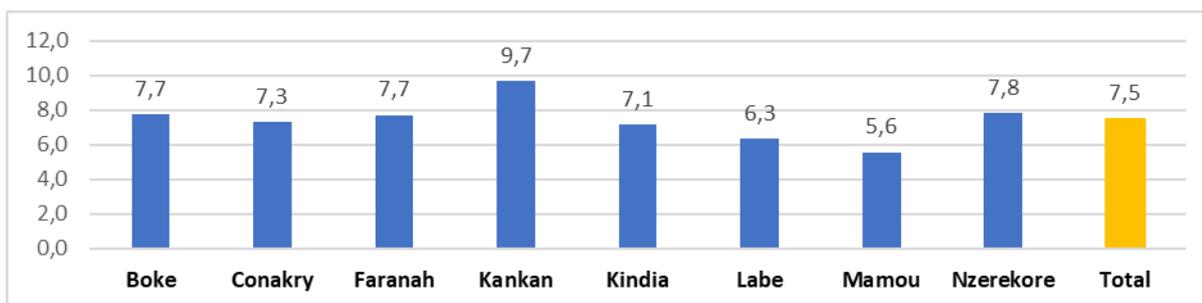
Tableau 3 - 1 : Principales caractéristiques démographiques des ménages enquêtées

Caractéristiques	Femme	Homme	Ensemble	
Milieu de résidence	Urbain	26,5%	73,5%	22,2%
	Rural	17,4%	82,6%	77,8%
	Total	19,4%	80,6%	-
Taille moyenne du ménage (nombre membre / ménage)	6,2	7,9	7,5	
Age moyen du chef de ménage (ans)	47,5	48,8	48,6	
Statut Matrimonial du chef de ménage	Marie(e)	46,0%	96,3%	86,5%
	Divorcé(e)	5,0%	0,8%	1,6%
	Veuf (ve)	46,6%	0,9%	9,7%
	Célibataire	2,4%	2,1%	2,2%

Le graphique 3-1 révèle des différences dans la taille moyenne des ménages selon les régions. La taille moyenne des ménages est plus élevée dans la région de Kankan (9,7) suivi de N'zérékoré (7,8), Faranah (7,7) et Boké (7,7). C'est dans les régions de Mamou (5,6) et de Labé (6,3) que résident les ménages ayant une taille moyenne nettement inférieure à la moyenne nationale (7,5). Ces variations

pourraient s'expliquer entre autres par les différences socioéconomiques, culturelles ou anthropologique entre ces régions. En effet, à Kankan, région agricole et de culture mandingue, les grandes familles sont souvent valorisées car constituent une main d'œuvre agricole et un moyen de renforcer l'héritage familial.

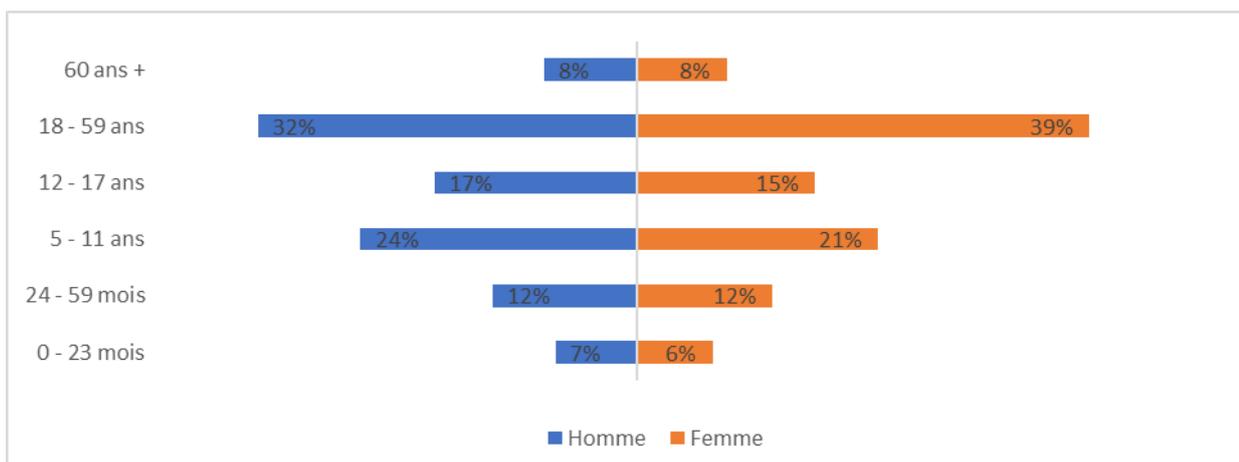
Graphique 3 - 1 : Taille moyenne des ménages par région



Le graphique 3-2 montre une répartition assez équilibrée entre les hommes et les femmes dans les différentes tranches d'âge, avec quelques variations mineures. Ainsi, dans la tranche d'âge 18-59 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (39% contre 32%).

Cependant, dans les tranches d'âge plus jeunes (12-17 ans et 0-23 mois), les hommes sont légèrement plus nombreux, mais cette différence s'atténue ou s'inverse à mesure que les individus vieillissent.

Graphique 3 - 2 : Répartition des hommes et des femmes dans le ménage selon l'âge des membres du ménage



3.2. Handicap

Le tableau 3-2 ci-dessous présente la proportion de ménages abritant des personnes vivant avec un handicap ainsi que le nombre de cas de handicap. Globalement, il ressort qu'un ménage sur sept (14,2 %) abrite des personnes handicapées.

Cette proportion varie en fonction du milieu de résidence et des régions. Elle est plus élevée en milieu rural (15,0 %) qu'en milieu urbain (12,8 %). Les régions les plus concernées par cette situation sont Faranah (20,7 %), N'zérékoré (17,7 %), Mamou (16,4 %) et Kindia (15,7 %). En revanche, la région de Boké présente la proportion la plus faible, avec 9,9 % de ménages concernés.

En ce qui concerne le nombre de cas de handicap dans les ménages abritant les personnes vivant avec un handicap, près de neuf ménages sur dix (88,5%) ont un seul cas de handicap. Ce constat est valable quel qu'en soit le milieu de résidence ou la région.

Pour les ménages comptant deux ou plusieurs cas de handicap, la proportion est légèrement plus élevée en milieu rural (12,8 %) qu'en milieu urbain (9,0 %). Cette proportion varie également selon les régions, allant de 15,7 % dans la région de Kindia à 6,8 % à Conakry.

3.2.1. Impacts des handicaps sur les conditions de vie des ménages

La présence de personnes en situation de handicap au sein des ménages guinéens peut influencer les conditions de vie de plusieurs manières significatives. Tout d'abord, les besoins spécifiques en matière de soins, d'assistance ou d'infrastructures adaptées créent une pression additionnelle sur les ressources des ménages, surtout en milieu rural, où les services de santé et les dispositifs d'aide spécialisés sont souvent moins accessibles. Cette situation peut limiter les opportunités économiques des familles, car les adultes ou les enfants en situation de handicap nécessitent parfois un accompagnement quotidien, obligeant certains membres de la famille à réduire leur participation au marché du travail.

Ensuite, la répartition régionale montre une prévalence plus élevée dans certaines zones comme Faranah, N'zérékoré et Mamou, régions où l'accès aux soins et aux infrastructures adaptées peut être limité, qui peut exacerber les difficultés rencontrées par les ménages. En milieu rural, où les ressources financières et l'accès aux services sont souvent plus restreints, les familles supportant plusieurs cas de handicap (12,8 %) peuvent

également éprouver davantage de difficultés à couvrir leurs besoins essentiels, impactant leur sécurité alimentaire et leur accès à l'éducation. Pour atténuer ces défis, il est crucial d'envisager des interventions ciblées qui améliorent l'accès aux services de réadaptation, d'éducation et d'inclusion économique dans les régions les plus touchées, en tenant compte des spécificités régionales et du cadre de vie rural ou urbain.

Tableau 3 - 2 : Pourcentage de Handicaps par région et par milieu de résidence

Niveau	Handicap	Nombre de cas de handicap	
	Ménage abritant au moins une personne vivant avec un handicap (%)	1 cas	2 cas ou plus
Region administrative			
Boke	9,9	89,7	10,3
Conakry	11,9	93,2	6,8
Faranah	20,7	87,4	12,6
Kankan	13,8	85,2	14,9
Kindia	15,7	84,3	15,7
Labe	10,8	92,3	7,7
Mamou	16,4	86,1	14,0
N'zérékoré	17,7	89,4	10,6
Milieu de residence			
Urbain	12,8	91,0	9,0
Rural	15,0	87,2	12,8
Total	14,2	88,51	11,49

3.2.2. Types de handicaps

La connaissance des types de handicaps au sein d'une population constitue un élément fondamental pour l'élaboration de politiques de santé adaptées et efficaces. En effet, cette information permet aux décideurs de mieux planifier les ressources et d'orienter les services vers les besoins spécifiques des personnes handicapées, contribuant ainsi à une amélioration de l'accès aux soins et de la qualité de vie des bénéficiaires. À travers les données de l'enquête, le tableau 3-4 présente une répartition détaillée des types de handicaps déclarés, ventilée par région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage, apportant ainsi une perspective statistique enrichissante pour guider les interventions sanitaires.

Les résultats indiquent une prédominance des handicaps physiques, qui concernent environ 57,3 % des ménages ayant déclaré un handicap, tandis que les handicaps visuels demeurent moins fréquents, affectant seulement 18,4 % de ces ménages. Les handicaps auditifs et mentaux, quant à eux, sont signalés respectivement dans 15,4 % et 12,3 % des ménages. Une analyse régionale plus fine révèle que les handicaps mentaux sont plus fréquemment rencontrés dans la région de Mamou, suivie de Labé (20,9 %) et Boké (20,8 %). En ce qui concerne les handicaps auditifs et visuels, Faranah enregistre les proportions les plus élevées, avec respectivement 23,6 % pour les handicaps auditifs et 24,1 % pour les handicaps visuels, ce qui suggère des disparités régionales significatives. À

Conakry, en revanche, les handicaps mentaux (6,6 %) et auditifs (10,5 %) sont relativement moins fréquents, ce qui traduit peut-être une meilleure accessibilité aux soins ou des conditions socio-économiques plus favorables.

La distinction par milieu de résidence révèle également des différences importantes : les ménages urbains présentent des proportions légèrement inférieures de handicaps mentaux (10,2 %) et auditifs (13,2 %) comparativement aux ménages ruraux, où ces taux atteignent respectivement 13,4 % et 16,5 %. Cependant, les taux des handicaps physiques et visuels demeurent globalement similaires entre les zones urbaines et rurales, ce qui pourrait traduire une répartition homogène de ces types de handicap au sein des différents milieux de vie.

Par ailleurs, en prenant en compte la dimension genre, on remarque que les ménages dirigés par des femmes enregistrent une prévalence accrue de handicaps physiques (60,4 %) et mentaux (16,4 %), en comparaison avec ceux dirigés par des hommes, pour lesquels ces taux s'élèvent respectivement à 56,6 % et 12,3 %. En revanche, les ménages sous la direction d'un homme signalent davantage les handicaps visuels (19 %) et auditifs (15,9 %). Cette situation pourrait être interprétée comme une manifestation des disparités de genre dans la gestion et l'accès aux ressources pour l'accompagnement des personnes handicapées, justifiant l'importance d'une prise en compte de cette dimension dans les politiques publiques.

En somme, cette analyse détaillée de la distribution des handicaps en Guinée met en lumière des tendances régionales, résidentielles et de genre qui devraient orienter les efforts des autorités sanitaires pour une

meilleure allocation des ressources et des services, en tenant compte des particularités locales et des besoins spécifiques de chaque groupe.

Graphique 3 - 1 : Type d'handicap par région

Types d'handicaps	Handicap physique (Infirmes)	Handicap mental (Dérangé, fou etc...)	Handicap Auditif (Sourd Muet)	Handicap Visuel (Aveugle)	Autres types d'handicaps
Région administrative					
Boké	52,6	20,8	15,7	20,3	2,9
Conakry	56,4	6,6	10,5	17,9	12,1
Faranah	53,4	11,2	23,6	24,1	0,3
Kankan	63,9	11,9	14,8	13,5	3
Kindia	58,2	11	15,6	25	1,4
Labé	46,3	20,9	14,1	15,8	6,1
Mamou	54,2	23,1	13,6	16,1	2,6
N'zérékoré	59,2	8,6	17,9	17,3	3,2
Milieu de résidence					
Urbain	57,7	10,2	13,2	18,5	6,8
Rural	57,1	13,4	16,5	18,3	2,8
Sexe du chef du ménage					
Femme	60,4	16,4	12,8	15,5	4,9
Homme	56,6	11,4	15,9	19,0	4,0
Ensemble	57,3	12,3	15,4	18,4	4,2



IV. Consommation et insécurité alimentaire

Dans ce chapitre, nous explorons en profondeur la situation de la consommation alimentaire des ménages guinéens, en examinant la diversité et la qualité alimentaire ainsi que l'expérience de faim. L'approche CARI a été utilisée pour mesurer les prévalences et tendances majeures de l'insécurité alimentaire selon les régions, les milieux de résidence, et les préfectures tout en dressant les caractéristiques socio-économiques, agricoles et environnementales propres à chaque zone géographique. Enfin, nous dégagerons le profil des ménages en insécurité alimentaire ainsi que les causes sous-jacentes de ce phénomène pour mieux cerner les vulnérabilités spécifiques et poser les bases d'éventuelles interventions.

4.1. Consommation alimentaire

4.1.1. Score de Diversité Alimentaire des Ménages

La diversité du régime alimentaire est mesurée à l'aide du score de diversité alimentaire des ménages qui est fonction du nombre de groupes d'aliments consommés

par les ménages au cours des dernières 24 heures, indépendamment de leur valeur nutritionnelle. Un niveau « acceptable » est atteint lorsque les ménages ont consommé au moins quatre groupes d'aliments différents sur les douze (céréales, légumineuses, légumes, fruits, huile et matière grasse, lait et produit laitiers, protéines animales).

Les résultats du tableau 4-1 révèlent que 85,8 % des ménages à l'échelle nationale ont consommé au moins cinq groupes d'aliment au cours des 24h ayant précédé l'interview contre 6,8% qui n'ont consommé que 4 groupes d'aliments. Ce qui signifie que 94,6% des ménages du pays ont une consommation diversifiée. En revanche, 7,4 % des ménages présentent un régime non suffisamment diversifié, avec une consommation d'au plus 3 groupes d'aliments. Ces tendances ont également été observées dans différentes régions et préfectures (cf. tableau 4A-1 en annexe), et ce, quel que soit le milieu de résidence, le niveau de richesse ou le sexe du chef de ménages considérés.

Carte 4-1 : Répartition des ménages par région administrative selon le score de diversité alimentaire

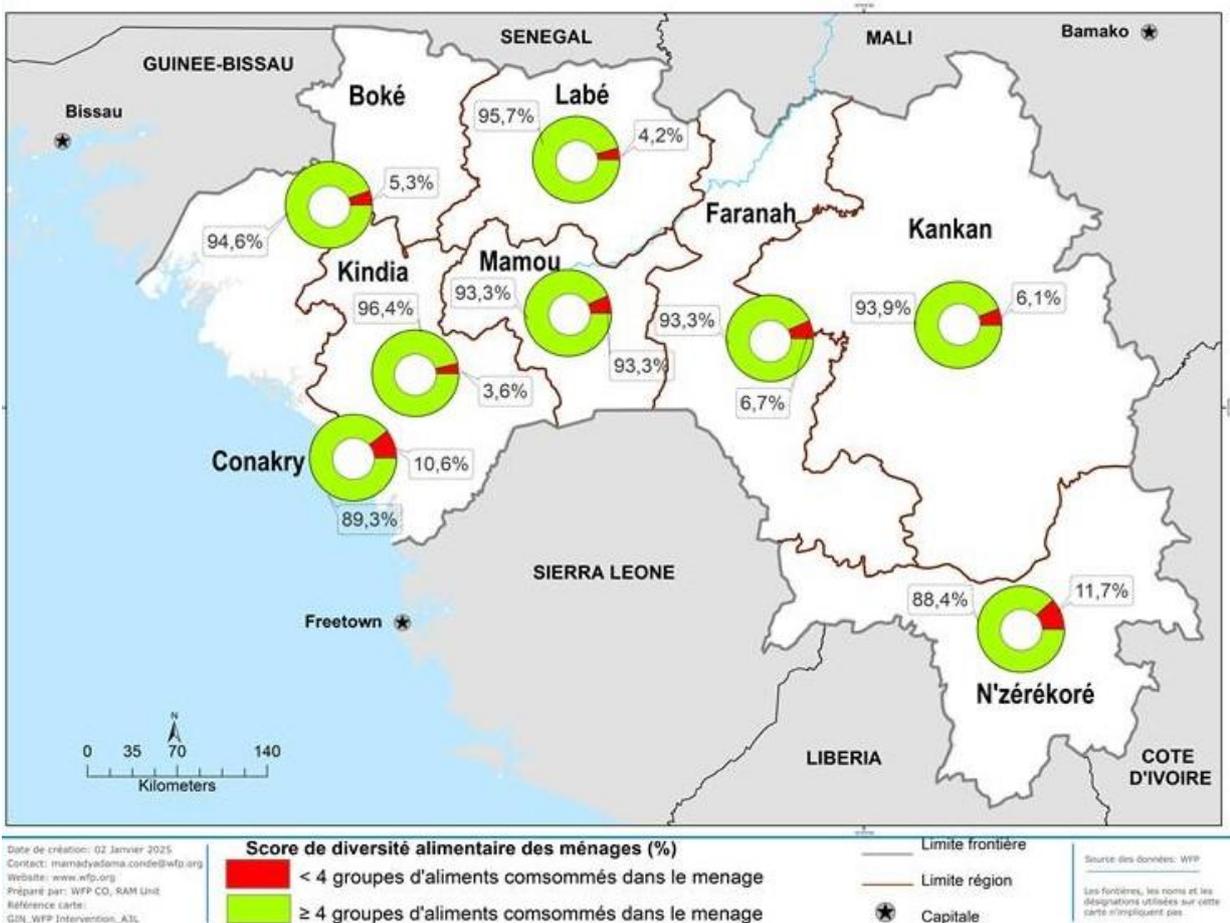


Tableau 4- 1 : Proportion (%) des ménages selon le score de diversité alimentaire des ménages (classification)

Niveau	Score de Diversité Alimentaire des Ménages (classification)				
	5 groupes d'aliments et plus	4 groupes d'aliments	3 groupes d'aliments	2 groupes d'aliments	0 à 1 groupe d'aliments
Milieu de résidence					
Urbain	85,4	6,4	4,4	1,6	2,2
Rural	86,0	7,1	4,2	2,0	0,8
Région administrative					
Boké	87,4	7,2	3,1	1,3	0,9
Conakry	81,8	7,5	5,4	2,1	3,1
Faranah	88,1	5,2	3,4	1,7	1,6
Kankan	88,5	5,4	2,9	2,3	0,9
Kindia	91,8	4,6	2,3	0,9	0,4
Labé	91,6	4,1	2,3	1,5	0,4
Mamou	87,2	6,2	5,2	0,9	0,4
Nzérékoré	76,7	11,7	7,5	3,0	1,2
Sexe du chef de ménage					
Femme	85,6	5,9	5,6	1,7	1,2
Homme	85,8	7,1	3,9	1,9	1,4
Quintile de richesse					
Très pauvre	79,3	8,6	7,6	3,0	1,5
Pauvre	82,6	9,5	4,5	2,5	0,9
Moyen	85,8	7,9	3,7	1,6	1,0
Riche	89,1	6,5	2,8	1,2	0,4
Très riche	88,1	4,5	3,8	1,5	2,1
Total	85,8	6,8	4,3	1,8	1,3

4.1.2. Catégories de la faim dans les ménages

Pour évaluer l'indice de faim des ménages ou de privation alimentaire, il a été demandé aux ménages si au cours des 30 derniers jours :

- Y'a-t-il eu un moment où il n'y avait aucun aliment à manger à la maison à cause du manque de ressources pour en acheter ;
- Un membre du ménage a-t-il été obligé d'aller dormir en ayant faim le soir parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ;
- Un membre a-t-il passé un jour et une nuit entière sans rien manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture.

A la réponse à ces questions, le tableau ci-dessous révèle que dans l'ensemble, 44,8 % des ménages n'avaient pas faim c'est à dire ils ont la capacité de s'alimenter suffisamment avec des aliments saines et nutritives. Cependant, plus de 35 % des ménages déclarent qu'ils arrivent parfois de ne pas avoir suffisamment à manger sur un mois (faim modéré) et 2,5 % déclarent que cela leur

arrive souvent (faim grave et très grave). Parmi les ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère, 62 % ont éprouvé une période de faim modérée, tandis que 13,7 % n'ont pas eu de faim. Cette disparité se réduit de manière notable pour les ménages ruraux, avec 38,4 % ayant connu une période de faim modérée contre 40,6 % n'ayant pas connu de faim. L'enquête indique également qu'il n'y a pas de différence notable en termes de catégories de faim entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes.

L'AGVSAN 2024, montre tout de même (cf. annexe Tableau 4A-2) qu'il n'existe quasiment pas de ménages dans les préfectures de Fria (0,0 %) et Faranah (0,0 %) qui déclarent qu'il leur arrive souvent de ne pas avoir suffisamment à manger sur les 30 derniers jours précédents l'enquête. Cependant près de la moitié à Dabola (49,8 %), Boké (47,0 %) et plus de la moitié des ménages à Kissidougou (54,3 %) et Kérouané (53,8 %) déclarent que cela leur arrive parfois. A Siguiri, plus de quatre ménages sur cinq déclarent ne pas éprouver de faim.

Carte 4- 2 : Répartition des ménages par région selon la catégorie de faim

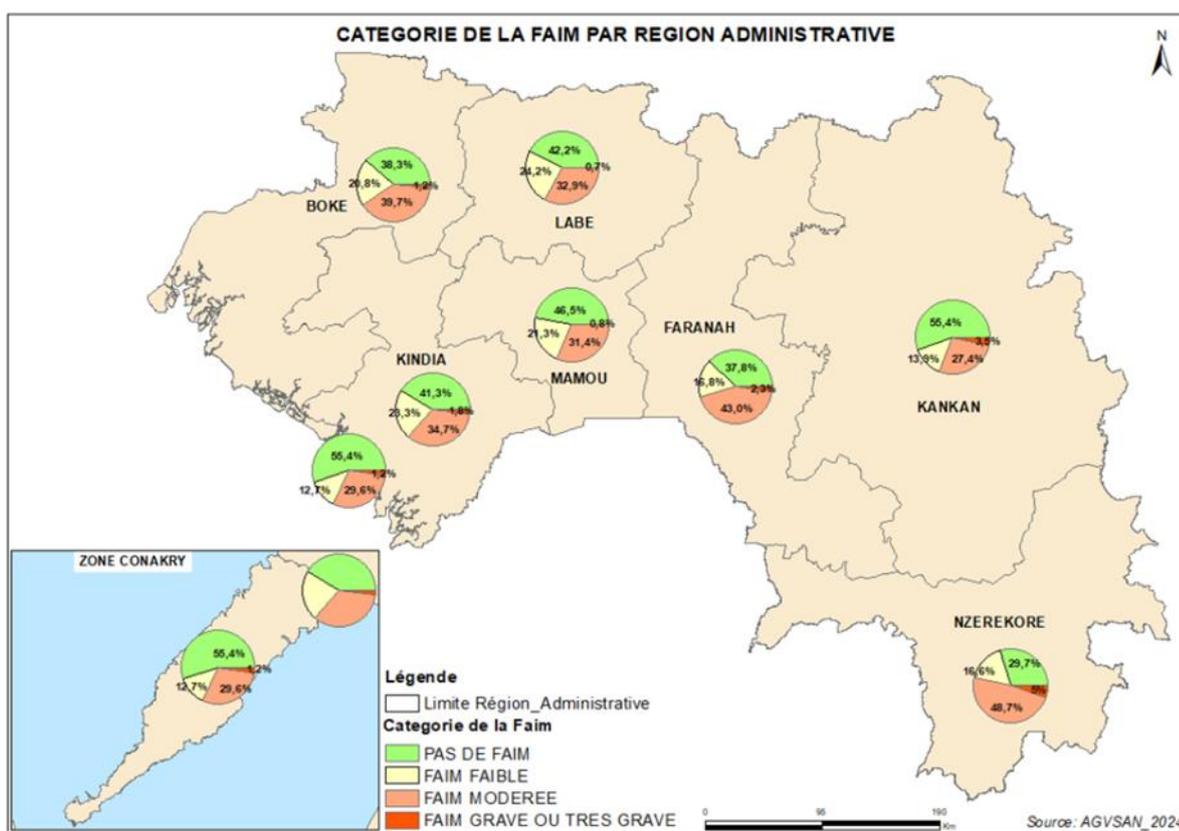


Tableau 4- 2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidences, région, genre du chef du ménage et situation de sécurité alimentaire selon les catégories de la faim dans les ménages

Niveau	Catégories de la faim dans les ménages				
	Pas de faim	Faim faible	Faim modérée	Faim grave	Faim très grave
Milieu de résidence					
Urbain	51,6	16,0	29,9	1,3	1,2
Rural	40,6	18,7	38,4	1,4	1,0
Région administrative					
Boké	38,3	20,8	39,7	0,8	0,4
Conakry	55,4	12,7	29,6	1,1	1,3
Faranah	37,8	16,8	43,0	0,9	1,4
Kankan	55,4	13,9	27,4	2,2	1,3
Kindia	41,3	22,3	34,7	1,2	0,6
Labé	42,2	24,2	32,9	0,5	0,2
Mamou	46,5	21,3	31,4	0,3	0,5
Nzérékoré	29,7	16,6	48,7	2,9	2,1
Sexe du chef de ménage					
Femme	43,7	16,8	36,5	1,8	1,2
Homme	45,0	17,9	34,8	1,2	1,0
Situation de sécurité alimentaire					
Sécurité Alimentaire	88,8	8,5	2,5	0,1	0,1
Sécurité Alimentaire limite	45,2	20,9	32,5	0,9	0,5
Insécurité Alimentaire modéré	27,4	17,1	51,2	2,3	2,0
Insécurité Alimentaire Sévère	13,7	13,0	62,0	6,3	5,0
Total	44,8	17,7	35,2	1,4	1,1

4.1.3. Score de consommation alimentaire

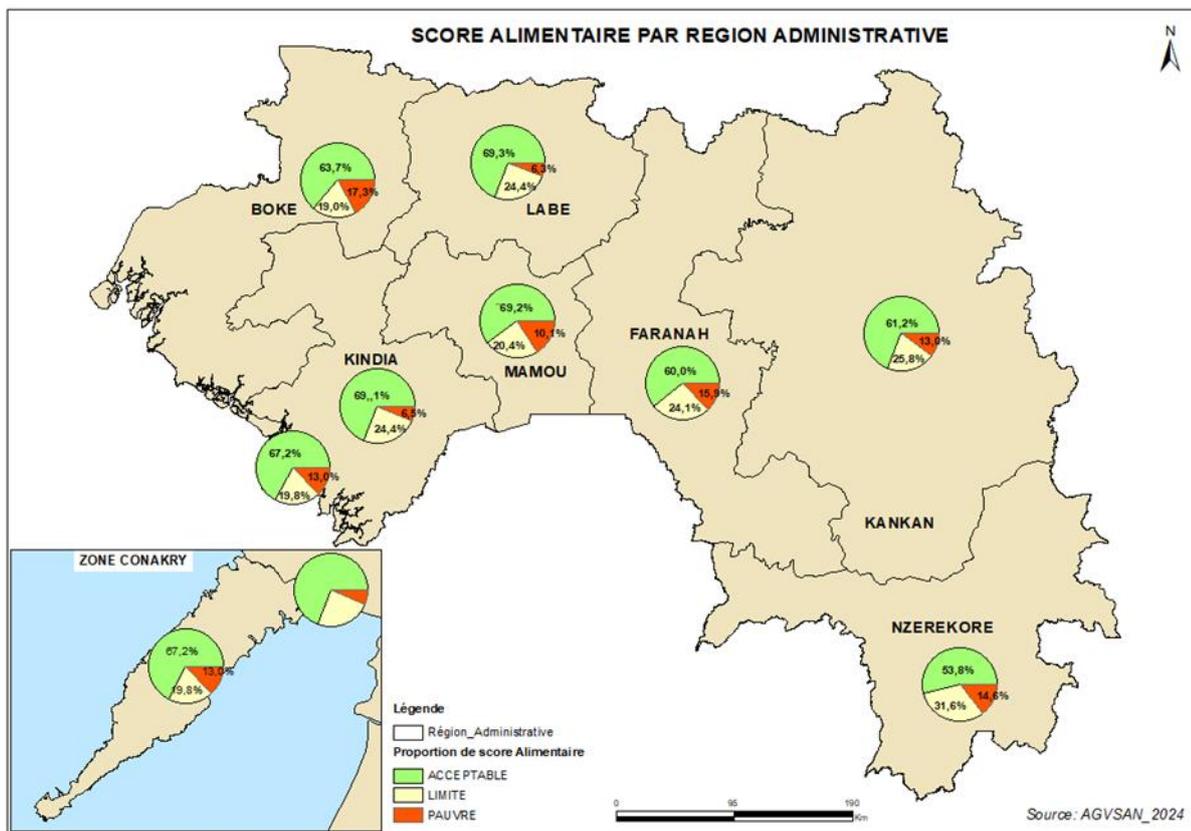
Le Score de Consommation Alimentaire (SCA) est un indicateur essentiel permettant d'évaluer la fréquence et la diversité des aliments consommés par les ménages au cours d'une semaine. Ce score prend en compte divers groupes d'aliments – céréales, tubercules et racines, légumineuses, légumes, fruits, huiles et matières grasses, produits laitiers, protéines animales et les sucres et desserts – en leur attribuant des poids spécifiques selon leurs apports nutritifs respectifs. Cet indicateur permet de classer les ménages en trois catégories : une consommation jugée pauvre pour un SCA inférieur à 21, une consommation limite pour un score entre 21,5 et 35, et une consommation adéquate pour un score supérieur à 35. Les données collectées durant la période mai-juin 2024 reflètent ainsi la situation alimentaire des ménages au moment de l'enquête.

Au niveau national, 64,1 % des ménages guinéens présentent une consommation alimentaire de qualité acceptable, ce qui représente environ 1 186 902 ménages, soit 8 901 768 personnes ayant accès à une alimentation diversifiée (cf. annexe tableau 4A – 3). À l'inverse, 35,9 %

des ménages ont une consommation inadéquate, caractérisée par une faible diversité et un apport nutritionnel limité. Des disparités régionales marquent la qualité de l'alimentation : Boké affiche le pourcentage le plus élevé de ménages ayant une consommation de faible qualité (17,29 %), suivie de Faranah (15,9 %) et de N'zérékoré (14,6 %). En revanche, Kindia et Labé montrent les proportions les plus faibles de consommation alimentaire pauvre.

La qualité de l'alimentation est significativement meilleure en zone urbaine, où 70,6 % des ménages consomment des aliments de qualité acceptable, contre 60,1 % en zone rurale. De même, la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est plus élevée en zone rurale (13 %) qu'en zone urbaine (10,6 %). Le niveau de richesse influence également la qualité de l'alimentation : 74,8 % des ménages les plus riches affichent une consommation acceptable, contre seulement 45,4 % des ménages les plus pauvres. Ces résultats mettent en évidence l'importance de renforcer les politiques alimentaires et les interventions sociales en faveur des ménages ruraux et économiquement défavorisés pour assurer une alimentation équilibrée à l'échelle nationale.

Carte 4- 3 : Répartition des ménages par région selon la qualité de la consommation



4.2. Situation de l'insécurité Alimentaire

4.2.1. Présentation méthodologique du CARI

En 2012, le PAM a initié une réflexion interne afin d'harmoniser les outils d'évaluation et d'estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire et des besoins d'assistance dans ses zones d'intervention. Cette réflexion a abouti au développement d'une approche standardisée pour analyser la situation de sécurité alimentaire des ménages : le Consolidated Approach for Reporting Food Security Indicators (CARI) ou (Approche Consolidée pour le Rapportage des Indicateurs de Sécurité Alimentaire).

Consolidated Approach for Reporting Food Security Indicators (CARI)

Le CARI est un indicateur composite qui permet de classer les populations selon 4 groupes :

- Sécurité alimentaire
- Sécurité alimentaire limitée
- Insécurité alimentaire modérée
- Insécurité alimentaire sévère

Il repose sur 3 grandes composantes :

- La consommation alimentaire rend compte de l'adéquation de la consommation alimentaire des ménages au moment de l'enquête. La mesure de la consommation alimentaire à l'aide de deux indicateurs : le score de consommation alimentaire (FCS) et l'indice de stratégies d'adaptation réduites (rCSI).
- La vulnérabilité économique à travers la part des dépenses alimentaires des ménages dans leur dépenses totales sur les 30 derniers jours. Cet indicateur est mesuré, en rapportant le cumul des dépenses alimentaires (en cash/crédit, dons/aides et production propre) au cours des 30 derniers jours au total de dépenses effectuées par le ménage (dépenses alimentaires et non alimentaires)

- Les Stratégies d'adaptation aux moyens d'existence sont utilisées dans le CARI. L'indicateur de sécurité alimentaire des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence est dérivé d'une série de questions liées aux expériences des ménages en matière de stratégies de subsistance en raison du manque de nourriture au cours des 30 jours précédant l'enquête. Les réponses sont utilisées pour comprendre les mécanismes utilisés par les ménages pour faire face aux chocs internes et externes. Les stratégies d'adaptation décrivent la capacité à moyen et long terme des ménages en matière de productivité et de sécurité alimentaire futures.

4.2.2. Situation de la sécurité alimentaire en Guinée

Les résultats de AGVSAN 2024 révèlent un niveau d'insécurité alimentaire particulièrement alarmant. En effet, l'analyse du tableau 4-3 indique qu'au niveau national, 35,8 % des ménages sont confrontés à l'insécurité alimentaire, dont 33,4 % en situation modérée et 2,4 % en état sévère. Cette prévalence élevée indique qu'environ 4 846 641 personnes n'ont pas ou ont un accès restreint (physique ou économique) à une alimentation suffisante, saine et nutritive, les empêchant ainsi de satisfaire leurs besoins énergétiques et préférences alimentaires pour mener une vie active, saine et stable. Par ailleurs, environ cinq ménages sur huit (64,3 %) vivent en sécurité alimentaire, bien que la moitié de ces ménages se trouve en sécurité alimentaire limitée.

Les résultats indiquent que tous les ménages ayant un score de consommation alimentaire pauvre sont en situation d'insécurité alimentaire. Il en est de même pour 79 % des ménages qui ont consacré plus de 75 % de leur revenu aux dépenses alimentaires. Ce constat est aussi valable pour 83,5 % de ceux ayant adopté des stratégies d'adaptation d'urgence de leurs moyens d'existence. Ces résultats révèlent que les ménages avec un faible score de consommation, des parts de dépenses alimentaires élevées, ou utilisant des stratégies d'urgence sont majoritairement en insécurité alimentaire. Ils indiquent un besoin urgent d'interventions ciblées pour soutenir ces groupes vulnérables et améliorer leur résilience.

Tableau 4- 3 : Résultats console CARI sur la sécurité alimentaire en Guinée

Domaines		Indicateur	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limitée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire et rCSI	21,3% Acceptable	42,8% Acceptable et rCSI>=4	23,8% Limite	12,1% Pauvre
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires	39,5% < 50%	38,1% 50 à 65%	15,8% 65 à 75 %	6,6% > 75%
	Epuisement des actifs	Stratégie d'adaptation des moyens d'existence	31,5% Aucune	33,6% Stress	23,0% Crise	12,0% Urgence
		Indice de sécurité alimentaire	14,3%	50,0%	33,4%	2,4%

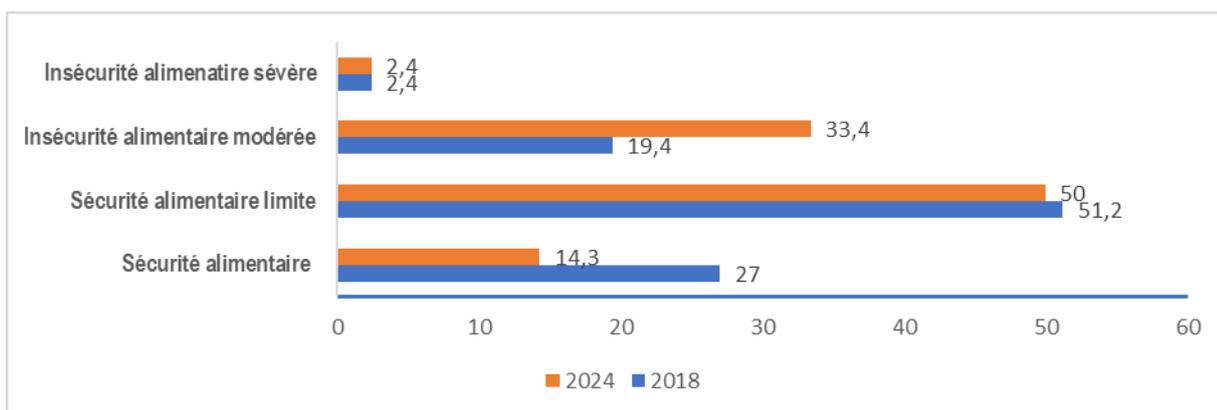
4.2.3. Tendances de l'insécurité alimentaire

En comparaison à la situation de 2018, on observe une détérioration notable de la situation alimentaire en Guinée. Le taux d'insécurité alimentaire a augmenté de manière significative, passant de 21,8 % en 2018 à 35,8 % en 2024, soit une hausse de 14 points. Cela correspond à une augmentation d'environ 259 635 ménages par rapport à la situation de 2018, soit près de 1 947 263 de guinéens. Il est important de noter que cette augmentation est strictement attribuable à l'insécurité alimentaire modérée, le taux d'insécurité alimentaire sévère étant resté stable à 2,4 % des ménages. En effet, le niveau d'insécurité alimentaire modérée a considérablement progressé, passant de 19,4 % en 2018 à 33,4 % en 2024. Cette augmentation pourrait s'expliquer par l'extrême pauvreté

des ménages, exacerbée au niveau macro par la flambée du prix du pétrole et produits alimentaires favorisée la guerre Russo-Ukrainienne au cours de cette période. A cela s'ajoute, l'incendie du dépôt de carburants de Kaloum en 2024 qui a eu un impact considérable sur l'économie nationale et plus particulièrement le secteur du transport, de l'énergie, et de l'hydraulique. On peut également citer le faible rendement de la production agricole et l'enclavement de plusieurs zones de production comme facteur explicatif de cette augmentation.

En dépit de la stabilité relative de l'insécurité alimentaire sévère, la forte progression de l'insécurité modérée est préoccupante, car elle indique que de nombreux ménages auparavant en sécurité alimentaire sont désormais vulnérables à des chocs économiques et climatiques.

Graphique 4- 1 : Tendances de l'insécurité alimentaire entre 2018 et 2024



L'insécurité alimentaire se révèle plus accentuée en milieu rural, où le taux atteint 43,4 %, contre 23,3 % en milieu urbain. Cette disparité entre les milieux rural et urbain s'explique par la précarité des moyens d'existences en milieu rural, où les ménages dépendent largement de l'agriculture de subsistance (90%), souvent vulnérable aux aléas climatiques et aux fluctuations des prix des denrées alimentaires. En revanche, en milieu urbain, la majorité des

ménages (76,7 %) vit en situation de sécurité alimentaire, grâce à une meilleure accessibilité aux marchés et à une diversité de sources de revenus. Cette tendance est particulièrement marquée dans les zones urbaines de Labé, Boké, et Kindia, où respectivement 90,2 %, 88,8 %, et 82,3 % des ménages sont en sécurité alimentaire, ce qui témoigne d'une certaine résilience et d'un meilleur accès aux ressources économiques dans ces régions.

Concernant l'impact du sexe du chef de ménage sur l'insécurité alimentaire, les différences observées sont relativement modestes, avec 33,9 % des ménages dirigés par des hommes en insécurité alimentaire, contre 36,3 % pour ceux dirigés par des femmes. Cependant, il est important de noter que les ménages dirigés par des femmes ne représentent que 19,41 % de l'échantillon, ce qui limite la rigueur de cette comparaison. Néanmoins, ces résultats suggèrent une légère vulnérabilité pour les ménages dirigés par des femmes, probablement en raison de contraintes socio-économiques spécifiques, telles que l'accès limité aux ressources productives et aux opportunités économiques.

L'insécurité alimentaire tend également à diminuer avec l'augmentation du niveau de richesse. En effet, elle passe de 56,1 % chez les ménages très pauvres à seulement 18,7 % au sein du groupe des très riches. Cette corrélation positive entre richesse et sécurité alimentaire souligne l'importance des ressources économiques pour l'accès à une alimentation adéquate, mettant en lumière la nécessité d'interventions ciblées pour les ménages les plus démunis afin d'améliorer leur sécurité alimentaire.

Tableau 4 - 4 : Répartition (%) des ménages par quintile de richesse, milieu de résidence, région et sexe du CM selon la situation d'insécurité alimentaire

Niveau	Situation de sécurité alimentaire			
	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Quintile de richesse				
Très pauvre	3,5	40,4	50,0	6,1
Pauvre	6,2	43,7	46,0	4,1
Moyen	8,1	50,5	39,3	2,1
Riche	11,4	54,4	32,4	1,8
Très riche	27,0	54,3	18,2	0,5
Région				
Boké	6,7	47,8	40,2	5,3
Conakry	26,1	52,4	21,2	0,4
Faranah	8,4	43,7	46,6	1,2
Kankan	16,9	46,5	31,9	4,8
Kindia	11,7	51,9	33,4	3,1
Labé	15,4	57,5	26,4	0,7
Mamou	9,0	50,5	38,3	2,2
N'zérékoré	6,1	46,9	44,6	2,4
Milieu de résidence				
Urbain	23,1	53,6	22,5	0,8
Rural	8,9	47,7	40,0	3,4
Sexe du chef de ménage				
Femme	14,0	52,1	32,1	1,8
Homme	14,4	49,4	33,7	2,6
National	14,3	50,0	33,4	2,4

4.2.4. Zones en insécurité alimentaire

Sur le plan régional, l'insécurité alimentaire est particulièrement marquée dans les régions de Faranah (47,8 %) et de N'zérékoré (47 %) avec respectivement 1,2% et 2,4% de ménages en situation sévère. Dans ces régions les conditions socio-économiques et les infrastructures de base sont souvent déficientes. Par ailleurs, les régions de Boké, Mamou, Kankan et Kindia présentent respectivement des niveaux de 45,5%, 40,5%, 36,63% et 36,48%. Dans ces régions, exceptée celle de Mamou, le niveau d'insécurité alimentaire sévère est au-dessus de la moyenne nationale (2,4 %).

En revanche, les régions de Conakry et de Labé présentent les niveaux d'insécurité alimentaire les plus faibles avec 21,5% et 27,1% respectivement. L'insécurité alimentaire sévère dans ces deux régions sont également les plus

faibles du pays avec seulement 0,35% et 0,72% de ménage dans cette situation.

Ces contrastes régionaux mettent en évidence la nécessité de politiques et d'interventions différenciées, adaptées aux spécificités locales pour réduire les inégalités en matière de sécurité alimentaire à travers le pays.

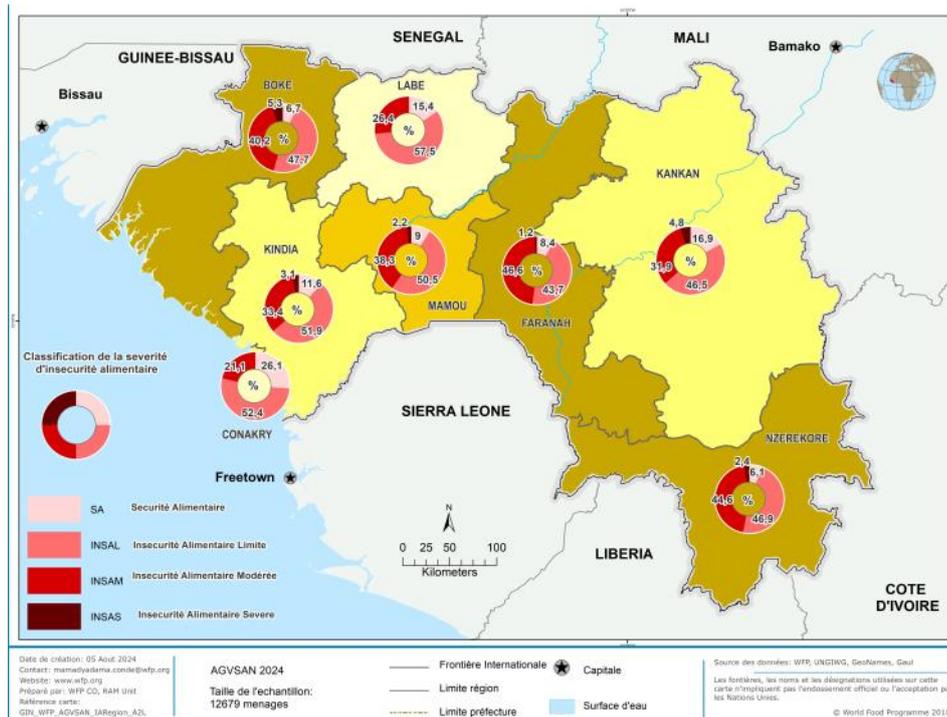
Au niveau préfectoral, la situation de l'insécurité alimentaire est particulièrement préoccupante dans les préfectures de Yomou, Kérouané et Dinguiraye, où respectivement 77%, 68% et 63% des ménages sont touchés. Dans ces préfectures, une dégradation de la consommation alimentaire est constatée pour respectivement 29%, 14,5% et 39,2% dans la catégorie pauvre (cf. annexe tableau 4A-3). En outre, la consommation alimentaire est moins diversifiée pour 22,3%, 10,6% et 9,1% c'est-à-dire ces ménages ont

consommé moins de quatre groupes d'aliments le jour précédent l'enquête. En analysant l'ampleur du phénomène, il ressort que la préfecture de Forécariah enregistre la plus forte proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère, avec 13,52%. Cependant, les préfectures de Boké, Kérouané et Yomou demeurent également dans des situations relativement similaires.

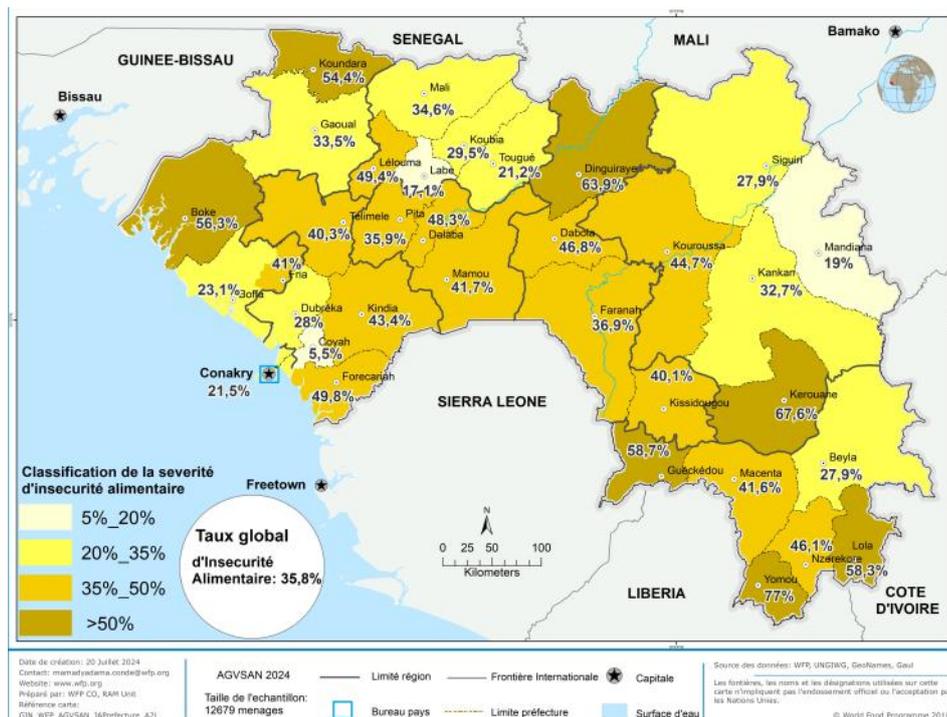
En termes absolus, sur les 4 846 641 personnes en situation d'insécurité alimentaire en Guinée, la région de

N'zérékoré compte 1 010 368, suivie des régions de Kankan (922 977 personnes), Conakry (626 201 personnes), Boké (614 258 personnes) et Kindia (613 746 personnes). Les effectifs les plus faibles sont observés dans les régions de Labé (336 031 personnes), Mamou (337 786 personnes) et Faranah (482 375 personnes). Ces disparités régionales doivent être interprétées en tenant compte des particularités démographiques, notamment la densité de population dans chaque région et des réalités socio-culturelles.

Carte 4-4 : Situation de sécurité alimentaire selon les régions (%)



Carte 4-4 : Situation de sécurité alimentaire selon les régions (%)



Détail des résultats par région

Cette section expose en détail les résultats ventilés par région et par préfecture. Pour chaque zone, des éléments contextuels liés à la disponibilité alimentaire, à l'accès des ménages à cette ressource, ainsi qu'à son utilisation ont été présentés, afin de fournir une explication éclairée sur la situation d'insécurité alimentaire. Un résumé des principaux chocs auxquels les ménages ont été confrontés a également été intégré, de même que les stratégies d'adaptation mises en œuvre par ces derniers.

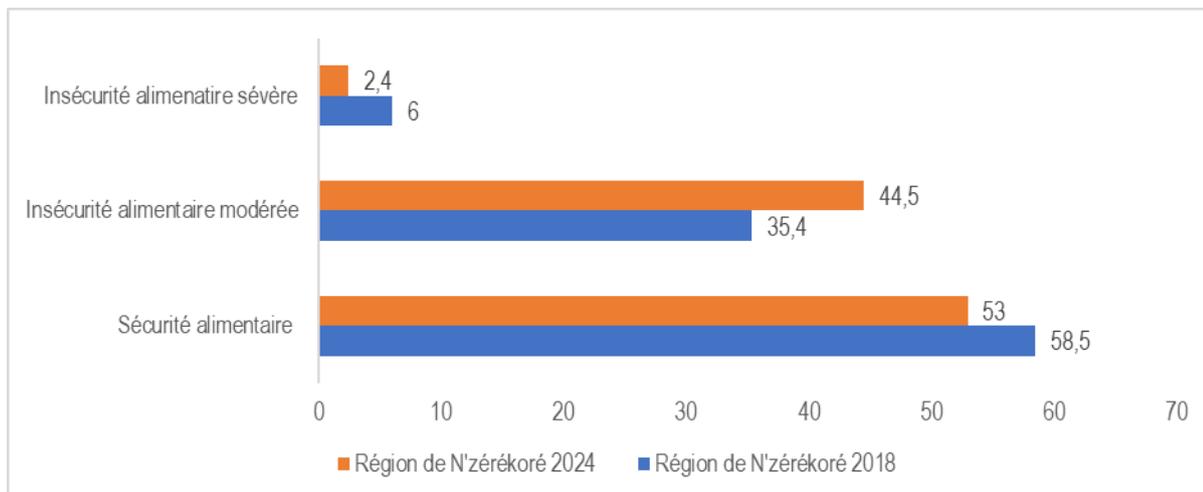
4.2.5. Situation de la région de N'zérékoré

Autrefois considérée comme le grenier du pays, la région de N'zérékoré connaît depuis plusieurs années une forte insécurité alimentaire. Les études réalisées par le PAM en 2009², 2012³, 2015⁴ et l'AGVSAN 2018⁵ ont classé cette

région comme la plus affectée par l'insécurité alimentaire. L'enquête AGVSAN 2024 confirme cette tendance : l'insécurité alimentaire touche 47% des ménages dont 2,4% en situation sévère. En 2018, ces chiffres étaient respectivement de 41,4% et 6%. Dans cette région, le degré de sévérité du phénomène a connu une baisse significative entre 2018 et 2024. En effet, en espace de 6 ans, l'insécurité alimentaire sévère est passée 6% à 2,4%. Le niveau modéré du phénomène a quant à lui, progressé de façon notable entre ces deux dates en passant de 35,4% en 2018 à 44,5% en 2024.

Bien que plus de la moitié des ménages vivent en sécurité alimentaire (53%), les niveaux élevés d'insécurité alimentaire persistant dans cette région nécessitent une attention particulière dans l'élaboration et la planification des projets de lutte contre la faim.

Graphique 4 - 2 : Tendance de l'insécurité alimentaire à N'zérékoré entre 2018 et 2024



L'analyse des données révèle une situation d'insécurité alimentaire préoccupante dans les préfectures de Yomou et Guéckédou, où les taux atteignent respectivement 77% et 58,7%. Ces deux préfectures se distinguent par les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire sévère dans la région, avec 8,9% et 3,3% des ménages vivant dans cette situation. Ces prévalences élevées semblent corrélées avec le profil économique des ménages de ces zones, où environ 60% des ménages se situent dans les deux premiers quintiles de richesse, caractérisés par un niveau de pauvreté marqué.

À l'opposé, la préfecture de Beyla enregistre le taux d'insécurité alimentaire le plus faible de la région (27,9%) marquant une amélioration par rapport à 2018, où ce taux

s'élevait à 34,6%. Cette amélioration peut être attribuée à la forte prévalence de l'agriculture vivrière dans cette zone, pratiquée par 99% des ménages, et au fait que 60% des ménages y consacrent seulement entre 50% et 60% de leurs revenus à l'alimentation. Macenta suit cette tendance, affichant également une amélioration significative avec une baisse de l'insécurité alimentaire de 51% en 2018 à 41,7% en 2024.

Les préfectures de Lola et N'zérékoré se positionnent à un niveau intermédiaire, avec respectivement 58,3% et 46,1% des ménages vivant en situation d'insécurité alimentaire modérée. Cette situation s'explique en partie par une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles de richesse supérieurs, riche (55%) et très riche (78%).

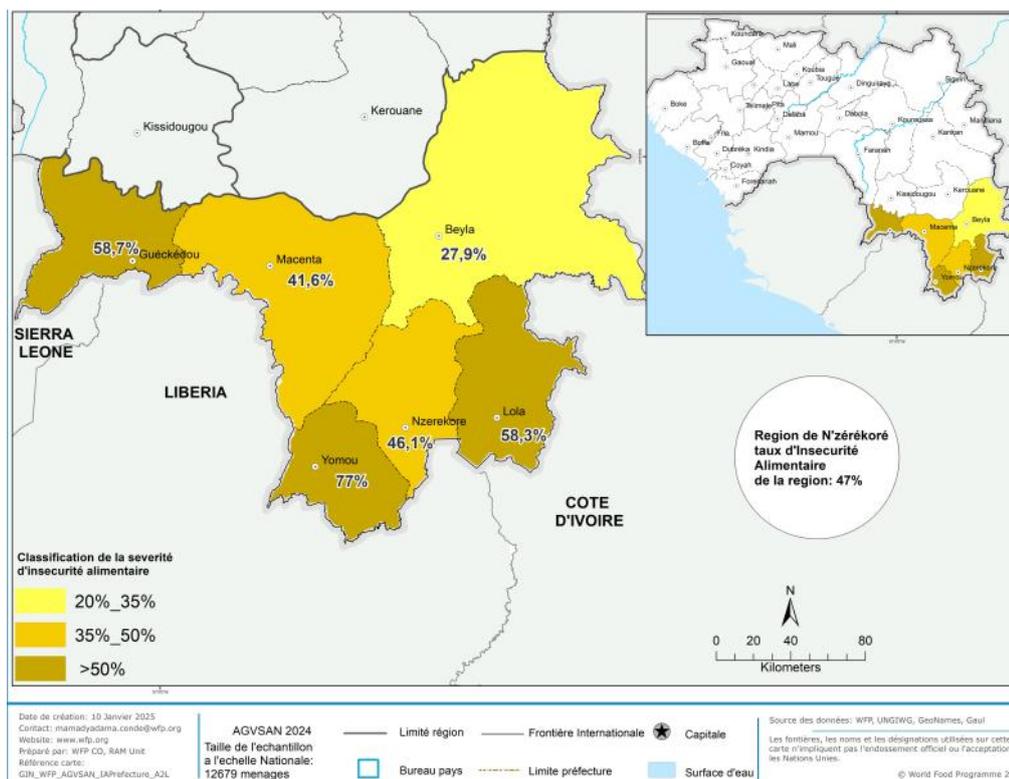
2 2009 : Analyse de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA), PAM

3 2012 : Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (ENSA), PAM

4 2015 : Suivi des moyens d'existence et de la résilience alimentaire, PAM

5 2018 : Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN), PAM

Carte 4- 6 : Répartition de l'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de N'zérékoré



Disponibilité des aliments

La région est majoritairement agricole, avec 67,6% des ménages pratiquant cette activité, dont 80% se consacrent à l'agriculture vivrière, avec une prédominance pour la riziculture. Une majorité de ces ménages (75%) sont propriétaires de leurs terres. Un cinquième des ménages s'adonne à l'agriculture de rente (café, cacao, huile de palme, hévéa, cola, maïs, riz, etc.). Lors de la dernière campagne agricole, 58% des ménages ont utilisé des herbicides comme intrant principal, tandis que 29% ont recouru à des semences améliorées. L'usage des engrais chimiques reste limité à 14% des ménages, et celui des insecticides à 4%.

En matière de pêche, 66,5% des ménages pratiquent la pêche continentale et 14,1% la pisciculture. L'élevage est aussi une activité courante, pratiquée par 52,7% des ménages, avec les animaux principalement destinés à la consommation lors de cérémonies ou à la vente pendant la saison des pluies. Parmi les ménages non-éleveurs, 82% évoquent le manque de moyens financiers et 18,6% le manque de pâturages comme raisons principales de leur non-implication dans l'élevage. Les ménages éleveurs, quant à eux, expriment des contraintes d'ordre économique (47,2%), sanitaire (39,3% craignant les maladies animales), et environnemental (25,2% manquent de services vétérinaires et 20,4% souffrent de la pénurie de pâturages).

Accès aux aliments

L'autoconsommation des cultures est fréquente dans la région, avec une proportion qui augmente avec le niveau de richesse du ménage. Si une dépendance au marché est observée, seulement 6% des ménages dépensent plus de 75% de leurs revenus en aliments, un taux qui, bien que préoccupant, demeure inférieur à celui d'autres régions comme Mamou (13,8%) et Boké (11,9%). Dans cette région, 38,6% des ménages dépensent moins de 50% de leurs revenus pour l'achat de denrées alimentaires. Cependant, 79% des ménages déclarent ne pas disposer de stocks suffisants de culture vivrière pour subvenir à leurs besoins. La production agricole et le commerce de produits agricoles constituent les principales sources de revenus chez 43,1% et 25,6% ménages respectivement, tandis que les autres types de commerce sont principalement pratiqués par les ménages les plus riches (9,1%).

Consommation alimentaire

Depuis 2018, la consommation alimentaire dans la région a légèrement progressé, mais la situation reste préoccupante. Au moment de l'enquête, 46,2% des ménages n'ont toujours pas accès à une consommation alimentaire acceptable (pauvre + limite), comparé à 54% en 2018 et 42% en 2012. Les préfectures de Yomou et de N'zérékoré présentent des taux particulièrement alarmants, avec 75,9% et 55,8% des ménages concernés. De plus, un grand nombre de ménages dans ces zones ne consomment pas plus de cinq groupes d'aliments,

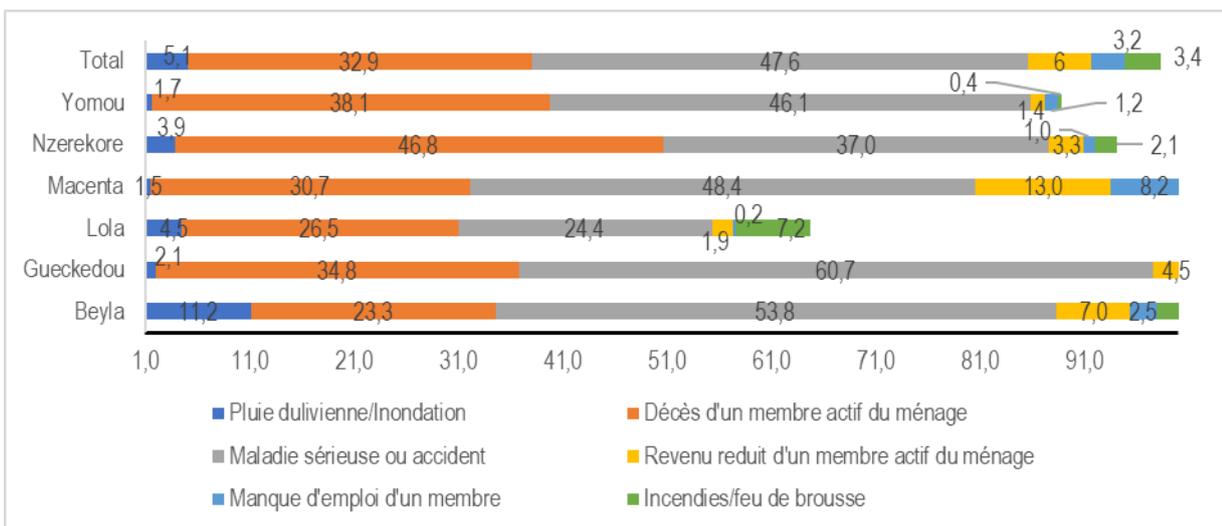
et à N'zérékoré, ce chiffre atteint 41%. Cette situation témoigne de difficultés continues dans l'accès à une alimentation suffisante et équilibrée.

De plus, le recours aux emprunts pour subvenir aux besoins alimentaires est fréquent dans la région, avec un taux de 12,45%, supérieur à la moyenne nationale de 8,7%. La préfecture de Yomou se distingue particulièrement, avec 35% des ménages ayant recours aux emprunts, suivie de Beyla (14%) et de Nzérékoré (11,7%). Les ménages les plus pauvres, contraints de s'endetter pour acheter des aliments de base, hypothèquent souvent leurs récoltes à venir ou vendent leur main-d'œuvre pour rembourser leurs dettes, qui s'étalent en moyenne sur une période de 2 à 6 mois (AGVSAN, 2018). Cette situation conduit certains ménages à un endettement continu, compromettant davantage leur sécurité alimentaire à long terme.

Chocs et stratégies d'adaptation

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, environ 73,5 % des ménages de la région ont signalé avoir subi des chocs, principalement de nature idiosyncratique. Parmi les chocs les plus fréquemment rapportés, on note les maladies graves ou accidents (47,6 %), avec une incidence particulièrement élevée à Guéckédou (60,7 % des ménages), ainsi que les décès au sein des ménages (33 %), marqués par une prévalence accentuée dans la préfecture de N'zérékoré (46,7 %). Par ailleurs, la hausse des prix des produits alimentaires (12,6 %) et les aléas climatiques tels que les pluies tardives ou la sécheresse (9,58 %) ont également été mentionnés. Ces événements ont souvent conduit à une diminution des revenus, impactant ainsi négativement la sécurité alimentaire des ménages affectés.

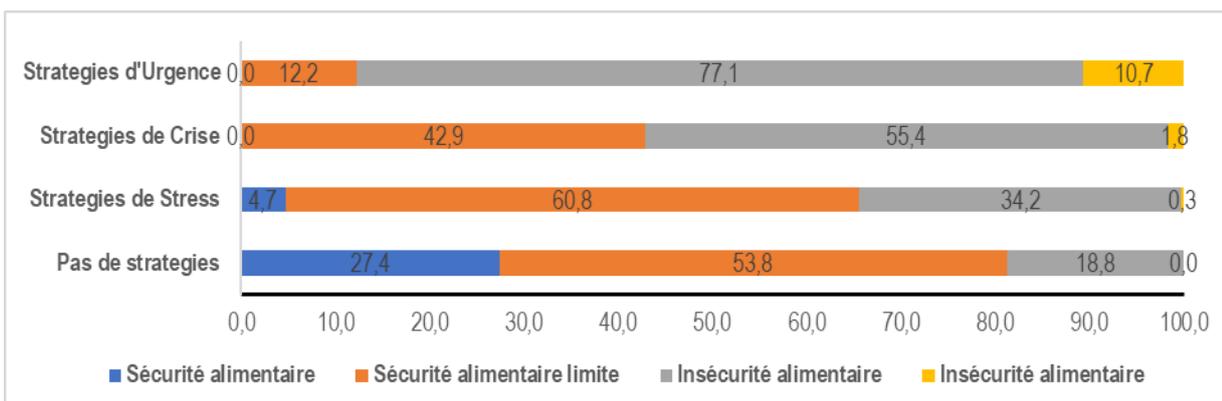
Graphique 4 - 3 : Répartition (%) des ménages par préfecture selon les types de chocs dans la région de N'zérékoré



Dans cette région, les ménages ont tendance à privilégier des stratégies d'adaptation de type stress (43,7 %), telles que la vente d'actifs domestiques (comme les radios, télévisions ou meubles), le recours à des emprunts, ou l'utilisation de leurs épargnes pour faire face aux

difficultés alimentaires. Parmi ceux qui ont adopté ces stratégies, 34,4 % se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire. Ce chiffre grimpe à 57,1 % chez les ménages ayant opté pour des stratégies de crise, et à 87,9 % parmi ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence.

Graphique 4 - 3 : Répartition (%) des ménages par préfecture selon les types de chocs dans la région de N'zérékoré



Carte 4- 6 : Répartition de l'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de N'zérékoré

Intitulé	Région de N'zérékoré						Total
	Beyla	Guéckédou	Lola	Macenta	Nzérékoré	Yomou	
Situation de sécurité alimentaire							
Sécurité Alimentaire	12,0	1,9	3,5	4,6	6,8	2,8	6,1
Sécurité Alimentaire limite	60,2	39,4	38,3	53,8	47,1	20,2	46,9
Insécurité Alimentaire modérée	26,0	55,4	56,8	38,7	45,7	68,1	44,6
Insécurité Alimentaire sévère	1,9	3,3	1,5	3,0	0,4	8,9	2,4
Pratique de l'agriculture							
Oui	84,2	78,5	82,6	70,0	42,4	57,2	67,6
Non	15,9	21,5	17,4	30,0	57,6	42,8	32,4
Le ménage a-t-il subi un choc ?							
Non	7,2	21,4	37,2	27,0	40,7	30,1	26,5
Oui	92,8	78,6	62,9	73,0	59,3	69,9	73,5
Type de culture pratiquée							
Culture vivrière	98,9	70,2	85,2	66,9	67,5	86,6	80,0
Culture de rente	0,0	2,1	1,9	6,6	15,9	13,4	5,3
Culture vivrière et de rente	1,1	27,7	12,9	26,5	16,6	0,0	14,7
Type de pêche pratique							
Pêche maritime	16,0	22,2	0,0	20,7	42,3	6,5	19,4
Pêche fluviale/continentale	56,0	66,7	100,0	63,4	49,9	93,5	66,5
Pisciculture	28,1	11,1	0,0	15,8	7,8	0,0	14,1
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence							
Pas de stratégies	21,6	7,1	20,9	10,5	13,5	17,4	14,7
Stratégies de Stress	43,7	40,1	38,8	42,4	48,1	40,9	43,3
Stratégies de Crise	17,7	28,6	30,8	24,7	24,6	26,8	24,5
Stratégies d'urgence	17,0	24,3	9,6	22,4	13,7	14,9	17,4
Part des dépenses alimentaires							
<50%	34,9	23,3	28,7	51,8	51,2	23,5	38,6
50-65%	59,1	39,1	43,9	35,7	42,1	31,8	43,7
65-75%	5,7	17,0	18,5	9,9	6,4	27,3	11,4
>75%	0,3	20,6	9,0	2,5	0,4	17,5	6,3
Catégories de faim							
Pas de faim	55,96	15,32	35,77	19,42	25,49	15,44	29,7
Faim faible	13,68	25,26	17,72	11,74	18,25	9,74	16,6
Faim modéré	25,85	52,46	46,51	59,04	52,55	72,64	48,7
Faim grave	2,59	4,22	0	5,28	2,23	1,3	2,9
Faim très grave	1,92	2,75	0	4,51	1,48	0,88	2,1
Quintile de richesse							
Très pauvre	30,4	39,4	19,2	18,1	4,4	19,4	21,1
Pauvre	22,0	21,5	25,7	20,5	17,5	34,5	21,8
Moyen	21,6	19,5	27,3	24,0	22,8	24,9	22,8
Riche	21,2	14,0	21,2	24,7	31,4	14,6	22,8
Très riche	4,8	5,7	6,6	12,6	23,8	6,6	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2.6. Situation de la région de Faranah

La région de Faranah a été classée en 2012 comme une des zones les plus affectées par la pauvreté multidimensionnelle avec une prévalence de 76% (ELEP, 2012).

Divisée en 4 préfectures (Faranah, Dabola, Dinguiraye et Kissidougou), elle est traversée par 3 ZME. L'économie de Faranah repose principalement sur l'agriculture, qui est la

principale activité économique de la région. La production céréalière, notamment du riz et du maïs, est particulièrement développée. En 2023, la production céréalière en Guinée, incluant Faranah, a été estimée à 5,5 millions de tonnes, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente et de 30 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cela est dû à une distribution des précipitations globalement favorable (FAO, 2023).

Malgré la bonne production agricole, la région de Faranah, comme le reste de la Guinée, fait face à des défis importants en matière de sécurité alimentaire. En 2018, environ 467 290 de personnes à travers la région étaient considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire sévère (AGVSAN, 2018)

Sur le plan environnemental, Faranah est sujette à des catastrophes naturelles telles que les inondations et les feux de brousse, qui affectent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations locales. Ces défis environnementaux sont exacerbés par des pratiques agricoles intensives et le changement climatique, qui accroît la vulnérabilité des communautés rurales (PAM, 2023).

Pour la première fois depuis 2009, la région de Faranah apparaît comme la plus touchée par l'insécurité alimentaire en Guinée. Selon les résultats de l'enquête, 47,8% des ménages de cette région n'ont pas un accès stable à une quantité suffisante de nourriture nutritive, compromettant leur capacité à mener une vie saine et active. Parmi ces ménages, 1,2% sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, ce qui nécessite une intervention.

Bien que la majorité des cas dans la région relèvent d'une insécurité alimentaire modérée (46,6%), la situation demeure préoccupante et mérite une attention particulière. Il est important de noter que ce phénomène semble être étroitement lié au statut économique des ménages, avec près de trois ménages sur cinq (58,2%) vivant dans la pauvreté. Cela souligne l'impact significatif de la pauvreté sur la sécurité alimentaire et l'importance

de cibler les interventions pour améliorer les conditions de vie des ménages dans cette région vulnérable.

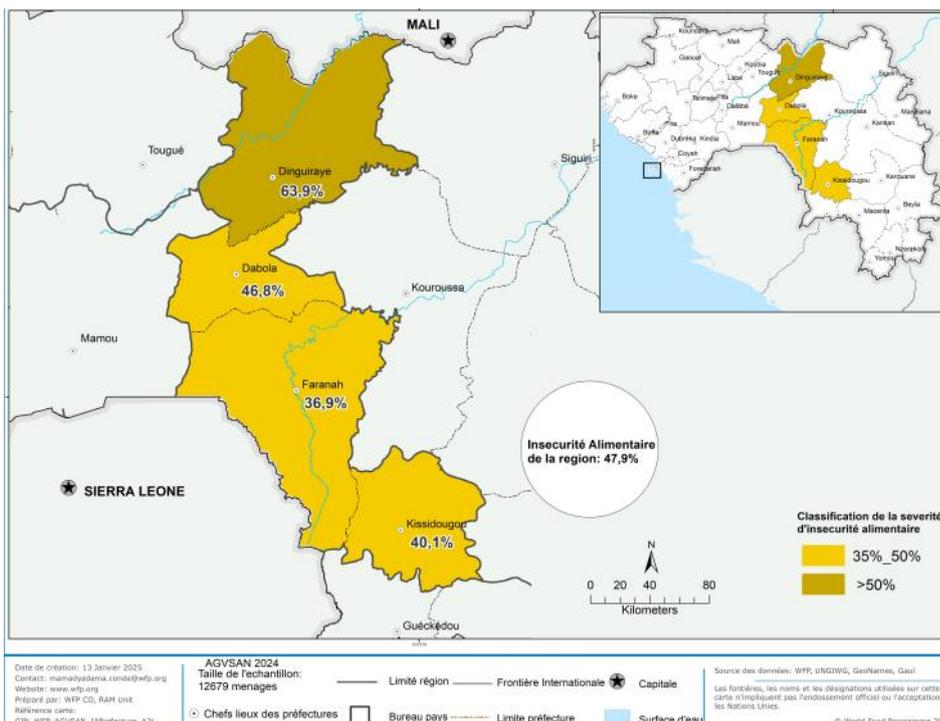
L'analyse de l'insécurité alimentaire au niveau préfectoral révèle une situation particulièrement préoccupante dans la préfecture de Dinguiraye. Environ 64% des ménages y vivent en insécurité alimentaire, malgré le fait que l'agriculture soit la principale activité pour la majorité des habitants (83,7%), avec un accent particulier sur l'agriculture vivrière (96,1%).

Dinguiraye est suivie de près par la préfecture de Dabola, où 46,8% des ménages sont touchés par l'insécurité alimentaire. Dans ces deux préfectures, la pauvreté est également marquée : respectivement 62% et 69% des ménages appartiennent aux deux premiers quintiles de richesse, ce qui souligne une précarité économique importante. De plus, une grande proportion de ces ménages a subi des chocs économiques ou environnementaux qui ont affecté leur niveau de vie (61% à Dinguiraye et 72,3% à Dabola).

À l'inverse, les préfectures de Faranah et de Kissidougou, bien qu'elles présentent des niveaux d'insécurité alimentaire notables, sont relativement moins touchées. En effet, 39,8% des ménages à Faranah et 40% à Kissidougou vivent en insécurité alimentaire, des taux qui, bien que préoccupants, sont inférieurs à ceux observés à Dinguiraye et Dabola.

Cette répartition souligne l'importance de cibler les interventions pour améliorer la sécurité alimentaire dans les zones les plus vulnérables, tout en tenant compte des spécificités locales et des défis économiques auxquels font face ces populations.

Carte 4- 7 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Faranah



Disponibilité des aliments

La région est dominée par l'agriculture, avec 77 % des ménages engagés dans cette activité, principalement dans l'agriculture vivrière (95,5 %). Les surfaces cultivées sont majoritairement détenues par les ménages eux-mêmes (74,6 %). En revanche, seulement 4,5 % des ménages se consacrent à l'agriculture de rente, comprenant des cultures telles que le café, le cacao, l'huile de palme, l'hévéa, la cola, le maïs et le riz.

Lors de la dernière campagne agricole, 69,3 % des ménages ont utilisé des herbicides comme intrant principal, tandis que 29,7 % ont recouru à des semences améliorées. L'usage limité des engrais chimiques (14 % des ménages) et des insecticides (4 % des ménages), combiné aux maladies des cultures (18 %) et à certains chocs climatiques tels que le retard des pluies et la sécheresse, limite le rendement de la production agricole dans cette région. La pêche, principalement artisanale (6,4 %), est principalement destinée à l'autoconsommation.

Accès aux aliments

En ce qui concerne l'accès aux aliments, la principale source de revenu des ménages reste la vente des productions agricoles (58,2 %), suivie du commerce des produits agricoles. Environ un ménage sur quatre (25,1 %) dépense 65 % ou plus de son revenu pour se procurer des denrées alimentaires. Dans la préfecture de Faranah, cette proportion atteint 38,2 %, ce qui est la plus élevée de la région, indiquant une vulnérabilité accrue aux chocs économiques et climatiques. Pour faire face à ces difficultés financières, certains ménages ont recours aux emprunts (63 %) afin de subvenir à leurs besoins alimentaires.

Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages de cette région semble améliorée même s'il existe des défis à remonter. En effet, 60 % des ménages présentent une consommation alimentaire acceptable, contre seulement 15 % qui ont consommation pauvre. Malgré cette

situation, cinq ménages sur huit (62,2 %) souffrent de la faim, principalement de type modéré (43 %), avec 2,3 % souffrant de la forme grave. Ces proportions sont cohérentes avec le niveau économique, puisque plus de la moitié des ménages (58,2 %) vivent dans la pauvreté. Malgré cette situation, la majorité des ménages ont consommé cinq groupes d'aliments (88,1 %) ou plus au cours des sept jours précédant l'enquête. Au niveau préfectoral, la situation semble nettement meilleure à Dinguiraye. En effet, dans cette préfecture, plus de la moitié des ménages (54,5 %) ne souffre pas de faim, et 82 % consomment plus de groupes d'aliments.

Chocs et stratégies d'adaptation

L'analyse révèle que 63,6 % des ménages ont subi un choc au cours des 12 derniers mois. Parmi les chocs les plus courants, on trouve principalement les maladies graves ou les accidents, touchant 27,2 % des ménages. Ces chocs ont une forte incidence dans les préfectures de Faranah et de Dabola, où respectivement 47,4 % et 42 % des ménages sont concernés. Les décès de membres actifs des foyers, affectant 25,2 % des ménages, sont également fréquents dans la région, avec une prévalence accrue dans la préfecture de Faranah (34,9 %). En outre, les maladies des cultures sont rapportées par 18 % des ménages, et les aléas climatiques, tels que les pluies tardives ou la sécheresse (22,2 %) et les pluies diluviennes ou les inondations (12,3 %), entraînent souvent une baisse des revenus et une dégradation de la sécurité alimentaire.

Pour faire face à ces défis, 75,5 % des ménages dans la région ont adopté des stratégies basées sur les moyens d'existence lorsqu'ils se trouvent en manque de nourriture. La stratégie la plus couramment utilisée consiste en la vente d'actifs productifs ou de moyens de transport, la réduction des dépenses de santé ou le retrait des enfants de l'école (stratégie de crise) (32,7 %). Cette approche est suivie de près par la stratégie de stress (29,2 %), qui implique la vente d'actifs du ménage et est mise en œuvre par environ un tiers des ménages.

Tableau 4 - 6 : Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Faranah

Niveau	Préfecture				Total
	Dabola	Dinguiraye	Faranah	Kissidougou	
Situation de la sécurité alimentaire					
Sécurité Alimentaire	12,5	10,2	14,2	1,2	8,4
Sécurité Alimentaire limite	40,7	25,9	45,9	58,8	43,7
Insécurité Alimentaire modéré	45,7	61,4	38,5	39,9	46,6
Insécurité Alimentaire sévère	1,1	2,5	1,3	0,2	1,2
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence					
Pas de stratégies	18,1	28,7	35,6	18,4	24,5
Stratégies de Stress	35,2	29,2	26,8	27,2	29,2
Stratégies de Crise	36,1	32,1	25,5	35,4	32,7
Stratégies d'urgence	10,6	10,0	12,2	19,0	13,6
Le ménage a-t-il subi un choc ?					
Non	27,7	38,9	27,7	44,7	36,4
Oui	72,3	61,1	72,3	55,3	63,6
Commerce comme source de revenu du ménage					
Non	95,4	83,9	88,5	76,4	84,6
Oui	4,6	16,1	11,5	23,6	15,4
Part des dépenses alimentaires dans le revenu					
<50%	35,2	37,0	20,6	27,9	30,4
50-65%	43,7	46,0	40,2	43,5	43,6
65-75%	19,1	15,5	27,4	24,8	21,7
>75%	2,0	1,5	11,8	3,7	4,4
Score de diversité alimentaire					
5 groupes d'aliments ou plus	81,1	82,0	92,6	94,7	88,1
4 groupes d'aliments	7,9	8,9	2,4	2,3	5,2
3 groupes d'aliments	5,1	5,4	3,2	0,9	3,4
2 groupes d'aliments	2,8	2,8	1,2	0,4	1,7
0 à 1 groupe d'aliments	3,2	1,0	0,6	1,7	1,6
Catégories de la faim					
Pas de faim	23,6	54,5	42,9	29,7	37,8
Faim faible	17,9	15,1	20,1	15,6	16,8
Faim modérée	49,8	28,7	37,0	54,3	43,0
Faim grave	3,0	0,9	0,0	0,2	0,9
Faim très grave	5,7	0,7	0,0	0,3	1,4
Pratique de l'agriculture					
Oui	73,2	83,7	81,5	73,6	77,8
Non	26,9	16,3	18,5	26,5	22,2
Type de culture pratiquée par les ménages agriculteurs					
Culture vivrière	86,1	96,1	98,8	86,4	91,7
Culture de rente	13,2	1,3	0,0	5,2	4,5
Culture vivrière et de rente	0,8	2,6	1,2	8,4	3,8
Quintile de richesse					
Très pauvre	50,3	43,3	24,7	27,5	35,8
Pauvre	18,7	18,7	25,3	25,8	22,4
Moyen	12,5	14,9	25,6	14,9	16,5
Riche	12,8	13,7	13,0	19,0	15,2
Très riche	5,8	9,3	11,4	12,8	10,2
Total	100	100	100	100	100

4.2.7. Situation de la région de Boké

La région administrative de Boké est située dans le nord-ouest de la Guinée, bordée par le Sénégal au nord et la Guinée-Bissau au sud. C'est une région riche en ressources naturelles, notamment en minerai de bauxite, qui constitue une part significative de l'économie locale. La ville de Boké, la capitale de la région, est un centre important pour le commerce et l'industrie minière.

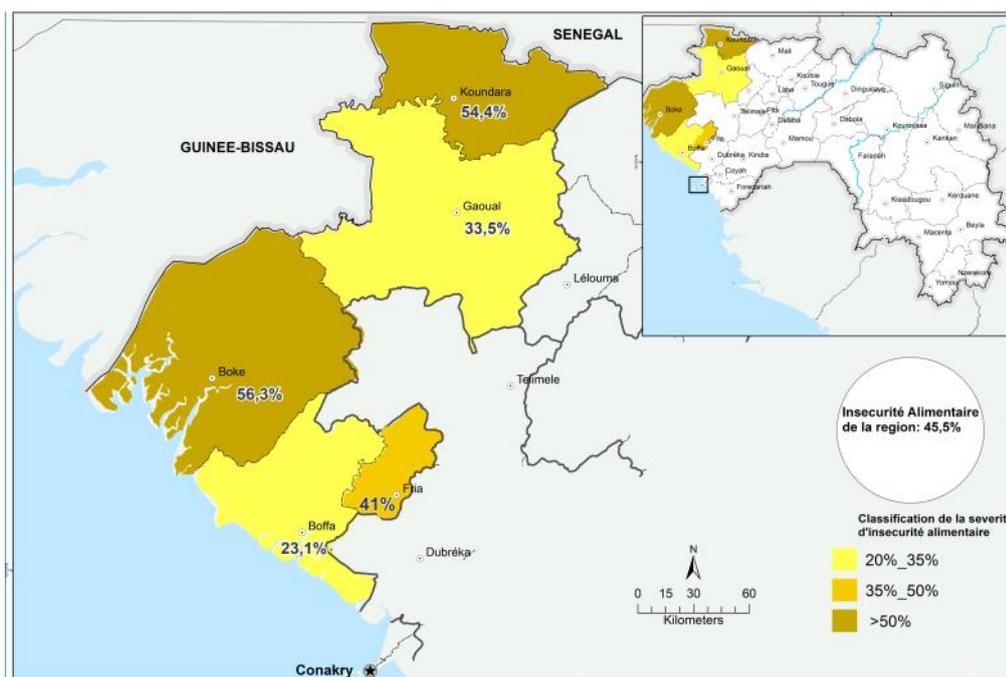
Économiquement, la région de Boké est largement dépendante de l'exploitation minière, en particulier de la bauxite, ce qui a un impact considérable sur son développement et son infrastructure. Cependant, cette dépendance expose aussi la région à des défis économiques, tels que les fluctuations des prix des minerais sur le marché mondial. En matière de sécurité alimentaire, la région de Boké rencontre d'importantes difficultés. Environ 11% des ménages de la région sont en situation d'insécurité alimentaire, selon les dernières enquêtes sur la sécurité alimentaire. Les principaux défis incluent l'accès limité aux marchés et aux produits alimentaires de base, les conditions climatiques variables et l'insuffisance des infrastructures agricoles. Sur le plan agricole, bien que la région bénéficie d'un climat favorable pour la culture du riz, du manioc et du maïs, les rendements sont souvent réduits par un manque de techniques agricoles modernes et d'infrastructures adéquates. Environnementalement, Boké est confrontée à des problèmes liés à la déforestation, à l'érosion des sols et à la pollution provenant des activités minières, ce qui affecte la biodiversité locale et la qualité des sols. Les

efforts de conservation et de gestion durable des ressources sont cruciaux pour maintenir l'équilibre écologique de la région.

Les résultats de l'enquête pour l'analyse Globale de vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle montre une forte prévalence d'insécurité alimentaire dans la région bien que ce soit principalement de type modéré. En effet, 45,5% des ménages de la région vivent en situation d'insécurité alimentaire, soit environ 565 355 individus.

L'ampleur du phénomène d'insécurité alimentaire est particulièrement élevée dans les préfectures de Boké (56,3 %) et de Koundara (54,4 %). Cependant, la situation dans la préfecture de Boké mérite une attention particulière, malgré sa position en tant que chef-lieu de la région où l'on pourrait intuitivement penser que les conditions de vie sont meilleures. En réalité, cette préfecture présente la plus grande prévalence de famine par rapport aux autres préfectures de la région, avec 72,2 % des ménages confrontés à cette situation. De plus, l'enquête révèle que c'est dans cette préfecture que les ménages ont le plus recouru aux stratégies de crises et d'urgences, avec 45,9 % des ménages adoptant de telles stratégies. En revanche, la préfecture de Boffa se distingue par un faible degré d'insécurité alimentaire comparé aux autres préfectures de la région. En effet, seulement 23,1 % des ménages y sont en insécurité alimentaire totalement modérée, et 39,7 % des ménages se trouvent dans les deux derniers quintiles, caractérisés par un niveau de richesse relativement élevé.

Carte 4- 8 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Boké



Date de création: 13 Janvier 2025
 Contact: mamalyadama.conde@wfp.org
 Website: www.wfp.org
 Préparé par: WFP CO, RAM Unit
 Référence carte: GIM_WFP_AGVSAN_1aPréfecture_A2L

AGVSAN 2024
 Taille de l'échantillon:
 12679 ménages

— Limite région — Frontière Internationale * Capitale
 ● Chefs lieux des préfectures □ Bureau pays — Limite préfecture ■ Surface d'eau

Source des données: WFP, UNGIWI, GeoNames, Gaul
 Les frontières, les noms et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'endossement officiel ou l'acceptation par les Nations Unies.
 © World Food Programme 2025

Disponibilité des aliments

La région se distingue par une pratique agricole prédominante, avec 77 % de la population active engagée dans ce secteur. L'agriculture de subsistance, axée principalement sur les cultures vivrières, est pratiquée par 85,6 % des ménages, dont 68,9 % possèdent les terres qu'ils cultivent. Par ailleurs, 13 % des ménages se consacrent à l'agriculture de rente, produisant des cultures telles que le café, le cacao, l'huile de palme, l'hévéa, le cola, le maïs et le riz. Lors de la dernière campagne agricole, les ménages ont majoritairement opté pour les semences améliorées comme intrant agricole préféré, avec une adoption de 68,9 %. Près d'un tiers des ménages a également utilisé des engrais organiques. En revanche, l'utilisation des engrais chimiques est relativement faible, se chiffrant à seulement 5,5 %.

Cette situation, où l'agriculture de subsistance prédomine et l'utilisation d'intrants modernes comme les engrais chimiques reste limitée, entraîne plusieurs conséquences pour la région. Le rendement agricole est souvent faible, ce qui restreint la capacité des ménages à produire des excédents pour la vente, réduisant ainsi leurs revenus et augmentant leur vulnérabilité économique face aux chocs climatiques ou aux fluctuations des prix des cultures de rente. De plus, la faible adoption de pratiques agricoles modernes freine le développement rural et empêche l'exploitation optimale du potentiel économique de la région. Bien que cela puisse temporairement limiter l'impact environnemental négatif, l'absence de pratiques durables pourrait à long terme conduire à une dégradation des sols et affecter la productivité future de l'agriculture locale. Pour améliorer cette situation, il est crucial d'encourager l'adoption de technologies agricoles plus avancées et de soutenir la diversification économique des ménages.

Accès aux aliments

L'analyse révèle que la production agricole constitue la principale source de revenu pour 55 % des ménages de la région, suivie par le commerce des produits agricoles, qui représente 28 % des sources de revenu. Cependant, près de 40,5 % des ménages, soit environ 71 575 ménages, consacrent plus de 65 % de leurs revenus à l'achat de nourriture, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux chocs économiques et climatiques. La situation est particulièrement préoccupante dans la préfecture de Koundara, où 69 % des ménages se trouvent dans cette situation de vulnérabilité, exacerbée par une forte

intensité de la pauvreté. En effet, plus de la moitié des ménages de Koundara se situent dans les deux premiers quintiles de revenu, indiquant un niveau élevé de précarité. Par ailleurs, l'élevage est une activité courante dans la région, pratiquée par 62,6 % des ménages.

Consommation des aliments

La région est fortement dominée par la famine, touchant 61,7 % des ménages, avec une prévalence particulièrement élevée dans la préfecture de Boké, où 78,3 % des ménages sont affectés. À l'opposé, la préfecture de Gaoual est la moins impactée, avec 59,6 % des ménages concernés par ce phénomène. Malgré ce contexte de famine, 87,6 % des ménages ont consommé plus de cinq groupes d'aliments au cours des sept jours précédant l'enquête, et 63,7 % bénéficient d'un régime alimentaire jugé acceptable ou adéquat. Toutefois, la qualité de l'alimentation reste préoccupante dans la préfecture de Boké, où près d'un tiers des ménages ont une consommation alimentaire jugée pauvre, indiquant une forte dégradation de la qualité nutritionnelle dans cette zone.

Chocs et stratégies d'adaptations

L'analyse révèle que plus de la moitié des ménages (54,1 %) ont subi un choc au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi les chocs les plus fréquents, le décès d'un membre actif du ménage est prédominant, touchant 28,2 % des ménages. Les chocs liés à des facteurs environnementaux sont également significatifs : 27,2 % des ménages ont été affectés par des aléas climatiques tels que des pluies tardives ou des sécheresses, tandis que 7,3 % ont été confrontés à des pluies diluviennes ou des inondations. De plus, 18 % des ménages ont rapporté des maladies des cultures, ces différents chocs ayant souvent conduit à une diminution des revenus et à une détérioration de la sécurité alimentaire.

Face à ces défis, 72,5 % des ménages ont adopté au moins une stratégie de survie pour faire face aux périodes de manque de nourriture. La stratégie la plus courante consiste à vendre des actifs ménagers tels que des radios, des meubles ou des télévisions, ou à recourir à des emprunts et à l'épargne (stratégies de stress). En outre, 14,6 % des ménages ont eu recours à des stratégies plus graves, dites de crise, telles que la vente d'actifs productifs ou de moyens de transport, la réduction des dépenses de santé, ou encore le retrait des enfants de l'école, ce qui souligne l'impact profond de ces chocs sur les moyens d'existence des ménages.

Tableau 4 - 7 : Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Boké

Niveau	Préfecture					Total
	Boffa	Boké	Fria	Gaoual	Koundara	
Situation de la sécurité alimentaire						
Sécurité Alimentaire	13,2	3,3	9,8	8,6	5,8	6,7
Sécurité Alimentaire limite	63,6	40,3	49,2	57,9	39,8	47,8
Insécurité Alimentaire modéré	23,0	46,0	40,3	31,9	50,9	40,2
Insécurité Alimentaire sévère	0,1	10,3	0,8	1,6	3,5	5,3
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence						
Pas de stratégies	18,8	13,7	42,3	44,3	46,1	27,5
Stratégies de Stress	55,4	40,5	35,9	34,3	22,4	38,4
Stratégies de Crise	16,8	20,0	15,6	9,9	3,6	14,6
Stratégies d'urgence	9,0	25,9	6,2	11,5	28,0	19,5
Le ménage a-t-il subi un choc ?						
Non	27,6	47,8	39,4	70,5	33,0	45,9
Oui	72,4	52,2	60,6	29,5	67,0	54,1
Commerce comme source de revenu du ménage						
Non	93,9	92,0	92,5	93,3	94,3	92,9
Oui	6,1	8,0	7,5	6,7	5,7	7,1
Part des dépenses alimentaires dans le revenu						
<50%	40,0	15,6	29,8	22,7	6,5	20,2
50-65%	44,4	40,7	24,6	50,6	24,5	39,3
65-75%	15,3	34,3	26,9	19,0	38,0	28,6
>75%	0,3	9,5	18,7	7,7	31,0	11,9
Score de diversité alimentaire						
Plus de 5 groupes d'aliments	91,6	82,8	92,3	92,3	87,8	87,4
4 groupes d'aliments	2,6	9,0	4,0	4,9	11,1	7,2
3 groupes d'aliments	2,9	5,1	1,6	1,9	0,2	3,1
2 groupes d'aliments	1,3	1,9	0,5	0,6	0,9	1,3
0 à 1 groupe d'aliments	1,5	1,3	1,6	0,3	0,0	0,9
Catégories de la faim						
Pas de faim	38,5	21,7	41,7	59,5	55,4	38,3
Faim faible	16,6	31,0	15,2	16,7	5,2	20,8
Faim modérée	44,5	47,0	43,1	22,7	34,3	39,7
Faim grave	0,3	0,1	0,0	0,2	4,4	0,8
Faim très grave	0,2	0,2	0,0	1,0	0,7	0,4
Pratique de l'agriculture						
Oui	83,8	74,8	44,8	83,6	83,6	77,0
Non	16,2	25,3	55,2	16,4	16,4	23,0
Type de culture pratiquée par les ménages agriculteurs						
Culture vivrière	89,0	73,2	65,6	100,0	100,0	85,6
Culture de rente	1,8	6,8	17,8	0,0	0,0	3,9
Culture vivrière et de rente	9,2	20,0	16,6	0,0	0,0	10,5
Quintile de richesse						
Très pauvre	9,8	19,8	12,9	53,7	25,5	25,0
Pauvre	23,5	17,7	23,4	15,8	32,1	21,0
Moyen	27,0	17,0	12,7	11,8	19,4	17,6
Riche	32,6	23,9	17,5	10,4	12,0	20,3
Très riche	7,1	21,6	33,5	8,3	11,0	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2.8. Situation de la région de Mamou

La région de Mamou, située en Moyenne Guinée, est caractérisée par un climat tropical de savane avec deux saisons principales : une saison des pluies et une saison sèche. La pluviométrie y est relativement élevée, ce qui favorise les activités agricoles, notamment la culture du riz, du maïs, et de la pomme de terre. Cependant, malgré ce potentiel agricole, la région fait face à des défis importants en matière de sécurité alimentaire.

La dépendance des cultures à la pluviométrie rend l'agriculture vulnérable aux variations climatiques. Les périodes de sécheresse prolongée peuvent compromettre les récoltes, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire dans la région. En 2022, des initiatives ont été mises en place pour promouvoir l'aquaculture comme une alternative durable pour améliorer la sécurité alimentaire, notamment à travers le développement de sites piscicoles dans Mamou et d'autres préfectures de la région (UNDP, 2022).

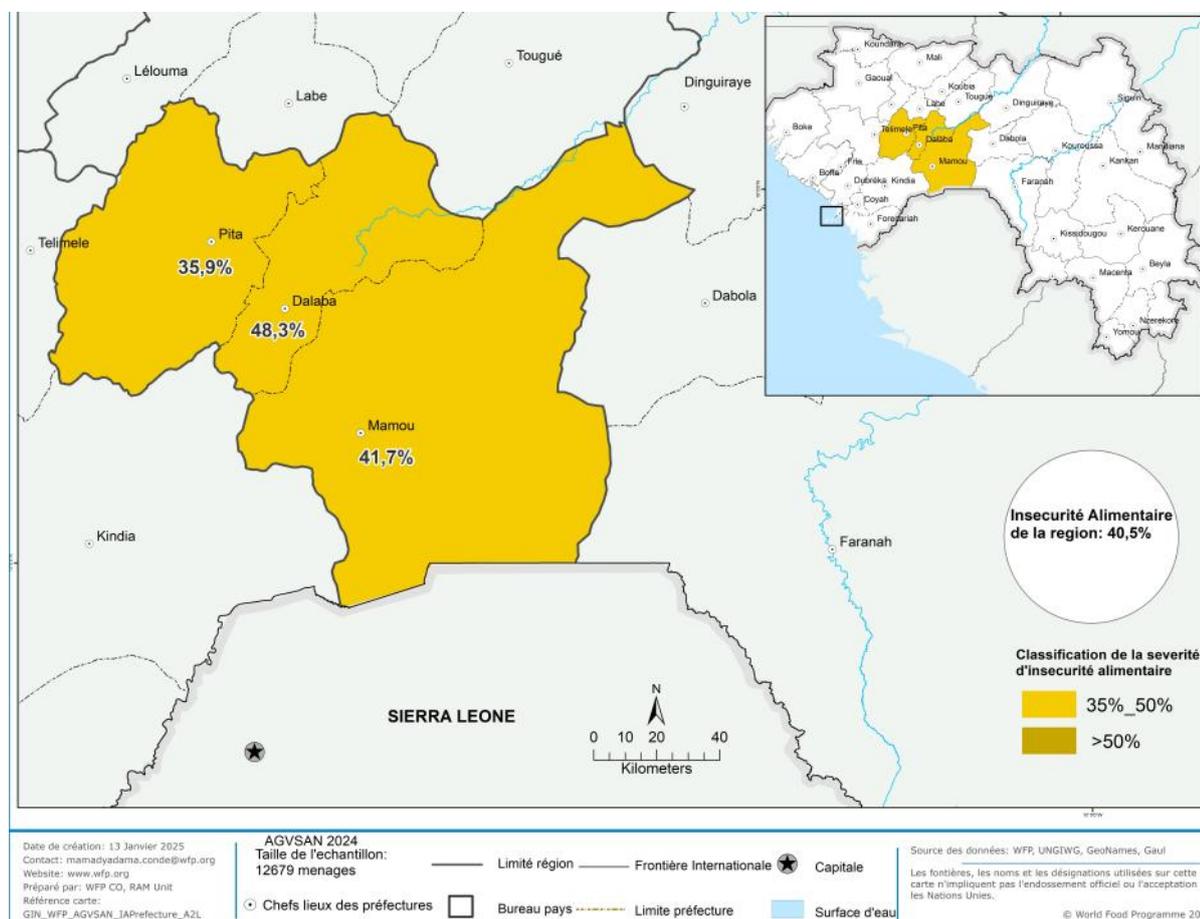
Sur le plan environnemental, la région fait face à des problèmes de déforestation et d'érosion des sols, qui affectent la qualité des terres agricoles et contribuent à la dégradation de l'écosystème local. Le changement climatique exacerbe ces défis, rendant encore plus urgente la nécessité d'adopter des pratiques agricoles résilientes et durables.

En résumé, bien que la région de Mamou ait un potentiel agricole considérable, elle est confrontée à des défis importants liés à la sécurité alimentaire, à la dégradation environnementale, et aux impacts du changement climatique. Des efforts continus sont nécessaires pour renforcer la résilience de l'agriculture et améliorer les conditions de vie des populations locales.

Insécurité alimentaire

À l'instar des autres régions, celle de Mamou présente également un niveau d'insécurité alimentaire préoccupante même si elle est principalement de type modéré. En effet, dans cette région, environ deux ménages sur cinq (40,5%) vivent en insécurité alimentaire avec 2,2% en état sévère malgré que 38,2% des ménages soient classés dans les deux derniers quintiles de richesse (riche et très riche). Le niveau du phénomène varie légèrement selon les préfectures de la région. En effet, la préfecture de Dalaba est celle où l'ampleur du phénomène semble relativement élevée (48,3% de ménages) suivie de celle de Mamou (41,8% des ménages). À l'opposé, la préfecture de Pita enregistre la plus faible proportion de ménages vivant dans cette situation (35,9%).

Carte 4-9 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Mamou



Disponibilité des aliments

La région est majoritairement agricole, avec 60,8 % des ménages engagés dans cette activité. Parmi eux, 86,8 % se consacrent principalement à l'agriculture vivrière, avec une prédominance pour la riziculture. Ces ménages exploitent des surfaces dont ils sont majoritairement propriétaires (62,3 %). En revanche, seulement 13,2 % des ménages se tournent vers l'agriculture de rente, qui comprend la culture de produits tels que le café, le cacao, l'huile de palme, l'hévéa, le cola, le maïs, le riz et la pomme de terre.

Contrairement à d'autres régions du pays, l'usage des semences améliorées est le plus courant, avec 62 % des ménages l'adoptant lors de la dernière campagne agricole. Les engrais organiques viennent en deuxième position parmi les intrants les plus utilisés (30,9 %), tandis que l'utilisation des herbicides est de 21,6 %.

L'élevage est également une pratique courante dans la région, avec 75,5 % des ménages s'y adonnant malgré de nombreuses contraintes. Les éleveurs signalent principalement des problèmes liés au manque de ressources économiques (46,2 %), aux maladies des animaux (46,2 %), ainsi qu'à la rareté des pâturages (31,9 %). En outre, 20,3 % des ménages mentionnent le manque de services vétérinaires comme une contrainte importante.

Accès aux aliments

L'analyse révèle une précarité marquée en matière d'accessibilité aux aliments dans la région. Près de sept ménages sur dix (72,2%) ne disposaient d'aucun stock alimentaire au moment de l'enquête. Pour les 27,8% des ménages qui disposaient de stocks, ces réserves étaient en moyenne suffisantes pour tenir environ deux mois. Cette situation est exacerbée par le fait que 38,1% des ménages dépensent plus de 65% de leurs revenus pour l'achat de nourriture, ce qui souligne un niveau de vulnérabilité économique élevé dans la région.

En termes de sources de revenus, le commerce de produits agricoles constitue la principale activité économique pour 43,1% des ménages, suivi de la vente de la production agricole, qui représente 26,27% des revenus. D'autres sources, comme les aides en nature, le commerce général et le commerce de produits d'élevage, sont respectivement citées par 19,4%, 18,5%, et 13,8% des ménages. Ces chiffres montrent une forte dépendance des ménages à l'égard des activités agricoles et des ressources naturelles, ce qui accentue leur vulnérabilité en cas de chocs économiques ou climatiques.

Consommation alimentaire

La région reste majoritairement dominée par la famine

(faim grave ou faible), touchant 67,8% des ménages. Cependant, il est important de noter une amélioration de la qualité des aliments consommés dans cette zone. En effet, 69,2% des ménages ont une consommation alimentaire jugée acceptable, avec un taux particulièrement élevé dans la préfecture de Pita, où 84,8% des ménages ont accès à une alimentation satisfaisante. En revanche, la préfecture de Dalaba se distingue par une consommation alimentaire de faible qualité, affectant 28,8% des ménages. À titre de comparaison, ce niveau s'établit seulement à 2,5% dans la préfecture de Pita et à 10,21% dans celle de Mamou.

L'analyse des habitudes alimentaires révèle également que 87% des ménages ont consommé plus de cinq groupes d'aliments au cours des sept jours précédant l'interview, ce qui peut indiquer une certaine diversité alimentaire malgré les défis globaux liés à l'insécurité alimentaire.

Chocs et stratégie d'adaptation

Environ trois ménages sur cinq (60,7%) en Guinée ont déclaré avoir subi un choc au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi les différentes préfectures, Mamou se distingue comme la plus affectée, avec 87,7% des ménages touchés, tandis que Pita est la moins impactée avec 43,1%. Dalaba, quant à elle, se situe dans une position intermédiaire avec 60,7% des ménages touchés.

Les principaux chocs mentionnés par les ménages dans la région incluent les maladies graves ou accidents d'un membre du ménage (26,6%), le décès d'un membre actif du ménage (26,1%), le décès d'un autre membre du ménage (26%). D'autres ménages ont été affectés par des maladies des cultures (12,4%), les conséquences du retard des pluies ou de la sécheresse (13%), et les maladies du bétail (8,8%).

Face à ces chocs, 69,7% des ménages ont adopté des stratégies basées sur les moyens d'existence pour faire face au manque de nourriture. La stratégie la plus couramment utilisée consiste à vendre des actifs du ménage (comme la radio, les meubles, la télévision, les bijoux) ou à confier certains membres du ménage, à dépenser l'épargne ou à emprunter de l'argent, avec 34,6% des ménages ayant eu recours à ces moyens.

Par ailleurs, 20,1% des ménages ont adopté des stratégies de crise, telles que la vente de biens productifs ou de moyens de transport, la réduction des dépenses de santé ou le retrait des enfants de l'école. Enfin, 14,7% des ménages ont eu recours à des stratégies d'urgence, comme hypothéquer ou vendre la maison où ils vivaient, ou mendier auprès de personnes étrangères. Cette dernière stratégie a été mise en œuvre par environ un tiers des ménages.

Tableau 4 - 8 : Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Mamou

Niveau	Situation des préfectures					
	Dalaba	Mamou	Pita	Total	Koundara	Total
Situation de la sécurité alimentaire						
Sécurité Alimentaire	3,8	7,5	13,1	9,0	5,8	6,7
Sécurité Alimentaire limite	47,9	50,8	51,0	50,5	39,8	47,8
Insécurité Alimentaire modérée	44,6	38,2	35,9	38,3	50,9	40,2
Insécurité Alimentaire sévère	3,7	3,5	0,0	2,2	3,5	5,3
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence						
Pas de stratégies	37,8	19,2	43,2	30,7	46,1	27,5
Stratégies de Stress	38,8	39,2	26,6	34,5	22,4	38,4
Stratégies de Crise	20,6	23,8	15,0	20,1	3,6	14,6
Stratégies d'Urgence	2,8	17,9	15,2	14,7	28,0	19,5
Le ménage a-t-il subi un choc ?						
Non	39,3	12,3	56,9	32,6	33,0	45,9
Oui	60,7	87,7	43,1	67,4	67,0	54,1
Commerce comme source de revenu du ménage						
Non	90,9	90,8	65,6	81,5	94,3	92,9
Oui	9,2	9,2	34,4	18,5	5,7	7,1
Part des dépenses alimentaires dans le revenu						
<50%	16,6	24,3	12,5	18,8	6,5	20,2
50-65%	35,7	50,6	36,1	43,1	24,5	39,3
65-75%	27,0	22,2	26,1	24,3	38,0	28,6
>75%	20,6	2,9	25,4	13,8	31,0	11,9
Score de diversité alimentaire						
5 d'aliments ou plus	88,4	79,6	96,8	87,2	87,8	87,4
4 groupes d'aliments	5,2	9,7	2,1	6,2	11,1	7,2
3 groupes d'aliments	4,4	9,2	0,3	5,2	0,2	3,1
2 groupes d'aliments	2,1	0,7	0,8	0,9	0,9	1,3
0 à 1 groupe d'aliments	0,0	0,9	0,0	0,4	0,0	0,9
Catégories de la faim						
Pas de faim	54,2	30,3	64,8	46,5	55,4	38,3
Faim faible	20,1	23,0	19,6	21,3	5,2	20,8
Faim modérée	24,8	45,4	15,5	31,4	34,3	39,7
Faim grave	0,8	0,3	0,0	0,3	4,4	0,8
Faim très grave	0,1	1,0	0,2	0,5	0,7	0,4
Pratique de l'agriculture						
Oui	58,9	69,4	50,0	60,8	83,6	77,0
Non	41,1	30,6	50,0	39,2	16,4	23,0
Type de culture pratiquée par les ménages agriculteurs						
Culture vivrière	81,4	88,9	85,4	86,8	100,0	85,6
Culture de rente	0,7	3,8	5,9	4,0	0,0	3,9
Culture vivrière et de rente	17,9	7,3	8,7	9,2	0,0	10,5
Quintile de richesse						
Très pauvre	10,7	16,1	4,6	11,1	25,5	25,0
Pauvre	26,5	29,2	16,9	24,3	32,1	21,0
Moyen	32,1	25,8	24,4	26,2	19,4	17,6
Riche	15,7	16,8	27,5	20,6	12,0	20,3
Très riche	14,9	12,1	26,6	17,8	11,0	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2.9. Situation de région de Labé

La région de Labé, située dans le centre-ouest de la Guinée, fait partie du plateau du Fouta Djallon, une région montagneuse à environ 1 050 mètres d'altitude. Labé est traversée par plusieurs rivières importantes, notamment les sources de la Gambie. Cette géographie particulière lui confère un climat plus frais et des paysages verdoyants, favorables à l'agriculture.

Sur le plan alimentaire, Labé est une zone où l'agriculture de subsistance domine, avec la production de céréales, de légumes, et l'élevage. La région est reconnue pour sa production de fonio, un aliment traditionnel de base. Toutefois, les conditions économiques et alimentaires des ménages demeurent précaires, avec une grande dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, ce qui peut rendre les récoltes vulnérables aux variations climatiques. En conséquence, certains ménages font face à des périodes de pénurie alimentaire.

Labé est aussi un carrefour commercial important. Sa position géographique lui permet de relier plusieurs villes guinéennes, ainsi que les pays frontaliers comme le Sénégal. Le marché central de Labé est un point névralgique pour les échanges de produits agricoles, artisanaux, et autres marchandises.

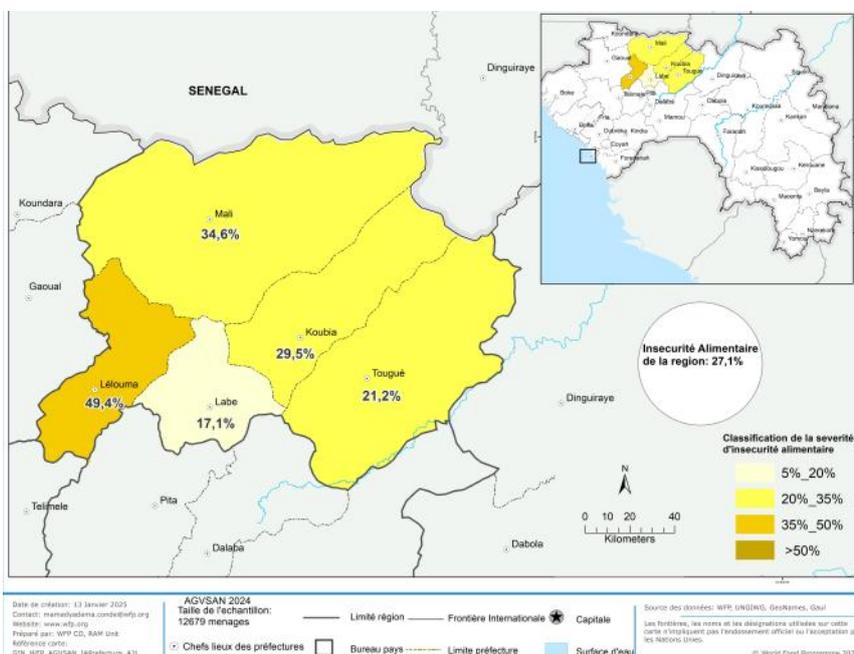
Cependant, les conditions de vie des habitants sont souvent difficiles, avec une pauvreté répandue dans les zones rurales environnantes. Beaucoup de ménages manquent régulièrement de revenus stables, d'accès à l'eau potable, et aux services de santé. Le chômage et l'insuffisance des infrastructures publiques sont des problèmes majeurs dans la région.

En termes d'activités économiques, outre l'agriculture, le commerce et l'artisanat jouent un rôle essentiel. L'élevage, en particulier de bovins et de petits ruminants, est une pratique courante dans la région, apportant un complément important aux revenus des agriculteurs.

Insécurité alimentaire

Selon les données de l'AGVSAN 2024, la prévalence de l'insécurité alimentaire dans la région de Labé est de 27,1 %, avec des variations notables entre les préfectures. Lélouma affiche le taux le plus élevé avec 49,4 %, suivi de Mali à 34,59 %, alors que Labé et Tougué présentent des taux de 17,09 % et 21,15 % respectivement. Il est crucial de noter qu'une proportion significative des ménages à Tougué (71,73 %) se trouve dans une situation de sécurité alimentaire marginale, où le moindre choc pourrait entraîner une insécurité alimentaire.

Carte 4- 10 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Labé



Concernant la diversité alimentaire, neuf ménages sur dix dans chaque préfecture de la région de Labé ont un régime alimentaire jugé acceptable (cf. Annexe tableau 4A-3).

En termes d'indice domestique de la faim, près de trois ménages sur cinq de la région ont éprouvé une faim (57,8 %), principalement de type modéré (32,9%) et faible

(24,2%) au cours des 30 derniers jours ayant précédé l'interview. C'est dans la préfecture de Mali (68,5 %), où la famine est plus accentuée suivis de Koubia (58,7 %) et Tougué (62,4 %), tous au-dessus de la moyenne régionale. En revanche, à Lélouma, 58,8 % des ménages affirment avoir accès à une alimentation suffisante et désirée, contre une moyenne régionale.

Concernant les stratégies d'adaptation aux moyens d'existence, l'AGVSAN 2024 indique que 39,9 % des ménages de la région ont eu recours à des stratégies de stress. L'utilisation de ces stratégies est particulièrement élevée à Tougué (54,5 %). À Mali, 26 % des ménages ont employé des stratégies de crise, et 2,6 % ont eu recours à des stratégies d'urgence.

L'analyse des parts de dépenses alimentaires montre que pour 23,3 % des ménages de la région de Labé, l'alimentation représente plus de 65 % de leur revenu. Les ménages les plus vulnérables se trouvent à Lélouma, Koubia et Mali, où respectivement 10,7 %, 9,5 % et 6,4 % des ménages dépensent plus de 75 % de leurs revenus en

nourriture. À Labé et Tougué, les pourcentages sont beaucoup plus faibles, avec seulement 0,2 % et 2 % des ménages dans cette situation. Cependant, à Tougué et Labé, respectivement 54,9 % et 53,4 % des ménages se situent à la limite de la pauvreté, car consacrant entre 65 % et 75 % de leur budget à l'alimentation.

Enfin, l'analyse par niveau de richesse révèle que 45,6 % des ménages à Koubia sont considérés comme très pauvres, tandis que seulement 5,7 % des ménages y sont classés comme riches. Selon l'AGVSAN, la préfecture de Labé et celle de Lélouma comptent relativement peu de ménages pauvres par rapport aux autres préfectures de la région.

Tableau 4 - 9 : Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Labé

Niveau	Koubia	Labé	Lélouma	Mali	Tougué	Total
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence						
Pas de stratégies	46,12	48,40	45,63	31,73	23,77	40,1
Stratégies de Stress	41,43	37,34	31,48	39,59	54,45	39,9
Stratégies de Crise	11,86	11,09	20,42	26,03	18,90	17,2
Stratégies d'urgence	0,59	3,17	2,47	2,65	2,88	2,6
Le ménage a-t-il subi un choc ?						
Non	68,13	64,29	45,78	53,78	47,96	57,7
Oui	31,87	35,71	54,22	46,22	52,04	42,3
Commerce comme source de revenu du ménage						
Non	92,46	72,28	90,93	95,14	90,99	84,9
Oui	7,54	27,72	9,07	4,86	9,01	15,0
Part des dépenses alimentaires dans le revenu						
<50%	22,67	40,68	19,22	11,77	31,34	27,5
50-65%	44,35	53,35	35,49	47,64	54,96	49,1
65-75%	23,54	5,76	34,53	34,20	11,70	19,1
>75%	9,45	0,21	10,76	6,39	2,00	4,1
Score de diversité alimentaire						
5 groupes d'aliments ou plus	89,89	90,78	93,45	90,62	96,04	91,6
4 groupes d'aliments	7,24	3,54	3,57	4,51	3,27	4,1
3 groupes d'aliments	1,85	3,07	2,05	2,55	0,00	2,3
2 groupes d'aliments	1,02	2,31	0,53	1,62	0,08	1,5
0 à 1 groupe d'aliments	0,00	0,30	0,41	0,70	0,61	0,4
Catégories de la faim						
Pas de faim	40,78	46,85	58,28	31,48	38,26	42,1
Faim faible	18,07	27,18	14,46	25,30	25,96	24,2
Faim modérée	40,63	24,52	27,08	43,22	35,78	32,9
Faim grave	0,22	1,15	0,18	0,00	0,00	0,4
Faim très grave	0,30	0,30	0,00	0,00	0,00	0,1
Pratique de l'agriculture						
Oui	83,80	69,32	75,36	94,55	90,89	81,0
Non	16,20	30,68	24,64	5,45	9,11	18,9
Type de culture pratiquée par les ménages agriculteurs						
Culture vivrière	97,43	97,84	94,58	99,22	92,34	97,1
Culture de rente	0,00	0,72	2,63	0,00	5,01	1,2
Culture vivrière et de rente	2,57	1,44	2,79	0,78	2,65	1,6
Quintile de richesse						
Très pauvre	45,64	4,88	17,71	27,09	33,54	20,0
Pauvre	23,32	13,21	18,25	31,48	19,07	20,4
Moyen	22,69	25,91	26,34	23,02	28,14	25,1
Riche	5,71	36,41	27,51	14,12	15,83	23,6
Très riche	2,64	19,59	10,18	4,28	3,41	10,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2.10. Situation de la région de Kindia

La région de Kindia, située dans l'ouest de la Guinée, est caractérisée par sa diversité géographique et socio-économique. Couverte de montagnes, elle est dominée par des reliefs comme le mont Gangan et les chutes Mariée, créant un environnement propice à l'agriculture, notamment aux plantations de bananes qui ont historiquement contribué à l'économie régionale.

L'agriculture est la principale activité économique de la région. Kindia est réputée pour sa production de fruits et légumes, notamment les bananes, les agrumes, ainsi que les cultures vivrières telles que le riz, le manioc et l'arachide. Cette production agricole permet d'approvisionner les marchés locaux et ceux de Conakry, la capitale, située à environ 137 km de Kindia.

Les conditions de vie des ménages varient selon les zones urbaines et rurales. La région a une densité de population moyenne avec environ 2 076 973 d'habitants en 2024 (RGPH-3). Bien que l'agriculture soit une activité clé, l'accès aux infrastructures de base reste limité, notamment dans les zones rurales. La région fait face à des défis en termes de services de santé, d'éducation et d'infrastructures.

Le commerce dans la région de Kindia repose sur l'agriculture, avec des produits tels que les fruits et légumes exportés vers Conakry. La ville de Kindia elle-même, qui sert de centre commercial, est un point de transit pour les marchandises venant de l'intérieur du pays vers la capitale. De plus, la région connaît une diversité ethnique avec une majorité de Soussou, et un grand nombre de communautés sierra-léonaises, ce qui enrichit les échanges culturels et commerciaux.

Outre l'agriculture, la population locale s'engage dans des activités telles que l'élevage et l'artisanat. Ces activités jouent un rôle crucial dans l'économie des ménages ruraux, renforçant la sécurité alimentaire et permettant la subsistance de nombreuses familles.

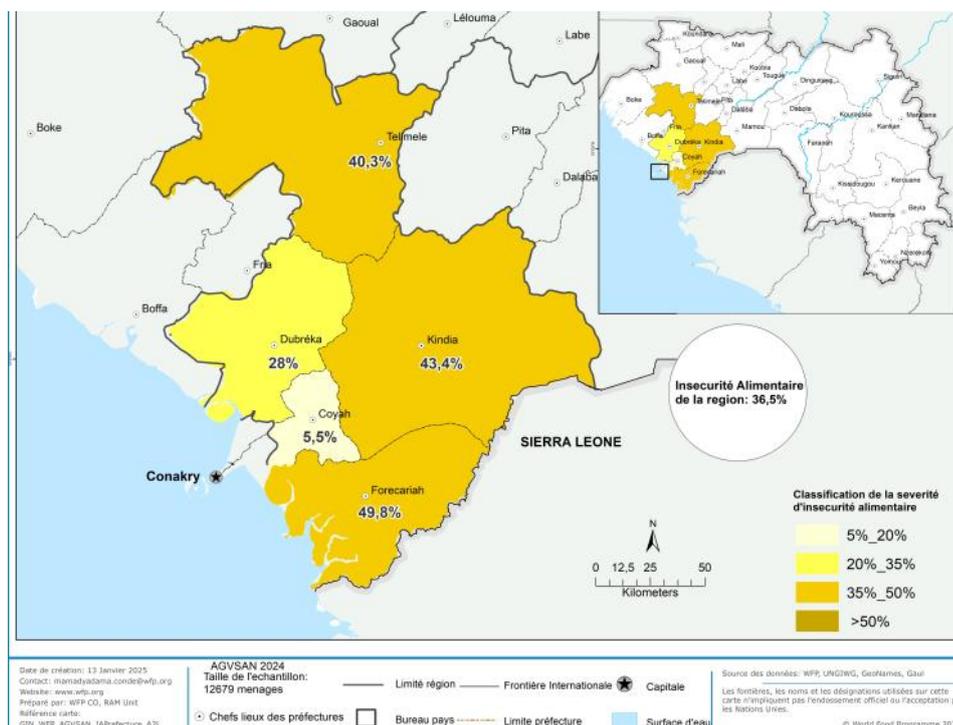
Insécurité alimentaire

Bien que près de trois ménages sur cinq (59,9 %) pratiquent l'agriculture, dont la quasi-totalité se consacre à la culture vivrière (95,7 %). La région de Kindia présente des écarts significatifs en matière de sécurité alimentaire. Plus d'un ménage sur trois (36,5 %) est en insécurité alimentaire, principalement de type modérée (33,4%).

Les préfectures de Forécariah, Kindia, et Téliélé connaissent des situations plus précaires, avec respectivement 49,7 %, 45,4 %, et 40,3 % des ménages en insécurité alimentaire. Pourtant, dans ces préfectures (Forécariah, Kindia, et Téliélé), environ trois quarts des ménages (77,3 %, 74,6 %, et 73,9 % respectivement) pratiquent l'agriculture, presque exclusivement la culture vivrière (96,1 %, 97,0 %, et 97,1 %). En revanche, les préfectures de Coyah (5,5%) et Dubréka (28%) ont enregistré les taux d'insécurité alimentaire les plus faibles.

La comparaison des résultats de l'AGVSAN 2018 avec ceux de 2024 montre une dégradation significative de la sécurité alimentaire dans la région de Kindia. En l'espace de six ans, la proportion de ménages en insécurité alimentaire a augmenté de 22,1 points de pourcentage, passant de 14,4 % en 2018 à 36,5 % en 2024. Cela nécessite une attention particulière pour améliorer la situation alimentaire des ménages dans cette région.

Carte 4- 11 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Kindia



Accès aux aliments

En termes de revenu commercial, près d'un ménage sur six (15,9%) tire une partie de ses revenus du commerce. Télimélé et Dubréka se caractérisent par leur proportion élevée de ménages dépendant du commerce comme source de revenu (20,1 % et 20,4% respectivement), alors que Forécariah présente la proportion la plus basse (7,7 %).

Pour les dépenses en alimentation dans la région, environ deux ménages sur cinq (42,7 %) consacrent entre 50 % et 65 % de leur revenu à l'alimentation, tandis que trois ménages sur dix dépensent moins de 50 %. Coyah se distingue avec 49,6 % des ménages consacrant moins de 50 % de leur revenu à l'alimentation, tandis que Forécariah affiche le pourcentage le plus bas dans cette catégorie (13,0 %). Cependant, Forécariah est particulièrement vulnérable, avec un ménage sur cinq (20,1 %) allouant plus de 75 % de son revenu aux dépenses alimentaires.

En termes de quintile de richesse, la moitié des ménages de la région est classée dans les deux derniers quintiles. Coyah est la préfecture la plus riche, avec 80,0 % des ménages classés dans le quintile le plus élevé. À l'inverse, Télimélé est la plus pauvre, avec seulement 1,9 % des ménages dans le quintile très riche et 54,9 % des ménages classés dans les quintiles "très pauvre" et "pauvre".

Consommation alimentaire

Dans la région, 91,8 % des ménages consomment au moins cinq groupes d'aliments différents, ce qui reflète un bon niveau de diversité alimentaire. Les préfectures de Coyah et Dubréka se distinguent avec des taux supérieurs à 96 %, tandis que Forécariah suit avec 81,8 % des ménages atteignant ce seuil. Cette diversité alimentaire élevée indique une certaine stabilité en termes d'accès à différents types de nutriments essentiels pour répondre aux besoins nutritionnels. Cependant, seulement 69,1 % des ménages de la région présentent une consommation alimentaire acceptable. Cette situation montre que la diversité ne se traduit pas toujours par une satisfaction complète des besoins alimentaires.

Cette situation pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs. La proximité de Coyah et Dubréka avec les centres urbains comme Conakry facilite l'accès à une grande variété d'aliments via les marchés. De plus, les pratiques agricoles

locales et la diversité des sources de revenus peuvent soutenir cette diversité. Cependant, le niveau relativement faible de consommation acceptable peut résulter d'un accès limité à des aliments en quantité suffisante ou à haute valeur nutritionnelle pour certains ménages, ce qui souligne un défi persistant en matière de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, plusieurs ménages (58,3 %) de la région souffrent de faim, avec un tiers souffrant d'une faim modérée. Coyah se distingue avec le pourcentage le plus élevé de ménages ne souffrant pas de faim (52,2 %), tandis que la préfecture de Kindia présente le taux le plus bas (28,6 %). La situation à Kindia est préoccupante, avec la moitié (50,0 %) des ménages en situation de faim modérée et 3,4 % en faim grave.

Choc et stratégies d'adaptation

La plupart des ménages de la région ont subi des chocs au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête. En effet, environ deux ménages sur trois (67,1%) déclarent avoir subi un choc dans la région. Au niveau préfectoral, Kindia se démarque par une grande vulnérabilité, avec 85,6 % des ménages touchés par un choc, indiquant une forte exposition aux risques. En revanche, Coyah se montre plus résiliente, avec 52,7 % des ménages n'ayant pas subi de choc, ce qui reflète une meilleure résistance aux perturbations.

En ce qui concerne les stratégies d'adaptation, c'est près de deux ménages sur 5 (39,9 %) qui adoptent des stratégies de stress pour s'adapter à leur situation. Les stratégies d'urgence sont moins courantes, utilisées par seulement 14,5 % des ménages. Par préfecture, plus de la moitié des ménages à Coyah (51,2 %) et Dubréka (56,3 %) utilisent des stratégies de stress, tandis qu'à Kindia, seulement près d'un quart (24,9 %) des ménages y ont recours. La préfecture de Télimélé se distingue par le plus grand nombre de ménages n'utilisant aucune stratégie d'adaptation (32,1 %), alors que Forécariah a le taux le plus bas (14,0 %). La préfecture de Kindia montre une vulnérabilité particulière avec 31,3 % des ménages ayant fait recours aux stratégies de crise et 25,0 % aux stratégies d'urgence pour répondre à leur besoin alimentaire. À Télimélé, bien que confrontée à l'insécurité alimentaire, les ménages utilisent modérément ces stratégies, avec 18,2 % pour les stratégies de crise et 15,2 % pour celles d'urgence.

Tableau 4 - 10 : Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Kindia

Niveau	Région de Kindia					Total
	Coyah	Dubrêka	Forécariah	Kindia	Télimélé	
Situation de la sécurité alimentaire						
Sécurité Alimentaire	27,3	14,9	9,3	11,2	4,7	11,7
Sécurité Alimentaire limite	67,2	57,2	41,0	45,4	55,0	51,9
Insécurité Alimentaire	5,5	26,6	36,2	40,7	40,1	33,4
Insécurité Alimentaire sévère	0,0	1,4	13,5	2,7	0,2	3,1
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence						
Pas de stratégies	31,1	16,7	14,0	18,7	32,1	22,4
Stratégies de Stress	51,2	56,3	49,2	24,9	34,5	39,9
Stratégies de Crise	17,1	16,4	30,2	31,3	18,2	23,3
Stratégies d'Urgence	0,6	10,7	6,6	25,0	15,2	14,5
Le ménage a-t-il subi un choc ?						
Non	52,7	36,7	35,7	14,4	41,5	32,9
Oui	47,3	63,3	64,4	85,6	58,5	67,1
Commerce comme source de revenu du ménage						
Non	82,5	79,9	92,3	87,5	79,6	84,1
Oui	17,5	20,1	7,7	12,5	20,4	15,9
Part des dépenses alimentaires dans le revenu						
<50%	49,6	31,7	13,0	28,7	35,1	30,9
50-65%	40,2	42,5	38,2	45,4	42,7	42,5
65-75%	9,8	16,2	28,7	18,6	12,4	17,0
>75%	0,5	9,6	20,1	7,4	9,8	9,6
Score de diversité alimentaire						
5 d'aliments ou plus	96,8	96,3	81,8	89,2	94,6	91,8
4 groupes d'aliments	1,8	2,6	9,4	6,0	3,2	4,6
3 groupes d'aliments	0,5	1,1	5,7	2,7	1,7	2,3
2 groupes d'aliments	0,2	0,1	2,6	1,3	0,3	0,9
0 à 1 groupe d'aliments	0,7	0,0	0,6	0,8	0,1	0,4
Catégories de la faim						
Pas de faim	52,2	46,4	43,6	28,6	46,1	41,3
Faim faible	26,8	28,3	11,4	18,1	26,6	22,3
Faim modérée	17,3	24,7	43,9	50,0	26,9	34,7
Faim grave	2,3	0,6	0,9	1,9	0,4	1,2
Faim très grave	1,4	0,0	0,2	1,5	0,0	0,6
Pratique de l'agriculture						
Oui	15,8	30,5	77,3	74,6	73,9	59,9
Non	84,2	69,5	22,7	25,4	26,1	40,1
Type de culture pratiquée par les ménages agriculteurs						
Culture vivrière	100,0	85,3	96,1	97,0	97,1	95,7
Culture de rente	0,0	0,8	1,6	2,7	0,4	1,5
Culture vivrière et de rente	0,0	13,9	2,4	0,4	2,5	2,8
Quintile de richesse						
Très pauvre	0,4	3,9	17,2	11,5	25,1	13,2
Pauvre	2,7	7,6	25,2	18,5	29,8	18,6
Moyen	4,8	9,7	23,4	19,0	26,6	18,3
Riche	12,1	18,5	15,7	22,6	16,6	18,2
Très riche	80,0	60,3	18,5	28,4	1,9	31,8
Total	100	100	100	100	100	100

4.2.11. Situation de la région de Conakry

Conakry, la capitale de la Guinée, est située sur la côte atlantique et constitue la principale zone urbaine du pays. Géographiquement, elle est construite sur une presqu'île étroite, s'étendant de la commune de Kaloum jusqu'aux périphéries de Ratoma et Matoto. La ville est entourée par l'océan Atlantique à l'ouest et la région de Kindia à l'est. Le climat de Conakry est tropical, avec une saison des pluies prolongée qui dure de mai à novembre.

La Ville de Conakry est un centre économique vital pour la Guinée, où se concentre une grande partie des activités commerciales et industrielles. Les marchés de la ville jouent un rôle clé dans l'approvisionnement alimentaire, avec environ 79 % des aliments consommés par les ménages provenant de ces marchés, tandis que 17 % proviennent de l'autoproduction. Toutefois, la dépendance alimentaire varie selon les niveaux de vulnérabilité, et l'insécurité alimentaire touche

particulièrement les groupes qui dépendent de l'agriculture, du commerce des produits agricoles et de la main-d'œuvre journalière. Environ 68 % des ménages guinéens consacrent plus de 65 % de leurs dépenses à l'alimentation, mais à Conakry, seulement 16 % des ménages allouent plus de 75 % de leurs revenus à la nourriture, un signe de leur meilleure situation économique comparée aux zones rurales du pays (AGVSAN, 2018).

Bien que la ville soit relativement plus développée, les ménages sont confrontés à divers défis, notamment l'accès limité aux services sociaux de base, l'emploi informel et la pauvreté. La majorité des ménages dépend de revenus irréguliers provenant de petites activités commerciales et de services. L'accès à des logements adéquats est également un enjeu, avec des conditions de vie parfois précaires dans les quartiers périphériques.

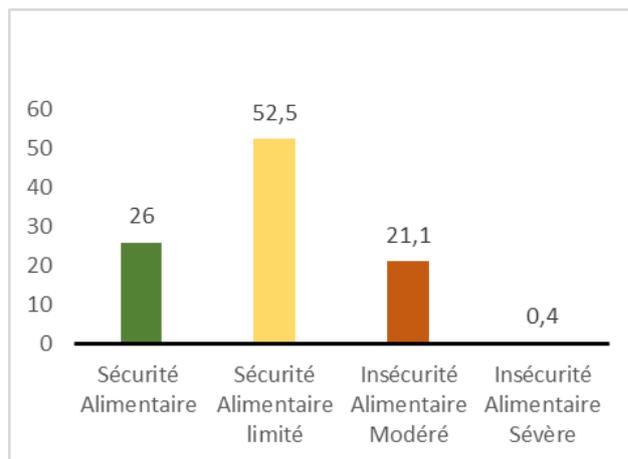
L'économie de Conakry est dominée par le commerce, les services et l'industrie. Les habitants exercent majoritairement des activités dans le petit commerce, la pêche artisanale, le transport, ainsi que dans les services publics et privés. La ville abrite également les principales institutions financières et commerciales du pays, contribuant à son rôle de centre économique national.

Les résultats de l'AGVSAN 2024, montre que la région de Conakry est celle qui enregistre le plus faible niveau d'insécurité alimentaire par rapport aux autres régions du pays. En effet, dans cette zone, seulement un ménage sur cinq (21,5%) est touché par l'insécurité alimentaire exclusivement de type modéré. En revanche, quatre ménages sur cinq (78,5%) ont accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive, les permettant ainsi de satisfaire leurs besoins énergétiques et préférences alimentaires pour mener une vie active, saine et stable.

Consommation alimentaire

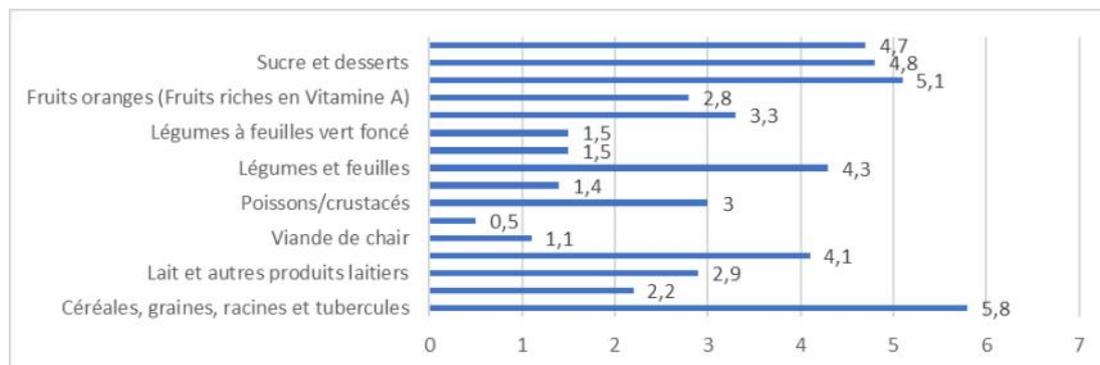
Le score de consommation alimentaire est acceptable pour 67,18% des ménages et 32,82% des ménages ont un score de consommation alimentaire inadéquate, ne leur permettant pas de mener une vie active et saine. Parmi ces derniers, 19,8% ont une consommation alimentaire limitée et 13% ont une consommation alimentaire pauvre.

Graphique 4 - 5 : Taux (%) d'insécurité alimentaire



Même si la consommation est moins variée qu'ailleurs, les ménages consomment principalement le groupe d'aliment Céréales, graines, racines et tubercules (de 5 à 6 jours en moyenne dans la semaine), suivi du groupe d'huile et des matières grasses 5 jour en moyenne la semaine, les groupes Sucres et dessert, condiments et épices (respectivement 4,8 et 4,7 jours en moyenne dans la semaine), en suite viennent les groupe viande/poisson, Légumes et feuilles (respectivement 4,1 et 4,3 jours en moyenne par semaine). Les groupe d'aliment les moins consommés sont les viandes de chair et d'organe consommé en moyenne 1 jour la semaine

Graphique 4 - 6 : Fréquence de consommation moyenne des groupes d'aliments (nombre de jour par semaine) à CONAKRY



En ce qui est du nombre de groupe consommé par semaine, près de 82% des ménage de Conakry consomment plus de 5 groupes d'aliments ou plus, 7,5% consomme 4 groupes d'aliments, 5,3% consomme 3 groupes et 3,1% consomme entre 0 à 1 groupe.

En ce qui concerne la situation de la faim, il ressort que la plupart des ménage (55,4%) ne ressentent pas de faim, tandis que 12,7% ressentent une faim faible et 29,6% une faim modérée. Seuls 1,1% des personnes ressentent une faim grave et 1,3% une faim très grave.

Accès aux aliments

A Conakry, La dépense mensuelle en nourriture de la majorité des ménages (74,4%) est en dessous de 50% de leurs dépenses totales mensuelle et 25,4% des ménages dépensent en nourriture entre 50% et 75% de leurs dépenses totales. Contrairement aux autres régions, presque aucun ménage ne dépense en nourriture plus de 75% de sa dépense totale.

Chocs et stratégie adopté :

Pendant les 12 derniers mois, 52,7% des ménages déclarent ne pas avoir subi de choc, contre 47,3% ménages confrontés à au moins un choc.

Les principaux chocs mentionner par les ménages sont : l'érosion ou glissement de terrain (53,3%), la hausse des prix (35,3%), le vol d'argent, d'outils du ménage et effets personnels (34,1%) et Perte ou manque d'emploi d'un membre du ménage (33,6%).

Sur le mois précédant l'enquête, 43% des ménages n'ont mis aucune stratégie en place, 25% ont développé des stratégies de stress et crises et 7% une stratégie d'urgence.

4.2.12. Situation de la région de Kankan

Kankan est la plus vaste région de Guinée, couvrant environ 74 000 km². Elle est principalement composée de savanes avec des plateaux et des rivières. Le climat y est de type soudano-guinéen, avec une saison des pluies et une saison sèche marquée. La région est traversée par plusieurs cours d'eau, comme le Niger, qui favorise l'agriculture et l'accès à l'eau pour les ménages.

Dans la région de Kankan, 60% des ménages pratiquent l'agriculture caractérisée principalement par la culture du riz, du maïs, du manioc et du fonio. Les superficies emblavées sont relativement grandes puisque 75% des agriculteurs travaillent des parcelles supérieures à 2 ha (AGVSAN, 2018). Le maraîchage est pratiqué tout au long de l'année par 30% des ménages, en particulier des groupements de femmes. Les préfectures de Kankan, Mandiana et Kouroussa sont des zones où cette activité prédomine avec des taux de pratique de respectivement 46%, 43% et 40% (AGVSAN, 2018). Kankan abrite aussi des activités d'extraction minière artisanale, particulièrement dans les préfectures de Siguiri et Mandiana. Ces activités génèrent des revenus substantiels pour les ménages locaux.

Les conditions de vie des ménages dans la région de Kankan montrent des défis importants. Le taux de pauvreté en milieu rural est élevé, touchant plus de 55%

des ménages, ce qui reflète la dépendance à l'agriculture de subsistance et l'accès limité aux infrastructures. L'accès à l'eau potable, par exemple, ne concerne qu'environ 40% des ménages ruraux. En termes de logement, plus de 60% des ménages vivent dans des habitations en terre battue, et seulement 20% disposent de l'électricité (EHCVM, 2021).

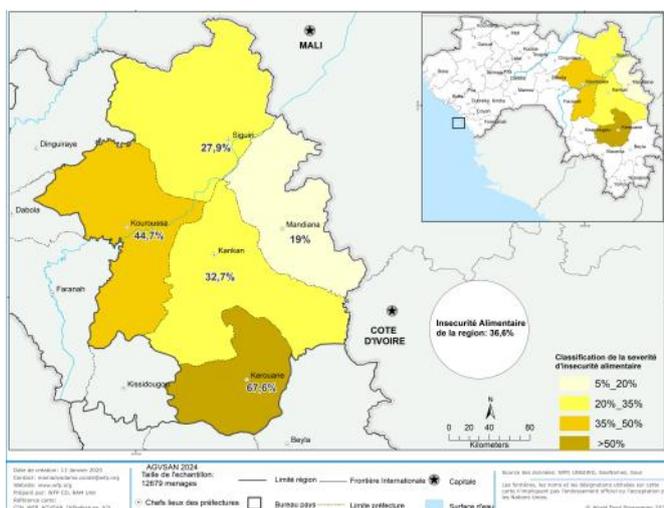
Environ 21% des ménages de Kankan étaient en situation d'insécurité alimentaire, et 24% des enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition chronique (AGVSAN, 2018). Ces chiffres s'expliquent par la faible productivité agricole, l'absence de diversification des cultures, et les chocs climatiques réguliers qui affectent la région

Les résultats de l'AGVSAN 2024, révèle une disponibilité alimentaire limitée chez les ménages de cette région malgré la présence de plusieurs opportunités économiques. En effet, dans cette région, 36,7% des ménages sont en situation la d'insécurité alimentaire. Cependant, 31,9% des ménages sont dans l'insécurité alimentaire limitée.

Par ailleurs, l'analyse par préfecture, montre que les ménages vivant dans l'insécurité alimentaire grave sont plus nombreux dans les préfectures de Kérouané et Kouroussa avec les proportions respectives de 11,8% et 7,7%. Cependant, les ménages en sécurité alimentaire sont beaucoup plus nombreux dans les préfectures de Siguiri, Kankan et Kouroussa avec les valeurs respectives de 24,9%, 18,9% et 14,8%.

La région fait face à l'exode de ses forces de productions qui se dirigent vers les zones minières notamment la préfecture de Siguiri. Cette zone aurifère attire les jeunes d'autres préfectures ou régions (comme Mamou ou Conakry) mais également les ressortissants d'autres pays africains. A travers l'activité d'orpaillage ces jeunes cherchent à gagner de l'argent pour ensuite poursuivre leur exode vers l'Europe via le Mali, le Niger ou le Maghreb⁶.

Carte 4- 12 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Kankan



6 Sont cumulés les propriétaires et copropriétaires

Stratégie et choc

Il ressort du tableau 4-11 que 58,3% des ménages de la région de Kankan ont subi des chocs lors des 12 derniers mois. Par ailleurs, parmi ces derniers, seulement 39% n'ont pas fait recours aux stratégies d'adaptation face à des chocs. Les stratégies de stress et celle de crise sont beaucoup plus utilisées par les ménages avec des proportions respectives 25,6% et 23%.

Par ailleurs, l'analyse par préfecture montre que les ménages n'ayant pas adopté aucun mécanisme d'adaptation sont plus nombreux dans la préfecture de Siguiri. Cependant, les proportions des ménages ayant utilisé la stratégie de stress pour répondre à leurs besoins alimentaires sont très élevées dans les préfectures de Mandiana (33,6%) et Siguiri (32,6%). La stratégie de crise est plus utilisée dans la préfecture de Kérouané soit une proportion de 45,1%.

Source de revenu, dépense alimentaire et consommation alimentaire

Le tableau ci-dessous nous retrace que 32,4% des ménages de la région de Kankan consacrent au plus la moitié de leur budget à l'alimentation (hors boissons alcoolisées). En revanche 9,11% des ménages consacrent

plus de 75% de leurs dépenses à l'alimentation. Par ailleurs, l'analyse par préfecture nous montre que plus de la moitié des ménages des préfectures de Kankan et Mandiana dépensent moins de 50% de leurs revenus à l'alimentation. Dans la préfecture de Kérouané seulement un ménage sur trois, dépense moins de trois quarts de leurs revenus à l'alimentation.

Également, plus de la moitié des ménages de la région de Kankan pratiquent l'agriculture. Cette proportion est plus élevée dans les préfectures de Mandiana, de Kérouané et Kouroussa avec les valeurs respectives 87,7%, 77,3% et 68%. Par ailleurs, parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture, 93,6% font seulement la culture vivrière, 1,8% font seulement la culture de rente et 4,6% pratiquent les deux.

Quintile de Richesse

L'analyse selon le niveau de vie des ménages dans les différentes préfectures de la région de Kankan montre que 13,5% des ménages sont très pauvres contre 52,8% qui sont riches. Les proportions des ménages les plus pauvres sont observées à Kérouané et à Kouroussa. En revanche, celles des ménages les plus riches sont observées à Siguiri et Kankan.



Tableau 4 - 11 : Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de kankan

Région de Kankan						
Niveau	Kankan	Kérouané	Kouroussa	Mandiana	Siguiiri	Total
Situation de la sécurité alimentaire						
Sécurité Alimentaire	18,9	1,3	14,8	13,1	24,9	16,9
Sécurité Alimentaire limite	48,5	31,1	40,4	67,9	47,2	46,5
Insécurité Alimentaire modéré	30,8	55,8	37,0	18,4	24,6	31,9
Insécurité Alimentaire sévère	1,9	11,8	7,7	0,7	3,4	4,8
Stratégie d'adaptation des moyens d'existence						
Pas de stratégies	24,1	12,9	53,5	27,6	54,6	39,0
Stratégies de Stress	25,0	16,3	15,2	33,6	32,6	25,6
Stratégies de Crise	27,3	45,1	22,1	31,6	8,7	23,0
Stratégies d'urgence	23,6	25,7	9,3	7,2	4,1	12,4
Le ménage a-t-il subi un choc ?						
Non	14,0	41,6	28,6	18,7	72,5	41,7
Oui	86,0	58,4	71,4	81,3	27,5	58,3
Commerce comme source de revenu du ménage						
Non	70,7	92,0	81,5	87,7	69,0	77,4
Oui	29,3	8,0	18,5	12,4	31,0	22,6
Part des dépenses alimentaires dans le revenu						
<50%	55,1	9,4	26,0	52,0	25,8	32,4
50-65%	33,8	30,1	52,2	36,1	34,6	37,2
65-75%	9,5	30,0	16,5	9,8	30,9	21,2
>75%	1,7	30,6	5,4	2,1	8,8	9,1
Score de diversité alimentaire						
5 d'aliments ou plus	90,3	80,3	80,3	89,3	94,9	88,5
4 groupes d'aliments	5,5	9,0	7,2	5,7	2,9	5,5
3 groupes d'aliments	1,7	5,9	5,7	2,5	1,0	2,9
2 groupes d'aliments	1,6	3,9	5,2	1,3	0,7	2,3
0 à 1 groupe d'aliments	0,9	0,8	1,5	1,2	0,5	0,9
Catégories de la faim						
Pas de faim	41,0	25,8	40,7	55,1	83,7	55,4
Faim faible	20,9	11,7	17,1	15,7	8,5	13,9
Faim modérée	35,8	53,8	38,1	26,9	5,9	27,4
Faim grave	1,8	5,0	2,6	1,3	1,3	2,2
Faim très grave	0,5	3,7	1,5	1,0	0,6	1,3
Pratique de l'agriculture						
Oui	60,3	77,3	68,0	87,7	27,8	56,4
Non	39,7	22,7	32,0	12,3	72,2	43,6
Type de culture pratiquée par les ménages agriculteurs						
Culture vivrière	91,7	89,6	98,0	92,1	96,7	93,6
Culture de rente	1,3	3,6	1,3	0,4	2,6	1,8
Culture vivrière et de rente	7,0	6,8	0,7	7,5	0,8	4,6
Quintile de richesse						
Très pauvre	10,7	35,8	23,5	5,3	2,9	13,3
Pauvre	14,7	24,1	25,9	12,0	11,6	16,7
Moyen	11,5	17,0	21,5	21,2	16,6	17,2
Riche	31,8	16,4	23,6	37,3	24,0	26,0
Très riche	31,3	6,8	5,6	24,2	45,0	26,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3. Profil des ménages en insécurité alimentaire

Les ménages en insécurité alimentaire en Guinée présentent un profil socio-économique et démographique marqué par une forte vulnérabilité, principalement concentrée dans les zones rurales. Ces ménages, localisés majoritairement dans les régions de Faranah (47,8%) et de N'Zérékoré (47%), constituent 43,3 % de la population rurale. Dans l'ensemble de ces ménages, 75,4% résident en zones rurales. Cette concentration géographique dans cette zone met en lumière la relation étroite entre l'insécurité alimentaire et l'accès limité aux ressources et services, qui est souvent plus prononcé dans les zones éloignées des centres urbains.

Un des traits marquants de ces ménages est leur forte dépendance à l'agriculture. Près de 63,5 % des ménages en insécurité alimentaire pratiquent l'agriculture, principalement sur des terres qui leur appartiennent (60,6 %), mais il s'agit principalement d'une agriculture de subsistance. Les cultures dominantes, telles que le riz (76,1 %), l'arachide (49,6 %), le maïs (37,8 %), le manioc (31,2 %) et le fonio (23,2 %), montrent que ces ménages dépendent presque exclusivement de la production locale pour se nourrir. Cependant, 75 % de ces ménages ne disposent pas de stocks alimentaires ou, pour ceux qui en possèdent, la durée moyenne d'épuisement de leurs réserves est de seulement 2,9 mois en moyenne. Cela les expose à une insécurité alimentaire accrue, surtout pendant les périodes de soudure.

La taille moyenne de ces ménages, qui est de 8,43 personnes, est plus élevée que la moyenne nationale (7,8), ce qui accentue leur vulnérabilité économique. En effet, plus de 40 % de ces ménages consacrent plus de 65 % de leur revenu à la satisfaction de leurs besoins alimentaires, ce qui limite leurs capacités à investir dans d'autres domaines essentiels tels que l'éducation, la santé, et les intrants agricoles. Cette situation est exacerbée par le fait que 75 % d'entre eux ont une qualité de consommation alimentaire classée comme "pauvre" ou "limite", ce qui reflète une alimentation inadéquate en termes de diversité et de quantité.

Lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés, la plupart de ces ménages (88,5 %) adoptent des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existences. Parmi les plus courantes, la stratégie de crise est très répandue : elle consiste à retirer les enfants de l'école, à réduire les dépenses de santé et d'éducation, à diminuer les dépenses pour les intrants agricoles, ou encore à consommer les stocks de semences, ce qui compromet leur avenir. Ces stratégies illustrent une forme de résilience à court terme qui, toutefois, fragilise les ménages à long terme en compromettant leur capital humain et productif.

En ce qui concerne l'accès aux services de base, 42,5 % de ces ménages rapportent des difficultés d'accès aux soins de santé, principalement en raison de la cherté des services et produits médicaux (61,96 %), ainsi que de l'éloignement des centres de santé (44,25 %). Cette précarité sanitaire est aggravée par la vulnérabilité face aux chocs, puisque 35,8 % des ménages ont signalé des maladies ou accidents parmi leurs membres, et 16,7 % ont fait face au décès d'un membre actif du ménage, ce qui diminue leurs capacités à générer des revenus.

Le profil éducatif de ces ménages reflète également un défi important : plus de la moitié (60,8 %) des responsables de ménage n'ont aucun niveau d'éducation, et 42 % de ces ménages abritent au moins un enfant de 6-17 ans non scolarisé. Les raisons de cette déscolarisation sont principalement liées au manque de moyens financiers (37,59 %) et à l'éloignement des écoles (23,2 %), ce qui restreint les perspectives de ces ménages en termes de mobilité sociale et économique.

Les principales sources de revenu de ces ménages restent limitées : 43,1 % dépendent de la vente de leur production agricole, tandis que d'autres recourent aux emprunts (14,21 %) en cas de difficulté ou s'appuient sur le commerce général (15 %). Cependant, une proportion non négligeable d'entre eux, soit 26,5 %, a été confrontée à des migrations, principalement motivées par le manque de travail rémunéré (76,3 %) et des raisons familiales (47,7 %), le manque de nourriture (37,3 %) étant également cité comme cause majeure de migration dans ce groupe.

Ces ménages sont caractérisés par une pauvre pauvreté : 45,4 % de ces ménages se classent dans deux premiers quintiles de richesse (pauvre et très pauvre) et 19 % sont à risque de pauvreté, une situation de plus qui accentue leur vulnérabilité face aux chocs.

Enfin, en termes d'infrastructures sanitaires, les types de toilettes utilisés par ces ménages sont variés, avec une prépondérance des toilettes publiques/communes (23,8 %), des latrines dallées simples (21 %) et des fosses rudimentaires (15,4 %). En matière de logement, la majorité habite dans des maisons (77,7 %) ou des cabanes (14,8 %), un indicateur supplémentaire des conditions précaires dans lesquelles vivent ces ménages.

En conclusion, le profil des ménages en insécurité alimentaire en Guinée révèle une population fortement dépendante de l'agriculture de subsistance, vulnérable aux chocs économiques et climatiques, et limitée dans son accès aux services de base comme l'éducation et la santé. Les stratégies d'adaptation à court terme adoptées par ces ménages soulignent une résilience précaire, susceptible d'aggraver leur situation à long terme, à moins que des interventions ciblées ne soient mises en place pour améliorer leur accès aux ressources et renforcer leur capital humain.

4.4. Les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaires

Le non aménagement des zones de production agricoles, l'occupation des zones cultivables par les sociétés minières, le non équipement des services de la météorologie, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, l'impact des mines, la perturbation de la pluviométrie, la dégradation de l'environnement et l'enclavement des zones de production sont aussi des facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire.

Faiblesse de la production agricole

La production agricole et la productivité sont faibles, en raison des sols dégradés, peu fertiles et d'une faible mécanisation et utilisation des intrants par les agriculteurs.

Les pertes au niveau des récoltes sont importantes, en lien avec les mauvaises conditions de stockage et le manque de transformation des produits notamment les produits de maraîchage.

Pauvreté et inégalités économiques

La pauvreté reste l'une des causes principales de l'insécurité alimentaire en Guinée. En 2019, environ 43,7 % de la population était en situation de pauvreté, mais ce taux varie considérablement entre les zones rurales (55,4 %) et urbaines (22,4 %) (EHCVM, 2021). En 2022, le taux de pauvreté a encore augmenté à 50,1 %, entraînant une

hausse du nombre de personnes en situation de vulnérabilité. Les régions comme Labé (66 %) et Kankan (31 %) connaissent également des disparités marquées. Cette augmentation de la pauvreté réduit considérablement la capacité des ménages à accéder à une alimentation suffisante et de qualité, car la majeure partie de leur revenu (plus de 60 % pour certains ménages) est consacrée à l'achat de nourriture selon les données de l'AGVSAN 2024, et 69,3% se situent dans les trois premiers quintiles de richesse caractérisés par un niveau de pauvreté marquée.

Chocs économiques et environnementaux

Les ménages guinéens sont également exposés à des chocs économiques et environnementaux récurrents qui aggravent leur situation alimentaire. Le choc le plus fréquent, signalé par 33,5 % des ménages, est lié à la maladie grave ou à un accident, ce qui met en lumière le mauvais état des infrastructures de santé et des routes. Le décès d'un membre actif du ménage (signalé par un nombre important de ménages) représente un choc majeur affectant leur capacité économique.

En outre, 13,4 % des ménages ont mentionné l'augmentation des prix des produits alimentaires comme un facteur clé d'insécurité alimentaire, exacerbée par l'inflation mondiale et la hausse des prix sur les marchés locaux. Le changement climatique joue également un rôle crucial, avec des retards dans les saisons des pluies (14,5 %) et les maladies des cultures (10,9 %) qui nuisent aux rendements agricoles, ce qui réduit ainsi l'approvisionnement en nourriture et augmente la dépendance à l'égard des achats extérieurs.

Vulnérabilité économique et accès limité aux services de base

La forte dépendance de nombreux ménages guinéens à l'agriculture de subsistance accentue leur vulnérabilité. Environ 52,8 % des ménages pratiquent l'agriculture, et

parmi eux, 89,8 % se consacrent à une agriculture vivrière de subsistance. Ces ménages sont souvent incapables de produire suffisamment de nourriture pour répondre à leurs besoins, en partie à cause de la faible productivité agricole, les retards dans le calendrier agricole et les pratiques agricoles traditionnelles.

La vulnérabilité économique est également aggravée par un faible accès à l'éducation, puisque plus de 60 % des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Cela limite leurs opportunités économiques et leur capacité à adopter des pratiques agricoles modernes ou à accéder à des sources de revenus alternatives.

Manque d'infrastructures et d'accès aux services essentiels

L'accès limité aux infrastructures essentielles comme la route, la santé, l'éducation et l'eau potable est également un facteur sous-jacent majeur de l'insécurité alimentaire. Environ 42,5 % des ménages n'ont pas un accès facile aux services de santé, et la principale raison évoquée est le coût élevé des soins (61,96 %) ainsi que l'éloignement des établissements de santé (44,25 %). A cela s'ajoute le mauvais état des routes, leur dégradation régulière à la suite des inondations ou aux pluies intenses limitent également l'accès aux marchés et freinent la commercialisation des produits. Ces contraintes affectent la santé globale des ménages et leur capacité à assurer une production agricole stable ou à gagner un revenu suffisant.

En conclusion, l'insécurité alimentaire en Guinée est le résultat d'une combinaison de facteurs socio-économiques, environnementaux et structurels. La pauvreté, l'instabilité économique, les chocs environnementaux, ainsi que l'accès limité aux services essentiels et aux infrastructures, sont autant d'éléments qui interagissent pour maintenir un niveau élevé d'insécurité alimentaire dans le pays, en particulier dans les zones rurales et les régions les plus vulnérables.



V. Nutrition

5.1. Définition des concepts

5.1.1 Périmètre brachial

Le périmètre brachial (PB) est utilisé lors d'un dépistage rapide des enfants et mesure le risque de mortalité. C'est

aussi un indicateur de malnutrition aiguë de façon secondaire. Cette propriété semble être liée à l'association entre le PB et la masse musculaire. Les valeurs seuils du PB sont présentées dans le tableau 5.1 ci - dessous.

Tableau 5 - 1 : Valeurs seuils de la mesure anthropométrique périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	Périmètre brachial (PB) en mm
Risque de mortalité	PB<115 pour les enfants et < 210 pour les femmes
Malnutrition aiguë Modérée	PB<125 pour les enfants et PB<230 pour les femmes

5.1.2. Diversification alimentaire minimale

La diversité alimentaire minimale est la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont reçu des aliments de 5 ou plus des 8 groupes d'aliments, au cours des dernières 24 heures. Les huit groupes d'aliments comprennent (1) Céréales, racines et tubercules ; (2) Légumineuses et les noix ; (3) Produits laitiers (lait, yaourt, fromage) ; (4) Aliments à base de chair (viande, poisson, volaille et foie/ abats) ; (5) Œufs ; (6) Fruits et légumes riches en vitamine A ; (7) Autres fruits et légumes ; (8) Produits SNF

5.1.3. Fréquence Alimentaire minimum et Minimum Alimentaire Acceptable

La fréquence des repas sert d'indicateur de l'apport énergétique. A cet effet, les enfants doivent au cours des dernières 24 heures recevoir les rations alimentaires suivantes :

- 2 repas pour les enfants allaités âgés de 6 à 8 mois
- 3 repas pour les enfants allaités âgés de 9 à 23 mois
- 4 repas pour les enfants de 6 à 23 mois non allaités

Un « repas » comprend à la fois des repas et des collations. Ceci montre que la fréquence de consommation des aliments est liée à l'âge de l'enfant.

Le Minimum Alimentaire Acceptable (MAD) est calculé de manière légèrement différente selon que l'enfant est allaité ou pas :

- Pour les enfants allaités, la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui présentaient une diversité alimentaire minimale et une fréquence de repas minimale, au cours de la journée précédente.

- Pour les enfants non allaités, la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois ayant reçu au moins deux tétées de lait, une diversité de régimes alimentaires minimale, à l'exclusion des aliments à base de lait, et une fréquence de repas minimale le jour et la nuit précédents.

5.1.4. Evaluation de la qualité des données nutritionnelles

L'évaluation de la qualité des données nutritionnelles à l'aide du logiciel ENA for SMART se fait généralement à travers le rapport de plausibilité.

Pour le rapport de plausibilité, les valeurs sont :

- De 0 à 9, la qualité des données est jugée « Excellente » ;
- De 10 à 14, la qualité des données est jugée « Bonne » ;
- De 15 à 24, la qualité des données est « Acceptable » ;
- Et à partir de 25, la qualité des données est jugée « Problématique ».

Pour le poids, la taille et le Périmètre brachial, les intervalles sont les suivants :

- De 0 à 7, le score est « Excellent » ;
- De 8 à 12, le score est « Bon » ;
- De 13 à 20, le score est « Acceptable » et ;
- Plus de 20, il est jugé « Problématique ».

Ainsi, selon le rapport de plausibilité qui juge la qualité globale, la qualité des données est jugée satisfaisante dans toutes les strates et peuvent donc être analysées pour le calcul des indices nutritionnels.

Tableau 5.2 : Evaluation de la qualité des données selon le rapport de plausibilité et le score de préférence du MUAC

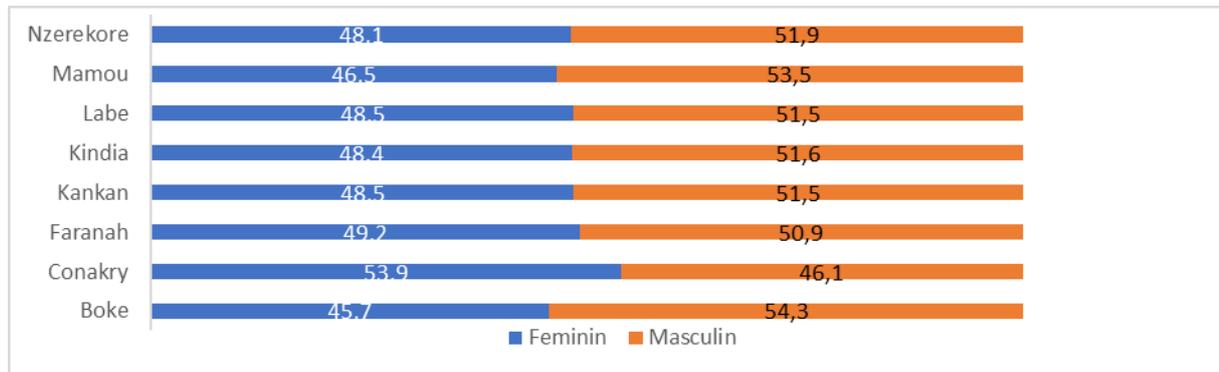
Préfectures	Sexe Ratio		Age Ratio	Préférence Digitale	Score Global (%)
	M/F		6-29/ 30-59	PB	
Boffa	p=0.316	0.316	p=0.564	17	4
Boke	p=0.231	0.231	p=0.001	16	8
Fria*	p=0.924	0.924	p=0.000	19	14
Gaoual	p=0.231	0.231	p=0.025	15	8
Koundara	p=0.895	0.895	p=0.007	16	8
Conakry	p=0.527	0.527	p=0.986	17	4
Dabola	p=0.630	0.630	p=0.174	15	4
Dinguiraye*	p=0.928	0.928	p=0.000	20	14
Faranah	p=0.057	0.057	p=0.044	10	8
Kissidougou	p=0.488	0.488	p=0.000	23	20
Kankan	p=0.525	0.525	p=0.146	17	4
Kerouane	p=0.091	0.091	p=0.307	14	6
Kouroussa	p=0.046	0.046	p=0.037	23	18
Mandiana	p=0.300	0.300	p=0.461	22	10
Siguiri	p=0.923	0.923	p=0.030	14	8
Coyah	p=0.938	0.938	p=0.081	12	4
Dubreka	p=0.571	0.571	p=0.081	11	4
Forécariah	p=0.000	0.000	p=0.006	16	18
Kindia	p=0.796	0.796	p=0.000	15	14
Telimélé	p=0.626	0.626	p=0.269	16	4
Koubia	p=0.772	0.772	p=0.359	14	4
Labé	p=0.499	0.499	p=0.015	14	8
Lélouma	p=0.312	0.312	p=0.418	14	4
Mali	p=0.729	0.729	p=0.426	9	2
Tougué	p=0.766	0.766	p=0.284	16	4
Dalaba*	p=0.829	0.829	p=0.105	16	4
Mamou*	p=0.482	0.482	p=0.363	12	2
Pita	p=0.574	0.574	p=0.692	16	4
Beyla	p=0.293	0.293	p=0.140	6	0
Guéckédou	p=0.659	0.659	p=0.020	7	4
Lola	p=0.396	0.396	p=0.004	10	6
Macenta	p=0.059	0.059	p=0.382	6	2
N'zérékoré	p=0.677	0.677	p=0.681	14	4
Yomou	p=0.791	0.791	p=0.906	28	10

5.2. Description de l'échantillon

La description de l'échantillon permet de connaître la population enquêtée. Une répartition des enfants de 0 à 59 mois par sexe et classe d'âge a été effectuée, les classes d'âge ont été choisies conformément aux cibles des programmes d'intervention.

Ainsi, selon les résultats du Graphique 5.1 ci-dessous, nous constatons une prédominance des enfants de sexe masculin dans l'échantillon dans presque toutes régions excepté la région de Conakry (près de 53,9% de filles contre 46,1% de garçon).

Graphique 5 - 1 : Proportion (%) des enfants de 0 à 59 mois par sexe



Une analyse par classe d'âge des enfants a également été effectuée. Selon les résultats de cette analyse au niveau national, les enfants de 0 à 6 mois représentent environ 15% de l'échantillon total. Dans les régions de Faranah et de Conakry, leur proportion dépasse le niveau national (23,0% pour Faranah et 28,5% pour Conakry).

Les proportions des enfants de 6 -11 mois, 12-23 mois et 48-59 mois sont respectivement de 7%, 16% et 21%. La proportion la plus élevée est celle des enfants de 24 - 47 mois, qui représentent près de 43%. Cette proportion élevée d'enfants de 24-47 mois au niveau national est constatée dans toutes les régions administratives, sauf à Conakry (24,6%).

Graphique 5 - 2 : Proportion (%) des enfants de 0 à 59 mois par classe d'âge

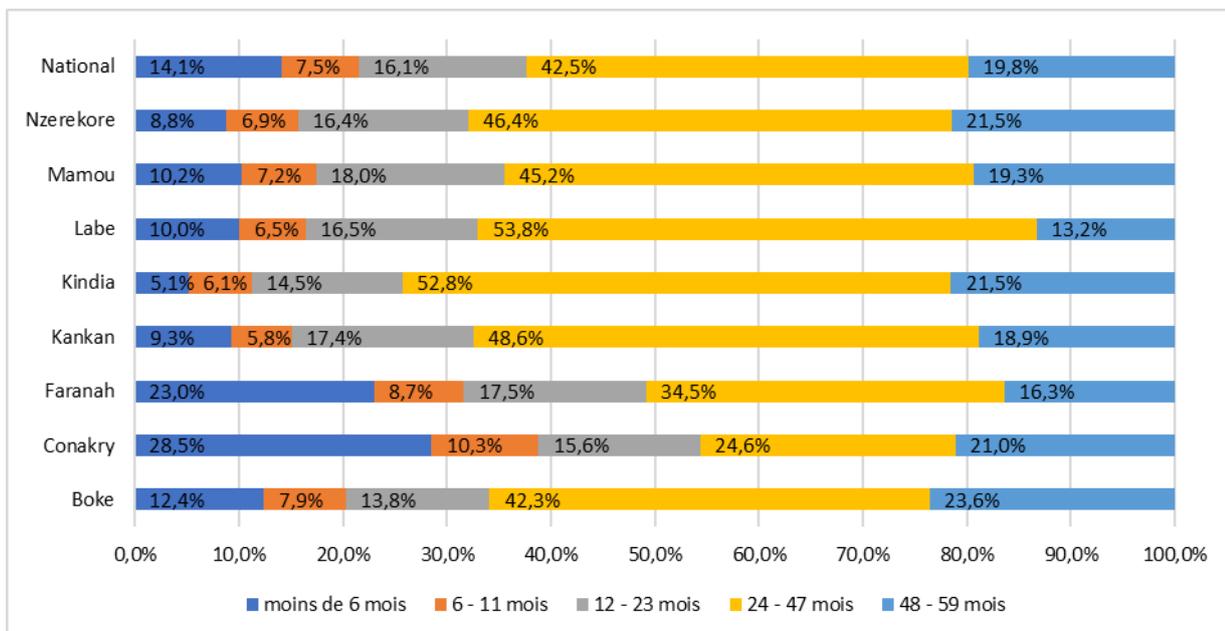


Tableau 5 - 2 : Répartition (%) des enfants de 0 à 59 mois selon la classe d'âge (en mois) et par caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques démographiques	Nombre d'enfants de 0 à 59 mois	0 à 6 mois		6-11 mois		12-23 mois		24-47 mois		48-59 mois	
		N	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Préfecture											
Boffa	347	53	15,80	25	6,98	54	15,30	136	38,55	79	23,36
Boké	254	25	7,71	9	3,53	28	12,32	133	50,27	59	26,17
Fria	184	64	36,15	60	31,81	18	10,21	35	18,40	7	3,42
Gaoual	267	32	11,47	24	9,46	37	14,14	105	39,36	69	25,58
Koundara	267	33	13,96	35	10,76	53	16,88	96	37,36	50	21,04
Conakry	331	77	28,54	31	10,29	57	15,57	101	24,56	65	21,04
Dabola	407	48	12,41	34	8,02	84	20,19	171	42,52	70	16,87
Dinguiraye	230	99	43,13	14	5,37	13	5,46	37	15,43	67	30,61
Faranah	408	77	20,53	43	10,86	74	17,00	161	39,86	53	11,75
Kissidougou	259	47	17,10	26	9,80	67	26,13	98	38,60	21	8,36
Kankan	603	36	6,18	41	6,87	117	19,10	321	52,53	88	15,32
Kérouané	534	26	4,94	25	4,87	94	17,39	267	50,09	122	22,71
Kouroussa	423	92	21,02	26	6,47	49	13,10	193	44,82	63	14,60
Mandiana	409	32	6,41	30	6,84	94	22,12	192	49,08	61	15,55
Siguiri	476	39	8,74	26	4,97	92	16,85	220	46,72	99	22,72
Coyah	193	24	9,53	27	11,45	37	19,33	76	39,97	29	19,72
Dubreka	361	46	7,21	27	7,16	45	12,96	183	54,94	60	17,74
Forécariah	335	16	4,78	29	8,27	79	23,94	166	50,88	45	12,14
Kindia	391	16	3,81	10	2,70	42	10,89	218	55,10	105	27,51
Telimele	283	11	3,46	18	6,84	40	14,21	145	52,51	69	22,99
Koubia	222	31	15,54	14	5,69	49	22,09	93	42,49	35	14,19
Labé	296	28	9,33	21	7,23	37	13,05	167	55,30	43	15,09
Lelouma	202	33	14,35	21	11,58	47	22,78	60	32,21	41	19,09
Mali	454	42	8,86	26	5,13	79	17,03	270	60,71	37	8,27
Tougue	316	32	10,29	17	5,63	61	18,57	151	47,22	55	18,30
Dalaba	105	15	15,12	9	8,06	18	19,10	45	42,17	18	15,55
Mamou	121	14	9,59	10	8,69	28	21,99	44	40,12	25	19,61
Pita	223	20	9,65	15	5,81	33	14,39	113	50,22	42	19,94
Beyla	542	52	9,21	31	5,47	64	10,85	270	50,39	125	24,08
Gueckedou	264	10	3,19	19	6,70	24	8,58	154	60,73	57	20,81
Lola	401	36	9,11	29	7,15	115	27,79	173	43,51	48	12,44
Macenta	527	66	11,41	47	8,73	112	19,56	189	36,71	113	23,59
Nzérékoré	512	44	8,79	35	7,03	90	18,01	246	47,17	97	19,00
Yomou	390	29	7,28	31	7,71	72	19,40	137	35,55	121	30,06
Milieu de résidence											
Urbain	2635	314	20,43	212	8,82	447	15,70	1,211	35,37	451	19,68
Rural	8902	1,031	10,14	673	6,67	1,556	16,41	3,955	46,85	1,687	19,93
Sexe du chef de ménage											
Femme	1633	158	10,38	148	9,49	262	15,36	762	45,06	303	19,71
Homme	9904	1,187	14,79	737	7,08	1,741	16,29	4,404	41,97	1,835	19,86
National	11537	1,345	14,05	885	7,49	2,003	16,14	5,166	42,49	2,138	19,84

Tableau 5 - 3 : Répartition des femmes de 15-49 ans selon la préfecture

Préfecture	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
Boffa	8,80	14,40	20,06	20,89	17,64	10,30	7,90
Boké	7,35	12,63	37,99	23,05	12,22	2,57	4,19
Fria	6,72	15,57	18,11	17,55	16,92	12,19	12,93
Gaoual	6,30	11,33	25,84	20,06	22,51	7,91	6,04
Koundara	8,05	20,82	26,84	14,74	15,98	8,89	4,69
Conakry	17,41	21,82	22,03	16,27	12,65	5,70	4,12
Dabola	9,04	12,76	16,13	18,66	22,26	11,16	9,99
Dinguiraye	6,25	8,74	13,67	18,26	24,30	18,06	10,72
Faranah	15,01	16,16	23,75	13,41	14,92	10,16	6,59
Kissidougou	14,45	14,68	25,24	14,96	10,86	13,23	6,59
Kankan	9,13	18,06	35,62	20,00	11,84	2,03	3,33
Kérouané	12,79	13,78	18,97	14,16	25,49	9,48	5,34
Kouroussa	11,22	14,56	19,24	22,49	16,00	10,95	5,55
Mandiana	12,55	19,38	19,29	14,68	18,73	9,19	6,18
Siguiri	7,90	14,49	26,31	25,48	14,97	6,67	4,16
Coyah	11,80	21,29	27,81	11,41	12,63	8,75	6,32
Dubreka	14,02	13,72	19,20	14,94	14,27	11,12	12,73
Forécariah	8,65	10,16	22,56	21,88	19,34	12,59	4,83
Kindia	9,35	15,91	20,52	14,20	13,71	15,28	11,03
Telimele	9,92	15,99	17,92	14,80	18,88	8,01	14,47
Koubia	11,10	15,57	24,73	11,86	16,73	12,67	7,33
Labé	11,26	15,59	18,43	17,70	17,95	12,19	6,88
Lelouma	8,13	8,40	20,33	11,97	23,43	11,13	16,61
Mali	6,71	12,47	12,73	22,06	22,11	14,10	9,82
Tougue	6,45	10,03	13,90	18,30	21,55	16,53	13,22
Dalaba	14,08	9,59	8,03	15,32	19,96	24,10	8,93
Mamou	10,92	17,89	19,56	21,17	11,65	8,30	10,52
Pita	8,99	15,00	15,63	16,43	18,69	8,96	16,30
Beyla	10,25	19,16	20,69	15,60	17,75	8,36	8,19
Gueckedou	4,06	12,00	24,51	15,00	18,00	17,56	8,86
Lola	10,53	15,01	20,76	21,26	17,95	7,18	7,32
Macenta	12,98	12,84	26,91	14,91	13,38	10,06	8,94
Nzérékoré	13,97	17,44	20,44	18,94	18,53	3,77	6,92
Yomou	14,09	19,46	18,46	19,24	12,63	9,62	6,50
Total	11,84	16,66	21,96	17,76	15,92	8,82	7,04

5.3. Situation nutritionnelle chez les enfants de 6-59 mois

Prévalence de la malnutrition aiguë (globale, modérée et sévère) basée sur le périmètre brachial (PB) chez les enfants de 6 à 59 mois par région administrative et au niveau national, mai/juin 2024.

5.3.1. Malnutrition aiguë selon le périmètre brachial (PB)

La méthode utilisée pour évaluer l'état nutritionnel lors de cette enquête chez les enfants de 6 à 59 mois est la mesure du Périmètre Brachial (PB). Le périmètre brachial est utilisé lors d'un dépistage rapide de la malnutrition aiguë et mesure le risque de mortalité.

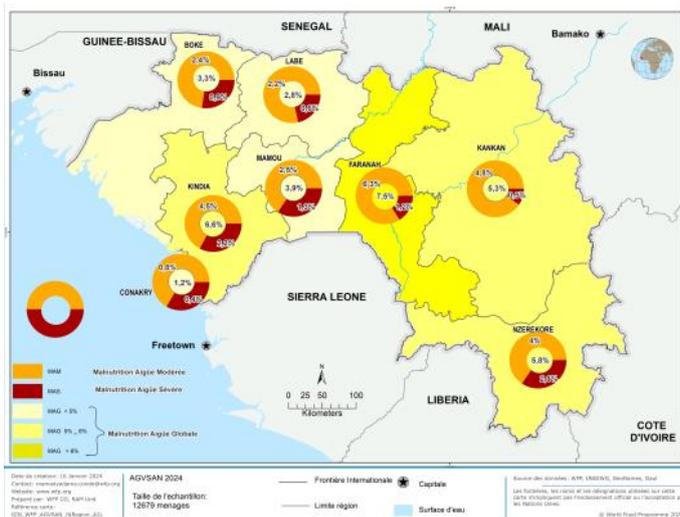
Cette évaluation de l'état nutritionnel des enfants guinéens de 6 à 59 mois, effectuée à travers la mesure du périmètre brachial, a permis d'identifier les zones à forte vulnérabilité face à la malnutrition aiguë. Ce dépistage a montré que 4 % des enfants dans le pays sont en situation de malnutrition aiguë globale (cf. annexe tableau 5A - 1). Cependant, certaines régions dépassent cette moyenne nationale de manière significative : Faranah (7,5 %) et Kindia (6,6 %) affichent les taux les plus élevés, ce qui souligne un besoin urgent de renforcer les interventions dans ces zones. En revanche, Conakry, avec un taux de 1,2 %, se démarque par la proportion la plus faible de malnutrition aiguë, probablement en raison d'un meilleur accès aux soins et à la nutrition compte tenu de son statut de capitale. Cette situation rappelle l'importance des infrastructures de santé et de sensibilisation communautaire.

La diversité des taux observés entre régions (de 1,2 % à 7,5 %) illustre l'influence des disparités géographiques et socio-économiques sur la nutrition infantile. Les régions de Boké (3,3 %), Labé (2,8 %) et Mamou (3,9 %) présentent des niveaux de malnutrition plus faibles comparés aux régions de Kankan (5,3 %) et N'zérékoré (5,8 %), ce qui indique que l'accessibilité aux ressources et le soutien communautaire peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention de la malnutrition. Pour répondre à cette situation, il est recommandé de mettre en place des programmes de nutrition ciblés dans les zones les plus affectées, en priorisant Faranah et Kindia, afin de réduire les taux de malnutrition aiguë. Ces actions devraient inclure la distribution de compléments nutritionnels, la

sensibilisation des mères aux pratiques de nutrition infantile et le renforcement des capacités des centres de santé locaux pour un dépistage et une prise en charge rapides.

Par ailleurs, il serait pertinent de mener une étude approfondie pour mieux comprendre les causes spécifiques de la prévalence de la malnutrition dans chaque région et de mettre en place des interventions adaptées. Enfin, en capitalisant sur les résultats positifs de Conakry, le développement de partenariats public-privé pourrait soutenir la création de programmes nutritionnels durables, visant non seulement les soins d'urgence mais aussi la prévention à long terme de la malnutrition chez les enfants.

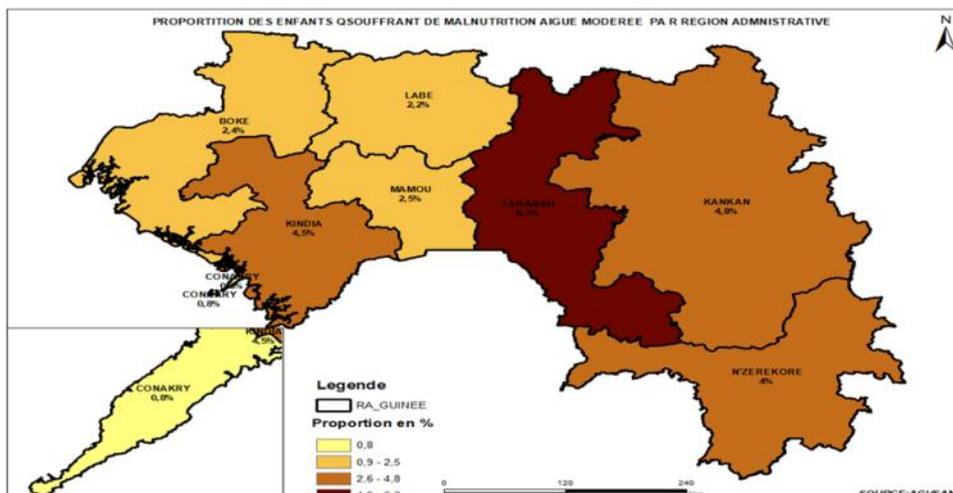
Carte 5- 1 : Prévalence de malnutrition aiguë Globale chez les enfants de 6-59 Mois



La prévalence de la malnutrition aiguë modérée est de 2,7% au niveau national (cf. annexe tableau 5A - 1). Les régions de Faranah et de Kindia, bien que reconnues pour leurs niveaux élevés de malnutrition aiguë globale, présentent majoritairement des cas de malnutrition aiguë modérée. La malnutrition aiguë en Guinée reste principalement de type modéré et cela quel que soit la

région administrative considérée. Par exemple, la région de Faranah affiche une prévalence de la malnutrition aiguë modérée de 6,3 %, pour un taux global de 7,5 %. Ces chiffres indiquent que la gravité des cas est en majorité modérée, ce qui permet d'envisager des interventions ciblées et moins intensives que pour des cas sévères.

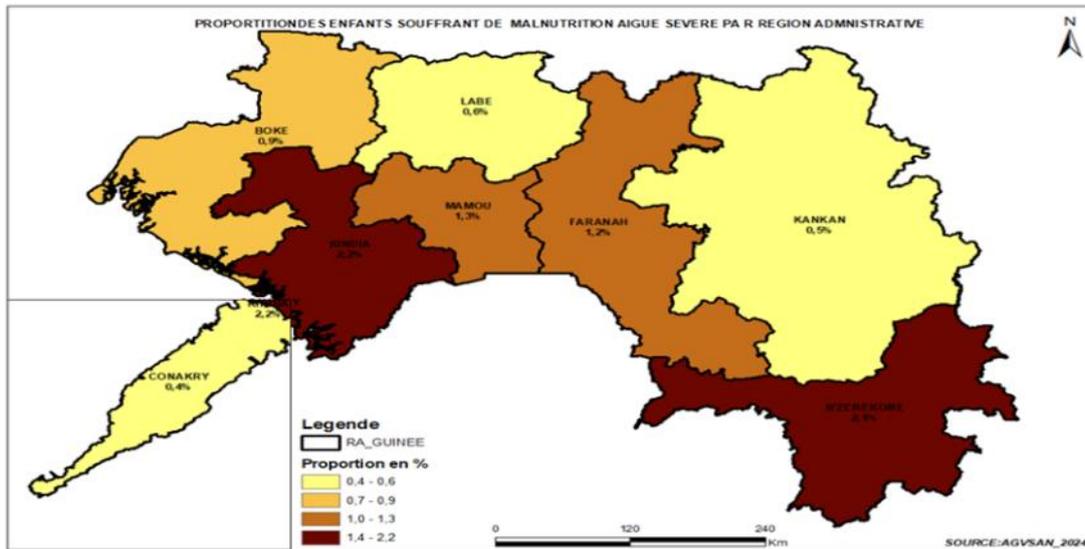
Carte 5- 2 : Prévalence de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6-59 Mois



La carte 5-3 présente la répartition de la malnutrition aiguë sévère à l'échelle nationale. Les données révèlent une prévalence moyenne de 1,2 % (cf. annexe Tableau 5A-1) en Guinée selon les données de l'AGVSAN 2024. Cette prévalence varie sensiblement selon les régions administratives. Les taux les plus bas sont enregistrés

dans les régions de Conakry (0,4 %), Kankan (0,5 %) et Labé (0,6 %), illustrant une situation relativement moins préoccupante. En revanche, les taux de malnutrition aiguë sévère sont les plus élevés dans les régions de N'zérékoré (2,1 %) et Kindia (2,2 %). Les régions de Faranah, Mamou et Boké des taux de 1,2 %, 1,3 % et 0,9 % respectivement.

Carte 5-3 : Prévalence de la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de 6-59 Mois par région



5.3.2. Fréquence Alimentaire Minimum et Diversité Alimentaire Minimale

En analysant la question sur la fréquence de consommation des aliments, les résultats du tableau 5-4 ci

-dessus montrent qu'au niveau national, près de 30,6% des enfants de 6 à 23 mois ont consommé au moins 5 groupes d'aliments différents la veille et près de 28,6% des enfants de 6 à 23 mois ont atteint la fréquence minimale des repas.

Tableau 5-4 : Proportion d'enfants bénéficiant d'un régime alimentaire diversifié par région administrative

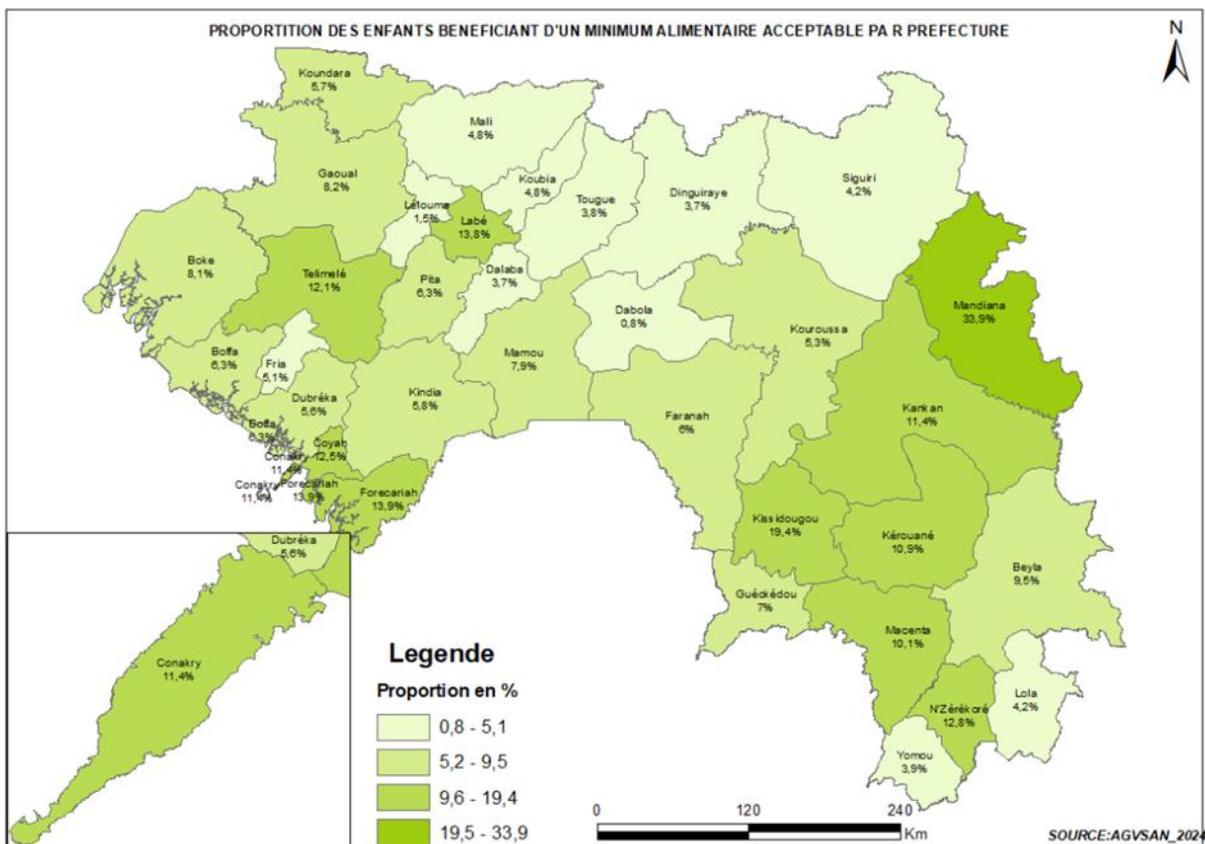
Région	Fréquence Alimentaire Minimum			Diversité Alimentaire Minimale		
	Effectif	n	% (Atteint)	Effectif	n	% (Atteint)
Boké	343	66	31%	343	72	21%
Conakry	88	17	24%	88	30	34%
Faranah	355	43	15%	355	132	37%
Kankan	594	166	36%	594	187	31%
Kindia	354	93	33%	354	108	31%
Labé	372	98	33%	372	80	22%
Mamou	113	32	34%	113	30	27%
N'zérékoré	669	129	23%	669	244	36%
National	2888	644	28.6%	2888	883	30.6%

5.3.3. Minimum Alimentaire Acceptable

Les données de l'enquête montrent que, sur l'ensemble des enfants de 6 à 23 mois, seuls 9,0 % (cf. annexe tableau 5A - 2) ont atteint l'apport alimentaire minimum. L'analyse du tableau montre que la proportion des enfants bénéficiant d'un apport alimentaire minimum est plus élevée dans la région de Kankan (14%) suivi de Kindia (11%) et Conakry (11%). La proportion la plus faible des enfants bénéficiant d'un apport alimentaire minimum a été observée dans la région de Labé (5%) (cf. annexe tableau 5A - 2).

L'observation de la carte ci-dessous montre que la proportion des enfants bénéficiant d'un apport alimentaire minimum par préfecture est plus élevée dans les préfectures de Mandiana (33,9%) et Kissidougou (19,4%). La plus faible proportion a été observée dans la préfecture de Dabola (0,8%).

Carte 5- 4 : Proportion d'enfant bénéficiant d'un minimum alimentaire acceptable par préfecture



5.3.4. Consommation d'aliments spécifiques

Le tableau ci-dessous montre qu'au niveau national seulement 26% des enfants de 6 à 23 mois consomment des produits carnés c'est-à-dire des aliments contenant de la viande. La proportion des enfants consommant les

produits carnés est plus élevée dans la région de Conakry (43%) et la plus faible est observée dans la région de Labé (5%). Il ressort du même tableau que seulement 8% des enfants consomment des légumineuses, 46% des produits laitiers, 45 % des aliments riches en vitamine, 33% des produits riches en fer et 33% des œufs.

Tableau 5 - 5 : Fréquence de la consommation d'aliments spécifiques par les enfants de 6 à 23 mois par région et au niveau national, mai/juin 2024

Régions	Produits carnés (%)	Légumineuses (%)	Produits laitiers (%)	Aliments riches en vitamine A (%)	Aliments riches en fer (%)	Œufs(%)
Boké	19	5	48	41	28	16
Conakry	43	11	74	39	26	38
Faranah	37	8	35	50	39	27
Kankan	23	7	48	46	32	13
Kindia	27	7	43	45	34	22
Labé	16	3	49	38	31	14
Mamou	32	9	47	35	37	27
Nzérékoré	29	14	44	51	35	16
National	26	8	46	45	33	18

5.4. Situation nutritionnelle des femmes de 15-49 ans

Selon les résultats de l'enquête AGVSAN 2024, 7,6% des femmes de 15- 49 ans souffrent de dénutrition aiguë au niveau national, 5,0% ont un risque de dénutrition. Il est

important de signaler que, pour la dénutrition aiguë des femmes, les régions de Boké (14,3%) et Conakry (14,8%) ont les proportions les plus élevées. La proportion la plus faible de femmes souffrant de dénutrition aiguë a été enregistrée dans la région de Kankan, avec 3,2%. Les autres régions se maintiennent au niveau intermédiaire.

Carte 5- 5 : Proportion de femmes de 15-49 ans en situation de dénutrition aiguë

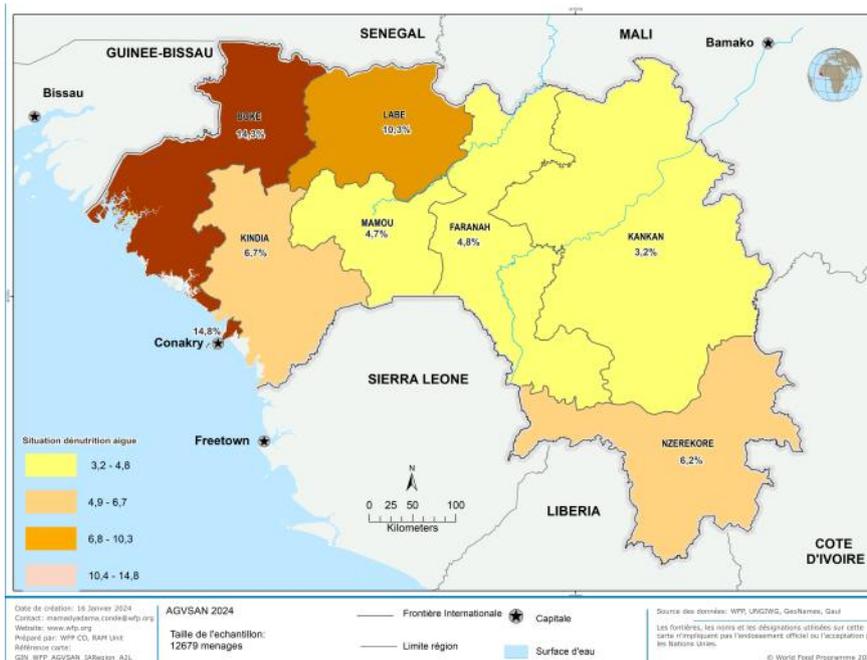


Tableau 5 - 6 : Risque de dénutrition aiguë chez les femmes de 15-49 ans par région administrative

Région	Risque de dénutrition aiguë		Etat normal	
	n	%	n	%
Boké	22	2,9%	632	82,8%
Conakry	10	3,9%	209	81,3%
Faranah	34	6,1%	498	89,1%
Kankan	40	4,3%	864	92,5%
Kindia	71	8,2%	736	85,1%
Labé	41	5,2%	665	84,5%
Mamou	21	8,1%	225	87,2%
Nzerekore	52	3,7%	1254	90,0%
Total	291	5,0%	5083	87,4%

5.5. Poursuite de l'allaitement jusqu'à 1 an et 2 ans

Comme recommandé par l'UNICEF et l'OMS concernant l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l'allaitement maternel doit se poursuivre jusqu'à 2 ans ou plus. Pendant cette enquête, la question sur la durée de l'allaitement a été posée aux mères ou gardiennes des enfants de moins de 24 mois qui ont été allaités après la

naissance. Selon les résultats, au niveau national, 89,7% des enfants ont été allaités au sein jusqu'à l'âge d'un an. La durée varie d'une région à l'autre, et est plus élevée dans les régions de Kindia (96,9%), Labé (94,9%), Boké (92,6%) et N'Zérékoré (91,4%). En outre sept enfants sur dix (70,8%) ont été allaités au sein jusqu'à l'âge de deux ans. Cette pratique a été de plus observée dans les régions de Mamou (80,0%), Kankan (87,3%) et Labé (79,1%).

Tableau 5 - 7 : Proportions d'enfants de moins de deux ans allaités jusqu'à l'âge d'un an et ceux jusqu'à deux ans par région

Région	Enfant		Allaités au sein jusqu'à l'âge d'un an		Enfants allaités au sein jusqu'à l'âge de deux ans	
	Effectif	n	%	n	%	
Boké	267	50	92,6	22	59,5	
Conakry	73	11	78,6	7	63,6	
Faranah	255	54	80,6	12	52,2	
Kankan	507	119	85,6	62	87,3	
Kindia	292	62	96,9	26	76,5	
Labé	315	93	94,9	34	79,1	
Mamou	98	26	89,7	12	80,0	
N'zérékoré	456	106	91,4	29	53,7	
Ensemble	2263	521	89,7	204	70,8	

5.6. Conclusions sur la nutrition

Cette enquête nationale, ayant un niveau de représentativité préfectorale, a permis d'évaluer l'état nutritionnel des enfants de 0 à 59 mois et des femmes de 15 à 49 ans. Elle a également permis de faire des analyses détaillées par région et par préfecture. Dans l'ensemble, une prédominance des enfants de sexe masculin est constatée. Par rapport à l'âge, la proportion des enfants de plus de 2 ans est la plus élevée.

La mesure du Périmètre Brachial (PB) a été utilisée pour évaluer l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois et des femmes de 15 à 49 ans. Au niveau national, la prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 4% dont sa forme sévère est de 1,7%. Les prévalences les plus élevées ont été observées dans les régions administratives de Faranah (7,5%) dont la forme sévère est de 1,2% et Kindia (6,6%) dont la forme sévère est de 2,2%

La prévalence la plus faible a été enregistrée dans la région de Conakry, avec 1,2% dont 0,4% sous la forme sévère.

D'autres analyses concernant l'allaitement, les aliments de complément et la santé des enfants ont été menées. Au niveau national 89,7% des enfants ont été allaités au sein jusqu'à l'âge d'un an et 70,8% jusqu'à l'âge de deux ans.

L'introduction des aliments de complément se fait en moyenne 6 mois après la naissance. Le score de diversité alimentaire calculé pour les enfants de 6 à 23 mois reste faible dans l'ensemble. Cette monotonie dans l'alimentation n'est pas sans conséquence sur l'état nutritionnel des enfants.

Pour l'évaluation de l'état nutritionnel des femmes de 15 à 49 ans basés sur le périmètre brachial montrent que 7,6% des femmes de 15-49 ans souffrent de dénutrition aiguë et 5% présentent un risque de dénutrition.



VI. Facteurs influençant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages

En matière de sécurité alimentaire, les conditions de vie des populations ont un impact sur l'accès à la nourriture, sa disponibilité et surtout son utilisation au sein du ménage. Ce chapitre aborde les questions relatives à l'éducation, la santé, le logement, l'énergie, l'eau et d'assainissement des populations. Les questions liées à la migration, y sont également abordées car ces thématiques impactent les conditions de vie des ménages.

6.1. Education

Cette première sous-section analyse le niveau d'instruction des chefs de ménages, le taux de scolarisation des enfants, ainsi que l'existence de cantine au sein des établissements fréquentés par les enfants scolarisés.

6.1.1. Niveau d'instruction des chefs de ménages

En matière d'éducation, au niveau national, il ressort des résultats de l'enquête que la majorité des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction.

À l'échelle nationale, comme mentionné dans le tableau 6-1 suivant, dans 41% des ménages, le chef de ménage est soit analphabète soit lettré mais n'a pas fréquenté une école formelle. Par ailleurs, 19,8% des chefs de ménages sont alphabétisés en arabe. Enfin, près de deux ménages sur cinq (38,9%) ont fréquenté un système scolaire formel et ont au moins un niveau primaire.

Au niveau régional, il ressort que les chefs de ménage sans aucun niveau d'instruction sont plus fréquentes dans

la région de Kankan (69,4%) dont 54,2 % d'analphabètes. Dans cette région, seuls 24,4% des chefs de ménages ont déclaré avoir fréquenté l'école ou les établissements de niveau supérieur ou professionnel. Dans la région de N'zérékoré, un chef de ménage sur deux (49,7%) à un niveau d'éducation non formel dont 35,3% des ménages ont un chef analphabète. Dans les régions de Kindia, Mamou et Labé, les chefs de ménage ont majoritairement fréquenté l'école coranique soit respectivement 39,2%, 37,72% et 34,3%. Comme on pouvait s'attendre, Conakry apparaît plus favorisée, particulièrement par rapport à l'éducation supérieure (22,81 %).

En comparant les données selon le sexe du chef de ménage, près d'une femme sur deux (53,2%) n'a aucun niveau d'instruction, contre 37,5% pour les hommes. Parmi les chefs de ménages ayant fréquenté l'école, les niveaux d'instructions atteints ne montrent pas de différence remarquable entre les chefs de ménage homme et femme jusqu'au secondaire. Par contre au supérieur les différences apparaissent en faveur des hommes, soit 10,3% chez les hommes et 4,1% pour les femmes. Ceci pourrait entre autres favoriser la vulnérabilité des femmes et impacté négativement la sécurité alimentaire.

Les chefs de ménage en milieu urbain (60,8%) ont un niveau d'éducation globalement plus élevé que ceux en milieu rural (25,5%). Il est important de signaler qu'en milieu urbain, 27,4% n'ont aucun niveau dont 18,3% d'analphabètes. En milieu rural, le constat est plus préoccupant car près de la moitié (49,16%) n'ont aucun niveau d'instruction formel avec 33,8% d'analphabètes.

Tableau 6 - 1 : Niveau d'éducation du chef de ménage selon la région, le sexe du chef de ménage et milieu de résidence

Niveau	Aucun non alphabétisé	Aucun alphabétisé	Primaire incomplet	Primaire Complet	Secondaire Incomplet	Secondaire complet	Education Supérieur (université...)	Formation Professionnelle	Coranique	Autres
Région										
Boké	26,52	18,76	11,65	3,66	8,34	2,73	3,04	1,96	23,27	0,08
Conakry	16,12	7,83	6,89	6,02	15,12	8,45	22,81	8,12	8,50	0,13
Faranah	24,87	12,92	10,82	5,66	5,69	3,39	3,35	1,36	29,22	2,72
Kankan	54,16	15,31	6,64	3,09	5,25	2,37	5,02	1,87	6,09	0,19
Kindia	19,01	7,90	7,45	2,32	8,84	4,18	9,40	1,69	39,22	0,00
Labé	23,98	16,89	8,48	3,30	4,34	1,63	1,85	1,69	37,76	0,09
Mamou	22,57	16,46	9,98	3,70	4,16	2,02	3,92	2,36	34,32	0,52
Nzérékoré	35,29	14,44	12,51	4,72	12,98	4,55	6,46	2,50	6,21	0,34
Sexe du chef de ménage										
Femme	35,34	18,31	10,04	2,92	7,34	4,34	4,12	3,43	13,66	0,50
Homme	25,96	11,55	8,61	4,54	9,69	4,25	10,34	3,29	21,45	0,32
Contexte de vie										
Urbain	18,37	9,17	8,40	5,48	14,05	7,29	19,12	6,41	11,46	0,24
Rural	33,83	15,33	9,23	3,41	6,22	2,43	2,84	1,44	24,85	0,43
National	27,98	13,00	8,91	4,19	9,19	4,27	9,00	3,32	19,78	0,36

6.1.2. Scolarisation des enfants du ménage

Il ressort du tableau 6-2 que dans l'ensemble 53% des ménages ont déclaré avoir au moins un enfant de 6 à 17 ans qui fréquente l'école.

Au niveau régional, il découle que Conakry, la capitale, affiche la plus haute proportion de ménages (73,3%) ayant des enfants qui fréquentent l'école, suivi de Kindia, Mamou et N'Zérékoré où un ménage sur deux a tous ses enfants de 6 à 17 ans fréquentant l'école soit 52,9%, 50,2% et 49,4% respectivement. Dans les régions de Kankan (39,5%) et Faranah (42,1%) on observe des proportions plus basses de ménages ayant leur enfant à l'école, ce qui indiquant des défis potentiels en matière d'accès et de qualité de l'éducation dans ces localités.

Pour ce qui est du milieu de résidence, on observe une inégalité frappante. En effet, près de sept ménages sur dix (69,2%) vivant en milieu urbain ont déclaré que leurs

enfants fréquentent l'école, tandis que cette proportion chute à environ deux ménages sur cinq (43,2%) pour les ménages du milieu rural.

La fréquentation scolaire varie selon le sexe du chef de ménage. On constate que, 58,5% des ménages dirigés par les femmes ont tous leurs enfants scolarisés, contre 51,5% pour ceux dirigés par des hommes. Cela pourrait s'expliquer par la migration de l'époux qui transfère l'essentiel des besoins économiques du ménage à sa femme et la polygamie qui rend éligible une femme comme chef de ménage si son mari n'a pas passé la nuit précédente dans le ménage.

Enfin, le quintile de richesse révèle que seuls 34,7% des ménages très pauvres parviennent à scolariser tous leurs enfants, alors que ceux classés dans le quintile très riche atteignent une proportion de 69,2%. Cela témoigne l'impact direct que la situation économique des ménages a sur l'accès de leurs enfants à l'éducation.

Tableau 6 - 2 : Proportion des ménages (%) ayant tous leurs enfants de 6- 17 ans scolarisés, par région, contexte de vie et par sexe du chef de ménage

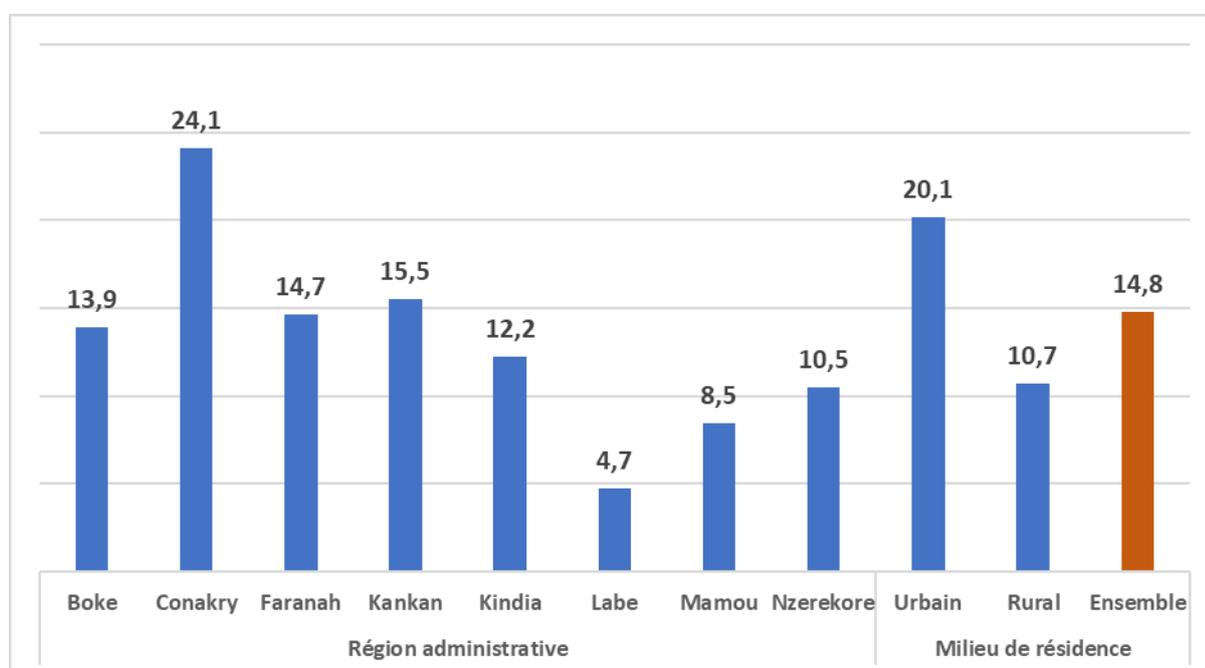
Niveau	Proportion	Effectif
Région		
Boké	42,85	1802
Conakry	73,27	376
Faranah	42,08	1503
Kankan	39,46	1875
Kindia	52,91	1877
Labé	53,6	1866
Mamou	50,25	1125
Nzérékoré	49,48	2255
Milieu de résidence		
Urbain	69,17	2818
Rural	43,2	9861
Sexe du chef de ménage		
Femme	58,5	2461
Homme	51,54	10218
Quintile de richesse des ménages		
Très pauvre	34,74	2534
Pauvre	42,05	2536
Moyen	45,84	2537
Riche	53,2	2536
Très riche	69,16	2536
National	53,03	12679

6.1.3. Cantine Scolaire

Le graphique ci-dessous indique qu'en Guinée, seulement un peu plus d'une école sur sept (14,8 %) dispose d'une cantine scolaire. Cette proportion varie considérablement d'une région à l'autre. Ainsi, la région de Conakry se distingue par un taux de cantines scolaires plus élevé, atteignant 24,1 %, suivie de Kankan (15,5 %) et Faranah (14,7 %). À l'inverse, les régions de Mamou (8,5 %) et Labé (4,7 %) affichent les taux les plus bas. Par ailleurs, il est à noter que les écoles en milieu urbain (20,1 %) disposent de plus de cantines scolaires que celles en milieu rural (10,7 %), ce qui pourrait s'expliquer par une plus forte concentration d'écoles privées offrant ce service.

Recommandations : Il est crucial d'accroître le nombre de cantines scolaires, notamment dans les régions où leur présence est faible, comme Mamou et Labé, afin d'améliorer la nutrition des élèves et leur capacité d'apprentissage. Pour ce faire, il serait pertinent d'établir des partenariats avec des ONG et des entreprises locales pour financer et gérer ces cantines. De plus, des programmes de sensibilisation sur les avantages des cantines scolaires pour la santé et l'éducation pourraient encourager les communautés à soutenir leur mise en place. Enfin, il conviendrait d'évaluer et de renforcer les infrastructures et les ressources nécessaires dans les écoles rurales pour garantir un accès équitable à tous les élèves, indépendamment de leur milieu de résidence.

Graphique 6 - 1 : Proportion ménages déclarant l'existence de cantine scolaire au sein de l'écoles de leurs enfants par région administrative et par milieu de résidence en Guinée



6.2. Santé

La sécurité alimentaire d'un ménage est étroitement liée à la santé de ses membres. Un mauvais état de santé, en particulier chez les personnes actives, affecte le capital productif du ménage, impactant ainsi sa capacité à produire et à accéder à la nourriture. Ainsi l'enquête s'est intéressée à la fréquence des personnes ayant subies des maladies au cours des 12 derniers mois, les moyens utilisés pour les traiter et les sources de ces traitements.

6.2.1. Maladie des membres du ménage

Les résultats de l'enquête montrent que parmi les ménages n'ayant aucun de ces membres atteint d'une

maladie (aiguë ou chronique), 29,6% sont en insécurité alimentaire principalement de type modéré (28%) contre 70,4% des ménages en sécurité alimentaire. Pour les ménages ayant en leur sein un ou deux cas de maladie, plus de 43% sont en insécurité alimentaire. Ce qui prouve que plus le ménage a un nombre élevé de cas de maladie, plus il est frappé par l'insécurité alimentaire.

6.2.2. Traitement des maladies

Les maladies amènent les ménages à recourir aux traitements disponibles à travers différents établissements sanitaires. L'analyse ci-dessous fait ressortir les structures de santé comme principale source vers laquelle se tournent les ménages pour être soignés.

Le graphique ci-dessous nous montre qu'au niveau national, 40,5% des ménages se présentent dans un centre de santé pour se faire soigner quand ils sont malades, suivi des postes de santé (33,1%), Hôpitaux préfectoraux (18,5%) et des cliniques privées (12,3%). Il est bien de noter que Seulement 7,8% des ménages fréquentent les Centres Hospitaliers universitaires (CHU) et 2,3% les Centres de Santé Améliorés (CSA).

La situation par région nous montre qu'à Labé, Mamou et Boké plus de la moitié des ménages en cas de maladie se dirigent vers un Centre de Santé soit 60,3%, 51,4% et 50% respectivement. Les postes de santé restent la deuxième destination principale des ménages en cas de maladie : Labé (49,1%), suivi de Boké (46,2%) et Mamou (43,4%). Tandis que les Hôpitaux Régionaux, Préfectoraux et Cliniques privées sont moyen fréquentés (14,4%, 24,8% et 5,2% respectivement) pour Boké, (10,8%, 16,3% et 4,1% respectivement) pour Mamou et (9,2%, 9,8% et 2,3% respectivement) pour Labé. Ce qui peut suggérer que les soins primaires sont majoritaires, mais que l'accès aux soins secondaires et tertiaires reste encore limité.

Faranah, Kankan, Kindia et N'Zérékoré ont des accès relativement similaires, avec une forte proportion d'accès au poste de Santé, soit respectivement 45,4%, 41,2%, 38,4% et 32,9%. Quant aux centres de santé, ils sont fréquentés par 39,4% des ménage de Kindia, Suivi de Faranah (38,1%), N'Zérékoré (37%) et Kankan (30,1%) en cas de maladie. Il faut noter que moins de 5% et 10% des

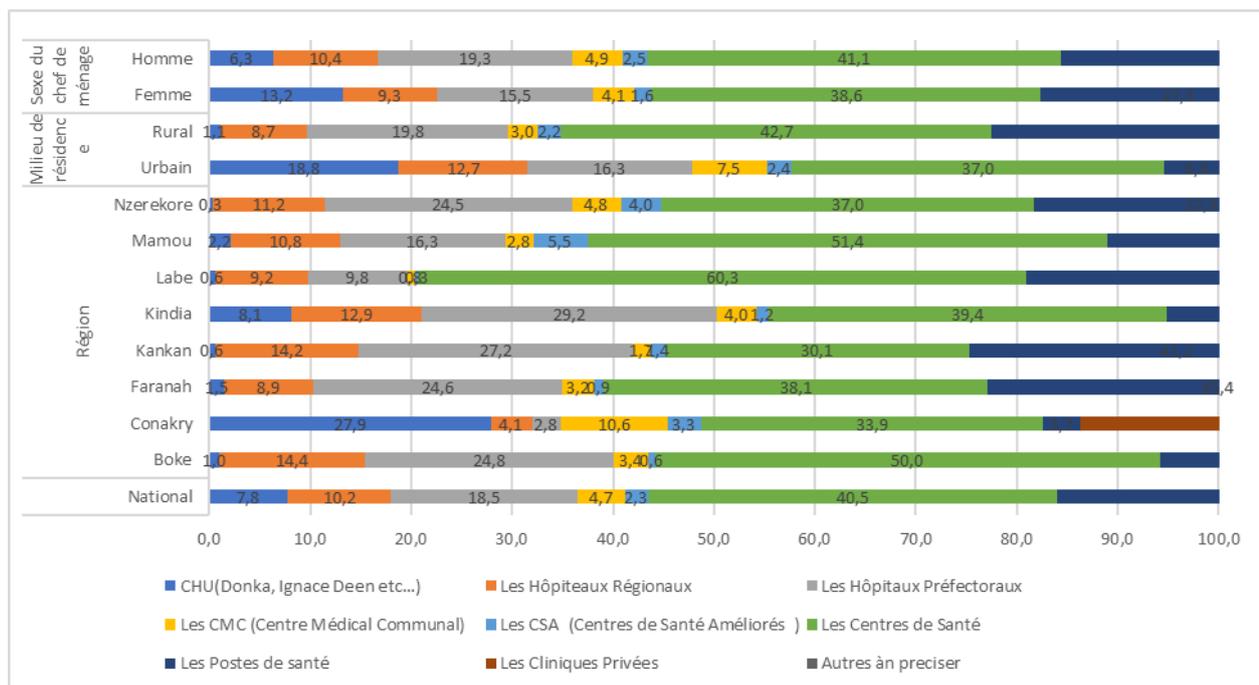
ménages de ces 4 régions fréquentent respectivement les Centres de santé Améliorés et les CHU.

Les données observées pour Conakry, la capitale, montrent une répartition plus équilibrée entre les différents types de services, avec une forte proportion de cliniques privées (34,1%), de Centres de santé (34%) et de CHU (28%). Cela pourrait refléter une urbanisation avancée et un accès plus favorable aux soins de santé de qualité et des questions liées à la référence des patients.

En milieu urbain, les chiffres montrent une plus grande diversité d'accès aux différentes structures de soins, avec des proportions importantes pour les centres de Santé (37,0%), les cliniques privées (27,2%) et les CHU (18,8%). Seulement 6,4% des ménages fréquentent les postes de santé. Par contre en milieu rural l'accès est majoritairement centré autour des Centres de Santé (42,7%) et des Postes de santé (49,3%), ce qui indique l'application effective de la politique en matière de santé.

Le recours au centre de santé et au poste de santé sont prédominant quel que soit le sexe du chef de ménage. Ces proportions restent plus élevées chez les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par les femmes soit respectivement 38,6% et 27,3% pour la femme et 41,1% et 34,7% pour les hommes. En ce qui est des cliniques privées et des CHU on constate le contraire soit (15,3% et 13,2% respectivement) pour les femmes et (11,5% et 6,3% respectivement) pour les hommes.

Graphique 6 - 2 : Proportion de ménages recourant aux différents types de Lieu de traitement des maladies selon la région, milieu de résidence, et sexe du chef du ménage



6.2.3. Accès aux établissements de Santé

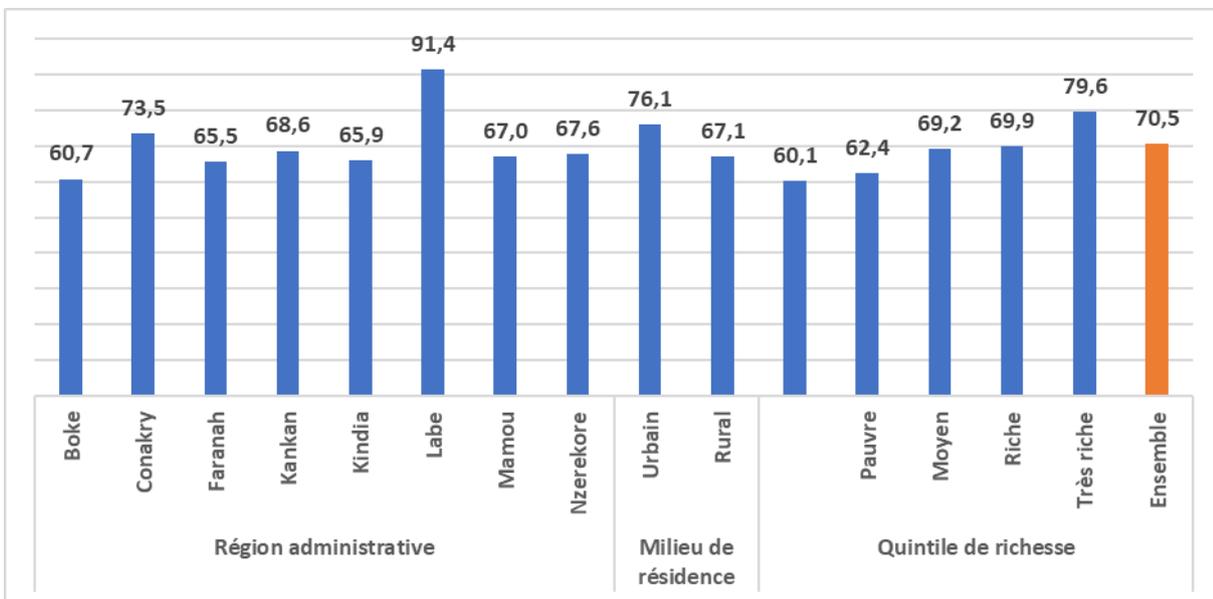
Le graphique 6-3, révèle que L'accès aux soins de santé en Guinée est relativement fort, avec un taux moyen de 70,5% pour l'ensemble du pays. Ainsi, il existe des disparités entre les régions, les milieux de résidence et les quintiles de richesse.

La région de Labé présente le taux d'accès aux soins de santé le plus élevé (91,4%), suivi de Conakry (73,5%). Tandis que les régions de Kankan, N'zérékoré, Mamou, et Faranah possèdent des taux d'accès à tous les membre de ménage a un établissement de santé similaires soit respectivement 68,6%, 67,6%, 67% et 65,5%. La région de Boké affiche le taux le plus faible (60,7%).

Les zones urbaines ont un taux d'accès aux soins plus élevé (76,1%) que les zones rurales (67,1%). Cette différence suggère que l'accès aux Etablissement de santé est plus difficile en milieu rural, probablement en raison d'un manque d'infrastructures sanitaires et de personnel qualifié.

Les ménages les très riches (79,6%) et riche (69,9%) ont les taux d'accès à un établissement de santé les plus élevés, contre (60,1%) des ménages pauvres. Cette observation souligne l'inégalité d'accès aux soins de santé en Guinée, avec un avantage marqué pour les populations plus aisées.

Graphique 6 - 1 : Proportion ménages déclarant l'existence de cantine scolaire au sein de l'écoles de leurs enfants par région administrative et par milieu de résidence en Guinée



6.2.4. Contrainte liée à l'accès à une assistance sanitaire

Dans l'ensemble, les deux contraintes les plus citées par les ménages liés à l'accès à une assistance sanitaires sont la cherté des médicaments et d'établissements de santé, touchant près trois ménages sur cinq (59,4%) et 46,9% des ménage l'éloignement des établissements de santé (46,9%). Seulement 9% des ménages préfère autres options pour se soigner.

Plus de 50% des ménages des régions de Kindia (76,5%), Faranah (61,5%), Labé (59,8%), Mamou (52,6%) et Boké (51,8%) ont cité éloignement des établissements de santé comme étant l'une des contraintes de non accès au

service de santé. Les régions de Kankan et Nzérékoré connaissent des taux élevés de difficultés liées au coût des soins, avec plus de 70% de la population concernée.

Ensuite Kindia et Labé semblent avoir des taux moins importants de contraintes liées à l'éloignement et au coût des soins, mais elles sont confrontées à des difficultés d'accès aux fournitures médicales qui tourne au tour de 7% pour les deux régions.

En ce qui est du milieu de résidence, les contraintes les plus citées par les ménages en milieu urbain sont : les médicament ou l'établissement de santé trop cher (70,1%); et la contrainte la plus citée par les ménages en milieu rural est : l'établissement de santé trop éloigné (55,9%).

Tableau 6 - 3 : Répartition des ménages par contraintes liées à l'accès d'une assistance sanitaire selon la région et par milieu de résidences

Contraintes liées à l'accès à une assistance sanitaire					
Niveau	Établissement de santé trop éloigné	Médicament ou établissement de santé trop chère	Préfère autres options	Manque de fournitures médicales	Autres contraintes
Région administrative					
Boké	51,8	50,3	9,8	26,7	17,2
Conakry	25,6	67	7,7	4,6	19
Faranah	61,5	45,4	14,1	20,5	18,5
Kankan	34,9	70	6,9	13,5	16,7
Kindia	76,8	52,2	4,5	7,9	9,6
Labé	59,8	38,7	5,4	7,4	24,9
Mamou	52,6	43,3	17,4	8,1	32,8
Nzérékoré	40,8	73,5	9,2	6,2	14,7
Milieu de résidence					
Urbain	26,6	70,1	6,9	4,5	18,1
Rural	55,9	54,7	9,9	14,3	17,5
Total	46,9	59,4	9	11,3	17,7

6.3. Logement et accès à l'énergie

6.3.1. Logement

Les données du tableau 6-4 montrent qu'à l'échelle nationale, quatre ménages sur cinq (79,8 %) sont propriétaires⁷ de leur logement dont 5% de copropriétaires. Ce taux est particulièrement élevé dans les zones rurales (93,3 %). À l'inverse, les zones urbaines affichent une proportion bien plus élevée de locataires, atteignant 39,7 %. Ce constat est observé également dans les ménages très riches, où 36,9 % sont locataires. Bien que 74,4 % des femmes chefs de ménage soient propriétaires, elles sont aussi plus fréquemment locataires (22,2 %) que les hommes. En revanche, les hommes chefs de ménage présentent un taux de propriété plus élevé (81,2 %) et un taux de location plus bas (16,4 %).

Les disparités régionales sont également marquées : la proportion de ménages propriétaires varie considérablement, allant de 50,3 % à Conakry à 95,2 % à Labé. D'autres régions comme Boké (91,8 %) et Faranah (92,5 %) affichent également des taux élevés de ménages propriétaires. En ce qui concerne les ménages locataires, près de la moitié de ceux résidant à Conakry (47,2 %) sont locataires, contrastant fortement avec des régions comme Labé (3,3 %), Boké (4,2 %) et Faranah (4,6 %). Les autres formes d'occupation, telles que la colocation ou le séjour gratuit, restent marginales dans toutes les régions, avec des variations minimales.

Tableau 6 - 4 : Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon la région, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le quintile de richesse

Niveau	Statut d'occupation du logement								Total	
	Propriétaire	Copropriétaire	Locataire/loyer	Colocataire avec d'autres ménages	Séjour dans une maison familiale	Logement d'emploi	Séjour gratuit	Autre		
Région administrative										
Boké	86,8	5,0	4,6	0,6	0,8	1,6	0,4	0,2	100,0	
Conakry	45,1	5,2	47,2	1,2	0,3	0,3	0,6	0,1	100,0	
Faranah	88,0	4,5	4,9	0,4	1,0	0,5	0,8	0,0	100,0	
Kankan	81,7	6,6	9,9	0,2	0,6	0,3	0,7	0,0	100,0	
Kindia	77,0	5,6	14,4	1,1	1,4	0,1	0,5	0,0	100,0	
Labé	91,9	3,3	3,3	0,4	0,3	0,3	0,5	0,0	100,0	
Mamou	83,6	4,1	8,1	0,7	2,0	0,5	1,0	0,0	100,0	
Nzérékoré	79,3	4,1	14,0	0,4	1,1	0,5	0,4	0,1	100,0	
Milieu de résidence										
Urbain	51,7	5,9	39,7	1,0	0,7	0,3	0,6	0,1	100,0	
Rural	88,9	4,4	4,2	0,5	0,9	0,5	0,6	0,1	100,0	
Sexe du chef de ménage										
Femme	69,3	5,2	22,2	0,6	0,9	0,7	1,0	0,2	100,0	
Homme	76,3	4,9	16,4	0,7	0,8	0,4	0,5	0,1	100,0	
Quintile de richesse										
Très pauvre	92,2	3,2	2,2	0,4	1,2	0,0	0,8	0,0	100,0	
Pauvre	88,4	5,0	3,9	0,3	1,0	0,4	1,0	0,0	100,0	
Moyen	86,1	5,1	5,8	0,9	0,9	0,5	0,5	0,2	100,0	
Riche	76,3	4,5	16,0	0,8	0,7	0,7	0,9	0,1	100,0	
Très riche	55,1	5,9	36,9	0,8	0,6	0,5	0,2	0,1	100,0	
Total	74,8	5,0	17,6	0,7	0,8	0,5	0,6	0,1	100,0	

7 Sont cumulés les propriétaires et copropriétaires

6.3.2. Les caractéristiques du logement

Les caractéristiques des logements varient considérablement entre les zones urbaines et rurales, reflétant des disparités socio-économiques et des différences dans l'accès aux ressources. Le tableau 6-5 ci-dessous met en lumière ces variations en détaillant les matériaux utilisés pour les murs, les sols et les toits à travers le pays. Les statistiques révèlent, au niveau national, une préférence des ménages vers l'adoption de matériaux de construction modernes tels que le ciment (59,1% des sols et 43,2% des murs) et la tôle (80,6% pour le toit), bien que les matériaux traditionnels comme la terre battue, le banco et la paille soient encore largement utilisés.

En milieu urbain, les logements sont majoritairement composés de matériaux modernes, ce qui pourrait s'expliquer par une meilleure accessibilité aux ressources et une urbanisation croissante. Les murs en ciment/béton/pierres prédominent, représentant 71,7 % des habitations. Les toits sont presque exclusivement en tôle

(85,9 %), et les sols en ciment ou béton couvrent 71,7 % des logements. Cette homogénéité dans les matériaux modernes souligne un certain standard de vie plus élevé et une concentration des infrastructures et des services dans les zones urbaines.

S'agissant du milieu rural, on remarque une plus grande diversité dans les matériaux de construction, souvent dictée par le niveau économique des ménages et la disponibilité des ressources locales. Les murs en briques cuites sont les plus courants (41,4 %), un matériau qui, bien que traditionnel, offre une durabilité supérieure aux matériaux comme le banco ou la terre battue. Les toitures sont principalement en tôle (77,4 %), mais la paille reste une option courante pour près de 17 % des ménages, illustrant l'influence des traditions et des limitations économiques. Pour les sols, si le ciment/béton est utilisé par plus de la moitié des ménages (51,4 %), le recours à la terre battue/sable/nature reste souvent utilisé (35,4 %), indiquant que l'amélioration des infrastructures n'a pas encore atteint toutes les zones rurales.

Tableau 6 - 5 : Répartition des ménages par milieu de résidences selon les principaux types de matériau de construction du logement

Matériaux	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Sol			
Carreaux/Marbre	19,21	2,74	8,98
Ciment/Béton	71,67	51,42	59,09
Terre battue/sable/nature	6,56	35,37	24,46
Bouse d'animaux	1,38	9,59	6,48
Planches de bois	0,01	0,38	0,24
Bâches/bâches en plastique	0,05	0,12	0,09
Moquette/tapis	1,05	0,2	0,53
Autres	0,08	0,17	0,13
Toit			
Dalle en ciment	10,11	0,97	4,43
Tuile	0,92	2	1,59
Tôle	85,94	77,41	80,64
Paille	2,07	16,9	11,28
Banco	0,58	1,81	1,34
Chaume	0,04	0,5	0,33
Nattes	0,07	0,37	0,25
Autres	0,28	0,05	0,14
Mur			
Ciment/Béton/Pierres	71,7	25,88	43,23
Briques cuites	20,09	41,38	33,32
Bacau, vitre, etc.	0,67	1,49	1,18
Banco amélioré/ sémi-dur	4,86	20,43	14,54
Matériaux de récupération (planches, tôles)	1,16	0,23	0,58
Pierres simple (traditionnel)	0,74	4,08	2,81
Paille, Banco, motte de terre	0,78	6,22	4,16
Autres	0,01	0,29	0,18

6.3.3. Type de logement

Les données du tableau 6-6 ci-dessous montrent que les maisons constituent le type de logement le plus répandu, avec la majorité des ménages (80,4 %) y résidant. Elles sont suivies des cabanes, qui abritent 10,7 % des ménages, et des appartements, où vivent 5,5 % des ménages.

Cette répartition varie selon le milieu de résidence et la région administrative. En milieu urbain, les ménages résident principalement dans des maisons (84,7 %) et des

appartements (10,6 %). En milieu rural, après les maisons (77,8 %), les ménages habitent majoritairement dans des cabanes (15,7 %).

Selon les régions, bien que les maisons dominent comme type de logement, on observe que les ménages logent également dans des appartements à Conakry (14,6 %). Contrairement à Conakry, dans les autres régions, les cabanes constituent le second type de logement après les maisons. Ce type d'habitat est particulièrement répandu dans les régions de Faranah (27,6 %), Kankan (17,4 %) et Boké (14,8 %), mais reste très rare à Conakry.

Tableau 6 - 6 : Répartition des ménages par région et milieu de résidences selon les types de logements habités

Niveau	Types de logement habité par le ménage				Total
	Appartement	Maison	Cabane	Autres types	
Region administrative					
Boké	3,5	75,9	14,8	5,8	100,0
Conakry	14,6	81,6	0,8	3,0	100,0
Faranah	2,6	65,0	27,6	4,8	100,0
Kankan	2,1	78,6	17,4	1,9	100,0
Kindia	2,6	85,8	11,1	0,5	100,0
Labe	5,7	76,1	10,7	7,6	100,0
Mamou	2,8	87,2	7,5	2,5	100,0
N'zérékore	1,6	85,6	9,1	3,7	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	10,6	84,7	2,4	2,3	100,0
Rural	2,4	77,8	15,7	4,2	100,0
Total	5,5	80,4	10,7	3,5	100

6.4. Energie

Dans cette sous-section, les nous faisons la répartition des ménages selon les sources d'énergie utilisées pour l'éclairage et la cuisson des repas.

6.4.1. Eclairage

Le graphique 6-4 présente les principales sources d'éclairage des ménages réparties selon les régions, le milieu de résidence, et le sexe du chef de ménage. Ce graphique révèle une grande diversité dans les modes d'éclairage utilisés à travers le pays.

Au niveau national, l'éclairage des ménages est principalement assuré par des moyens modernes, mais avec une forte dépendance aux solutions alternatives. Deux ménages sur dix (21,3 %) sont connectés directement au réseau électrique, tandis que plus de trois ménages sur dix (36,8 %) utilisent des lampes à piles, ce qui indique une faible couverture électrique, notamment dans les zones rurales. Les générateurs⁸ électriques fournissent de l'électricité à 16,4 % des ménages, ce qui reflète des efforts d'autonomie face à la non-disponibilité du réseau électrique public.

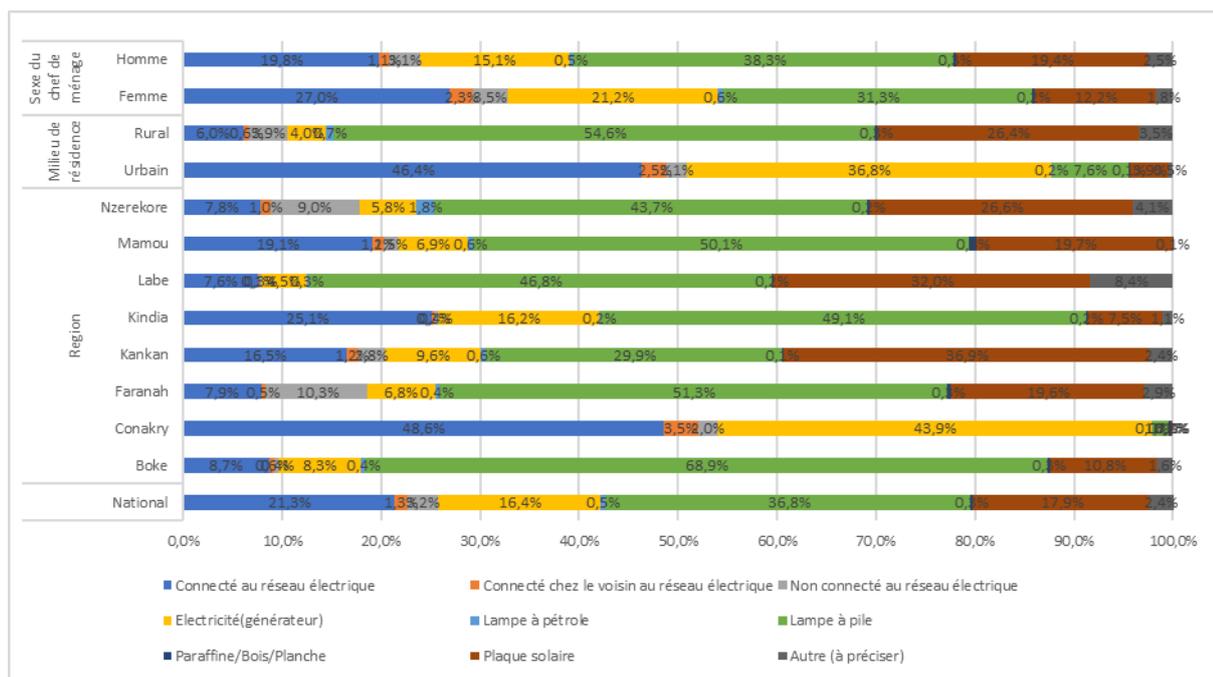
Au niveau régional, Conakry se distingue par une très forte proportion de ménages connectés au réseau électrique (48,6 %), avec 43,9 % utilisant des générateurs, ce qui témoigne de la forte urbanisation et de l'accès relativement meilleur à l'électricité, bien que la dépendance aux générateurs soit également élevée. Dans

les régions comme Kankan et Labé, une proportion importante des ménages utilise des solutions alternatives comme les lampes à piles (29,9 % et 46,8 % respectivement) et les plaques solaires (36,9 % et 32,0 %). Ces chiffres relèvent des contraintes dans l'accès au réseau électrique et une adaptation aux ressources disponibles. Boké et Nzérékoré montrent une dépendance importante aux lampes à piles (68,9 % et 43,7 % respectivement), ce qui confirme une couverture réseau électrique limitée.

En milieu urbain, 46,4 % des ménages sont connectés au réseau électrique, avec 36,8 % recourant aux générateurs. Cela contraste fortement avec le milieu rural où seulement 6,0 % des ménages sont connectés au réseau électrique, et 54,6 % dépendent des lampes à piles. Les plaques solaires sont également plus utilisées en milieu rural (26,4 %). Ceci montre que les zones rurales font recours aux solutions alternatives que les ménages vivant en milieu urbain.

Qu'il soit dirigé par un homme ou une femme, la principale source d'éclairage des ménages reste la lampe à pile. Les ménages dirigés par des femmes ont recours en premier lieu à des sources d'éclairage moins stables telles que les lampes à piles (31,3 %) et un peu plus du quart de ces ménages (27,0 %) sont connectés au réseau électrique. Tandis que les ménages gérés par les hommes utilisent comme principale source d'éclairage soit des lampes à pile (38,3%), des foyers connectés au réseau électrique (19,8%) ou des plaques solaire (19,4%).

Graphique 6 - 4 : Proportion de ménages par région, milieu de résidences, et sexe du chef de ménages selon les Principales sources d'éclairage



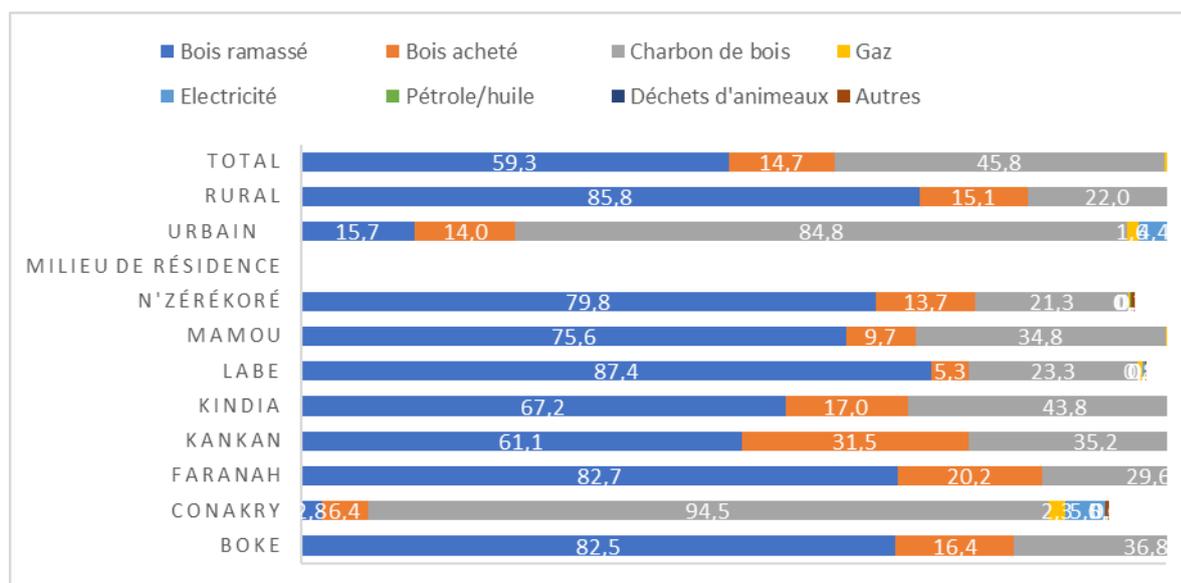
8 Sont cumulés les propriétaires et copropriétaires

6.4.2. Source d'énergie pour la cuisson

L'analyse du graphique ci-dessous révèle qu'au niveau national, près de trois ménages sur cinq (59,3 %) utilisent du bois ramassé pour la cuisson, faisant de cette source d'énergie la plus couramment utilisée à travers le pays. Cependant, les ménages en milieu urbain se tournent de plus en plus vers le charbon de bois, qui devient l'option dominante dans les villes, où 84,8 % des ménages l'utilisent pour cuisiner. Cette répartition illustre une forte disparité entre le milieu rural et urbain, avec une dépendance beaucoup plus marquée sur le bois dans les zones rurales (85,8%), tandis que les villes se diversifient davantage vers des combustibles achetés, comme le charbon.

Le détail au niveau régional indique que Conakry se caractérise par une prédominance quasi exclusive du charbon de bois, utilisé par 94,5 % des ménages, tandis que l'électricité, bien qu'un peu plus présente (2,5 %), reste marginale. En revanche, les régions comme Labé (87,4 %) et Faranah (82,7 %) sont largement dominées par l'utilisation du bois ramassé, une ressource abondante dans ces zones moins peuplées. Nzérékoré et Kindia, bien que toujours majoritairement dépendantes du bois ramassé, montrent une certaine diversité dans les sources d'énergie avec une utilisation notable du charbon de bois et d'autres combustibles. Ainsi, à Nzérékoré, 79,8 % des ménages utilisent principalement du bois ramassé, suivi par 13,7 % qui se tournent vers le charbon de bois. À Kindia, 67,2 % des ménages utilisent le bois ramassé, tandis que 17,0 % préfèrent le charbon de bois, reflétant une certaine diversité dans les sources d'énergie.

Graphique 6 - 5 : Les principaux combustibles utilisés par les ménages pour la cuisson



6.5. Eau et source d'approvisionnement en eau de boisson

Le tableau 6 – 7 ci-dessous présente les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson selon la région, le milieu de résidence (urbain ou rural), et le sexe du chef de ménage. Il ressort des données de ce tableau, une proportion non négligeable de ménage ayant recours à des sources d'eau non potable. En effet, un ménage sur quatre (25,4%) fait recours à l'eau de surface et des puits non couverts. Les puits couverts ou forages représentent la principale source d'approvisionnement en eau de boisson (50,2 %), suivis par l'eau du robinet (22,4 %).

L'accès à l'eau de boisson varie selon le milieu de résidence. Ainsi, en milieu urbain, l'eau du robinet (41,1 %) et les puits couverts ou forages (46,1 %) sont les principales sources d'approvisionnement, reflétant une meilleure accessibilité à l'eau potable. En milieu rural, la majorité des ménages s'approvisionne en eau à partir de puits couverts ou forages (52,6 %), mais une proportion notable (34,4 %) dépend encore de l'eau de surface et de l'eau de puits ouvert, ce qui peut poser des problèmes de qualité et de disponibilité.

Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par des femmes utilisent plus l'eau du robinet (28,7 %) comparativement aux ménages dirigés par des hommes (20,6 %), ce qui pourrait refléter une concentration de ces ménages en zones urbaines où l'accès à l'eau de robinet est plus fréquent. Cependant, les ménages dirigés par des hommes sont légèrement plus dépendants des puits couverts ou forages (51,5 % contre 45,5 % pour les ménages dirigés par des femmes), ce qui pourrait indiquer une plus grande présence de ces ménages en zones rurales.

En ce qui concerne le niveau régional, Conakry se distingue par une dominance de l'eau de robinet (54,8 %) comme source d'approvisionnement en eau de boisson, suivie par des puits couverts ou forages (36,8 %). Par ailleurs, les régions de Boké, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou, et N'zérékoré dépendent majoritairement des puits couverts ou forages (avec des pourcentages variants entre 39,4 % à Labé et 64,6 % à Faranah). Cependant, l'eau de surface reste encore utilisée par une proportion importante de ménages dans les régions de Kindia (28,9 %) et Labé (18,2 %). Également, les puits ouverts restent fréquemment utilisés dans les régions comme Labé (26,8 %) et Boké (17,6 %), malgré les risques sanitaires potentiels associés à ces sources non protégées.

Tableau 6 - 7 : Répartition des ménages par source d'approvisionnement selon la région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Niveau	Source d'approvisionnement en eau de boisson					Total
	Autres sources	Eau de surface	Eau de robinet	Puits couvert ou forage	Puits ouvert	
Région						
Boké	3,0	14,1	17,5	47,8	17,6	100,0
Conakry	2,8	1,5	54,8	36,8	4,2	100,0
Faranah	0,4	8,8	10,2	64,6	15,9	100,0
Kankan	0,4	1,6	16,3	63,9	17,8	100,0
Kindia	5,3	28,9	6,9	50,6	8,3	100,0
Labé	1,6	18,2	14,0	39,4	26,8	100,0
Mamou	0,5	20,5	18,6	44,2	16,2	100,0
Nzérékoré	1,0	10,3	10,3	61,5	16,8	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	1,9	1,8	41,1	46,1	9,1	100,0
Rural	2,1	17,2	11,0	52,6	17,2	100,0
Sexe du chef de ménage						
Femme	2,7	8,1	28,7	45,5	15,0	100,0
Homme	1,8	12,2	20,6	51,5	13,9	100,0
National	2,0	11,3	22,4	50,2	14,1	100,0

6.6. Possessions du ménage

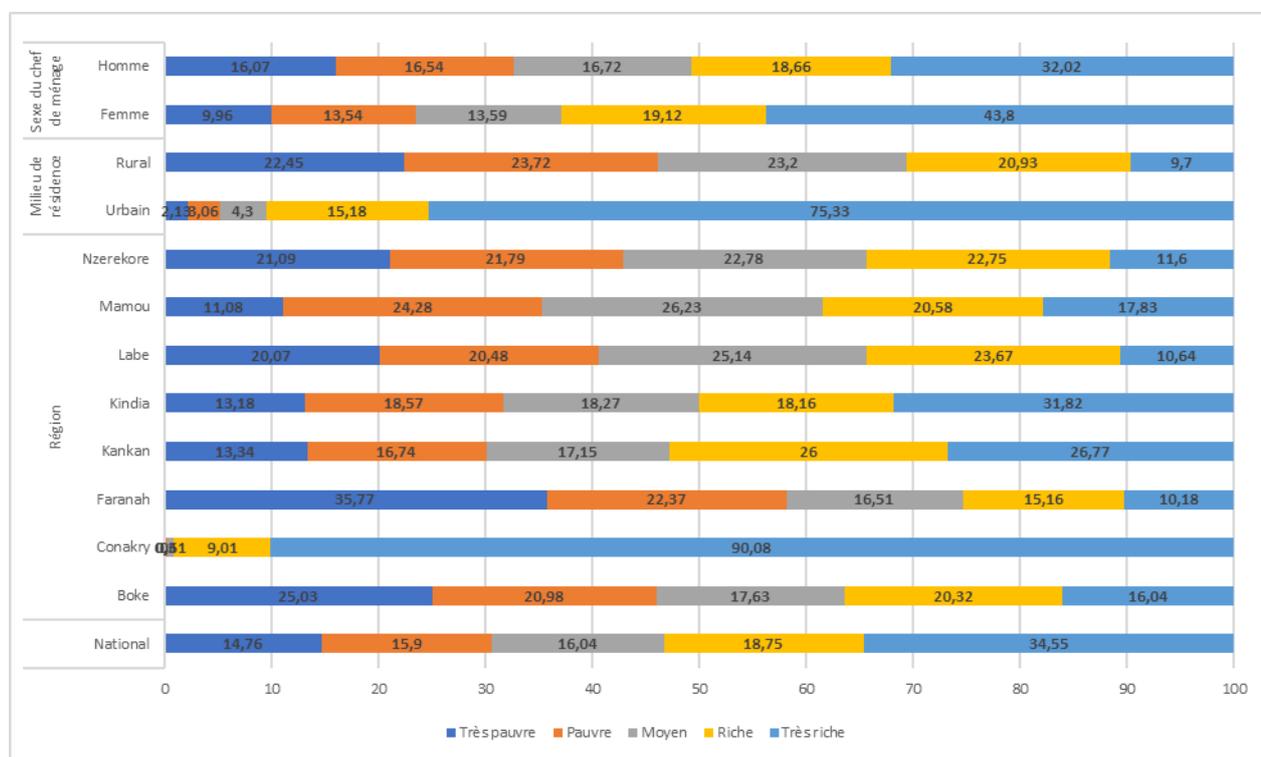
Le graphique 6-6 présentent une répartition des ménages selon le quintile de richesse, par région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage. Au niveau national, la répartition montre que 34,6 % des ménages sont classés dans le quintile "très riche", tandis que 30,7 % sont dans les quintiles "très pauvre" et "pauvre". Cette distribution met en évidence les inégalités économiques entre les ménages, avec une polarisation entre les ménages très riches et ceux en situation de pauvreté.

Par ailleurs, cette répartition varie d'une région à une autre. Ainsi, Conakry se distingue avec une large majorité de ménages classés dans le dernier quintile ("très riches") (90,1 %), soulignant une inégalité économique marquée entre la capitale et le reste du pays. Dans les régions de Kankan et Kindia au moins la moitié (52,8% et 50% respectivement) des ménages se retrouvent dans les deux derniers quintiles caractérisés par un niveau de richesse élevé ("riches" ou "très riches"). En revanche, Faranah et Boké comptent une forte proportion de ménages pauvres (57,2 % et 46 % respectivement), révélant des conditions économiques difficiles pour les ménages. Labé, Mamou et N'Nzérékoré montrent une répartition plus similaire à travers les quintiles, suggérant autant de ménages pauvres que de riches.

En considérant le milieu de résidence, comme on pouvait s'attendre, en milieu urbain, la majorité des ménages se trouvent dans les deux derniers quintiles "riche" et "très riche" (90,5 %), indiquant un niveau de vie élevé. En revanche, en milieu rural, les ménages sont principalement répartis dans les quintiles "très pauvre", "pauvre" et "moyen" (69,4 %), reflétant les défis économiques et l'accès limité aux ressources.

Par ailleurs, les ménages dirigés par des femmes sont majoritairement classés dans les deux derniers quintiles (62,9 %), probablement en raison de leur concentration en milieu urbain. Les ménages dirigés par des hommes, bien qu'une proportion importante soit également dans les quintiles supérieurs (50,7 %), montrent une plus grande diversité économique, avec une présence plus marquée dans les deux premiers quintiles.

Graphique 6 - 6 : Répartition des groupes de richesse selon la région (%)



6.7. Assainissement

Au niveau national, seulement deux ménages sur cinq (39,1 %) disposent de toilettes améliorées, avec une nette différence entre les milieux urbain (54,4 %) et rural (29,5 %). L'utilisation des toilettes semble fortement corrélée avec l'augmentation du niveau de richesse des ménages. En effet, la disponibilité à ces installations améliorées est plus fréquente chez les ménages très riches (56,7 %) et riches (39,4 %). Toutefois, il est important de signaler que 19 % des ménages du premier quintile pratiquent encore la défécation à l'air libre, révélant une situation sanitaire très préoccupante.

Sur le plan régional, Conakry se distingue avec la plus forte proportion de ménages ayant accès à des toilettes améliorées (62,5 %), suivie de la région de N'zérékoré (40,1 %). Cependant, la pratique de la défécation à l'air libre reste préoccupante dans certaines régions, notamment à Labé, où 21,2 % des ménages y recourent, et dans une moindre mesure à N'zérékoré (12,9 %).

Tableau 6 - 8 : Répartition des ménages par type de toilettes utilisées selon la région administrative, milieu de résidence et le quintile de richesse

Niveau	Type de toilettes utilisées par les ménages												Total
	W.C interne avec chasse d'eau	W.C externe avec chasse d'eau	W.C interne chasse d'eau manuelle	W.C externe chasse d'eau manuelle	Latrine VIP (dalles, ventilées)	Latrine ECOSAN (dalles, couvertes)	Latrine SANPLAT (dalles, non couvertes)	Latrines dalles simplement	Fosse rudimentaire/trou ouvert	Toilettes publiques/Toilettes communes	Aucune toilette (dans la nature)	Autre (à préciser)	
Région administrative													
Boké	2,4	8,9	3,2	2,6	2,0	3,2	4,1	22,4	15,5	31,0	4,4	0,48	100
Conakry	18,7	10,8	6,0	10,6	3,9	11,7	1,1	10,0	0,0	26,7	0,2	0,46	100
Faranah	0,8	5,7	3,3	4,4	3,2	3,3	8,6	14,9	27,1	24,9	3,3	0,65	100
Kankan	5,4	4,8	0,6	3,5	1,6	2,6	6,0	23,0	8,4	42,4	1,6	0,2	100
Kindia	3,2	1,8	6,4	3,1	1,6	7,0	9,1	9,0	24,2	32,4	2,2	0,2	100
Labé	5,1	1,7	1,5	2,8	2,5	19,9	5,8	21,2	9,3	9,0	21,2	0,07	100
Mamou	1,2	4,0	3,1	3,9	4,1	10,7	6,9	21,8	12,7	25,2	6,1	0,22	100
Nzérékoré	2,6	10,8	0,8	5,5	0,4	8,0	12,0	24,6	13,4	8,9	12,9	0,25	100
Milieu de résidence													
Urbain	13,6	8,6	6,0	8,1	3,3	12,2	2,6	14,1	2,3	28,3	0,5	0,39	100
Rural	2,5	5,5	1,6	3,5	1,8	6,3	8,4	19,8	17,5	23,7	9,1	0,26	100
Quintile de richesse													
Très pauvre	0,3	5,3	0,7	3,8	1,1	2,8	8,6	11,2	29,1	17,7	19,1	0,38	100
Pauvre	0,9	5,7	1,0	2,8	1,9	4,1	8,1	19,0	21,7	23,6	10,8	0,32	100
Moyen	1,1	6,0	0,7	3,3	1,9	8,0	9,3	24,8	14,0	25,4	5,4	0,26	100
Riche	3,8	6,2	1,8	5,2	2,0	12,5	7,9	24,9	7,6	25,9	2,3	0,06	100
Très riche	16,2	8,4	7,5	7,9	3,6	11,1	2,0	12,5	1,0	29,3	0,1	0,44	100
Ensemble	6,7	6,7	3,3	5,2	2,4	8,6	6,2	17,6	11,8	25,4	5,87	0,3	100

6.8. Migration

La Guinée, tout comme de nombreux pays de la sous-région, est confrontée à des flux migratoires internes et externes de population notamment de jeunes en quête d'opportunité économique, d'amélioration du niveau de vie ou d'emploi. La capitale Conakry et certaines zones aurifères telle Siguiri demeurent les principaux pôles d'attraction pour les migrants en provenance des régions du pays. Parallèlement, certains migrants se tournent davantage vers des destinations étrangères telles que l'Europe, l'Amérique ou les pays limitrophes comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou la Sierra Leone.

6.8.1. Taux de migration

Plus d'un ménage sur cinq (21,6 %) à l'échelle nationale compte au moins un membre ayant migré au cours des six mois précédant l'enquête (cf. annexe tableau 6A – 1). Ce phénomène est particulièrement prononcé dans certaines régions, notamment Faranah (37,1 % de ménages migrants), Mamou (29,2 %), Nzérékoré (23,6 %) et Kankan (22,4 %). En revanche, les régions de Kindia (16,7 %) et Conakry (17,6 %) affichent des proportions nettement inférieures.

L'analyse révèle également que plus d'un ménage sur cinq en milieu rural (23,1 %) a au moins un membre ayant migré récemment, comparativement à 19,1 % des ménages en milieu urbain. Concernant le sexe des chefs de ménage, le taux de migration est légèrement plus élevé dans les ménages dirigés par des hommes (21,96 %) par rapport à ceux dirigés par des femmes (20,38 %).

En ce qui concerne la richesse, un ménage sur quatre dans la catégorie "Très pauvre" compte au moins un membre ayant migré au cours des six derniers mois, proportion similaire à celle des ménages "Pauvres". À l'inverse, le taux est moins élevé au sein des ménages de niveau de richesse "Très riche".

Sur le plan de la sécurité alimentaire, près d'un ménage sur trois confronté à une insécurité alimentaire sévère compte un membre ayant migré récemment. Ce taux diminue avec l'amélioration de la sécurité alimentaire, passant à 26,23 % pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée et à 12,41 % pour ceux bénéficiant d'une sécurité alimentaire stable.

En moyenne, un à deux membres par ménage migrent au niveau national, avec des taux plus élevés observés à Boké (2,37), Mamou (2,24) et Faranah (2,18) par rapport à Conakry (1,53), une zone urbaine (cf. annexe tableau 6A – 1). Ce nombre moyen de migrants par ménage diminue également lorsque le ménage bénéficie d'une sécurité alimentaire. Par ailleurs, le nombre moyen de migrants est légèrement supérieur dans les ménages dirigés par des hommes que dans ceux dirigés par des femmes.

Ces données soulignent les enjeux socio-économiques et alimentaires qui poussent les ménages à migrer, particulièrement dans les zones vulnérables. Il est essentiel d'adopter des stratégies qui ciblent les causes profondes de la migration, telles que le manque d'opportunités d'emploi et l'insécurité alimentaire. Des initiatives de développement local, d'amélioration des conditions de vie et de renforcement de la sécurité alimentaire pourraient aider à réduire les flux migratoires et à stabiliser les ménages au sein de leurs communautés.

6.8.2. Raisons de la migration

Le tableau 6-9 ci-dessous présente les raisons invoquées par les ménages ayant déclaré qu'un ou plusieurs de leurs membres avaient migré pendant au moins un mois au cours des six derniers mois. À l'échelle nationale, il ressort que le motif principal de cette migration est le manque de travail, cité par 73,3 % des ménages concernés. Cette préoccupation semble être un facteur déterminant qui pousse les membres des ménages à chercher des opportunités ailleurs.

En deuxième position, les raisons familiales sont mentionnées par 51,1 % des ménages, ce qui souligne l'importance des liens familiaux dans les décisions de migration. Ces deux motifs sont les plus souvent évoqués par les ménages, indépendamment de leur niveau de richesse, du milieu de résidence ou du sexe du chef de ménage.

Ces résultats mettent en lumière la nécessité d'adresser les défis liés à l'emploi et aux opportunités économiques, afin de réduire les motivations de migration. Il serait pertinent de renforcer les initiatives de création d'emplois et de développement économique local, tout en soutenant les familles dans leur stabilité et leur cohésion. Une approche intégrée qui tient compte des motivations familiales et économiques pourrait contribuer à atténuer les flux migratoires et à améliorer les conditions de vie des ménages sur place.

Tableau 6 - 9 : Répartition (%) des raisons de la migration selon le niveau de richesse, la région, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Niveau	Manque de travail	Manque de nourriture	Manque de terres cultivables/pression foncière	Manque de pâturage	Mauvaise condition climatique (sécheresse, inondation, pollution)	Insécurité (violences...)	Scolarisation	Raison familiale	Autres raisons
Quintile de richesse									
Très pauvre	73,3	36,9	2,4	0,8	3,5	0,8	11,7	50	4,4
Pauvre	71,7	29,8	4,8	4,5	1,6	1	23	49,8	4,5
Moyen	73,6	26,5	4,1	4,6	2,8	1,3	18,2	49,9	3,8
Riche	72,1	28,8	4,1	2,8	4,2	1,6	16,1	51,6	6,4
Très riche	66,7	18,1	1,9	0,5	4,5	0,4	12,7	53,1	14
Région administrative									
Boké	67,5	21,9	4,4	2,9	6,1	1,1	16	66,5	3,1
Conakry	65,4	24,5	0	0	4,1	0	8,6	56	17,1
Faranah	72,4	36	5,7	1,6	2,6	2,1	10,7	58,7	1,8
Kankan	74,3	22,8	3,2	0,6	6,8	0,7	9,4	49,5	5,2
Kindia	70,3	32,7	3,2	2,8	2	0,9	31,7	39,4	5,4
Labé	84,2	28,4	0,4	1	1,1	1,3	14,1	55,2	5,7
Mamou	85,8	19	8,7	11,3	2	1,1	28,6	51,5	2,6
Nzérékoré	57,6	30,2	2,7	1,7	2	1	17,3	38,4	10,8
Milieus de résidence									
Urbain	66,4	23,7	2,5	0,1	4,3	0,2	12,6	54,9	13,1
Rural	73,2	28,5	3,7	3,6	3	1,3	17,6	49,2	4,6
Sexe du chef de ménage									
Femme	73,4	27,6	3,1	2,1	1,6	0,4	14,6	48,9	7,6
Homme	70,3	26,7	3,4	2,5	3,9	1,1	16,3	51,7	7,4
Ensemble	70,9	26,9	3,3	2,4	3,5	1	16	51,1	7,4

6.8.3. Types de transfert effectué par les migrants

Concernant les transferts des migrants vers leur ménage, le tableau ci-dessous montre qu'au niveau national, un migrant sur deux effectue principalement des transferts d'argent. Cette pratique est plus courante dans la région

de Labé par rapport aux autres régions, ainsi que parmi les ménages très riches. À Boké, bien que la majorité des transferts soient en argent, les migrants y envoient également davantage de produits alimentaires, de vêtements et d'équipements de production par rapport aux autres régions de la Guinée.

Tableau 6 - 10 : Répartition (%) des types de transferts effectués par les migrants selon la région, le niveau de richesse, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Niveau	Argent	Aliments	Habillement	Equipements productifs	Equipements domestiques	Pas de transfert
Régions administratives						
Boké	38,5	16,2	6,9	9,5	0,6	28,3
Conakry	59,7	2,8	1,2	0,0	0,0	36,3
Faranah	56,0	1,9	4,0	3,5	0,0	34,6
Kankan	53,2	1,1	0,3	1,2	1,5	42,7
Kindia	58,5	0,9	0,0	6,5	0,0	34,1
Labé	73,6	0,8	0,4	0,9	0,1	24,2
Mamou	52,1	1,3	2,6	4,8	1,3	38,0
Nzérékoré	32,7	0,6	1,6	1,1	0,1	63,8
Quintile de richesse						
Très pauvre	42,8	2,4	1,6	3,3	0,1	49,8
Pauvre	45,0	2,8	2,9	4,6	0,5	44,2
Moyen	52,2	3,8	3,4	5,1	0,5	35,0
Riche	54,9	1,4	1,1	1,8	0,4	40,4
Très riche	61,1	2,8	1,1	0,8	0,7	33,5
Milieu de résidence						
Urbain	57,7	1,7	1,1	0,3	0,4	38,9
Rural	49,7	3,1	2,3	4,1	0,5	40,2
Sexe du chef du ménage						
Femme	54,4	0,8	0,3	1,5	0,5	42,5
Homme	51,9	3,1	2,3	3,2	0,5	39,1
Ensemble	52,4	2,6	1,9	2,8	0,5	39,8

Au regard de ces informations, il est recommandé de renforcer les canaux de transfert d'argent des migrants vers leurs ménages, notamment en développant des partenariats avec des institutions financières et en promouvant la formalisation des envois pour garantir sécurité et traçabilité. Parallèlement, il est essentiel de soutenir les transferts non monétaires, tels que les produits alimentaires et les équipements de production, en mettant en place des systèmes logistiques adaptés. Une éducation financière ciblée pour les ménages

recevant ces transferts pourrait maximiser leur impact en favorisant l'épargne et l'investissement dans des projets locaux. De plus, des mesures de soutien aux migrants et à leurs familles, ainsi que le renforcement des infrastructures de production, pourraient améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire, contribuant ainsi au développement socio-économique des régions concernées.



VII. Moyens d'existence des ménages, chocs et stratégies d'adaptation

7.1. Moyens d'existence des ménages

7.1.1. Agriculture

Pratiqué sur toute l'étendue du territoire, l'agriculture constitue la principale source de revenu des ménages ruraux et le principal secteur employeur en Guinée d'après plusieurs enquêtes menées auprès des ménages. Elle est dominée par de petites exploitations familiales qui font de la production vivrière, maraîchage et des cultures commerciales. La production agricole en Guinée étant peu mécanisée avec une utilisation limitée d'intrant, ne parvient pas à couvrir la demande intérieure, ce qui par conséquent, fait recours aux marchés étrangers. (RNAE, 2022). L'enquête AGVSAN 2024, confirme cette réalité.

En effet, un plus de la moitié (52,8%) ont pratiqué l'agriculture au cours de la dernière campagne agricole avec une prédominance en milieu rural (77,5 %) qu'en milieu urbain (12,2%). En excluant la zone spéciale de Conakry qui est une presqu'île où la population agricole est très faiblement représentée, la proportion de ménages agriculteurs devient 67,4%. Ce chiffre varie d'un maximum de 81,1% dans la région de Labé à un minimum de 56,4% dans la région de Kankan. Les régions de Boké et de Faranah qui se rapprochent de la région de Labé en termes de proportion ont des pourcentages respectifs de 77,8 % et 77%.

Au niveau préfectoral, l'agriculture est moins pratiquée dans les préfectures confondues aux chefs-lieux des régions ainsi que dans d'autres préfectures à haut degré de modernité, telles Siguiri (27,8%), Dubréka (30,5 %), Coyah (15,8%). En dehors de ces préfectures, l'agriculture est fortement pratiquée dans toutes les autres préfectures. Dans la préfecture de Mali par exemple, c'est presque tous les ménages qui s'adonnent à cette activité (94%), dans celle de Dinguiraye c'est 83,7 % qui en pratique. En contraste, l'agriculture est moins pratiquée à Pita (50%) et Yomou (57,2 %) qu'ailleurs (excepté Siguiri, Coyah, Dubréka et les préfectures qui sont chefs lieu de région).

a. Maraîchage

L'analyse des données sur la pratique du maraîchage au sein des ménages agricoles offre une perspective essentielle pour comprendre les dynamiques de

production alimentaire en Guinée. En observant la répartition de cette activité à travers les différentes régions et préfectures, il devient possible de mieux cibler les interventions pour soutenir les pratiques agricoles et améliorer la sécurité alimentaire. Cette étude a permis également d'identifier les zones où le maraîchage est moins pratiqué, ce qui ouvre la voie à des initiatives locales pour renforcer cette activité clé dans l'approvisionnement en produits frais, notamment pour les zones urbaines comme Conakry.

Selon les données de l'enquête le niveau national de pratique du maraîchage est resté constant entre 2018 et 2024. En effet, c'est seulement un ménage sur quatre (25,9%) qui pratique le maraîchage en Guinée en 2024 avec un engagement meilleur en zones rurales (36, 9%) qu'en zone urbaine (7,7 %).

Au niveau régional, l'activité de maraîchage reste dominée par N'zérékoré (40,2 %) et Kankan (37,6 %). Les régions de Boké et Kindia qui sont les zones qui approvisionnent la capitale Conakry présentent des proportions respectives de 27,4 % et 33,1 %.

En ce qui concerne le niveau préfectoral, cette activité reste beaucoup pratiquée à Beyla (52 %) qu'ailleurs. Toutefois, les préfectures de Kérouané (49,4 %), Mandiana (48,5 %), Forécariah (47,5 %) et Dalaba (46%) s'adonnent aussi fréquemment à cette activité. Excepté la préfecture de Conakry, c'est au sein des préfectures de Pita (10,8 %) et de Mali (13,8 %) que les ménages pratiquent moins le maraîchage.

b. Type de cultures pratiquées

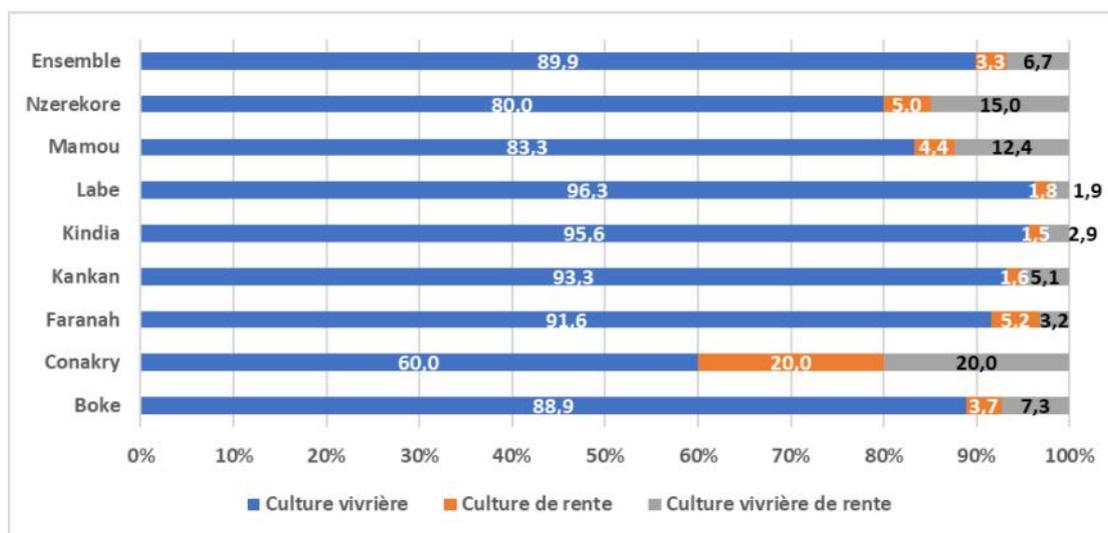
L'analyse des types de cultures pratiquées par les ménages agricoles est cruciale pour mieux comprendre les modes de subsistance en Guinée. Elle permet d'évaluer la capacité des ménages à répondre à leurs besoins alimentaires de base et à générer des revenus à travers la culture de rente. En identifiant les disparités régionales et les proportions de cultures vivrières et de rente, cette analyse offre un éclairage sur les pratiques agricoles dominantes, la sécurité alimentaire, et les opportunités d'amélioration des moyens de subsistance, particulièrement dans les régions où l'agriculture joue un rôle fondamental dans l'économie locale.

Lors de l'enquête, il a été demandé aux ménages agricoles, les types de cultures qu'ils pratiquent. La réponse à cette question montre que l'agriculture pratiquée en Guinée est principalement vivrière. En effet les données révèlent qu'au niveau national neuf ménages agricoles sur dix (89,9 %) s'adonnent à l'agriculture vivrière pratiquée sur de petits espaces. Cette forme de culture est le principal type pratiqué, quelle que soit la région administrative. Cette forte proportion s'explique par le fait que les principales cultures vivrières (céréales, tubercules,

oléagineux et légumes) sont considérées comme essentielles pour la subsistance des ménages.

La pratique de la culture de rente est entièrement dominée par les ménages agricoles vivants à Conakry. En effet, la proportion de ménages agricoles pratiquant les cultures de rentes (café, cacao, hévéa, acajou etc.) passe d'un maximum de 20 % à Conakry à un minimum de 1,5 % Kindia. Les régions de N'zérékoré et de Faranah présentent des proportions respectives de 5% et 5,2 %.

Graphique 7 - 1 : Type de Culture par région

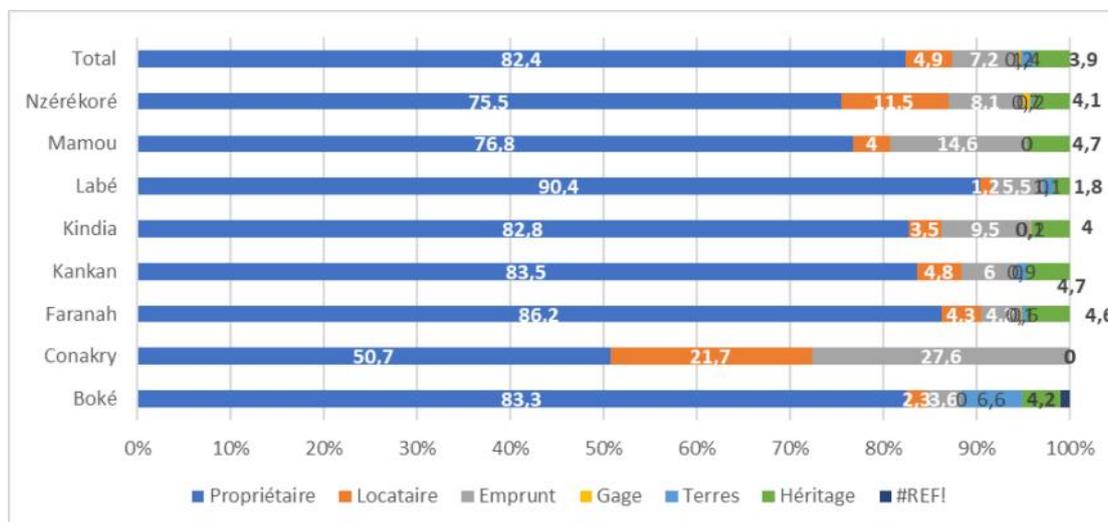


c. Mode d'accès à la terre

L'analyse des données foncières des ménages agricoles est essentielle pour comprendre les dynamiques de production agricole et de sécurité alimentaire dans une région. La possession des terres est un indicateur clé de la stabilité économique et de l'autonomie des ménages, car elle détermine leur accès aux ressources productives et leur capacité à investir dans des pratiques agricoles durables.

Selon le graphique 8-2, parmi les ménages pratiquant l'agriculture, 82,4 % sont propriétaires des terres qu'ils cultivent. À Conakry, un ménage agricole sur deux possède la terre qu'il cultive, tandis qu'à Labé, ce sont neuf ménages sur dix qui sont propriétaires. Cette différence notable s'explique par le fait qu'à Conakry, l'agriculture est une activité secondaire et la plupart des espaces cultivables sont du domaine public.

Graphique 7 - 2 : Répartitions des ménages par région selon le mode d'accès à la terre



d. Utilisation des intrants

Plusieurs éléments freinent le développement du secteur agricole. D'une part, les perturbations climatiques qui posent des problèmes importants, mais aussi des défis d'ordre techniques, tels que l'utilisation d'intrants, qui entravent également la croissance de ce secteur. Une production agricole optimale repose en partie sur l'utilisation des semences de qualité et des fertilisants adéquats, tant en quantité qu'en qualité. Bien que les agriculteurs aient accès à des semences améliorées pour diverses cultures, leur utilisation demeure relativement faible.

Selon données du tableau 8-1 ci-dessous, les semences améliorées sont les principaux intrants agricoles utilisés par les ménages en Guinée. En effet, 43,3 % des ménages agricoles en Guinée ont confirmé qu'au cours de la dernière campagne agricole, les semences améliorées faisaient partie de leurs intrants agricole et 23,4 %, fumier. L'utilisation des engrais chimiques est citée par 14,2 % et 35,4 % indiquent les herbicides. L'utilisation des semences améliorées est particulièrement courante dans les régions de Labé (67,3 %), Boké (64,6 %) et Mamou (62 %), tandis que les herbicides sont davantage utilisés dans les régions de Kankan (67,3 %), Faranah (61,3 %) et Nzérékoré (58,5 %).

En ce qui concerne l'utilisation du fumier ou des engrais organiques, la région de Kindia arrive en tête (32,3 %), elle

est suivie de près par celle de Mamou (30,1 %) et de Labé (29,8 %). En revanche, c'est dans la région de Nzérékoré que les ménages agricoles font faiblement recours au fumier.

Par ailleurs, la proportion d'utilisation des engrais passe d'un maximum de 58,3 % à Conakry à un minimum de 2,2 % à Labé et celui des insecticides ou fongicides, de 24,6 % à Kankan à 0,4 % à Labé.

En conclusion, les données révèlent des disparités régionales importantes dans l'utilisation des intrants agricoles en Guinée. Les semences améliorées sont les plus couramment utilisées à l'échelle nationale, particulièrement dans les régions de Labé, Boké et Mamou. Les herbicides, quant à eux, sont largement employés dans les régions de Kankan, Faranah et Nzérékoré. Cependant, l'utilisation du fumier ou des engrais organiques reste plus courante dans les régions de Kindia, Mamou et Labé, tandis que Nzérékoré affiche une faible adoption de ces pratiques. Les engrais chimiques et les insecticides ou fongicides connaissent une grande variabilité, avec une utilisation très élevée à Conakry mais beaucoup plus faible dans des régions comme Labé. Ces différences soulignent la diversité des pratiques agricoles à travers le pays et mettent en évidence la nécessité d'adapter les politiques agricoles aux spécificités locales pour améliorer l'efficacité des intrants et la productivité agricole

Tableau 7 - 1 : Taux d'utilisation d'intrants par région

Régions	Semences améliorées ou sélectionnées	Herbicides	Fumier/Engrais organiques	Engrais chimiques	Insecticides/ Fongicides	Autres
Boké	64,6	16,8	27	5,5	3,1	13
Conakry	0	26,7	15	58,3	0	0
Faranah	29,7	61,3	16,6	8,3	8,8	9
Kankan	23	56,8	16,3	43	24,6	3,4
Kindia	35,2	22,1	32,3	14,6	4,2	10,5
Labé	67,3	7,8	29,8	2,2	0,4	2,3
Mamou	62	21,6	30,9	6,5	1,4	7,2
Nzérékoré	28,9	58,5	14,2	14	6,7	4,1
Ensemble	43,3	35,4	23,4	14,2	7,1	6,7

e. Elevage

En Guinée, l'élevage représente la deuxième activité la plus importante des zones rurales après l'agriculture et repose principalement sur une exploitation extensive des pâturages naturels, avec des troupeaux composés de petits ruminants et parfois de quelques bovins. Pour de nombreux ménages, posséder du bétail est crucial, car il représente une forme d'épargne ou de revenu mobilisable en cas de crise pour couvrir les dépenses en santé, en

éducation ou d'autres dépenses courantes. En milieu rural, d'autres ménages utilisent le fumier dans les champs agricoles. Ces engrais organiques sont obtenus à travers les enclos de troupeaux de bovins, caprins et ovins ainsi que les fermes de volaille.

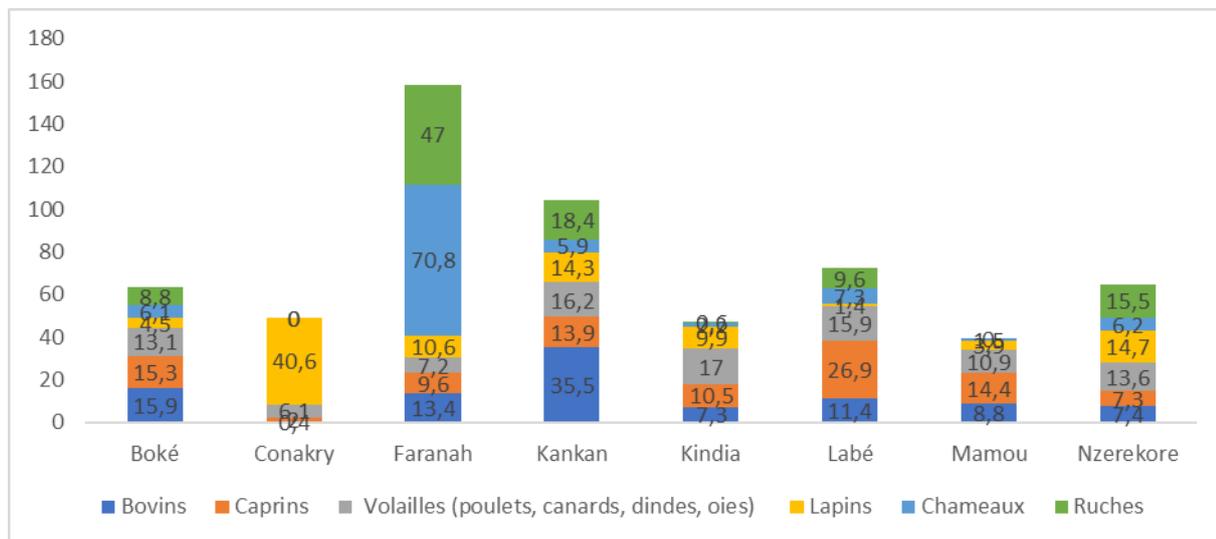
Les résultats de l'enquête révèlent que 54,6 % de ménages au niveau national s'adonnent à l'élevage. Cette activité est beaucoup plus pratiquée dans les régions de Labé (80, %), Faranah (75,6%) et Mamou (75,5 %) qu'ailleurs.

Les ménages très pauvres s'adonnent fréquemment à cette activité que les riches. La proportion de ménages pratiquant l'élevage varie 80,1 % chez les ménages classés dans le premier quintile (très pauvre) à 27,8 % chez les ménages classés dans le dernier quintile de richesse (Très riche). Par ailleurs, il est important de souligner que l'élevage est une caractéristique des ménages en insécurité alimentaire. En effet, trois ménages en insécurité alimentaire sur cinq (61,8 %) font recours à cette activité.

f. Pratique de l'élevage et type de cheptel

Il ressort du graphique ci-après que 35,5 % des éleveurs de bovins se trouvent dans la région de Kankan suivi de Boké (15,9%) et Faranah (13,4%). Comme on pouvait s'y attendre, l'élevage de bovins reste minimal à Conakry (0,4 %) dû au manque d'espace approprié à l'élevage traditionnel et le mode de vie des ménages. En ce qui concerne les volailles, 17 % des éleveurs se situent dans la région de Kindia et 16,2 % dans la région de Kankan. De plus, 70,8 % des éleveurs de chameaux résident à Faranah.

Graphique 7 - 3: Répartition (%) des ménages éleveurs par type d'animaux selon la région



7.2. Chocs

Les chocs se définissent comme des événements ayant des conséquences négatives sur les individus, les ménages ou les communautés. Ils peuvent être naturels, économiques, politiques ou sociaux. Leur nature, leur intensité ainsi que leur fréquence impactent les ménages et définissent ainsi la vulnérabilité de ces ménages.

On distingue habituellement les chocs covariants des chocs idiosyncratiques. Les covariants réfèrent aux chocs qui affectent un groupe de ménages, une communauté ou sont géographiquement localisés, comme les désastres naturels, les pandémies ou l'insécurité civile. Les chocs idiosyncratiques affectent les membres des ménages comme la perte d'un emploi, la maladie ou le décès d'un membre du ménage. La Guinée a, ces dernières années, été en proie à différents types de risques, que ce soit des risques récurrents comme les sécheresses, les inondations, l'arrêt précoce des pluies, la dégradation des sols et l'ensablement, les déficits pluviométriques ou des risques plus conjoncturels comme l'épidémie de corona virus (Covid-19), les risques politiques ou la hausse des prix.

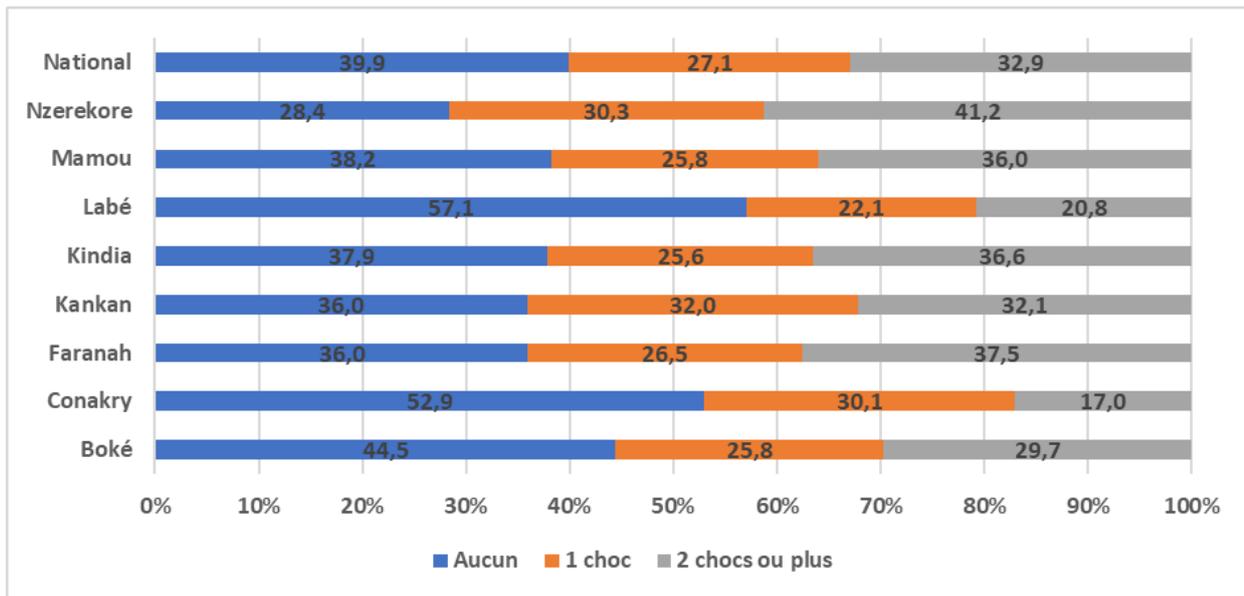
7.2.1. Contexte et type du choc

a. Prévalence des chocs

Lors de l'enquête AGVSAN 2018, on a demandé à chaque ménage s'il a subi un choc au cours des douze derniers mois ayant précédés l'entretien. A la réponse à cette question, près de trois ménages sur cinq (58 %) confirme avoir subi avec un ménage sur trois déclarant avoir subi au moins deux chocs différents. Cette proportion est plus élevée à Kankan (73,2 %), Faranah (69,9 %) et Mamou (68,1 %) que dans les autres régions du pays. En revanche, c'est dans les régions de Labé (43 %), Conakry (47,1 %) et Boké (48,5 %) qu'on trouve une faible proportion de ménages touchés par au moins un choc au cours des douze derniers précédant l'enquête.

Par ailleurs, les ménages jugés pauvre sont d'avantage frappés par les chocs (63,1 % pour ceux du premier quintile et 63,6 % pour le second quintile) que les très riches (48,3 %). Le phénomène est légèrement fréquent en milieu rural (60,3 %) qu'en milieu urbain (54,1 %), touchant équitablement les ménages, qu'ils soient dirigés par des hommes ou par les femmes.

Graphique 7 - 4: Choc subi par région



b. Types de chocs

L'analyse des chocs subis par les ménages au niveau national révèle que les maladies graves, les accidents et les décès d'un membre du ménage sont les chocs les plus fréquemment rapportés. Près d'un ménage sur trois a déclaré avoir été confronté à des cas de maladies graves ou d'accidents, tandis que 27,3 % des ménages ont mentionné le décès d'un proche comme l'un des principaux chocs subis. Par ailleurs, des chocs économiques et climatiques comme les pluies tardives et l'augmentation des prix alimentaires sont également cités par 13,7 % et 14 % des ménages, respectivement.

Au niveau régional, des disparités notables apparaissent dans la nature des chocs subis par les ménages. Dans la région de Labé, le retard des pluies est un choc majeur pour 32,4 % des ménages, suivi par le changement du

calendrier agricole, mentionné par 17,5 % des ménages. En outre, cette région présente une prévalence élevée de maladies de cultures, touchant 19,4 % des ménages, signe de la vulnérabilité agricole. Dans la région de N'zérékoré, ce sont les problèmes de santé qui dominent : 50 % des ménages y signalent des cas de maladies graves ou d'accidents, ce qui en fait la région la plus affectée par ce type de choc. Par ailleurs, dans la région de Kindia, l'augmentation des prix alimentaires affecte un ménage sur trois (32 %), révélant une vulnérabilité particulière aux fluctuations des coûts de la vie.

Cette diversité dans les chocs suggère la nécessité d'adopter des stratégies de résilience ciblées, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque région et de renforcer la sécurité sociale et la résilience économique des ménages.

Tableau 7 - 2 : Répartition des ménages région selon le type de chocs

Les types de chocs	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'zérékoré	Ensemble
Changement du calendrier agricole	6,5	0,0	7,8	9,4	3,1	17,5	9,8	2,7	6,0
Pluies tardives/sécheresse	24,9	5,3	19,1	16,0	10,8	32,4	12,5	7,7	13,7
Pluies diluviennes/inondations	7,5	12,3	10,4	6,9	1,9	5,2	1,8	5,2	6,5
Erosion/glissement de terrain	0,0	2,6	0,2	0,9	0,4	1,3	0,0	0,4	0,8
Criquets pèlerins/Infestation/insectes	0,0	2,6	0,3	0,3	0,8	0,4	3,8	1,3	1,3
Maladies des cultures	11,1	4,8	16,4	7,3	11,9	19,4	11,4	9,4	10,3
Incendie /feu de brousse	8,9	2,2	5,6	5,3	2,6	5,8	7,9	2,9	4,5
Maison endommagée, détruite (termites, pluies intenses)	5,7	8,0	6,6	3,6	3,3	1,9	2,8	2,2	4,2
Epidémies humaines (méningite, etc.,)	1,3	0,9	1,1	1,4	0,3	0,1	1,3	0,8	0,9
Décès d'un membre actif du ménage	25,6	32,5	24,6	23,6	25,2	17,2	26,4	33,8	27,3
Décès d'un autre membre du ménage	28,3	23,2	19,8	9,8	17,3	6,8	26,9	16,9	18,2
Maladie sérieuse ou accident d'un membre du ménage	23,6	26,2	26,9	36,4	36,2	15,0	27,4	50,8	32,9
Maladies du bétail	9,8	1,0	8,3	4,5	6,3	14,2	8,7	5,7	6,3
Perte/Manque d'emploi d'un membre du ménage	3,8	11,5	4,1	5,6	9,9	5,5	4,8	2,7	6,3
Revenu réduit d'un membre du ménage	5,7	5,9	6,2	8,6	12,9	10,3	5,9	5,7	7,6
Augmentation du prix d'achat des produits alimentaires	11,6	8,0	1,8	14,4	32,6	13,5	11,4	13,6	14,0
Augmentation du prix d'achat des produits non alimentaire	2,3	1,2	0,3	5,5	5,6	0,8	1,9	2,4	2,7
Augmentation du prix d'achat des intrants agricoles (semences, engrais)	2,8	0,0	1,5	4,7	1,3	0,4	1,1	3,3	2,0
Augmentation du prix d'achat des aliments pour le bétail	0,2	1,9	0,6	0,9	1,3	0,1	0,4	0,6	0,9
Baisse du prix de vente des produits agricoles	0,3	0,0	0,7	1,4	0,6	0,7	0,9	6,5	1,8
Baisse du prix de vente du bétail/ produits de l'élevage	0,2	0,0	0,0	0,1	0,6	0,2	0,2	0,3	0,2
Baisse de l'accès au crédit	0,5	0,0	0,3	0,6	3,6	0,0	0,1	0,3	0,7
Vol d'argent, d'outils du ménage, d'effets personnels	4,1	8,7	4,5	3,9	3,9	0,2	0,5	4,3	4,2
Vol d'animaux ou de produits de la ferme	1,0	0,0	3,2	0,9	4,2	3,1	4,1	3,2	2,4
Conflits/violences	0,7	1,8	1,7	2,7	1,0	0,6	1,3	1,4	1,5
Autre (Précisez)	1,4	5,0	6,9	3,7	2,7	4,6	2,9	4,2	4,0
Total	187,7	165,7	178,7	178,2	200,0	177,2	176,0	187,9	181,2

7.3. Stratégies d'adaptation

7.3.1. Stratégies liées à l'alimentation

Indice réduit de stratégies d'adaptations

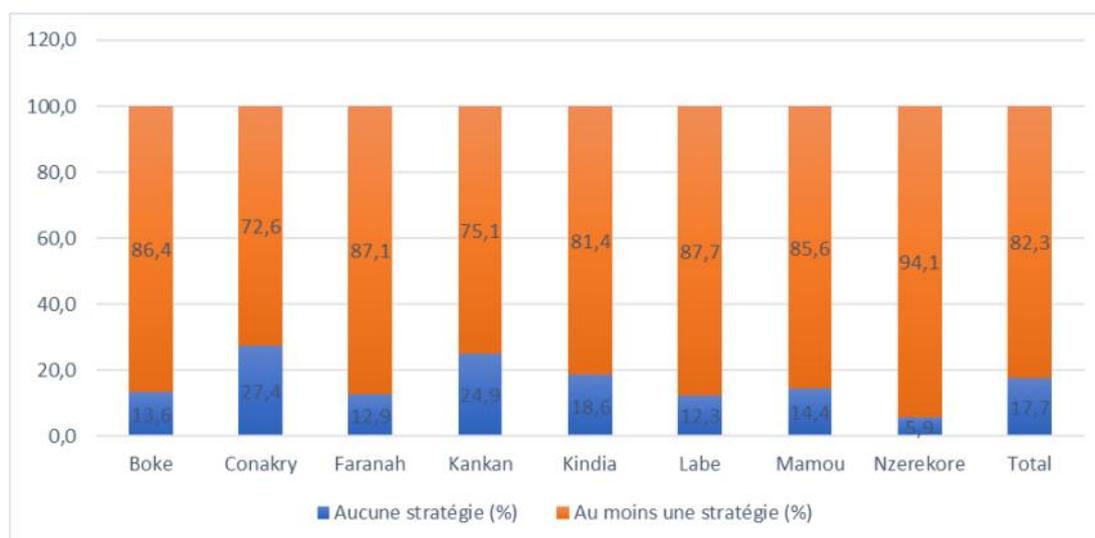
Les données présentées révèlent que, sur l'ensemble du pays, 17,7 % des ménages n'ont adopté aucune stratégie pour faire face aux chocs auxquels ils sont confrontés. Ce taux de ménages sans réponse adaptative est particulièrement élevé dans les zones urbaines comme Conakry (27,4 %) et Kankan (24,9 %), ce qui suggère que dans ces régions, certains ménages pourraient être dépourvus de ressources ou de moyens pour mettre en place des mesures d'adaptation.

À l'échelle nationale, plus de quatre ménages sur cinq (82,3 %) ont tout de même adopté au moins une stratégie de réponse aux chocs. Cette proportion atteint son maximum dans la région de N'zérékoré avec 94,1 %, où la

résilience semble plus ancrée, probablement en raison de mécanismes communautaires d'entraide ou de ressources locales permettant une réponse collective aux difficultés. En revanche, Conakry affiche la proportion la plus basse de ménages ayant réagi aux chocs, avec seulement 72,6 %, ce qui peut refléter des disparités en matière de vulnérabilité socio-économique, d'accès aux réseaux d'assistance, ou de sensibilisation à la gestion des crises.

Les autres régions montrent des comportements relativement homogènes, avec environ 80 % des ménages adoptant une stratégie d'adaptation, un signe encourageant d'une certaine résilience malgré des contraintes économiques. Ces données soulignent l'importance de renforcer les capacités des ménages les plus vulnérables, en particulier dans les zones urbaines, en sensibilisant à des mécanismes de gestion de crise et en facilitant leur accès aux ressources locales et nationales d'assistance.

Graphique 7 - 5 : Résilience des ménages aux chocs par région



7.3.2. Stratégies basées sur les moyens d'existence

L'indicateur de stratégie de survie est calculé à partir d'une série de questions concernant l'expérience des ménages quant à un choc subi au cours des 30 derniers jours. Les stratégies sont classées en 3 groupes :

- Stratégie de stress : comme emprunter de l'argent ou dépenser son épargne. Ces stratégies impliquent une réduction de la capacité à faire face aux chocs dans le futur en raison d'une diminution des ressources ou une augmentation des dettes.
- Stratégie de crise : comme la vente de biens productifs. Ces stratégies réduisent directement la productivité future du ménage, dont la formation du capital humain.
- Stratégie d'urgence : comme la vente de terrain ou la mendicité. Ces stratégies affectent la productivité future et est plus difficile à inverser et plus dramatique pour les ménages. Les ménages engagés dans des activités économiques de routine et qui ne mettent pas en place ces stratégies d'adaptation sont considérés en sécurité alimentaire pour cet indicateur. Le tableau ci-dessous détaille les éléments inclus dans chacune des catégories.

Tableau 7 - 3 : Détail des différentes stratégies d'adaptations

Stratégie	Actions
Pas de stratégie	Les ménages n'ont adopté aucun mécanisme d'adaptation
Stress	Vente d'actifs/biens du ménage (radio, meubles, télévision, bijoux, etc.) Dépense de l'épargne Envoyé les membres du ménage manger ailleurs Emprunt d'argent pour couvrir les besoins alimentaires
Crise	Vente d'actifs productifs ou de moyens de transport (machine à coudre, brouette, bicyclette, voiture, etc.) Réduction des dépenses de santé (y compris les médicaments) Retrait des enfants de l'école (enseignement obligatoire)
Urgence	Hypothèque/vendu la maison dans laquelle le ménage vivait en permanence ou vendu la terre Mendier et/ou demander de l'argent/de la nourriture à des étrangers Engager dans des emplois socialement dégradants, à haut risque ou exploitant, ou des emplois potentiellement mortels ou des activités génératrices de revenus (par exemple, contrebande, vol, adhésion à des groupes armés, prostitution)

Le graphique 9-2 révèle que près de trois ménages sur dix (29,7 %) ayant subi un choc n'ont adopté aucune stratégie économique, ce qui témoigne d'une vulnérabilité significative au sein de cette population. Parmi ceux qui ont adopté des mesures, la majorité (36,1 %) a opté pour des stratégies de stress – souvent un indicateur de recours à des solutions temporaires ou peu soutenables. Par ailleurs, 22,3 % des ménages ont employé des stratégies de crise, et 11,9 % ont eu recours à des stratégies d'urgence, ce qui montre une certaine capacité à réagir malgré la gravité des situations rencontrées.

L'analyse régionale montre des variations intéressantes. Les ménages de N'zérékoré (44,3 %), de Kindia (42,5 %) et de Labé (40,9 %) sont les plus enclins à recourir à des stratégies de stress, ce qui peut indiquer un manque de ressources stables dans ces régions. En revanche, les ménages de Conakry (23,7 %) se montrent plus modérés dans l'usage de cette stratégie, peut-être en raison d'un accès plus important à des ressources économiques ou à des programmes d'aide.

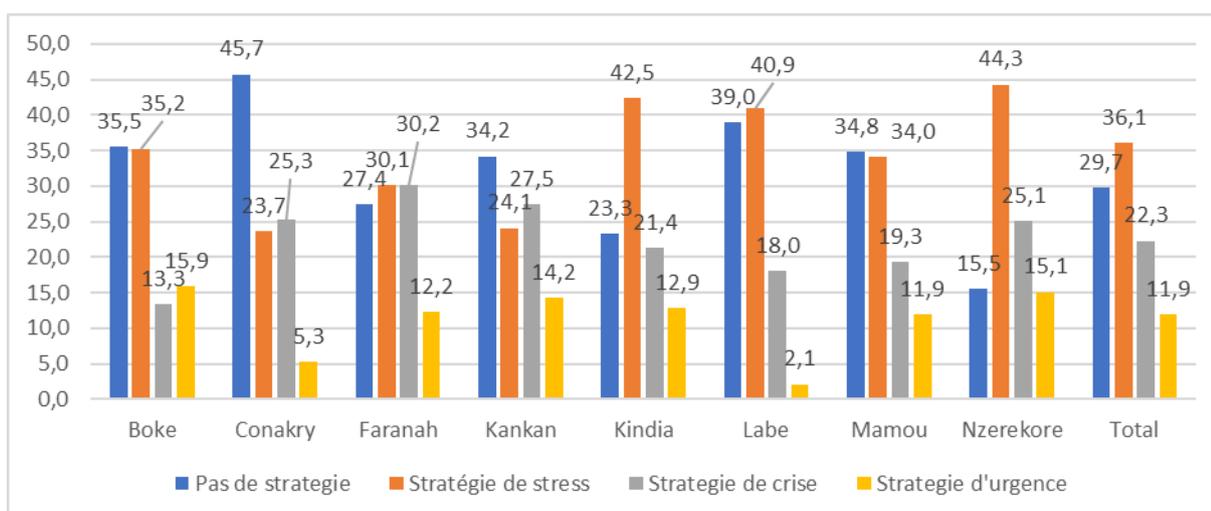
Concernant la stratégie de crise, elle est largement adoptée par les ménages de Faranah (30,2 %), de Kankan

(27,5 %), de Conakry (25,3 %), et de Kindia (21,3 %), montrant un recours notable à des moyens plus profonds pour faire face aux chocs. En revanche, les ménages de Boké (13,3 %) utilisent relativement moins cette approche, ce qui peut refléter des différences dans l'exposition aux chocs ou l'accès aux mécanismes d'aide.

Enfin, l'utilisation de stratégies d'urgence, plus drastiques, est plus fréquente dans les régions de Boké (15,9 %), N'zérékoré (15,1 %), Kindia (12,9 %), et Mamou (11,9 %). Ces chiffres traduisent une situation de stress extrême qui pousse certains ménages à des réponses immédiates mais potentiellement insoutenables. Cette situation souligne la nécessité de renforcer les programmes d'assistance dans ces régions.

Ces données montrent qu'une large proportion de ménages reste vulnérable face aux chocs, avec un recours important aux stratégies de stress et de crise. Il est essentiel d'améliorer les dispositifs de soutien économique pour les ménages les plus fragiles, particulièrement dans les zones rurales, afin de réduire leur dépendance à des solutions temporaires et de les orienter vers des stratégies plus résilientes.

Graphique 7 - 6 : Répartition des ménages par type de stratégie adopté selon la région



7.4. Assistance reçue par les populations

Le tableau indique que les aides non-alimentaires les plus couramment reçues par les ménages guinéens en 2024 sont principalement constituées de vêtements ou de chaussures (54,9 %) et de services de santé (42,2 %). Notons qu'une proportion significative de ménages (19 %) mentionne également avoir bénéficié de services d'éducation. En revanche, les ménages reçoivent beaucoup moins d'aides liées aux meubles ou aux ustensiles (7,7 %) ainsi qu'à l'entretien ménager (4,1 %), ce qui peut refléter des priorités d'assistance différentes.

L'analyse régionale révèle des disparités intéressantes dans la distribution des aides. Ainsi, la région de N'Zérékoré se distingue par une forte proportion de bénéficiaires de services de santé, atteignant 60,9 %, suivie de près par les régions de Faranah (47,2 %) et de

Conakry (47,1 %). Cela pourrait indiquer un besoin urgent en services de santé dans ces zones, justifiant l'ampleur de l'assistance reçue.

Concernant les aides liées aux vêtements ou chaussures, elles sont particulièrement fréquentes dans les régions de Mamou (76,8 %), Labé (72,7 %) et Boké (66,7 %). Ces chiffres suggèrent que ces régions peuvent faire face à des besoins vestimentaires plus importants, peut-être en raison de conditions socio-économiques plus précaires.

De plus, les services d'éducation sont davantage sollicités dans la région de Kindia (31,2 %), tandis qu'ils sont moins fréquents dans la région de Faranah (13,6 %). Cette disparité pourrait témoigner d'un engagement plus fort en faveur de l'éducation dans certaines régions, mais aussi d'un accès limité dans d'autres, nécessitant une attention particulière.

Tableau 7 - 4 : Type d'aide non alimentaire reçue par les ménages au cours des 6 derniers mois par région

Types d'aide	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	Total
Service de santé	31,0	47,1	47,2	39,5	43,9	35,1	32,4	60,9	42,2
Vêtement et chaussure	66,7	39,2	54,2	38,3	43,9	72,7	76,8	27,8	54,9
Service d'éducation	16,7	19,6	13,6	22,2	31,2	19,2	14,3	19,2	19,0
Meubles et ustensiles	7,7	11,8	3,3	10,8	6,9	9,7	8,1	6,0	7,7
Entretien ménager	7,1	5,9	6,5	0,6	1,7	1,4	7,0	4,4	4,1
Total	129,2	123,5	124,8	111,4	127,8	138,1	138,6	118,3	127,9

VIII. Conclusion et recommandations

Les résultats soulignent l'importance d'un soutien diversifié et adapté aux besoins spécifiques des ménages. Il serait judicieux de renforcer les programmes d'assistance en matière de services d'éducation et de santé, surtout dans les régions où les besoins sont les plus pressants. De plus, une évaluation continue des types d'aides fournies pourrait contribuer à mieux cibler les interventions et à améliorer l'efficacité de l'assistance humanitaire.

L'enquête AGVSAN, conduite par l'INS avec l'appui du PAM en mai-juin 2024, a dressé un portrait détaillé de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée, analysée aux échelles, nationale, régionale et préfectorale. Les résultats indiquent qu'environ 4,85 millions de personnes, soit 35,8 % de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 320 000 en insécurité sévère. Cette précarité alimentaire touche surtout les zones rurales. Au niveau régional, la situation est beaucoup plus inquiétante à Faranah (47,8 %) et N'zérékoré (47 %), tandis qu'à Conakry l'ampleur du phénomène reste limitée (21,6 %) comparativement aux autres régions du pays. On note ici la forte dépendance de ces ménages aux marchés et une consommation alimentaire souvent dégradée, surtout parmi les groupes de pauvre et très pauvre, ce qui appelle à des politiques de soutien ciblées pour les zones rurales et les ménages les plus vulnérables.

L'évaluation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et des femmes de 15 à 49 ans s'est concentrée sur le périmètre brachial. Le recours unique au périmètre brachial a permis de diagnostiquer des taux inquiétants de malnutrition aiguë, particulièrement dans les régions de Faranah et Kindia. En revanche, Conakry enregistre des taux plus bas, ce qui illustre des disparités géographiques significatives. Cette disparité appelle à une vigilance accrue dans les régions rurales pour réduire ces écarts et à renforcer les initiatives locales de nutrition, notamment dans les zones vulnérables.

Les pratiques d'allaitement se montrent encourageantes, avec une large majorité d'enfants allaités jusqu'à un an et un suivi important jusqu'à deux ans. Cependant, l'alimentation complémentaire introduite vers 6 mois demeure peu diversifiée. La monotonie alimentaire expose les enfants à des risques accrus de carences nutritionnelles, ce qui a un impact direct sur leur croissance et leur développement. Ceci souligne la nécessité de sensibiliser davantage les ménages à une alimentation diversifiée et de promouvoir des programmes de soutien nutritionnel dans les communautés les plus touchées.

Chez les femmes de 15 à 49 ans, 8 % sont en situation de dénutrition aiguë, et 5 % sont à risque, ce qui met en avant une vulnérabilité spécifique de cette tranche d'âge. Le renforcement de la sécurité alimentaire dans cette population pourrait contribuer à briser le cycle intergénérationnel de la malnutrition, sachant que des femmes bien nourries peuvent donner naissance à des enfants en meilleure santé. En somme, l'urgence de diversifier l'alimentation, de renforcer l'accès aux soins et de réduire les disparités régionales apparaît cruciale pour une amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée.

Recommandations

Au regard des résultats de l'enquête qui a permis de dresser la situation alimentaire et nutritionnelle en Guinée en 2024, nous recommandons ce qui suit :

1. Production Agricole et Disponibilité Alimentaire

Structures responsables : Ministère de l'Agriculture, FAO, ONG locales

- Améliorer l'accès aux intrants agricoles dans les zones les plus vulnérables à travers des programmes de soutien agricole et par exemple la vulgarisation de semences à cycle court avec un focus sur les zones rurales des zones de Faranah, N'zérékoré, Yomou, Dinguiraye et Kérouané ;
- Faciliter l'accès à des crédits et à des modalités de remboursement adaptées, en particulier pour les petits agriculteurs, les jeunes, et les femmes en établissant des partenariats avec des institutions financières pour créer des produits de crédit spécifiques et accessibles, accompagnés de formations sur la gestion financière pour aider les bénéficiaires à comprendre et à gérer les modalités de remboursement ;
- Développer la riziculture et le maraichage en organisant des programmes de formation technique pour les agriculteurs sur les meilleures pratiques de culture du riz et des légumes, tout en fournissant des semences de qualité et des équipements adaptés pour améliorer les rendements ;
- Améliorer le désenclavement des zones à forte production agricole en améliorant les accès aux chemins de terre, afin de faciliter l'acheminement des produits agricoles vers les marchés.

2. Elevage

Structures responsables : Ministère de l'Agriculture, FAO

- Améliorer la santé animale en organisant des sessions de formation continue pour les vétérinaires et les agents de santé animale dans les zones rurales afin de renforcer leurs compétences sur les soins vétérinaires modernes, en intégrant des pratiques de prévention et de traitement des maladies ;
- Améliorer les races locales de bovins et de petits ruminants, et développer les élevages de volailles pour limiter les importations en mettant en place des programmes de sélection génétique et de croisement pour les races locales de bovins et de petits ruminants, en collaboration avec des instituts de recherche, afin d'augmenter la résistance aux maladies et le rendement productif ;
- Améliorer le système d'alimentation du bétail et les données sur le cheptel en organisant des ateliers de formation pour les éleveurs sur l'optimisation de l'alimentation animale, en utilisant des compléments locaux et des techniques d'alimentation rationnelle pour améliorer la croissance et la productivité du bétail ;
- Renforcer la mise en œuvre des réglementations du secteur en instaurant des inspections régulières des exploitations animales et des marchés pour vérifier le respect des normes sanitaires et de sécurité, tout en fournissant des conseils et un accompagnement technique aux éleveurs pour assurer leur conformité.

3. Chaîne de Valeur des Filières Agricoles

Structures responsables : Ministère du Commerce, Ministère de l'Agriculture, PNUD, PTF

- Améliorer les infrastructures de stockage, conservation et transport pour les produits agricoles en investissant dans la construction et la réhabilitation d'entrepôts et de silos équipés de systèmes de conservation modernes, en collaboration avec les producteurs locaux pour garantir l'adéquation aux besoins spécifiques des communautés ;
- Favoriser la transformation et les labels de qualité, et promouvoir les plateformes de commercialisation interne en organisant des ateliers de formation pour les agriculteurs et les transformateurs sur les normes de qualité et les techniques de transformation des produits, tout en créant des partenariats avec des organismes de certification pour obtenir des labels reconnus ;
- Mettre à l'échelle les projets d'appui aux groupements maraîchers et de femmes étuveuses développant un programme de financement et d'accompagnement technique pour renforcer les capacités des groupements maraîchers et des femmes étuveuses,

en facilitant l'accès à des équipements adaptés et à des marchés locaux.

4. Gestion des Ressources Naturelles

Structures responsables : Ministère de l'Environnement, FAO, ONG environnementales, PTF

- Promouvoir l'agroécologie, conservation de la fertilité des sols, et développement de l'aquaculture en mettant en place des programmes de formation et de démonstration pour les agriculteurs sur les pratiques agroécologiques, incluant la rotation des cultures, l'utilisation de compost et la gestion des ressources en eau, tout en soutenant le développement d'initiatives d'aquaculture durable ;
- Sensibiliser au changement climatique, restauration du couvert végétal, et bonnes pratiques environnementales dans les programmes gouvernementaux en intégrant des modules de sensibilisation sur le changement climatique et les pratiques durables dans les programmes éducatifs à tous les niveaux.

5. Filets Sociaux

Structures responsables : Ministère de l'Action Sociale, Banque Mondiale, PNUD, PAM

- Élaborer des transferts monétaires pour besoins multiples (alimentation, santé, éducation, logement) en concevant un programme de transfert monétaire conditionnel qui permet aux bénéficiaires de recevoir des fonds en fonction de l'atteinte d'indicateurs spécifiques en matière de nutrition, santé, éducation et logement ;
- Établir un système de ciblage basé sur des données géographiques et socio-économiques pour identifier les ménages vulnérables et garantir que les transferts monétaires sont distribués de manière appropriée, notamment pendant les périodes critiques de soudure.
- Renforcer leur participation dans les filets sociaux via des activités à haute intensité de main-d'œuvre.

6. Sécurité Alimentaire

Structures responsables : Ministère de l'Éducation, PAM, FAO, Ministère de la Santé

- Renforcer le programme des cantines scolaires et encourager les banques céréalières dans les villages vulnérables en développant des partenariats avec les producteurs locaux pour fournir des denrées alimentaires aux cantines scolaires, en intégrant des programmes de sensibilisation sur les bienfaits de la nutrition équilibrée pour les enfants ;
- Fournir un appui alimentaire dans les zones à forte insécurité alimentaire telle que les régions de Faranah et de N'zérékoré surtout les préfectures de Yomou,

Kérouané et Dinguiraye, en priorisant les productions locales ;

- Diversifier les sources de revenus des ménages en encourageant la création de coopératives d'épargne et de crédit dans les villages pour permettre aux ménages d'investir dans des activités génératrices de revenus, telles que l'artisanat, le commerce ou l'agriculture diversifiée ;
- Mettre en place un système d'alerte et de surveillance pour suivre la sécurité alimentaire et adapter les interventions selon les besoins régionaux en établissant des comités locaux de surveillance de la sécurité alimentaire qui collectent et analysent des données sur les conditions alimentaires, permettant ainsi d'ajuster les programmes d'aide en fonction des évolutions des besoins des communautés.

7. Nutrition

Structures responsables : Ministère de la Santé, UNICEF, PAM

- Distribuer de compléments nutritionnels et renforcement des capacités locales pour le dépistage de la malnutrition, notamment à Kindia et Faranah en formant des agents de santé communautaire sur les méthodes de dépistage et de traitement de la malnutrition, tout en organisant des campagnes de sensibilisation pour encourager les familles à participer aux programmes de distribution de compléments nutritionnels ;
- Investissez pour des soins nutritionnels adaptés à Kindia et N'zérékoré en développant des infrastructures sanitaires spécifiques aux soins nutritionnels, telles que des centres de récupération nutritionnelle, en veillant à ce que ces installations soient bien équipées et accessibles aux populations locales ;
- Orienter au mieux les interventions en mettant en place un système surveillance, d'alerte et de collecte de données sur la malnutrition qui inclut des enquêtes régulières et des évaluations des besoins alimentaires, afin d'orienter les interventions en fonction des tendances et des priorités locales ;
- Campagnes d'éducation nutritionnelle, impliquant des leaders communautaires pour l'acceptation des messages de santé en organisant des ateliers de formation pour les leaders communautaires sur les pratiques nutritionnelles saines, afin qu'ils puissent ensuite diffuser ces messages au sein de leur communauté, garantissant ainsi une plus grande acceptation et une meilleure portée des campagnes d'éducation ;
- Mener des études supplémentaires pour identifier les causes spécifiques de la malnutrition dans chaque région. Les résultats de ces études doivent orienter les interventions adaptées aux besoins locaux ;

- Encourager le développement de partenariats entre les secteurs public et privé pour soutenir la mise en place de programmes nutritionnels durables, prenant exemple sur les initiatives réussies à Conakry ;
- Établir un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des interventions mises en place dans chaque région et ajuster les programmes en conséquence ;
- Renforcer les campagnes de sensibilisation sur l'importance de la nutrition infantile, impliquant les leaders communautaires pour une meilleure portée et acceptabilité des messages de santé.

8. Analyse des Marchés

Structures responsables : Ministère du Commerce, FAO, Banque Centrale

- Mettre en place un système de surveillance des prix des denrées et de contrôle des flux commerciaux pour suivre les conditions d'importation et d'exportation en établissant une plateforme de suivi des prix et des flux commerciaux en collaboration avec les acteurs du marché, incluant des agents économiques, des producteurs et des consommateurs, pour collecter et analyser régulièrement les données sur les prix des denrées ;
- Systèmes de Surveillance et Alerte Précoce ;
- Structures responsables : INS, PAM, FAO, Ministère de l'Agriculture ;
- Mettre en place un système surveillance et d'alerte et de collecte de données nutritionnelles standardisé à travers des enquêtes régulières, telles que les enquêtes SMART, afin de recueillir des informations précises et actuelles sur la nutrition.

9. Recommandations à l'issue de la dissémination des résultats

- Promouvoir la production des poissons en milieu rural ;
- Investir dans l'aménagement des plaines agricoles et le désenclavement ;
- Renforcer la capacité de production dans les zones rurales ;
- Réinstaurer les comptoirs agricoles et commerciaux ;
- Limiter l'importation des produits agricoles ;
- Laisser les terres destinées aux cultures vivrières, pas pour planter l'anacarde ;
- Appliquer la politique agricole ;
- Appliquer les recommandations des états généraux sur l'agriculture et l'élevage ;
- Résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- Equiper les services météorologiques à l'intérieur du pays ;
- Synergie d'actions entre les acteurs ou intervenants ;
- Faire analyse approfondie des causes.



Annexe

Tableau 2A- 1 : Répartition des grappes échantillons par préfecture selon le milieu de résidence

Préfecture	MILIEU DE RESIDENCE			Répartition des grappes		
	Urbain (%)	Rural (%)	Ensemble (%)	Urbain Nombre de grappe	Rural Nombre de grappe	Ensemble Nombre de grappe
BOFFA	4,0	96,0	100,0	1	24	25
BOKE	42,4	57,6	100,0	11	14	25
FRIA	55,9	44,1	100,0	14	11	25
GAOUAL	2,9	97,1	100,0	1	24	25
KOUNDARA	16,2	83,8	100,0	4	21	25
CONAKRY	100,0	0,0	100,0	25	0	25
DABOLA	14,5	85,5	100,0	4	21	25
DINGUIRAYE	8,4	91,6	100,0	2	23	25
FARANAH	19,6	80,4	100,0	5	20	25
KISSIDOUGOU	32,6	67,4	100,0	8	17	25
KANKAN	42,6	57,4	100,0	11	14	25
KEROUANE	9,5	90,5	100,0	2	23	25
KOUROUSSA	12,1	87,9	100,0	3	22	25
MANDIANA	7,9	92,1	100,0	2	23	25
SIGUIRI	22,2	77,8	100,0	6	19	25
COYAH	82,5	17,5	100,0	21	4	25
DUBREKA	49,3	50,7	100,0	12	13	25
FORECARIAH	7,9	92,1	100,0	2	23	25
KINDIA	29,6	70,4	100,0	7	18	25
TELIMELE	5,0	95,0	100,0	1	24	25
KOUBIA	5,1	94,9	100,0	1	24	25
LABE	26,2	73,8	100,0	7	18	25
LELOUMA	2,9	97,1	100,0	1	24	25
MALI	2,3	97,7	100,0	1	24	25
TOUGUE	3,5	96,5	100,0	1	24	25
DALABA	5,7	94,3	100,0	1	24	25
MAMOU	19,1	80,9	100,0	5	20	25
PITA	7,2	92,8	100,0	2	23	25
BEYLA	6,3	93,7	100,0	2	23	25
GUECKEDOU	18,3	81,7	100,0	5	20	25
LOLA	14,2	85,8	100,0	4	21	25
MACENTA	17,3	82,7	100,0	4	21	25
NZEREKORE	42,6	57,4	100,0	11	14	25
YOMOU	7,0	93,0	100,0	2	23	25
Total				189	661	850

Tableau 2A- 2 : Répartition des équipes par préfecture

Préfecture	Nombre d'équipe ⁹
Conakry	50
Boffa	3
Boké	3
Fria	3
Dubreka	3
Gaoual	3
Koundara	3
Dabola	3
Dinguiraye	3
Faranah	3
Kissidougou	3
Kankan	3
Mandiana	3
Kérouané	3
Beyla	3
Kouroussa	3
Siguiri	3
Coyah	3
Forécariah	3
Kindia	3
Telimele	3
Koubia	3
Tougue	3
Labé	3
Mali	3
Lelouma	3
Pita	3
Dalaba	3
Mamou	3
Gueckedou	3
Macenta	3
Lola	5
Nzérékoré	5
Yomou	5

Tableau 4A - 1 : Proportion (%) des ménages par score de diversité alimentaire des ménages selon les préfectures (classification)

Préfecture	Score de Diversité Alimentaire des Ménages (classification)					Total
	Plus de 5 groupes d'aliments	4 groupes d'aliments	3 groupes d'aliments	2 groupes d'aliments	0 à 1 groupe d'aliments	
Boffa	91,6	2,6	2,9	1,3	1,4	100,0
Boké	82,8	9,0	5,1	1,9	1,2	100,0
Fria	92,2	4,0	1,6	0,5	1,6	100,0
Gaoual	92,3	4,9	1,9	0,6	0,3	100,0
Koundara	87,8	11,1	0,2	0,9	0,0	100,0
Conakry	81,8	7,5	5,4	2,1	3,1	100,0
Dabola	81,1	7,9	5,1	2,8	3,2	100,0
Dinguiraye	82,0	8,9	5,3	2,8	1,0	100,0
Faranah	92,6	2,4	3,2	1,2	0,6	100,0
Kissidougou	94,7	2,3	0,9	0,4	1,7	100,0
Kankan	90,3	5,5	1,7	1,6	0,9	100,0
Kérouané	80,3	9,0	5,9	3,9	0,8	100,0
Kouroussa	80,3	7,2	5,7	5,2	1,5	100,0
Mandiana	89,3	5,7	2,5	1,3	1,2	100,0
Siguiri	94,9	2,9	1,0	0,7	0,5	100,0
Coyah	96,8	1,8	0,5	0,2	0,7	100,0
Dubreka	96,3	2,5	1,1	0,1	0,0	100,0
Forécariah	81,8	9,4	5,7	2,5	0,6	100,0
Kindia	89,2	6,0	2,7	1,3	0,8	100,0
Telimele	94,6	3,2	1,7	0,3	0,1	100,0
Koubia	89,9	7,2	1,8	1,0	0,0	100,0
Labé	90,8	3,5	3,1	2,3	0,3	100,0
Lelouma	93,4	3,6	2,1	0,5	0,4	100,0
Mali	90,6	4,5	2,5	1,6	0,7	100,0
Tougue	96,0	3,3	0,0	0,1	0,6	100,0
Dalaba	88,4	5,2	4,4	2,1	0,0	100,0
Mamou	79,6	9,7	9,2	0,7	0,8	100,0
Pita	96,8	2,1	0,3	0,8	0,0	100,0
Beyla	84,9	4,6	5,9	3,5	1,1	100,0
Gueckedou	80,1	11,3	5,3	2,3	1,0	100,0
Lola	80,4	8,3	7,3	2,6	1,5	100,0
Macenta	79,2	8,1	7,2	3,7	1,8	100,0
Nzérékoré	69,8	19,3	8,9	1,2	0,9	100,0
Yomou	59,0	18,7	13,4	7,7	1,1	100,0

9 Toutes les équipes ont été déployées à Conakry au nombre de 50 ; 3 équipes pour 2 préfectures en tenant compte de la proximité exceptées Lola, Nzérékoré et Yomou où 5 équipes ont été affectées

Tableau 4A - 2 : Répartition des ménages par préfecture selon les catégories de la faim dans les ménages

Préfectures	Catégories de la faim dans les ménages					Total
	Pas de faim	Faim faible	Faim modérée	Faim grave	Faim très grave	
Boffa	38,5	16,6	44,5	0,3	0,2	100,0
Boké	21,7	31,0	47,0	0,1	0,2	100,0
Fria	41,7	15,2	43,1	0,0	0,0	100,0
Gaoual	59,5	16,7	22,7	0,2	1,0	100,0
Koundara	55,4	5,2	34,3	4,3	0,7	100,0
Conakry	55,4	12,7	29,6	1,1	1,3	100,0
Dabola	23,5	17,9	49,8	3,0	5,7	100,0
Dinguiraye	54,5	15,1	28,7	0,9	0,7	100,0
Faranah	42,9	20,1	37,0	0,0	0,0	100,0
Kissidougou	29,7	15,6	54,3	0,2	0,3	100,0
Kankan	41,0	20,8	35,8	1,8	0,5	100,0
Kérouané	25,8	11,7	53,8	4,9	3,7	100,0
Kouroussa	40,7	17,1	38,1	2,6	1,5	100,0
Mandiana	55,1	15,7	26,9	1,3	1,0	100,0
Siguiri	83,7	8,5	5,9	1,3	0,6	100,0
Coyah	52,2	26,8	17,3	2,3	1,4	100,0
Dubreka	46,4	28,3	24,7	0,6	0,0	100,0
Forécariah	43,5	11,4	43,9	0,9	0,2	100,0
Kindia	28,6	18,1	50,0	1,9	1,5	100,0
Telimélé	46,1	26,6	26,9	0,4	0,0	100,0
Koubia	40,8	18,1	40,6	0,2	0,3	100,0
Labé	46,8	27,2	24,5	1,1	0,3	100,0
Lélouma	58,3	14,5	27,1	0,2	0,0	100,0
Mali	31,5	25,3	43,2	0,0	0,0	100,0
Tougué	38,3	26,0	35,8	0,0	0,0	100,0
Dalaba	54,2	20,1	24,8	0,8	0,1	100,0
Mamou	30,3	23,0	45,4	0,3	1,0	100,0
Pita	64,8	19,6	15,5	0,0	0,2	100,0
Beyla	56,0	13,7	25,9	2,6	1,9	100,0
Guéckédou	15,3	25,3	52,5	4,2	2,8	100,0
Lola	35,8	17,7	46,5	0,0	0,0	100,0
Macenta	19,4	11,7	59,0	5,3	4,5	100,0
Nzérékoré	25,5	18,2	52,5	2,2	1,5	100,0
Yomou	15,4	9,7	72,6	1,3	0,9	100,0
Total	44,8	17,7	35,2	1,4	1,1	100,0

Tableau 4A - 3 : Répartition des ménages par région, préfecture quintile de richesse, milieu de résidence et par part des dépenses alimentaire dans le revenu selon le score de consommation alimentaire du ménage

Score de consommation alimentaire						
Niveau	Acceptable	Acceptable et rCSI>4	Limite	Pauvre	Total	
Région administrative						
Boké	13,4	50,3	19,0	17,3	100,0	
Conakry	28,7	38,5	19,8	13,0	100,0	
Faranah	11,6	48,4	24,1	15,9	100,0	
Kankan	31,2	30,0	25,8	13,0	100,0	
Kindia	19,3	49,8	24,4	6,5	100,0	
Labé	25,2	44,1	24,4	6,3	100,0	
Mamou	19,0	50,2	20,7	10,1	100,0	
N'zérékoré	10,5	43,3	31,6	14,6	100,0	
Quintile de richesse						
Très pauvre	8,4	37,0	33,7	21,0	100,0	
Pauvre	12,1	43,1	30,9	13,9	100,0	
Moyen	15,6	47,8	25,7	10,8	100,0	
Riche	19,9	47,3	22,0	10,9	100,0	
Très riche	34,6	40,3	16,5	8,7	100,0	
Préfecture						
Boffa	17,9	59,0	16,2	6,9	100,0	
Boké	5,8	53,2	9,9	31,1	100,0	
Fria	24,4	37,6	29,4	8,6	100,0	
Gaoual	16,8	48,7	22,7	11,9	100,0	
Koundara	20,6	41,8	36,8	0,8	100,0	
Conakry	28,7	38,5	19,8	13,0	100,0	
Dabola	16,0	39,3	31,6	13,2	100,0	
Dinguiraye	13,1	18,1	29,6	39,2	100,0	
Faranah	20,3	51,7	23,4	4,6	100,0	
Kissidougou	2,6	76,6	15,5	5,3	100,0	
Kankan	28,1	39,1	26,7	6,1	100,0	
Kérouané	13,9	43,8	27,9	14,5	100,0	
Kouroussa	20,3	18,0	31,1	30,6	100,0	
Mandiana	31,9	48,8	13,5	5,7	100,0	
Siguiri	45,7	18,7	26,0	9,5	100,0	
Coyah	35,2	58,1	6,4	0,3	100,0	
Dubreka	36,2	43,6	14,7	5,6	100,0	
Forécariah	14,6	46,6	14,7	24,0	100,0	
Kindia	14,5	62,7	17,6	5,2	100,0	
Télimélé	8,0	38,5	51,9	1,6	100,0	
Koubia	27,8	34,0	34,4	3,7	100,0	
Labé	31,1	41,3	22,0	5,6	100,0	
Lélouma	27,6	17,4	39,6	15,4	100,0	
Mali	16,3	57,8	20,6	5,4	100,0	
Tougué	22,1	54,0	19,4	4,6	100,0	
Dalaba	12,6	41,2	17,4	28,8	100,0	
Mamou	14,1	48,0	27,7	10,2	100,0	
Pita	28,0	56,8	12,8	2,5	100,0	
Beyla	23,8	45,9	16,1	14,2	100,0	
Guéckédou	4,1	57,8	27,0	11,1	100,0	
Lola	7,5	37,3	35,0	20,2	100,0	
Macenta	6,8	51,4	30,0	11,7	100,0	
N'zérékoré	8,7	35,5	43,2	12,7	100,0	
Yomou	3,7	20,4	46,7	29,2	100,0	
Milieu de résidence						
Urbain	28,5	42,1	18,8	10,6	100,0	
Rural	17,0	43,2	26,9	13,0	100,0	
Part des dépenses alimentaires dans le revenu						
<50%	25,0	36,8	25,1	13,2	100,0	
50-65%	20,7	45,9	22,7	10,7	100,0	
65-75%	16,9	47,3	24,1	11,7	100,0	
>75%	13,5	49,9	22,3	14,3	100,0	
National						
Ensemble	21,3	42,8	23,8	12,1	100,0	

Tableau 4A -4 : Score de consommation alimentaire (%), Indicateur de sécurité alimentaire (%) et Stratégie d'adaptation (%) selon la région, le milieu de résidence, le sexe du CM, la diversité alimentaire, la part des dépenses alimentaires dans le revenu, les catégories de la faim et le quintile de richesse

Indicateurs	Score de consommation alimentaire (%)				Indicateur de sécurité alimentaire (%)				Stratégie d'adaptation (%)			
	Acceptable	Acceptable et rcsi>4	Limite	Pauvre	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Pas de stratégie	Stratégie de stress	Stratégie de crise	Stratégie d'urgence
Région administrative												
Boké	13,4	50,3	19,0	17,3	6,7	47,8	40,2	5,3	27,5	38,4	14,6	19,5
Conakry	28,7	38,5	19,8	13,0	26,1	52,4	21,2	0,4	42,9	24,6	25,9	6,6
Faranah	11,6	48,4	24,1	15,9	8,4	43,7	46,6	1,2	24,5	29,2	32,7	13,6
Kankan	31,2	30,0	25,8	13,0	16,9	46,5	31,9	4,8	39,0	25,6	23,0	12,4
Kindia	19,3	49,8	24,4	6,5	11,7	51,9	33,4	3,1	22,4	39,9	23,3	14,5
Labé	25,2	44,1	24,4	6,3	15,4	57,5	26,4	0,7	40,2	39,9	17,2	2,7
Mamou	19,0	50,2	20,7	10,1	9,0	50,5	38,3	2,2	30,7	34,5	20,1	14,7
N'zérékoré	10,5	43,3	31,6	14,6	6,1	46,9	44,6	2,4	14,7	43,3	24,5	17,4
Milieu de résidence												
Urbain	28,5	42,1	18,8	10,6	23,1	53,6	22,5	0,8	37,0	30,8	23,2	9,0
Rural	17,0	43,2	26,9	13,0	8,9	47,7	40,0	3,4	28,1	35,2	22,8	13,9
Sexe du chef de ménage												
Femme	20,8	43,3	23,9	12,0	14,0	52,1	32,1	1,8	32,3	31,7	24,9	11,0
Homme	21,5	42,6	23,8	12,1	14,4	49,4	33,7	2,6	31,2	34,1	22,4	12,3
Score de diversité alimentaire												
Plus de 5 groupes d'a	24,1	46,4	22,1	7,4	16,1	53,4	28,9	1,6	32,8	34,9	20,9	11,4
4 groupes d'aliments	5,7	25,6	37,7	31,1	4,0	33,1	56,4	6,5	23,1	28,6	33,6	14,7
3 groupes d'aliments	5,3	22,0	34,9	37,9	3,9	31,8	58,0	6,4	19,0	25,7	41,0	14,3
2 groupes d'aliments	0,9	10,2	25,8	63,1	0,6	18,8	68,0	12,6	22,1	27,5	24,4	26,1
0 à 1 groupe d'alimentation	0,3	8,9	25,7	65,1	0,3	16,1	79,6	4,0	39,7	7,2	38,8	14,3
Part des dépenses alimentaires dans le revenu												
<50%	25,0	36,8	25,1	13,2	23,5	54,6	21,9	0,0	35,1	32,2	22,9	9,8
50-65%	20,7	45,9	22,7	10,7	13,1	53,2	31,8	1,9	29,4	35,4	23,5	11,7
65-75%	16,9	47,3	24,1	11,7	0,0	42,5	53,0	4,5	28,6	34,4	22,7	14,4
>75%	13,5	49,9	22,3	14,3	0,0	21,1	64,5	14,5	28,0	29,6	20,7	21,7
Indice de la faim												
Pas de faim	41,1	30,1	20,9	7,9	28,3	50,5	20,4	0,7	53,6	28,6	12,5	5,3
Faim faible	11,9	57,8	22,0	8,3	6,9	59,1	32,3	1,8	23,6	42,7	23,9	9,8
Faim modérée	2,3	52,0	28,1	17,7	1,0	46,2	48,6	4,2	8,8	36,6	34,8	19,8
Faim grave	2,0	34,6	29,1	34,4	1,1	31,3	56,5	11,1	4,5	19,8	39,7	36,0
Faim très grave	2,0	31,3	30,9	35,8	1,2	24,1	63,4	11,3	15,1	8,1	34,6	42,1
Quintile de richesse												
Très pauvre	8,4	37,0	33,7	21,0	3,5	40,4	50,0	6,1	22,6	35,1	24,5	17,8
Pauvre	12,1	43,1	30,9	13,9	6,2	43,7	46,0	4,1	24,1	36,0	23,4	16,5
Moyen	15,6	47,8	25,7	10,8	8,1	50,5	39,3	2,1	27,1	36,7	24,9	11,3
Riche	19,9	47,3	22,0	10,9	11,4	54,4	32,4	1,8	28,9	34,5	21,8	14,9
Très riche	34,6	40,3	16,5	8,7	27,0	54,3	18,2	0,5	42,1	29,8	21,8	6,3
Niveau National												
Total	21,33	42,76	23,82	12,09	14,28	49,95	33,37	2,39	31,46	33,55	22,96	12,02

Tableau 5A - 1 : Prévalence de la malnutrition aiguë (globale, modérée et sévère) base sur le périmètre brachial chez les enfants de 6-59 mois par région administrative

Région	Effectif	Malnutrition aiguë globale		Malnutrition aiguë modérée		Malnutrition aiguë sévère	
		N	% IC 95%	n	% IC 95%	n	% IC 95%
Boké	1078	36	3,3 [2,4 - 4,5]	26	2,4 [1,6 - 3,5]	10	0,9 [0,5 - 1,6]
Conakry	250	3	1,2 [0,3 - 3,2]	2	0,8 [0,2 - 2,5]	1	0,4 [0,0 - 1,9]
Faranah	998	75	7,5 [6,0 - 9,3]	63	6,3 [4,9 - 7,9]	12	1,2 [0,7 - 2,0]
Kankan	2191	116	5,3 [4,4 - 6,3]	105	4,8 [4,0 - 5,7]	11	0,5 [0,3 - 0,9]
Kindia	1429	95	6,6 [5,4 - 8,0]		4,5 [3,5 - 5,6]	31	2,2 [1,5 - 3,0]
Labé	1310	37	2,8 [2,0 - 3,8]	29	2,2 [1,5 - 3,1]	8	0,6 [0,3 - 1,1]
Mamou	387	15	3,9 [2,3 - 6,2]	10	2,5 [1,3 - 4,5]	5	1,3 [0,5 - 2,8]
N'zérékoré	2358	136	5,8 [4,9 - 6,8]	95	4,0 [3,3 - 4,0]	41	2,1 [1,2 - 3,7]
Ensemble	10001	513	4,0 [3,3 - 4,6]	394	2,7 [2,1 - 3,3]	119	1,7 [1,3 - 2,3]

Tableau 5A - 2 : Proportion d'enfants de moins de deux ans bénéficiant d'un minimum alimentaire acceptable par région

Régions	Minimum alimentaire acceptable		
	Effectif	n	% (Atteint)
Boké	343	22	6%
Conakry	88	10	11%
Faranah	355	27	8%
Kankan	594	82	14%
Kindia	354	37	11%
Labé	372	20	5%
Mamou	113	7	6%
Nzérékoré	669	54	8%
Ensemble	2888	259	9.0%

Tableau 5A - 3 : Proportion d'enfants de moins de deux ans bénéficiant d'un minimum alimentaire acceptable par région

Préfecture	Minimum alimentaire acceptable		
	Effectif	n	% (Atteint)
Boffa	79	5	6,3
Boké	37	3	8,1
Fria	78	4	5,1
Gaoual	61	5	8,2
Koundara	88	5	5,7
Conakry	88	10	11,4
Dabola	118	1	0,8
Dinguiraye	27	1	3,7
Faranah	117	7	6
Kissidougou	93	18	19,4
Kankan	158	18	11,4
Kérouané	119	13	10,9
Kouroussa	75	4	5,3
Mandiana	124	42	33,9
Siguiri	118	5	4,2
Coyah	64	8	12,5
Dubreka	72	4	5,6
Forécariah	108	15	13,9
Kindia	52	3	5,8
Telimele	58	7	12,1
Koubia	63	3	4,8
Labé	58	8	13,8
Lelouma	68	1	1,5
Mali	105	5	4,8
Tougue	78	3	3,8
Dalaba	27	1	3,7
Mamou	38	3	7,9
Pita	48	3	6,3
Beyla	95	9	9,5
Gueckedou	43	3	7
Lola	144	6	4,2
Macenta	159	16	10,1
Nzérékoré	125	16	12,8
Yomou	103	4	3,9
Total	2888	259	9

Tableau 6A - 1 : Taux de migration sur les 6 derniers mois par région

Niveau	% de ménages migrants	Moyenne de migrants par ménages
Région		
Boké	18,84	2,37
Conakry	17,57	1,53
Faranah	37,13	2,18
Kankan	22,37	1,75
Kindia	16,71	1,94
Labé	18,37	1,82
Mamou	29,19	2,24
Nzérékoré	23,65	1,84
Milieu de résidence		
Urbain	19,16	1,63
Rural	23,12	2,05
Quintile de richesse		
Très pauvre	25,07	1,99
Pauvre	24,57	2,04
Moyen	23,33	2,04
Riche	21,78	1,98
Très riche	17,93	1,65
Sécurité Alimentaire		
Sécurité Alimentaire	12,41	1,66
Sécurité Alimentaire limite	20,78	1,77
Insécurité Alimentaire modéré	26,23	2,1
Insécurité Alimentaire sévère	30,07	2,23
Sexe du chef du ménage		
Femme	20,38	1,67
Homme	21,96	1,97
National	21,62	1,91

Equipe de rédaction

Rédaction

Lamine SIDIBE, Statisticien-Démographe, Institut National de la Statistique (INS)
Abdoulaye DIALLO, Statisticien-Démographe, Institut National de la Statistique (INS)
Amadou Diogo BALDE, Statisticien-Démographe, Institut National de la Statistique (INS)
Abdoulaye SAGNO, Statisticien-Démographe, Institut National de la Statistique (INS)
Abdoul Karim Camara, Statisticien-Economiste, Institut National de la Statistique (INS)
Thierno Mamadou Oury BALDE, Statisticien, Institut National de la Statistique (INS)
Ouo Ouo Marcel LOUA, Nutritionniste, Division Alimentation et Nutrition/Santé
Pierre HABA, Statisticien-Démographe, Institut National de la Statistique (INS)
Cécé Rascar TOGBA, Statisticien-Economiste, Institut National de la Statistique (INS)

Coordination

Dr Makan DOUMBOUYA, Coordinateur, Institut National de la Statistique (INS)
Mamadou CAMARA, Coordinateur adjoint, Institut National de la Statistique (INS)
Lamine SIDIBE, Directeur technique, Institut National de la Statistique (INS)
Abdoulaye DIALLO, Directeur technique adjoint, Institut National de la Statistique (INS)

Comité technique (Gouvernement)

Lamine SIDIBE, INS
Abdoulaye DIALLO, INS
Amadou Diogo BALDE, INS
Abdoulaye SAGNO, INS
Mamady KAKORO, INS
Alpha Mamadou SYLLA, INS
Cécé Rascar TOGBA, INS
Kèkoura Gbanamou, INS
Yatouma DIALLO, INS
Sidiki CISSE, ANASA
Oumar Ouremba SIDIBE, ANASA
Mohamed Adama KOUROUMA, BSD du Ministère en charge de l'Agriculture
Mamadou Mouctar Mariama DIALLO, BSD du Ministère en charge du Commerce
Ouo Ouo Marcel LOUA, Division Alimentation et Nutrition/Santé
Souleymane DIOUBATE, Division Alimentation et Nutrition/Santé
Salifou CAMARA, Division Alimentation et Nutrition/Santé
Ismaël DIAKITE, Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires
Mohamed M'mah BANGOURA, BSD du Ministère en charge de la Pêche
Abdoul Wahab BANGOURA, BSD du Ministère en charge de l'Action Sociale

Comité technique (Nations Unies)

PAM
Banque Mondiale
PNUD
UNICEF
FAO
USAID
FIDA
OMS

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

Jean René CAMARA, PAM Guinée
Mamady Adama CONDE, PAM Guinée
Emmanuel KOUROUMA, PAM Guinée
Amadou Tidiane DIALLO, PAM Guinée
Ollou SIB, PAM Dakar
Mariam KATILE, PAM Dakar
Marie N'DIAYE, PAM Dakar
Alioubadara SAMAKE, PAM Dakar

Acronymes

AGVSAN	Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition
ANASA	Agence Nationale des Statistiques Agricoles et alimentaires
ANIES	Agence Nationale pour l'Inclusion Economique et Sociale
BSD	Bureau de Stratégie et Développement
CARI	Consolidated Approach for Reporting food security Indicators (Approche consolidée pour le rapport des indicateurs de sécurité alimentaire)
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
DAN	Division Alimentation et Nutrition
EDS	Enquête Démographique et Santé
ELEP	Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté
FAO	Food and Agriculture Organization
FMI	Fonds Monétaire International
FODA	Fonds de Développement Agricole
INS	Institut National de la Statistique
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisme Non Gouvernemental
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PB	Périmètre Branchial
PHASAO	Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRI	Programme de Référence Intérimaire
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCA	Score de Consommation alimentaire
UNCDF	United Nations Capital Development Fund
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework (Plan Cadre des nations unies pour l'aide au développement)
UNICEF	United Nations Internal Childrens Fund (Fonds international des Nations Unies pour l'enfance)
ZME	Zone de Moyen d'Existence

Liste des tableaux

- Tableau 1 - 1: Population et montant nécessaire pour éradiquer la pauvreté
- Tableau 2 - 1: Répartition du nombre de ZD, ménage et de la population totale de la base de sondage par région administrative et milieu de résidence
- Tableau 2 - 2: Taille de l'échantillon ménage attendu par préfecture
- Tableau 2 - 3: Taille de l'échantillon ménage réalisé par préfecture
- Tableau 3 - 1: Principales caractéristiques démographiques des ménages enquêtées
- Tableau 3 - 2: Pourcentage de Handicaps par région et par milieu de résidence
- Tableau 3 - 3: Types de handicaps par région, milieu de résidence et sexe du chef du ménage
- Tableau 4 - 1: Proportion (%) des ménages selon le score de diversité alimentaire des ménages (classification)
- Tableau 4 - 2: Répartition (%) des ménages par milieu de résidences, région, genre du chef du ménage et situation de sécurité alimentaire selon les catégories de la faim dans les ménages
- Tableau 4 - 3: Résultats console CARI sur la sécurité alimentaire en Guinée
- Tableau 4 - 4: Répartition (%) des ménages par quintile de richesse, milieu de résidence, région et sexe du CM selon la situation d'insécurité alimentaire
- Tableau 4 - 5: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de N'zérékoré
- Tableau 4 - 6: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Faranah
- Tableau 4 - 7: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Boké
- Tableau 4 - 8: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Mamou
- Tableau 4 - 9: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Labé
- Tableau 4 - 10: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Kindia
- Tableau 4 - 11: Répartition des ménages par préfecture selon les variables influençant la sécurité alimentaire dans la région de Kankan
- Tableau 5 - 1: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique périmètre brachiale
- Tableau 5 - 2: Répartition (%) des enfants de moins de 5 ans selon la classe d'âge en mois par caractéristiques sociodémographiques
- Tableau 5 - 3: Répartition des femmes de 15-49 ans selon la préfecture
- Tableau 5 - 4: Proportion d'enfants bénéficiant d'un régime alimentaire diversifié par région administrative
- Tableau 5 - 5: Fréquence de la consommation d'aliments spécifiques par les enfants de 6 à 23 mois par région et au niveau national, mai/juin 2024
- Tableau 5 - 6: Prévalence de la malnutrition aigüe (globale, modérée et sévère) basée sur le périmètre brachial (PB) chez les femmes de 15-49 ans par région administrative
- Tableau 5 - 7: Proportions d'enfants de moins de deux ans allaités jusqu'à l'âge d'un an et ceux jusqu'à deux ans par région
- Tableau 6 - 1: Niveau d'éducation du chef de ménage selon la région, le sexe du chef de ménage et milieu de résidence
- Tableau 6 - 2: Proportion des ménages (%) ayant tous leurs enfants de 6- 17 ans scolarisés, par région, contexte de vie et par sexe du chef de ménage
- Tableau 6 - 3: Répartition des ménages par contraintes liées à l'accès d'une assistance sanitaire selon la région et par milieu de résidences
- Tableau 6 - 4: Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon la région, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le quintile de richesse
- Tableau 6 - 5: Répartition des ménages par milieu de résidences selon les principaux types de matériau de construction du logement
- Tableau 6 - 6: Répartition des ménages par région et milieu de résidences selon les types de logements habités
- Tableau 6 - 7: Répartition des ménages par source d'approvisionnement selon la région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage
- Tableau 6 - 8: Répartition des ménages par type de toilettes utilisées selon la région administrative, milieu de résidence et le quintile de richesse
- Tableau 6 - 9: Répartition (%) des raisons de la migration selon le niveau de richesse, la région, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage
- Tableau 6 - 10: Répartition (%) des types de transferts effectués par les migrants selon la région, le niveau de richesse, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage
- Tableau 7 - 1: Taux d'utilisation d'intrants par région
- Tableau 7 - 2: Répartition des ménages région selon le types de chocs
- Tableau 7 - 3: Détail des différentes stratégies d'adaptations
- Tableau 7 - 4: Type d'aide non alimentaire reçue par les ménages au cours des 6 derniers mois par région

Liste des graphiques

- Graphique 3 - 1 : Taille moyenne des ménages par région
- Graphique 3 - 2 : Répartition des hommes et des femmes dans le ménage selon l'âge des membres du ménage
- Graphique 4 - 1 : Tendances de l'insécurité alimentaire entre 2018 et 2024
- Graphique 4 - 2 : Tendances de l'insécurité alimentaire à N'Zérékoré entre 2018 et 2024
- Graphique 4 - 3 : Répartition (%) des ménages par préfecture selon les types de chocs dans la région de N'zérékoré
- Graphique 4 - 4 : Répartition (%) des ménages par préfecture selon les types de stratégies d'adaptation dans la région de N'zérékoré
- Graphique 4 - 5 : Taux (%) d'insécurité alimentaire
- Graphique 4 - 6 : Fréquence de consommation des aliments (nombre de jour par semaine) à CONAKRY
- Graphique 5 - 1 : Proportion (%) des enfants de moins de 5 ans par sexe
- Graphique 5 - 2 : Proportion (%) des enfants de moins de 5 ans par classe
- Graphique 6 - 1 : Proportion ménages déclarants l'existence de cantine scolaire au sein de l'écoles des enfants par région administrative et par milieu de résidence en Guinée
- Graphique 6 - 2 : Proportion de ménages recourant aux différents types de Lieu de traitement des maladies selon la région, milieu de résidence, et sexe du chef du ménage
- Graphique 6 - 3 : Proportion de ménages dont tous les membre du ménage ont accès à un établissement de santé selon la région, Milieu de résidence et Quintile de richesse
- Graphique 6 - 4 : Proportion de ménages par région, milieu de résidences, et sexe du chef de ménages selon les Principales sources d'éclairage
- Graphique 6 - 5 : Les principaux combustibles utilisés par les ménages pour la cuisson
- Graphique 6 - 6 : Répartition des groupes de richesse selon la région (%)
- Graphique 7 - 1 : Type de Culture par région
- Graphique 7 - 2 : Répartitions des ménages par région selon le mode d'accès à la terre
- Graphique 7 - 3 : Répartition (%) des ménages éleveurs par type d'animaux selon la région
- Graphique 7 - 4 : Choc subi par région
- Graphique 7 - 5 : Résilience des ménages aux chocs par région
- Graphique 7 - 6 : Répartition des ménages par type de stratégie adopté selon la région

Liste des cartes

- Carte 4- 1 : Répartition des ménages par région administrative selon le score de diversité alimentaire
- Carte 4- 2 : Répartition des ménages par région selon la catégorie de faim subie
- Carte 4- 3 : Répartition des ménages par région selon la qualité de la consommation
- Carte 4- 4 : Situation de sécurité alimentaire selon les régions (%)
- Carte 4- 5 : Prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) par préfecture
- Carte 4- 6 : Répartition de l'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de N'zérékoré
- Carte 4- 7 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Faranah
- Carte 4- 8 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Boké
- Carte 4- 9 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Mamou
- Carte 4- 10 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Labé
- Carte 4- 11 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Kindia
- Carte 4- 12 : Taux d'insécurité alimentaire par préfecture dans la région de Kankan
- Carte 5- 1 : Prévalence de malnutrition aigüe Globale chez les enfants de 6-59 Mois
- Carte 5- 2 : Prévalence de la malnutrition aigüe modérée chez les enfants de 6-59 Mois
- Carte 5- 3 : Prévalence de la malnutrition aigüe sévère chez les enfants de 6-59 Mois par région
- Carte 5- 4 : Proportion d'enfant bénéficiant d'un minimum alimentaire acceptable par préfecture
- Carte 5- 5 : Proportion de femmes de 15-49 ans en situation de dénutrition aigue

Crédits photographiques

Photo de couverture: WFP/Prénom Nom

Page de photo 1: WFP/Prénom Nom



vam
food security analysis

Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition
(AGVSAN)

Guinée, Octobre 2024 / Données collectées en Mai-Juin 2024

© Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies, Analyse et Cartographie de la
Vulnérabilité (VAM)

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C, G, Viola 68, Parco de' Medici, 00148, Rome, Italie

Siège : Via Cesare Giulio Viola 68, Parco de' Medici 00148, Rome, Italie

Pour accéder à ce rapport et à d'autres rapports, veuillez consulter le site suivant :
<http://vam.wfp.org/default.aspx>

Pour plus d'informations sur l'unité VAM, veuillez consulter le site suivant :
<http://www.wfp.org/food-security>

Pour plus d'informations :

- . Bureau de Pays du PAM en Guinée
- . Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Guinée
- . Institut National de la Statistique (INS)
- . Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Guinée
- . Direction Nationale de la Santé Familiale et Nutrition
- . Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Guinée
- . Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA)